Yann Moncomble

LES PROFESSIONNELS DE L'ANTI-RACISME



FAITS ET DOCUMENTS

LES PROFESSIONNELS DE L'ANTI-RACISME

DU MEME AUTEUR

La Trilatérale et les Secrets du Mondialisme (Editions Faits et Documents, 1980).
L'Irrésistible Expansion du Mondialisme (Editions Faits et Documents, 1981).
Les Vrais Responsables de la Troisième Guerre Mondiale (Editions Faits et Documents, 1982).
Du Viol des Foules à la Synarchie ou le Complot Permanent (Editions Faits et Documents, 1983).
La Maffia des Chrétiens de Gauche (Editions Faits et Documents, 1985).
Quand la Presse est aux Ordres de la Finance (Editions Faits et Documents, 1986).

Yann Moncomble

LES PROFESSIONNELS DE L'ANTI-RACISME

FAITS ET DOCUMENTS

Diffusion : **Ogmios**
10, rue des Pyramides 75001 PARIS
☎ (1) 42-61-23-67 +

Imprimé en France

Veuillez adresser toute communication concernant cet ouvrage à
Yann Moncomble - B.P. 24.27330 La Neuve Lyre

« Guttmacher a déclaré qu'un programme efficace de contraception serait en mesure d'apporter une " contribution significative " à un nouvel ordre mondial. » G. Brock Chisholm, ex-directeur de l'Organisation Mondiale de la Santé, a déjà défini de quelle façon exactement ce nouvel ordre mondial pourrait être réalisé : « Ce qu'en tous lieu les gens doivent faire, c'est pratiquer la limitation du nombre des naissances et les intermariages (unions où les conjoints sont de race différente), ceci en vue de créer une seule race dans un monde unique dépendant d'une autorité centrale. »

« The Ciecus Circle, a humanist revolution », by Claire Chambon, Western Islands, 1977. G. Brock Chisholm, est membre fondateur de la *Pugwash,* organisme affilié à la *Trilatérale* et au monde communiste.

« La Ligue des Droits de l'Homme est une œuvre maçonnique de grande envergure, à laquelle tout F∴ doit sa sympathie et son appui... »

(Déclaration de la Loge suisse *Alpina.*)

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME (L.D.H.)

En 1898, un capitaine était déporté à l'île du Diable pour crime de haute trahison. Etait-il, oui ou non, coupable ? Là n'est pas notre propos. Toujours est-il que les esprits s'échauffèrent ; la France se partagea en deux camps, l'un tenant la chose pour jugée, l'autre réclamant la révision du procès. L'« Affaire Dreyfus » était née, la *Ligue des Droits de l'Homme* aussi.

Le 4 juin 1898 (selon d'autres sources : le 20 février 1898), un sénateur dreyfusard, ancien ministre de la Justice, Ludovic Trarieux[1], crée officiellement la *Ligue Française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen,* qui devait rapidement se transformer en *Ligue des Droits de l'Homme* — L.D.H. pour les spécialistes.

Son programme :

« La Ligue des Droits de l'Homme accomplit une double tâche : l'une à l'intérieur, l'autre à l'extérieur. A l'intérieur, elle défend les droits de l'homme et du citoyen ; à l'extérieur, elle défend les droits des peuples. Les droits de l'homme et du citoyen que la Ligue défend à l'intérieur, ce sont les droits inscrits dans les deux déclarations de 1789 et 1793 : liberté de conscience, de presse, de réunion, de travail ; égalité devant les emplois et devant les charges ; souveraineté nationale ; liberté individuelle ; droit d'être jugé selon les formes ; résistance à l'oppression, bref, tous les droits sans lesquels il n'est pas de démocratie.

---

1. Ministre de la Justice du gouvernement Alexandre Ribot en 1895, son refus de communiquer le dossier sur le scandale de la *Compagnie des chemins de fer de Province* provoqua des remous dans l'opposition, où certains l'accusèrent de couvrir des malversations.

« Dans cette tâche de " redresseuse de torts ", elle se place impartialement en dehors et au-dessus des sectes politiques et religieuses ; quoiqu'elle n'admette comme adhérents que les démocrates attachés aux principes de la Révolution française [2]. »

Dès 1900, la L.D.H. compte 12 000 adhérents répartis en 70 sections. En 1903, Ludovic Trarieux se retire de la présidence, où il est remplacé par l'ancien diplomate Francis de Préssensé. Fils d'un pasteur protestant, ce dernier collabora à *La République Française* de Léon Gambetta, au *Temps*, à *L'Aurore* et à *La Revue des Deux Mondes.* Il se lança dans la mêlée politique lors de l'affaire Dreyfus et batailla dans les rangs de la gauche, donna quelques années plus tard son adhésion au *Parti socialiste français* et rallia la *SFIO* avec la L.D.H. Dès son origine, en effet, la L.D.H. s'affirma nettement révolutionnaire. « Nous sommes, déclarait de Préssensé le 18 mai 1907, des hommes qui avons mis notre vie au service de la Révolution. »

Sans vouloir étudier ici le rôle de la Franc-Maçonnerie dans le déroulement de la Révolution de 1789, constatons toutefois que, de l'aveu même du F∴ Sicard de Plauzolles membre de la L.D.H. : « La Révolution française n'est qu'un moment de l'histoire, préparé par une lente élaboration, elle n'est qu'un degré de l'échelle du progrès, elle ne termine rien, elle n'est pas une conclusion ; elle ne peut-être, pour la société moderne, qu'un point de départ. La Franc-Maçonnerie peut avec un légitime orgueil considérer la Révolution comme son œuvre. Un ennemi de notre Ordre a dit justement : " L'esprit maçonnique enfanta l'esprit révolutionnaire. " C'est le plus précieux témoignage que l'on puisse rendre à la maçonnerie dans le passé [3]. »

Pétrie des enseignements de la Révolution de 1789, comme elle l'avoue elle-même, la L.D.H. compte, dès le début, un nombre anormalement élevé de franc-maçons et l'on peut dire sans risque que la L.D.H. accomplit l'œuvre de la maçonnerie.

Dans son Bulletin officiel de septembre 1920, p. 39, la *Grande Loge* déclare :

« Des réunions ouvertes pourraient être organisées d'accord avec les Associations républicaines de la région,

---

2. *L'Œuvre de la Ligue*, p. 1.

3. Convent maçonnique du G∴O∴ de France, septembre 1913. Notons également que sur 578 députés du Tiers aux Etats Généraux, 477 étaient régulièrement inscrits dans une loge maçonnique, ainsi que 90 députés de la noblesse.

telles que : sections de la *Ligue des Droits de l'Homme, Ligue de l'Enseignement* et d'autres. Il semble bien que la Maçonnerie doive être le ciment qui les unira. »

C'est ainsi que le F∴ Numa Baldet, 33e, docteur en médecine et délégué au Couvent du G∴O∴ de 1926 par les *L∴ Isis-Montyon* et *Conscience et Volonté* de Paris, déclarait :

« Le premier effort, mes F∴, réside dans l'éducation maçonnique. La propagande que doit mener le bon maçon le conduit tout d'abord à adhérer aux groupements tels que la *Ligue des Droits de l'Homme,* les syndicats, les coopératives, les patronages scolaires, les colonies de vacances... »

Le F∴ Marcel Huard, qui avait donné les mêmes directives au Couvent du G∴O∴ de 1923, en précisait même la raison :

« Dans les groupes auxquels ils (les F∴M∴) appartiennent en dehors de la Loge, ils jouent, en quelque sorte, le rôle d'agents de liaison et parviennent peu à peu à opérer des rapprochements naguère inespérés, en vue d'une action politique commune. Sous leur égide, un cartel s'est formé qui se propose de compléter l'éducation des citoyens par des conférences populaires organisées en commun par la Loge, la Ligue des Droits de l'Homme et la Libre Pensée... »

De son côté, le Bulletin officiel de la *Grande Loge* (numéro de mars 1923, p. 60) annonçait :

« La Ligue des Droits de l'Homme ayant convoqué tous les partis et groupements de gauche en vue d'organiser pratiquement la défense des libertés publiques et de la liberté individuelle, la Grande Loge de France a donné son adhésion. »

Dans les années vingt, le Comité central de la L.D.H. se composait de 55 membres. Etaient francs-maçons :

— Ferdinand Buisson, président d'honneur, co-fondateur de la L.D.H. Issu d'une famille protestante, collaborateur du journal mondialiste *Les Etats-Unis d'Europe.* Membre de la Loge *Les Amis des Allobroges.* (Bulletin hebdomadaire, 2 juin 1902.)

— Victor Basch, né à Budapest le 18 août 1863, au sein d'une famille israélite. Président de la L.D.H. de 1926 à 1940 et du *Rassemblement Populaire,* dit Front Populaire, de 1935 à 1938. (*Cahiers de l'Ordre,* juin 1927.)

— A. Aulard, vice-président, professeur honoraire à la Sorbonne. (Répertoire maçonnique, année 1911.)

— Paul Langevin, vice-président. A la Libération, il en

devint le président et donna à la L.D.H. une tendance pro-communiste. Membre du *Secours Populaire Français,* du *Rassemblement Universel pour la Paix* (RUP) avant la guerre et président de l'*Association France-U.R.S.S.* Membre du G ∴ O ∴, Loge *La Philosophie Positive,* il fit partie des membres de S.A.L. de Serge Tchakhotine, élève de Pavlov et auteur du *Viol des foules par la propagande politique.*

— Léon Baylet (répertoire maçonnique, année 1911), adjoint au maire de Marseille.

— Edmond Besnard (33e, Grand Collège des Rites, Bulletin hebdomadaire, 4 janvier 1925), secrétaire général de la *Mission Laïque.*

— Marcel Bidegarray (*Cahiers de l'Ordre,* décembre 1927), secrétaire général adjoint de la Fédération des Cheminots.

— Jean Bon, militant socialiste et maçon influent. Membre du Conseil de l'Ordre du G ∴ O ∴, fut V ∴ de la *L ∴ La Renaissance* et de la *L ∴ Voltaire* (Bullletin hebdomadaire, 22 mars 1925). Ayant quitté la S.F.I.O. vers 1920, devint l'un des dirigeants du *Parti socialiste Français.*

— Léon Brunschvicg, socialiste (Bulletin hebdomadaire, 27 mars 1925), membre de l'Institut et professeur à la Sorbonne.

— Georges Buisson (*Loges La Raison* et *Libre Parole*), secrétaire général de la Fédération parisienne du Syndicat des employés, et secrétaire adjoint C.G.T.

— Albert Chenevier (Répertoire Tourmentin), secrétaire général de l'Assistance publique.

— Alcide Delmont, député de la Martinique de 1924 à 1936 (Groupe des indépendants de gauche). Président de *La Solidarité Coloniale* et de la *L ∴ Les Frères Unis Inséparables.* (Bulletins hebdomadaires de 1905 et du 20 février 1927.)

— Henri Gamard, député de la Nièvre de 1924 à 1932, membre de la *L ∴ La Jérusalem Ecossaise,* N° 99. (Bulletin hebdomadaire 1914.)

— Emile Glay (*Loge L'Etoile Polaire*), secrétaire général du Syndicat des Instituteurs.

— S. Grumbach, dit Homo (*Loge Libre Parole*), publiciste.

— J. Hadamard (répertoire maçonnique, année 1911), professeur au Collège de France.

— L. Martinet (*Loge La Prévoyance,* Bulletin hebdomadaire, 7 janvier 1925).

— Marius Moutet, militant S.F.I.O. depuis 1905, député

socialiste du Rhône de 1914 à 1928. (Répertoire maçonnique, année 1911.)

— Joseph Paul-Boncour, membre de la S.F.I.O. (Bulletin hebdomadaire, 17 décembre 1922), avocat, député du Tarn.

— Pierre Renaudel, qui, entré dans le *Parti socialiste Révolutionnaire* (P.S.R.) dès 1899, fut l'un des fondateurs du *Parti socialiste Français*, et député du Var. (Bulletin hebdomadaire, 17 décembre 1922.)

— Sicard de Plauzolles (Répertoire maçonnique, année 1911), professeur au Collège libre des sciences sociales.

— Gaston Veil (Répertoire maçonnique, année 1911), rédacteur en chef du *Populaire* de Nantes.

— Julien Barthélémy (Répertoire Tourmentin), professeur de lycée.

— Paul Collier (Répertoire Tourmentin), sous-directeur de l'école des Arts et Métiers de Châlons-sur-Marne.

— Fernand Doucedame (*Loge Le Phare Soisonnais* et *Libre Pensée*), conseiller général de Vailly (Aisne).

— Victor Meunier, journaliste, rédacteur de *La France de Bordeaux*. Membre du Conseil de l'Ordre du G∴ O∴.

— Maurice Violette, ministre, avocat, collaborateur de Millerand et défenseur de Jean Jaurès. V∴ de la *L∴ Les Enfants de Rabelais*, O∴ de Chinon. V∴ de la *L∴ Justice et Raison*, O∴ de Dreux — dont il était maire. Membre du Conseil de l'Ordre du G∴ O∴ et de *l'Association Frat∴ des Journalistes.*

— François Œsinger (*Loge Les Amis de la Patrie*, Bulletin hebdomadaire, 6 février 1925), avocat au barreau de Strasbourg.

— Marc Rucard, journaliste à *La Lanterne* et au *Progrès*, qui deviendra ministre de la Justice en 1936. Initié le 16 février 1916 à la *L∴ L'Indépendance*, N° 398, O∴ d'Orléans. Député de cette L∴ (1920). *L∴ La Fraternité Vosgienne*, O∴ d'Epinal —il fut député des Vosges de 1928 à 1942 et rédacteur en chef de *La République des Vosges*. Membre du conseil national de l'*Ordre Mixte International Le Droit Humain.*

— Charles Richet, membre de l'Institut, du *Bureau International de la Paix*, et de la *Loge Cosmos* de la G∴ L∴ D∴ F∴

Soit trente francs-maçons avérés, sans compter ceux que nous n'avons pu encore identifier... Cela fait beaucoup.

Alors, la L.D.H... une entreprise maçonnique ? Tout porte à le croire. *L'Alpina*, qui peut être considérée comme la principale loge suisse, est formelle :

« La Ligue des Droits de l'Homme est une œuvre maçonnique de grande envergure, à laquelle tout F∴ doit sa sympathie et son appui.

« Aussi ne s'étonnera-t-on point de voir dans tous les pays des Franc-Maçons à la tête des Ligues.

« Il importe que cette organisation soit puissamment secourue par nous, car elle fournit un terrain fertile d'activité maçonnique[4]. »

Au Congrès de 1918, M. Laumond, membre de la Ligue, déclarait :

« Nous cotisons les uns aux Loges — j'en suis —, les autres au Comité radical, les autres au Parti socialiste... »

Et, lors de son Convent de 1933, le G∴ O∴ écrivait, p. 33 : « La Ligue des Droits de l'Homme, qui travaille à la défense de l'idée républicaine, l'Union rationaliste qui cherche à extirper le dogme, devraient grouper tous les maçons. »

Cinq ans auparavant, lors de son Convent de 1928, le G∴ O∴ était encore plus clair :

« Dans une organisation qu'on appelle la Franc-Maçonnerie extérieure, je veux dire la Ligue des Droits de l'Homme, on a l'habitude, au renouvellement du Comité central, d'envoyer à toutes les sections un curriculum vitae détaillé des candidats. C'est ainsi que nous avons la joie d'avoir au Comité central de notre grande organisation une véritable élite. Ce résultat étant acquis dans la vie profane, je ne doute point que, notre esprit maçonnique aidant, nous réussissions encore mieux sur nos colonnes. »

Les autres membres du Comité central étaient alors : Léon Blum, André Gide, vice-président en remplacement de C. Bouglé, démissionnaire ; A. Ferdinand Hérold, homme de lettres, vice-président ; Mme Ménard-Dorian, vice-présidente, dont le mari, Paul, était franc-maçon ; Henri Guernut, secrétaire général ; Alfred Westphal, trésorier général, qui sera élu conseiller général du Bas-Rhin en 1947 ; Georges Bourdon, homme de lettres ; Félicien Challaye, militant de la gauche, membre entre les deux guerres de diverses organisations antifascistes telles que *Le Front Commun* et le *Front social*. Après la guerre, il présidera *L'Union Pacifiste de France ;* Fernand Corcos, avocat à la cour d'appel de Paris ; Justin Godart, sénateur du Rhône qui, bien que n'étant pas israélite, présida plusieurs organisations juives ou sionistes dans l'entre-deux-guerres. Il faisait régulièrement des conférences en Loges et sera, après la guerre,

4. *L'Alpina*, 31 mars 1931.

l'un des dirigeants du M.R.A.P. ; Albert Inghels, militant socialiste dès 1887, deviendra député du Nord en 1914 et abandonnera la politique en 1936 ; Emile Kahn, qui, étudiant au moment de l'affaire Dreyfus, prit une part très active à la campagne en faveur de son coreligionnaire et deviendra président de la L.D.H. en 1953. Il appartint au *Parti socialiste* dès avant 1914 et fut un chaud partisan du Front populaire. Il fut en outre le président du Comité de Défense des Rosenberg (les deux Américains condamnés à mort pour trahison) et du Comité de Défense de Guingouin (militant communiste qui se rendit tristement célèbre en 1944-1945 dans la région de Limoges). Dès que sa mort fut connue, Jacques Duclos, au nom du Bureau politique du P.C.F., envoya un message de sympathie au Comité central de la L.D.H. : « Son nom est inséparable des luttes courageuses pour la démocratie, pour la liberté et pour la paix, que le peuple de France a livrées contre l'obscurantisme réactionnaire et l'injustice sociale, depuis des dizaines d'années[5]. »

Robert Perdon, président de la *Fédération mutualiste du travail ;* Roger Picard, professeur agrégé des Facultés de Droit ; J. Prudhommeaux, secrétaire général de l'*Association Française pour la S.D.N.* Il était en contact étroit avec le *Rassemblement Universel pour la Paix* de Lord Robert Cécil (de la *Round Table*) et avec l'espion soviétique Louis Dolivet[6] ; Amédée Rouques, inspecteur général de l'Instruction publique ; Th. Ruyssen, secrétaire général de l'*Union Internationale des Associations pour la S.D.N. ;* Ch. Seignobos, professeur à la Sorbonne ; Mme Séverine, que l'on retrouvera au M.R.A.P. ; André Gouguenheim, avocat au barreau de Charleville ; Gaston Bergery, homme de gauche qui mit sur pied, avec Bernard Lecache et d'anciens communistes, le *Front Commun.*

Au vu de cette liste, on peut se demander comment la L.D.H. peut se « placer impartialement en dehors et au-dessus des sectes politiques et religieuses », comme elle ose l'écrire dans son programme.

Dans *Les Cahiers* (revue de la L.D.H.) du 10 juillet 1931, p. 449), compte rendu de la séance du Comité central du 18 juin 1931, nous lisons en effet, sous le titre « Campagnes à mener » :

« La Ligue, qui comprend des républicains, des radicaux,

---

5. *L'Humanité,* 22 janvier 1958.
6. Voir *La Trilatérale et les Secrets du Mondialisme.*

des socialistes, est le véritable cartel vivant. Elle doit mener campagne pour le front unique des gauches. »

La résolution du Congrès de Nancy (19-21 mai 1934) renferme cet autre paragraphe :

« Pour faire de ses propositions une réalité vivante et mettre sa pensée en action, la Ligue s'appuie avant tout sur la force populaire. Elle ne connaît pas d'ennemis à gauche, et condamne toute concession au fascisme et à l'Union Nationale. »

Dans *Les Cahiers des Droits de l'Homme* du 20 novembre 1934, Victor Basch, président de la Ligue, écrit :

« Le rassemblement de tous les groupements et de tous les partis décidés à défendre les libertés démocratiques : la C.G.T., la C.G.T.U., la Fédération des Fonctionnaires, les socialistes de toutes les observances, les radicaux-socialistes, les communistes et aussi les républicains sans étiquette, représentant les classes moyennes qui ne veulent être asservis ni à un homme, ni à l'Eglise, ni aux congrégations économiques. Nous en sommes. »

Dans cette déclaration, il est clair que la L.D.H. est toute disposée à voisiner avec les communistes et les organisations révolutionnaires telles que la C.G.T.U.

Récidivant, Victor Basch écrivait, le 22 juin 1935, dans *La Terre Libre :*

« Il faut que, tout entier, le pays se dresse dans les cités tentaculaires, dans les grandes et petites agglomérations urbaines et rurales et jusque dans les plus humbles bourgs. Debout, les compagnons des usines ! Fraternellement unis, vous direz, vous clamerez que la " Liberté chérie " n'est pas, pour nous, un vain mot et que ce n'est pas le colonel-comte et ses bandes qui vous l'arracheront. C'est l'heure du grand rassemblement. Où ? Partout.

« Quand ? Le 14 juillet, fête de la liberté, commémorative de la prise de la Bastille, symbole de l'oppression séculaire, et qui, cette fois, marquera la ferme volonté du peuple de démolir, pierre par pierre, les nouvelles Bastille édifiées par la moderne féodalité économique et scellera à nouveau, solennellement et grandiosement, l'union indissoluble de la France avec la démocratie vraie. »

Cette idée de rassembler les militants de gauche le 14 juillet 1935 émanait du *Mouvement Amsterdam-Pleyel* — qui deviendra le *Rassemblement Universel pour la Paix* (R.U.P.), dirigé par Lord Robert Cecil, membre de la Round Table, du R.I.I.A. et de surcroît, F∴M∴ — financé par le fameux banquier rouge Olaf Aschberg et par Ludwig Bre-

cher, dit Udeanu, alias Louis Dolivet, grand ami de Pierre Cot. Or, comme par hasard, Olaf Aschberg, grand patron de la *Nya Bank,* fut l'un des principaux soutiens financiers de la Révolution d'Octobre, aux côtés des banquiers Jacob Schiff, Max Warburg, Solomon Loeb et Lord Alfred Milner, de la Round Table et de la Pilgrims Society !

A cette époque, la L.D.H. avait son siège au sein des bureaux du *Syndicat National des Instituteurs* (S.N.I.).

Mais que faut-il donc faire pour être « au-dessus des partis » ?... A moins que le terme de « au-dessus » signifie ici « chapeauter ».

Dès 1905, la L.D.H. proteste avec virulence contre l'intervention de l'armée dans les mouvements de grèves. En 1910, elle prend position — en faveur — dans l'affaire Durand, secrétaire de la C.G.T. de Rouen, accusé d'avoir tué un ouvrier au cours d'une rixe. Au lendemain de la guerre de 1914-1918, la L.D.H., en la personne de Victor Basch, participe activement à la création de la *Société des Nations* (S.D.N.), autre entreprise maçonnique. En 1920, ses campagnes aboutissent à l'abandon des poursuites intentées contre la C.G.T. pour atteinte à la sûreté de l'Etat.

En 1924, elle obtient également la grâce d'André Marty, le « mutin de la mer Noire ». Officier mécanicien de la Marine depuis 1917, il était à bord du « Protée », mouillé en rade d'Odessa en 1917, lorsqu'une mutinerie, qui éclata d'abord sur le cuirassé « France », gagna son navire. Se solidarisant avec le mouvement, il est arrêté et condamné à vingt ans de réclusion par le Tribunal maritime de Toulon. Il appartenait déjà à la Franc-Maçonnerie, ayant été initié à la *Loge N° 162 Saint Jean des Arts* et de la *Régularité* de Perpignan. Ses frères engagèrent alors une active campagne en faveur de sa libération, en accord avec le Parti communiste et la L.D.H. Le Convent du G∴O∴ de France, tenu à Paris en 1922 invitait : « les parlementaires francs-maçons à intervenir au plus tôt et avec une insistance justifiée par le noble caractère de ce Frère et par les manifestations électorales récentes pour la libération du Frère André Marty. »

Libéré, A. Marty adhéra au *Parti communiste* et abandonnera la franc-maçonnerie, la double appartenance ayant été interdite par la III[e] Internationale. En 1926, il entra au comité central du P.C.F. et, en 1931, au bureau politique. Il avait alors la confiance de Staline qui le fit entrer en 1932 au comité exécutif de l'Internationale et lui fit confier le secrétariat du Komintern en 1934. Dès le début de la

guerre civile espagnole, Moscou l'envoya à Barcelone avec le titre officiel d'Inspecteur général des Brigades Internationales. Sa participation active à la liquidation des éléments républicains espagnols et étrangers qui refusaient de se plier aux directives du Kremlin le firent alors surnommer « le boucher d'Albacete ». On lui reprochait d'avoir fait exécuter des dizaines de volontaires français des Brigades Internationales, parmi lesquels le lieutenant-colonel Delesalle [7].

La L.D.H. peut être fière d'avoir si bien défendu ce « grand humaniste » !

Auparavant, en 1917, la L.D.H. avait mené une campagne en faveur des rédacteurs du *Bonnet Rouge* et fait gracier son secrétaire général Jean Goldsky (de son vrai nom Goldschild). Ce dernier, directeur général de l'*Office Général de la Presse Française* (O.G.P.F.), avait été condamné en 1918, par le troisième Conseil de Guerre de Paris, à huit ans de travaux forcés en raison de sa collaboration au *Bonnet Rouge*, dont il était le secrétaire général.

Fondé en 1913 par Miguel Almereyda, socialiste révolutionnaire, le *Bonnet Rouge* fut accusé en 1917 d'avoir reçu de l'argent ennemi pour soutenir une campagne de démoralisation et de défaitisme : Almereyda, emprisonné à Fresnes, fut trouvé étranglé dans sa cellule. Goldsky fut amnistié après plusieurs années de bagne, à la suite d'une énergique campagne de ses amis politiques, de la L.D.H. et de ses F∴ (Notons en passant qu'il appartenait à la *Loge La Jérusalem Ecossaise*).

Toujours cette fameuse collusion L.D.H.-F∴ M∴

Durant les années trente, la Ligue parvient à l'apogée de sa puissance. Elle compte près de 200 000 adhérents et plus de deux mille sections. Elle acquiert même une audience mondiale au moment où elle prend fait et cause pour les anarchistes Sacco et Vanzetti. Après les émeutes de février 1934, elle prend une part active à la création du *Comité de vigilance des intellectuels antifascistes*, au sein duquel on retrouvait tous les membres de la L.D.H. cités plus haut, et à la formation d'un *Rassemblement populaire* dont le comité national était dirigé par Victor Basch. C'est également sous l'égide de la L.D.H. qu'eurent lieu, en ses bureaux

7. C'est Max Dormoy, alors ministre de l'Intérieur, qui révéla au Conseil National de la S.F.I.O., le 9 novembre 1937, que Marty avait fait exécuter des membres français des Brigades Internationales à Albacete. L'exécution de Delesalle fut racontée à la Chambre des Députés le 10 mars 1939.

de la rue Jean Dolent, à Paris XIVe, les discussions qui devaient aboutir au Front Populaire.

Toujours ce sacro-saint « apolitisme »...

C'est aussi l'époque où la L.D.H. vitupère les « puissances d'argent » qui entravent l'œuvre de la démocratie. Mais, tout comme les socialistes et les communistes d'aujourd'hui, la Ligue ne dédaigne pas d'accepter, sous forme « d'informations financières », la bonne « galette » des trusts et des grandes compagnies qu'elle dénonce.

Voici quelques-unes de ces grandes entreprises, dont les communiqués financiers paraissaient alors dans *Les Cahiers*, revue officielle de la Ligue :

— Comptoir National d'Escompte (*Cahiers*, 1934, p. 471).

— Société du Gaz de Paris (*Cahiers*, 1934, p. 448).

— Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (*Cahiers*, 1934, p. 287).

— Société Générale (*Cahiers*, 1934, p. 187).

— Compagnie des Chemins de fer (*Cahiers*, 1934, p. 287).

— Banque de Paris et des Pays-Bas (*Cahiers*, 1934, p. 256).

— Crédit Foncier de France (*Cahiers*, 1934, p. 85).

— Maison Bernot Frères (*Cahiers*, 1934, p. 21).

— Compagnie du Métropolitain (*Cahiers*, 1933, p. 551).

— Banque de France (*Cahiers*, 1933, p. 74), etc.

On se demande ce que peuvent bien avoir à faire les militants de la Ligue, et la Ligue elle-même, avec les communiqués financiers de ces empires !

Interdite sous Vichy, la L.D.H. reprend ses activités après la Seconde Guerre mondiale ; elle s'active dans tous les projets de décolonisation et dans le contexte de la guerre froide. Elle est alors successivement présidée par Paul Langevin (1944-1946), le Dr. Sicard de Plauzolles (1947-1953) et Emile Kahn (1953-1958), tous trois Francs-maçons.

En 1956, fidèle à sa tradition, elle prit la défense de Labrusse, condamné à six ans de prison par le Tribunal militaire de Paris pour avoir livré à l'étranger des secrets de la Défense nationale, dont il était détenteur en sa qualité de haut-fonctionnaire. Quatre années plus tard, le 20 juin 1960, elle s'élevait avec vigueur contre la manière dont avait été conduit le procès Henri Alleg (Henri Salem), israélite algérien, directeur du quotidien communiste *Alger Républicain*, et qui fut traduit devant le tribunal permanent des forces armées d'Alger pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, association de malfaiteurs et reconstitution de ligue dissoute (juin 1960). On lui reprochait tout particulièrement d'avoir participé à la réorganisation du Parti communiste

algérien, dissout le 12 septembre 1955 en raison de son aide à la rébellion.

La L.D.H. s'éleva, avec vigueur également, lors de l'affaire Anaud (Henri Girard, dit). Ouvertement favorable au F.L.N., il écrivit, avec Me Vergès, un livre « Pour Djamila Bouhired », dénonçant les tortures subies, en Algérie, par certaines accusées ; obtint la grâce de sa protégée, qui avait fait éclater des bombes à Alger, en adressant une « lettre ouverte » aux parlementaires le 17 mars 1958. Il sera arrêté en avril 1960 pour avoir rencontré clandestinement Francis Jeanson, animateur du réseau de soutien au F.L.N., en fuite.

Curieuse façon de défendre les « droits de l'homme » — à moins que la L.D.H. ne fasse sienne cette phrase de la S∴ Maryse Choisy : « Il faut être gentils pour tous les terroristes. On ne sait jamais qui, parmi eux, deviendra chef d'un Nouvel Etat[8]. »

Curieuse façon en effet, car cette défense est toujours à sens unique. La L.D.H. omit systématiquement de rappeler ses principes lorsque furent jugés les opposants de l'Algérie Française et les activistes de l'O.A.S. par des tribunaux que présidaient parfois des membres influents de sa propre organisation. Il est vrai qu'elle n'était jamais intervenue au lendemain de la Libération en faveur des partisans et des collaborateurs du maréchal Pétain, condamnés par des tribunaux d'exception exclusivement composés d'adversaires politiques des inculpés.

Non seulement elle ne s'était pas élevée contre les arrestations abusives et les mauvais traitements (on dirait aujourd'hui : les tortures) dont furent victimes les pétainistes, mais elle adressa même un appel au gouvernement pour que les cendres du maréchal Pétain ne fussent pas transférées à l'ossuaire de Douaumont (*Cahiers de la L.D.H.*, septembre 1955). Quelque temps auparavant, la Ligue s'était élevée avec horreur contre les « grâces inquiétantes » dont « bénéficiaient l'Alsacien Ross et l'écrivain Maurice Bardèche » (*Cahiers*, octobre 1954), jusqu'au haineux Daniel Mayer, élu président de la L.D.H. le 9 mars 1958, qui déclarait à propos de l'épuration, lors d'une réunion de la L.I.C.A., le 31 janvier 1950 : « Il y eut beaucoup de crânes tondus, mais pas assez de têtes coupées. »

---

8. *L'accoutumance du Terrorisme et l'anoblissement du fait accompli*, in *La Prophylaxie du terrorisme*. Etudes internationales de psycho-sociologie criminelle, numéros 20 à 23, 1971-1972.

Au 37e Congrès du Parti socialiste S.F.I.O., en août 1945, un orateur monte à la tribune et déclare :

« Je voudrais ouvrir une parenthèse pour supplier nos camarades, lorsqu'ils parlent des militants communistes, de ne jamais employer d'épithètes blessantes ou injurieuses, de ne jamais leur dire qu'ils sont « à la solde de Moscou », ou « au service de la Russie soviétique ».

« Il ne faut pas leur dire cela. Je vous avouerai d'ailleurs, pour ma part, que je ne crois pas que ce soit vrai : je ne crois pas que le parti communiste reçoive des ordre de Moscou.

« Je crois que les militants du parti communiste français ne reçoivent pas de subsides de Moscou, et je m'élève contre ce qui est, en réalité, de la propagande hitlérienne. »

Cinq ans plus tard, le 22 juin 1950, un journaliste, également député, écrivait dans *Le Populaire,* organe de la S.F.I.O. :

« Les bolcheviks français sont au service de Moscou. La conception du parti communiste, sa structure, son comportement, sa vie propre ; sa subordination à Moscou dans tous les actes de la vie quotidienne ; le peu de cas qu'il fait des intérêts des travailleurs de France ; la lente dégradation de l'esprit humain qui résulte de l'utilisation de n'importe qu'elle arme pour parvenir à ses fins, voilà quelques-uns des points qui nous opposent au bolchevisme... »

Eh bien, c'est le même homme qui a tenu ces deux langages : Daniel Mayer.

Journaliste, né le 29 avril 1909 à Paris, Daniel Mayer devient, en 1933, chef de la rubrique sociale du *Populaire.* Pendant l'Occupation, il dirige *Le Populaire* clandestin et le *Parti socialiste,* également clandestin, ce qui lui permet d'entrer dans l'état-major du *Conseil National de la Résistance.* Après la guerre, Léon Blum, qui avait une grande amitié pour lui, le prend dans son gouvernement et en fait un ministre du Travail et de la Sécurité sociale. Elu président de la L.D.H. le 9 mars 1958, il n'est pas pour autant un homme indulgent, ni charitable. Ne s'exclamait-il pas, en plein conseil des ministres, alors qu'on envisageait de permettre au maréchal Pétain, détenu à l'Ile d'Yeu, d'aller mourir parmi les siens : « Le vieux est bien où il est, qu'il y crève ! »

« A travers ses vicissitudes politiques, il fut toujours actif dans la Communauté juive, rapporte *Tribune Juive* du 25 février-3 mars 1983. Dès 1948, avec sa femme Cletta, morte en 1975, il milita pour que la France soutienne

l'Etat d'Israël nouveau-né. Sous l'impulsion de Roger Ascot, il donnera régulièrement ses " point de vue " au journal sioniste socialiste *La Terre Retrouvée*. Le sort des juifs d'U.R.S.S. ne lui est pas indifférent, et il sera le président de " Bruxelles I ", la première conférence internationale sur le judaïsme soviétique. S'il s'indigne des difficultés que connaissent les juifs en U.R.S.S., M. Daniel Mayer ne veut surtout pas apparaître comme un anticommuniste primaire. Il le proclamait bien haut, en août 1972, dans *La Terre Retrouvée :*

« Dans la dénonciation du sort des Juifs en Union soviétique, j'estime qu'il convient de ne pas s'associer aux adversaires systématiques ou simplement habituels de l'U.R.S.S. Mieux : plus on intéressera d'amis de l'Union soviétique à cette bataille spécifique (*sic !*), plus on aura de chances d'obtenir satisfaction dans ce domaine. En un mot, il ne convient pas de fournir, à partir de cas déterminés, des armes aux ennemis déclarés d'un Etat. »

Par ailleurs, il fut président de l'*Union Mondiale O.R.T.*, de 1958 à 1977 (*Organisation Reconstruction Travail* — qui initie au travail manuel les réfugiés juifs), membre du Conseil d'administration de *O.R.T.F.-France*, du Comité de solidarité française avec Israël, du Comité de la L.I.C.R.A., et de l'*International Committee of Educators to Combat Racism, Antisemitism and Apartheid*, d'Amsterdam.

Il tint même une « Tribune libre » dans *Témoignage Chrétien*, de 1962 à 1967. Lorsque l'hebdomadaire de Georges Montaron s'éleva contre l'occupation de nouveaux territoires arabes par les Israéliens, Daniel Mayer cessa d'y collaborer, au moment même où Marcel Bleustein-Blanchet, de *Publicis*, coupait brusquement toute publicité au journal.

Ce qui ne l'empêcha pas de dire : « Je suis d'abord socialiste, Français ensuite et enfin seulement juif », et *L'Express* qui rapportait ses propos de conclure : « " Heureusement que, en hébreu, nous lisons tout à l'envers ", plaisante un diplomate israélien [9]. »

Ancien président de la *Fédération internationale des droits de l'homme* — fondée en 1922 et dont Victor Basch a été longtemps le président — François Mitterrand, toujours soucieux de récupérer les voix de la communauté israélite rebutée par la politique pro-arabe de son gouvernement, le nommait, en 1983, président du Conseil constitutionnel.

---

9. *L'Express*, 4-10 mars 1983.

Ce qui fera écrire à l'ardent polémiste François Brigneau : « Le choix de M. Mitterrand est donc chargé de sens et d'enseignements. Il montre à l'évidence que le président entend être celui de tous les Français en mettant à la tête du Conseil constitutionnel un vieux croûton rassis, sectaire, qui consacra sa vie à la haine et à la destruction de la France française. Daniel Mayer a soixante-quatorze ans. Il est nommé pour neuf ans. Comme on vieillit dans ses pentes, ça promet [10]. »

Poussant le paroxysme à son comble, le 18 juin 1981, au cours d'une conférence de presse donnée à Paris, la L.D.H. prône la « mise à l'écart » de certains magistrats du ministère de la Justice, en arguant qu'ayant été « compromis avec le gouvernement précédent », il est urgent qu'ils soient mis « hors d'état de nuir » ! De même, dans une tribune libre publiée dans *Le Monde*, le 27 octobre 1982, Henri Noguères, successeur de Daniel Mayer à la présidence de la L.D.H., protestait avec vigueur contre les mesures d'amnistie dont bénéficièrent les anciens condamnés de l'Algérie Française.

Le 1er mai 1975, Henri Noguères remplace Daniel Mayer à la tête de la L.D.H. Né à Bages (Pyrénées-Orientales), le 13 novembre 1916, il débuta dans le journalisme en 1936, au quotidien socialiste *Le Populaire*. Pendant la guerre, il participe à la Résistance et devient, après la Libération, directeur du journal parlé de la *Radiodiffusion française*, poste qu'il n'occupa que quelques mois en 1946. Il resta rédacteur en chef du *Populaire de Paris* pendant trois années (1946-1949), puis il fut nommé rédacteur en chef de l'*Agence centrale parisienne de presse*. Dix ans plus tard, il prit la direction de la revue *Aux Carrefours de l'histoire* (1960) et de la revue *Janus* (1964). Entre-temps, il dirigea les services administratifs des *Editions Robert Laffont* (1962-1964) qu'il quitta pour devenir secrétaire général de la *Librairie Flammarion*.

Sous sa présidence, la L.D.H. ne changea pas d'orientation. Le 17 mars 1978, par exemple, Henri Noguères présida un meeting unitaire « pour la victoire de la gauche, pour le programme commun, pour un gouvernement commun de la gauche »... Toujours ce sacro-saint « apolitisme » de la L.D.H. !

Nettement axée à gauche — et même à l'extrême gauche —

10. *Présent*, 23 février 1983.

la L.D.H. est également foncièrement anti-cléricale, voire anti-catholique :

« L'ennemi de la Ligue des Droits de l'Homme, lit-on dans l'un de ses *Cahiers*, c'est l'Eglise Romaine. L'ennemi de la tolérance, c'est l'Eglise Romaine ; l'Eglise, par la voix infaillible de son chef, se déclare contre la liberté, se fait championne de l'intolérance... Ainsi, la question entre eux et nous se trouve clairement posée [11]. »

Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir la Ligue réclamer avec insistance la disparition de l'enseignement libre. Elle exigea notamment l'abrogation de la loi Barangé et reprochait même « aux membres du gouvernement et aux autres élus du Front Républicain de ne pas tenir l'engagement formel d'abolir sans tarder l'attribution de fonds publics aux écoles privées [12] ».

De même, elle s'élève contre « le système frauduleux (qui a) donné le pouvoir à la réaction cléricale » (Congrès de la L.D.H., 1955), contre « la présence de représentants du gouvernement aux cérémonies culturelles » (*Cahiers*, octobre 1956), contre « l'envoi à Rome d'un délégué du gouvernement français chargé de le représenter à la béatification des martyrs de Laval » (prêtres réfractaires massacrés sous la Révolution) (Lettre du président de la Ligue au chef du Gouvernement, 22 juin 1955), voire contre la visite que le président Coty envisageait, lui catholique, de faire au Saint-Père (*Cahiers*, mars 1957).

En fait, la Ligue reste fidèle à sa doctrine. L'un de ses dirigeants ne déclarait-il pas : « Comment faire disparaître cette lèpre (l'idée religieuse) qui couvre nos cerveaux ? Ce n'est pas avec des lois, il ne faut pas légiférer contre la religion ; ce qu'il faut, c'est changer l'esprit du peuple, dresser quelque chose à côté de la religion qui fasse qu'elle tombe un jour comme un arbre mort » (Congrès de la Ligue, 1921). Cette attitude est d'autant plus étrange que plusieurs dirigeants de la Ligue, à commencer par Daniel Mayer, appartiennent à une religion dont ils n'aimeraient pas que l'on dise qu'il faudrait qu'elle tombe comme un arbre mort...

Sur le problème de la paix, la Ligue est divisée. Avant la guerre, une minorité était sincèrement pacifiste, tandis que la majorité affichait des sentiments contraires. En 1951, alors que la France faisait face à une agression communiste

11. *Cahiers*, N° 29, 1929.
12. Comité central de la L.D.H., 18 mars 1957.

en Indochine, M. Emile Kahn, qui présidait alors la Ligue, publie dans *L'Observateur* un article dans lequel il dénonçait à la fois l'armée française et notre colonialisme. Il écrivait :

« On dit : défense nationale. Assurément, mais la défense nationale ne consiste pas seulement en prolongation du temps de service et en accumulation de matériel. Le matériel n'est rien sans les hommes pour le manier, et les hommes sont peu, sans un idéal, à servir. Offrir pour l'idéal aux Français d'aujourd'hui la perspective de se battre aux côtés des Franquistes et des Nazis absous (L.V.F. et Légion Azul ressuscitées et combinées) pour la cause des Syngman Rhee, de Tchang Kaï-Chek et de Bao-Daï n'est peut-être pas suffisant [13]. »

De 1946 à 1954, la Ligue réclame l'indépendance de l'Indochine, comme elle réclama celles de la Tunisie, du Maroc et de l'Algérie. Sur la question algérienne, son attitude était très nette : « On a dit, et beaucoup répètent encore : " L'Algérie, c'est la France " ; ce n'est pas vrai. L'Algérie n'est pas la France... » Elle exigea « le renoncement à l'arbitraire, c'est-à-dire la libération des prisonniers politiques, la suppression des camps, l'interdiction des violences policières et le rétablissement de la liberté d'expression [14] ».

Daniel Mayer déclarait de son côté : « Je ne suis pas du tout partisan d'une victoire militaire, quelle qu'elle soit, dans le conflit algérien. Je ne suis pas partisan de la victoire militaire française parce qu'elle serait la victoire des ultras, parce qu'elle serait la victoire des colons, et que l'on reviendrait rapidement à la situation sociale d'avant l'insurrection algérienne [15]. »

On peut donc dire, sans d'ailleurs donner un sens péjoratif à cette appréciation, que la L.D.H. est d'abord et avant tout une Ligue des droits de l'homme marxiste. Ses sympathies pour le Parti communiste sont connues. La Ligue a maintes fois protesté contre l'interdiction des manifestations communistes. Elle a demandé la réintégration des fonctionnaires communistes révoqués par l'UNESCO ; elle s'est indignée de l'interdiction des représentations des Ballets de Moscou et de Leningrad sous la IVe République, et s'est élevée contre le refus des candidatures de communistes au concours d'entrée à l'E.N.A. et de plusieurs autres concours des P.T.T.

---

13. *L'Observateur,* 8 février 1951.
14. *Cahiers,* 1er avril 1956.
15. *Cahiers,* juin-juillet 1960.

A la question posée par Maurice Szafran, du *Matin magazine* : « Avez-vous été surpris quand, il y a maintenant un ans, le Parti communiste français s'était lancé dans une campagne ouvertement xénophobe et raciste ? », Daniel Mayer répondit : « Le P.C. était aux abois. Constatant qu'il subsiste de la xénophobie et du racisme dans la population, voulant récupérer quelques voix, Georges Marchais a lancé le mot d'ordre. Je me refuse à le juger si ce n'est sur le plan de la morale. »

Si M. Daniel Mayer se refuse à juger M. Georges Marchais, on se demande bien alors pourquoi il se permet de juger Jean-Marie Le Pen... a moins qu'il y ait deux poids deux mesures, ou alors des racismes « différents » !

La Ligue a fait campagne contre les poursuites engagées contre Guingouin, que l'on accusait d'assassinats pendant la guerre et à la Libération, soutenant qu'il était un « résistant exemplaire », bien que le député socialiste Jean Le Bail, dans le quotidien *Le Populaire du Centre*, ait assuré le contraire. Elle fit des démarches pressantes auprès du ministre de l'Intérieur en faveur des Espagnols rouges qui avaient reconstitué le *Parti communiste espagnol* et étaient frappés d'arrêtés d'expulsion ou mis en résidence surveillée, au moment même où elle protestait contre « la scandaleuse entrée de l'Espagne » anticommuniste de Franco à l'O.N.U. Elle participa à la vaste campagne déclenchée par les organisations communistes en faveur des époux Julius et Ethel Rosenberg qui avaient été condamnés à mort par les tribunaux américains pour avoir livré à l'U.R.S.S. des secrets atomiques, et réclama avec insistance l'admission de la Chine communiste à l'O.N.U.

En 1977, à l'unanimité moins une voix — celle d'un « traître », n'en doutons pas —, les participants du 59ᵉ Congrès de la Ligue manifestèrent leur hostilité envers l'éventuelle ratification, par le Parlement français, du projet de convention européenne contre le terrorisme. M. Jean-Jacques de Felice, avocat de Klaus Croissant, a été formel : « Ce texte est une menace contre le droit d'asile et il va permettre de condamner le complice du terroriste, le sympathisant et même l'indifférent. » Mais c'est le président de la *Fédération internationale des droits de l'homme* qui sut dissiper les scrupules de certains esprits craintifs avec cet argument-massue : « A cette tribune, nous sommes tous d'anciens terroristes. »

Mais il y a encore mieux... L'affaire Roger Knobelpiess. Celui-ci commence sa carrière, la nuit du 25 mai 1969, par

l'attaque d'une station-service. En mars 1972, la cour d'assises d'Evreux le condamnait à quinze ans de réclusion. Ayant obtenu un permis de sortie en octobre 1976, il ne revient pas. Il court de hold-up en hold-up. La police l'arrête finalement le 2 mars 1977. « Je suis innocent ! » clame-t-il. Comparaissant devant la cour d'assises de Rouen le 26 octobre 1981, il est condamné à une peine légère de cinq ans, toute la gauche en plein état de grâce ayant défilé au secours de l'« innocent ». Mieux : François Mitterrand le gracie le 6 novembre 1981 et Pierre Mauroy, alors Premier ministre, le reçoit le 12 février 1982.

23 septembre 1982, fusillade à Elbeuf : une voiture force un barrage. Les gendarmes remontent jusqu'à Knobelpiess. Mais il est en fuite. 24 mai 1983, attaque d'un fourgon à Palaiseau. Le 7 juin, Knobelpiess est enfin arrêté. Il clame toujours son innocence. La Ligue des Droits de l'Homme entre en scène et pétitionne. Le 8 juin 1983, les sections de Rouen et d'Elbeuf de la L.D.H. déclaraient ne pas regretter de s'être battues « pour mettre un terme au calvaire » subi par cet homme « condamné par erreur autrefois ». Le *Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté,* le *P.S.U.*, la *Ligue communiste révolutionnaire,* l'*Ecole émancipée* et le *S.G.E.N.-C.F.D.T.*, signaient également ce texte. Tellement « condamné par erreur », qu'en avril 1987, les gendarmes de Perpignan arrêtaient Knobelpiess, l'arme à la main, après un hold-up dans la région !

Aussi quand on se nomme *Mouvement pour le désarmement,* il ne faut pas manquer de culot pour soutenir un individu inculpé de vol à main armée ; quant à la L.D.H., on pourrait se demander si son but est de défendre les hommes « braqués » ou les « braqueurs » !

En mai 1979, la majorité du personnel de la L.D.H. décidait de poursuivre son mouvement de grève, protestant contre le licenciement de deux jeunes employés. Et *Le Monde* du 8 mai de rapporter qu'« en dépit de deux demandes, le président de la Ligue a refusé de recevoir les deux personnes licenciées ». On voit que la « démocratie » est tout à fait respectée à la L.D.H...

La L.D.H. est aujourd'hui dirigée par un comité central composé de membres élus par les « ligueurs » à l'occasion du congrès national qui se réunit tous les ans. A l'heure actuelle, le bureau national comprend : Yves Jouffa, président. Elu lors du 64ᵉ congrès national tenu les 17 et 18 mars 1984 à Marseille, Yves Jouffa est né à Paris le 28 janvier 1920 à l'hôpital Rothschild, d'un père immigré de

Russie après avoir déserté l'armée tsariste avant 1914, Jankel Jouffa, et de Rébecca Brittman.

Avocat à la cour de Paris depuis 1945, il adhère à seize ans aux *Jeunesses socialistes* dont il devient, en 1939, l'un des responsables nationaux des étudiants. Il est appelé le 8 juin 1940 au service militaire à Dijon, mais ne fait l'exercice que pendant huit jours, au 15e régiment d'artillerie, pour entamer ensuite une retraite-éclair jusqu'à la frontière des Pyrénées. De là, il est versé dans un camp de jeunesse à Grenoble. De retour à Paris au printemps 1941, il a tout juste le temps d'obtenir sa licence de Droit — pour faire, le 20 août 1941, l'ouverture du camp de Drancy... En septembre 1942, Drancy étant encore sous la surveillance de gendarmes français, Jouffa fut libéré pour rejoindre l'U.G.I.F. — le Comité juif toléré par les occupants — et travailler dans une usine d'aviation à Belleville.

« Son père était " payeur " à l'U.G.I.F. ; il portait de l'argent dans une sacoche aux Juifs cachés pour les faire " tenir "... Un Français l'apercevant au retour d'une tournée, lui dit : " N'y allez pas... Ils sont là-bas, rue de la Bienfaisance... Ils ont ramassé tous les vôtres... " »

« Voilà les Jouffa, père et fils, repliés et clandestins en Normandie, Yves rejoint un maquis [16]. »

Membre du P.S. depuis sa création, il fut désigné par Robert Badinter — autre haut membre de la L.D.H. — comme membre de la Commission de réforme du Code de procédure pénale. Comme avocat, il intervint dans de très nombreux procès à caractère politique. Il fut notamment le défenseur de Messali Hadj pendant la guerre d'Algérie, d'Alain Krivine, chef de la *Ligue communiste révolutionnaire,* et de plusieurs autres militants gauchistes après 1968, de terroristes guadeloupéens (devant la Cour de sûreté de l'Etat), des Comités de soldats (devant les tribunaux militaires) et, en janvier 1975, il plaidait pour les soldats mutinés de Draguignan [17]. Il est vice-président du *Club Droit et Démocratie,* président d'honneur de l'*Amicale des anciens déportés internés et déportés du camp de Drancy* et, le 19 mai 1984, il prenait la parole au colloque sur l'extrême droite organisé à Paris par le G ∴ O ∴

Dans une interview recueillie par Bernard Boudet, en mai 1985, il déclarait : « La santé de la Ligue est bonne.

16. *L'Arche,* II, 1985.
17. Il faut mentionner qu'il existe au sein de la L.D.H. un *Comité Droits et Libertés dans l'Institution militaire* (D.L.I.M.).

Nous avons 10 000 militants qui cotisent et participent au travail des sections locales, qui sont plusieurs centaines. » A la question : « Après quatre ans d'un pouvoir de gauche, quel bilan faites-vous de l'action du régime dans le domaine des droits de l'homme ? », il répondit : « En toute honnêteté, le bilan est positivement considérable. Sur le plan judiciaire, des réformes historiques, qui étaient réclamées par la Ligue depuis le début du siècle, ont été réalisées sous l'impulsion de Robert Badinter (ancien membre du comité central de la Ligue) : l'abolition de la peine de mort, la suppression des tribunaux militaires... »

Et, en ce qui concerne le rapprochement, autrefois inconcevable de l'Eglise catholique et des Maçons, au terme d'une initiative due à la L.I.C.R.A., Yves Jouffa révélait dans l'*UNITE* N° 624 du 22 novembre 1985 que : « La Ligue des droits de l'homme, pour tout ce qu'elle représente, y a joué un rôle considérable. »Membre du *Comité français du Centre international pour la paix au Moyen-Orient*, aux côtés de Me Daniel Jacoby, Jacques Tarnero, Paul Delouvrier (de la *Trilatérale*) et Pierre Vidal-Naquet, entre autres, Yves Jouffa est membre des B'nai B'rith !

Quatre vice-présidents l'entourent à la Ligue : Madeleine Rebérioux, Françoise Seligmann, Jean-Jacques de Felice et Henri Leclerc.

Madeleine Rebérioux, présidente de la « commission extrême droite » de la Ligue, est entrée au Comité central lors du congrès national de novembre 1964, en même temps que l'« historien » Pierre Vidal-Naquet, le journaliste Richard Mazaudet (ancien P.-D.G. du *Courrier Picard*, membre-fondateur de l'institution maçonnique l'*Atelier républicain*, qui fut successivement vice-président national, secrétaire national et membre du comité directeur du Parti radical, membre du comité exécutif de la F.G.D.S. et directeur de la rédaction de *Nord-Matin*) et l'ex-député P.S.U. Robert Verdier.

Née le 8 septembre 1920 à Chambéry, de Pierre Amoudruz et d'Elise Thonon, Madeleine Rebérioux devient, de 1962 à 1969, assistante, puis maître-assistante à la Sorbonne. En 1969, elle entre à Paris VIII-Vincennes comme maître-assistante. Elle y est ensuite nommée chargée d'enseignement, puis professeur ; elle en est actuellement la vice-présidente. Depuis 1978, elle est chargée de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Dès sa jeunesse, Madeleine Rebérioux s'engage activement dans l'extrême gauche. Elle milite au parti communiste et collabore à la presse affiliée au P.C., comme *Droit et Liberté*,

l'organe du M.R.A.P. En 1965, elle figure parmi les auteurs du *Dictionnaire rationaliste* publié par les éditions de l'*Union rationaliste.* En mai 1968, à la faveur des événements, elle s'éloigne du P.C., dont elle est exclue en 1969. Patrice de Plunkett écrit : « Cette historienne à tête carrée, spécialiste du mouvement ouvrier de la fin du XIXe siècle, membre du comité universitaire pro-Hanoï pendant la guerre du Viêt-nam, n'est pas gênée d'avoir été stalinienne [18]. »

Dans son engagement personnel, elle n'a jamais donné dans la nuance. Elle passa du Comité de soutien au F.L.N. à un collectif contre la guerre du Viêt-nam. Délaissant ensuite ce genre de colombophilie, elle préside la commission « extrême droite » de la L.D.H. Ses textes y sont à ce point nuancés que feu *Les Nouvelles Littéraires* de Jean-François Kahn, se demandaient si elle n'aurait pas « une vision policière de l'histoire ». C'est tout dire !

« En 1974, Valéry Giscard d'Estaing l'a catapultée à la présidence de la peu connue, mais très influente *Association pour les célébrations nationales,* un fromage grassement entretenu par Jack Lang du temps de sa splendeur : sept cent mille francs en 1981, et cinq millions l'année suivante ! Une nuance, toutefois : on ne célèbre pas n'importe qui. La passionaria démocratique affirmait en effet à l'époque : " On a donné soixante-dix mille francs à une association de Saint-Etienne pour Jules Vallès. Si on me demandait quelque chose pour Sacha Guitry, je ne donnerai pas plus de cinq mille francs. " Le tricentenaire de l'Edit de Nantes avait, lui aussi, provoqué de nombreuses demandes. La dame précisa : " On dirait oui à condition que l'optique soit celle d'une France plurielle, multiraciale " [19]. »

En août 1981, elle est nommée par Mitterrand vice-présidente du Musée d'Orsay. Cette nomination répond à une demande de Jack Lang, dont elle avait fait la connaissance grâce à un ami commun, l'écrivain Jean-Paul Aron qui n'hésitait pas à dire que « L'intelligentsia française est un troupeau de moutons » (*Nice-Matin,* 25 avril 1985). Homosexuel, et porteur du S.I.D.A., Jean-Paul Aron, auteur, avec Roger Kempf de *Le pénis et démoralisation de l'Occident,* titre bizarre et provocateur qui, compte tenu de la tragédie vécue aujourd'hui par l'auteur prend un relief saisissant, avait été nommé, le 24 juin 1981, conseiller au cabinet de

---

18. *La culture en veston rose,* Table ronde, 1982, p. 164.
19. *Minute,* 19-25 décembre 1986.

Jack Lang. Parallèlement, elle participe à divers travaux gouvernementaux au ministère de la Culture et au ministère des Droits de la femme (où elle préside la commission « Femmes et culture »). En plus de son enseignement d'histoire contemporaine à Paris VIII, elle a des activités au C.N.R.S. Elle est par ailleurs présidente, depuis 1981, de la *Société d'études jaurésiennes*, qui publie le bulletin trimestriel *Jean Jaurès ;* en outre, elle est directrice de la revue *Le Mouvement social* (1971-1982).

Françoise Seligmann, directrice du journal de la L.D.H. *Après-Demain*, est l'épouse d'un des plus importants antiquaires parisiens. Elle est née le 9 juin 1919 à Marseille. Ancienne responsable du service social du mouvement de résistance *Combat*, puis responsable sous l'Occupation du service social des *Mouvements unis de Résistance* (M.U.R.), elle fut la collaboratrice de Claude Bourdet, puis de Pierre Mendès-France au *Parti radical socialiste*. En 1958, elle fait partie du secrétariat de l'*Union des Forces Démocratiques*, créée par Daniel Mayer, avec le concours de Mendès-France et de François Mitterrand. Ses liens avec ce dernier remontent à 1944, époque où François Mitterrand était secrétaire général aux Prisonniers de guerre. Françoise Seligmann fut pour lui une précieuse collaboratrice, trente ans plus tard, lorsqu'il affronta Valéry Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle de 1974.

Elle appartient au Comité directeur du P.S., au sein duquel elle est chargée du bureau national des adhésions. Son souci d'assurer la formation des nouveaux membres du parti l'a conduite à créer pour eux, en novembre 1975, *Les Entretiens du jeudi*, sorte de cercle d'étude où des dirigeants socialistes viennent commenter l'actualité politique. C'est elle, également, qui a créé, toujours dans la même intention, *Allô P.S.*, le journal téléphoné du parti. François Mitterrand a d'autant plus d'estime pour Françoise Seligmann que c'est elle qui organisa une conférence de presse de la L.D.H. pour le défendre après le scandale provoqué par « l'affaire de l'Observatoire ». En 1982, elle devenait chargée de mission au cabinet de Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale. Il faut faire remarquer que l'un de ses principaux collaborateurs à *Après-Demain*, n'était autre que Pierre Joxe, membre du Parti socialiste, ancien membre de la C.G.T. et membre du G ∴ O ∴.

Jean-Jacques de Felice, quant à lui, est l'un des fondateurs de l'*Association des droits du peuple Kanak*, aux côtés d'Alain Krivine et de Georges Casalis, du C.I.R.P.E.S. et du

T.P.P.[20], de l'association *Partage avec les enfants du Tiers-monde*, fondée en 1976, du *Mouvement d'action judiciaire* (M.A.J.), ayant pour siège le 46, rue de Vaugirard, siège de l'*Association des étudiants protestants de Paris*, locaux abritant l'*Association des chrétiens marxistes*, le *Mouvement pour le désarmement, la Paix et la Liberté*, que l'on a vu « pétitionner » pour Knobelpiess ! Comme par hasard...

Le 7 mars 1985, la C.I.M.A.D.E. — protestants de gauche — lançait un « appel aux élus de France et aux candidats républicains » afin que ceux-ci prennent le ferme engagement de « ne pas faire alliance avec le Front national » de Jean-Marie Le Pen. J.J. de Felice était parmi les signataires, de même qu'on le retrouvait, dès 1967, avec Elisabeth Mathiot, au *Comité de liaison contre l'Apartheid*, avec Bernard Lecache (L.I.C.R.A.), Daniel Mayer (L.D.H.), Pierre Paraf (M.R.A.P.) et Jean Rostand (L.I.C.R.A.). En outre, il faisait partie du noyau principal des avocats reliés à *Solidarité* — réseau terroriste Curiel — aux côtés de Michèle Beauvillard, Léo Matarasso, Nicole Dreyfus et André Weil-Curiel, l'avocat de la F.M.V.J.

Le quatrième vice-président, élus le 25 octobre 1986 à l'unanimité, est Henri Leclerc. Né le 8 juin 1934, il est avocat à la cour de Paris, ancien membre du Conseil de l'Ordre et président de la commission immigrés de la L.D.H. En date du mois de mars 1987, il donnait une interview au journal de la L.C.R. *Rouge*, dans lequel il s'opposait à la réforme du Code de la Nationalité.

Depuis la guerre, la L.D.H. n'a pas retrouvé l'audience qui était la sienne autrefois. Elle affirme compter aujourd'hui 10 000 adhérents et déclare compter 238 sections. Toutefois, l'arrivée au pouvoir, en 1981, d'une majorité socialo-communiste, semble avoir redonné quelque vigueur à la Ligue, dont les « liens avec la majorité sont étroits », ainsi que l'écrivait *Le Monde* du 20 mars 1984. Yves Jouffa déclarait, il n'y a encore pas si longtemps : « Nous avons soutenu Mitterrand lors des dernières présidentielles et, malgré quelques réserves, nous ne le regrettons pas[21]. »

Les élections de mai 1981 ont vu entrer en effet une quinzaine de membres de la Ligue au gouvernement, notamment Robert Badinter, Jean-Pierre Chevènement, Michel Crépeau, Gaston Defferre, Georgina Dufoix, Georges Fillioud, Jack Lang, Jean-Pierre Cot, Edwige Avice, Henri Emma-

---

20. Voir *La Maffia des chrétiens de gauche.*
21. *Les Nouvelles,* 5 avril 1984.

nuelli, Jean Laurain, Georges Lemoine, Louis Mexandeau, Louis Le Pensec, Yvette Roudy, Roger Quilliot... toutes personnalités francs-maçonnes ou proches de la franc-maçonnerie.

L'intergroupe des parlementaires membres de la L.D.H. compte par ailleurs 200 députés, sénateurs et parlementaires européens, dont une quinzaine de communistes. Son président n'est autre que le porte-parole du P.S., Bertrand Delanoë, né le 30 mai 1950 à Tunis, député socialiste de Paris depuis 1981, secrétaire national-adjoint (1981-1983) et membre du bureau exécutif du P.S. A l'Assemblée nationale, il préside le *Groupe d'amitié France-Egypte* et il est vice-président du *Groupe d'amitié France-Israël*. Le 19 avril 1982, il faisait une conférence à la *Loge Hatikva* des *B'nai B'rith*, réservée aux seuls affiliés, sur le « Parti socialiste et la communauté juive[22] ».

En 1984, Bertrand Delanoë était remplacé à la présidence de l'Intergroupe des Parlementaires de la L.D.H. par Mme Lydie Dupuy. Née en mars 1924, professeur d'éducation physique, Lydie Dupuy fut, de 1978 à 1981, la suppléante d'André Cellard — F ∴ M ∴ et l'un des dirigeants de l'*Atelier Républicain* — député de la 2e circonscription du Gers, avant de lui succéder comme député du P.S. de cette circonscription, lorsque celui-ci entra au gouvernement en juillet 1981. Secrétaire de la fédération socialiste du Gers, chargée de la lutte des femmes, elle préside par ailleurs le groupe parlementaire *France-Grenade*. Mme Lydie Dupuy est l'épouse du Dr Jean Dupuy, premier vice-président du P.S. du conseil général du Gers et maire de Nogaro. Elle est en outre la mère d'Elisabeth Mitterrand, la femme de Jean-Christophe Mitterrand, fils aîné du président de la République. Décidément, les droits de l'homme sont une véritable histoire de famille !

Voici peu de temps, elle était allée vérifier les droits de l'homme au Chili, ce qui faisait écrire au *Figaro* : « Il n'est pas prévu (nous démentira-t-elle ?) qu'elle aille vérifier dans quel état se trouvent les droits de l'homme en Iran, au Viêt-nam ou dans les pays baltes[23]. »

Au moment même où François Mitterrand était élu président de la République, la Ligue des droits de l'homme se dotait d'une « commission extrême droite » placée sous la présidence de Madeleine Rebérioux. Comme par hasard, il

---

22. *Tribune juive*, 9 avril 1982.
23. *Le Figaro*, 2 août 1985.

n'existe pas de « commission extrême gauche » à la L.D.H. « Nous sommes contre le terrorisme, y compris celui d'extrême gauche, mais il ne présente pas le même danger politique que l'extrême droite, explique M. Jouffa. Quant à l'extrême gauche non terroriste, elle ne constitue pas un danger pour la démocratie. » Il fallait oser le dire !

Cette commission s'est donné comme buts, lors de sa création, de réunir des informations et de constituer des dossiers sur « les pratiques fascistes, les idéologies d'extrême droite, les hommes et les groupes, les liens établis entre eux avec les médias, les grands corps de l'Etat, les partis de droite et avec les autres pays ». On reconnaîtra que c'est là un vaste programme...

La « commission extrême droite » a joué un rôle prépondérant dans l'organisation et la tenue du congrès national de la Ligue de février 1982, qui a presque entièrement été consacré à l'« extrême droite », et a donné lieu à la publication d'un épais rapport de Madeleine Rebérioux. En marge de ce congrès, la commission s'est dotée de nouvelles structures de fonctionnement. A l'heure actuelle, elle comprend :

1°) Une commission plénière, qui se réunit tous les trois mois, généralement en présence d'une personnalité invitée. (Ont ainsi été entendus : Antoine Sanguinetti, Marie-José Chombart de Lauwe, Jacques Delarue, entre autres).

2°) Un secrétariat, qui se réunit tous les mois et comprend une quinzaine de personnes. Il vise à faire circuler l'information recueillie, à coordonner les actions en cours et à définir les axes de travail.

3°) Des groupes de travail, qui se réunissent une fois par semaine pour effectuer diverses tâches administratives. La commission bénéficie en outre de l'appui de groupes locaux et de la collaboration de diverses individualités.

Un document interne de la L.D.H. (en notre possession) précise que les informations collectées par la commission sont communiquées « aux associations, partis politiques, syndicats, parlementaires, journalistes, personnalités et sections de la Ligue ». Il est par ailleurs indiqué que la commission attache un soin particulier à ses relations avec la presse, ceci « en réalisant des articles ou des numéros spéciaux de revues ; en participant à des émissions de radio ou de télévision, en fournissant aux journalistes des informations, des notes, des dossiers ».

En décembre 1982, dans un rapport interne sur les activités de la commission, Madeleine Rebérioux signale en outre que, depuis mai 1981, elle a communiqué au ministère

de l'Intérieur plusieurs dossiers établis par ses soins. Evoquant le travail du secrétariat de la commission, elle indique que celui-ci a « aussi travaillé en relation avec les policiers démocrates qui ne sont pas absents de la police » (*sic* !). On peut penser que l'arrivée de Pierre Joxe à l'Intérieur a encore facilité cette « collaboration »...

Voyons maintenant de plus près les activités de la L.D.H. et de sa « commission extrême droite ».

En mars-avril 1981, la revue *Après-demain,* organe de la Ligue, attaque violemment le numéro d'*Eléments* consacré à l'idéologie des droits de l'homme.

Le 19 février 1982, présidant une conférence de presse du comité de soutien aux librairies de gauche et d'extrême gauche victimes d'attentats récents, Madeleine Rebérioux déclare : « Dénoncer ne suffit pas (*sic*). Il est important de connaître les organisations qui commettent des attentats et de comprendre les liens qui existent entre ces attentats et les points de vue idéologiques défendus par ceux qui se réclament de la Nouvelle droite ! » Le 23 février, on lira dans *Libération* : « Pour la Ligue, les attentats s'inscrivent dans une résurgence du fascisme musclé qui relaie par la violence les thèmes colportés par les idéologues de la Nouvelle droite (*sic*). »

Quelques jours plus tard, le 28 février 1982, la L.D.H. réunit à Lille son 62e congrès national. Le thème de cette réunion est : « Fascisme, nazisme : menaces et ripostes ». Parmi les personnalités présentes figurent Pierre Mauroy, Premier ministre, et Bertrand Delanoë, président de l'intergroupe parlementaire de la L.D.H. *Le Monde* note que l'essentiel des débats est consacré à « la résurgence d'une certaine extrême droite ». Madeleine Rebérioux présente un rapport réalisé en collaboration avec le M.R.A.P. et l'*Association Henri Curiel.*

Le 27 mai 1982, à la Maison de la Nature et de l'Environnement de Lille, la L.D.H. participe, aux côtés des représentants de la L.I.C.R.A., du M.R.A.P. et de nombreux partis de gauche et d'extrême gauche, à une réunion-débat sur l'extrême droite. *La Voix du Nord* (29 mai) écrit : « Dans l'assistance, un auditeur particulièrement attentif notait les interventions des participants : un huissier délégué par le tribunal de grande instance sur la requête du G.R.E.C.E. à la recherche de propos diffamatoires. »

Dans son rapport de décembre 1982 (cité plus haut), Madeleine Rebérioux déclare : « La capacité d'influence de la Nouvelle droite, à notre sens, s'est accrue. » Elle

ajoute : « Il faut contre-attaquer sur le fond des positions de la Nouvelle droite, parce que ce sont elles qui servent de machines de guerre, dans la mesure où elles sont reprises par les autres. »

Le 25 décembre 1982, la section lilloise de la L.D.H. tient son assemblée générale sous la présidence de Gérard Minet, membre du comité central. Les participants décident de s'adresser « au cours de l'année à tous les enseignants de l'agglomération lilloise afin de leur demander d'être particulièrement vigilants à l'égard des théories élitistes de la N.D. ».

En avril 1983, la revue *Après-demain* publie un numéro spécial sur *Le néo-racisme* (?). La plupart des articles sont consacrés au thème : « Droite et extrême droite ». On y retrouve les signatures de Madeleine Rebérioux, P.A. Taguieff, Marie-José Chombart de Lauwe, Françoise Gaspard (ancien maire socialiste de Dreux, qui vit actuellement en concubinage avec Claude Servan-Schreiber, ex-femme de Jean-Louis Servan-Schreiber. (Claude S.-S. est né le 28 juillet 1937, d'André Sadoc et Catherine Broch).

A l'automne de 1983, la « commission extrême droite » de la L.D.H. constitue un dossier comprenant une trentaine d'articles et de notes parus depuis 1981 dans *Différences* (M.R.A.P.), *Hommes et libertés* (L.D.H.), *Après-demain* (L.D.H.), *L'Unité* (P.S.), *En Jeu* (C.E.R.E.S.), *Le Nouvel Observateur*, etc. La quasi-totalité de ces articles sont consacrés à la Nouvelle droite. Mis en vente au prix de 70 F, ce dossier est communiqué à un certain nombre de journalistes. Une publicité est également insérée dans *Le Courrier rationaliste* (octobre 1983, p. 7), organe de l'Union rationaliste, où Madeleine Rebérioux compte de nombreuses relations.

Les 3 et 4 mars 1984, le P.S. et l'*Institut socialiste d'études et de recherches* (I.S.E.R.) organisent à Paris, à l'hôtel Sofitel, un colloque sur « L'extrême droite et ses connivences ». Parmi les intervenants se trouvent Marie-José Chombart de Lauwe, Véronique Brocard, Jacques Tarnero et P.A. Taguieff. Toutes les personnes présentes se voient remettre un « Dossier extrême droite » préparé par la Ligue des Droits de l'Homme.

Collaboratrice de Madeleine Rebérioux à la « commission extrême droite » de la L.D.H., Marie-José Chombart de Lauwe est également l'une des animatrices de la *Fédération nationale des déportés et internés résistants* (F.N.D.I.R.P.). Elle a publié en 1980 un livre (bien médiocre) intitulé

Complots contre la démocratie. Les multiples visages du fascisme (éd. de la F.N.D.I.R.P., 2e éd. en 1982). Un substantiel extrait de cet ouvrage a fait l'objet d'une diffusion séparée sous le titre : *La Nouvelle droite en France, ses origines dans l'extrême droite, ses liaisons avec la droite libérale. Filiations et conflits.* Le texte en a été lu au colloque « Fascismo oggi. Nuova destra e cultura reazionaria negli anni ottante », organisé du 19 au 21 novembre 1982 à Cuneo (Italie), par l'Istituto storio della Resistenza in Cuneo e Provincia-Regione Piemonte.

Marie-José Chombart de Lauwe a également publié, dans *Hommes et libertés* de juillet 1983 (pp. 14-20), un article anti-N.D. : *La nouvelle opposition démasquée.* Elle a présenté une communication au colloque I.S.E.R.-P.S. des 3 et 4 mars 1984 sur « L'extrême droite et ses conséquences ».

Nous n'avons pu établir avec précision ses liens de parenté avec : 1°) *Jean Chombart de Lauwe,* né le 17 juillet 1909 à Compiègne, professeur à l'Institut national agronomique Paris-Grignon (depuis 1950), consultant à l'O.C.D.E. et à la F.A.O., auteur d'un livre sur *Les paysans soviétiques* paru en 1961 ; et 2°) *Jacques Chombart de Lauwe,* né le 21 janvier 1905 à Compiègne, militant de la Résistance (en Loire-Atlantique) sous le nom de « Colonel Félix », ancien député du Parti républicain de la liberté (1946-1951), ancien maire d'Herbignac, en Loire-Atlantique, décédé en août 1975.

En revanche, c'est bien elle qui participa, le 19 mai 1984, au colloque « Extrême droite, démagogie et réalité », organisé par le G∴O∴ de France, de même que son mari, Paul-Henri, sociologue et professeur à l'E.H.E.S.S., participait, le 30 mars 1985, à un colloque du G∴O∴, et les 25-26-27 janvier 1985, il y retournait « Pour une société nouvelle : défense, adaptation et extension des droits de l'homme », sous la présidence du F∴ L.S. Senghor.

Le rédacteur en chef du *Cri des hommes,* Michel Calef, présente l'intéressante particularité de se situer au carrefour d'un grand nombre d'officines et d'organisations de lutte contre l'extrême droite. Né en 1950, ancien enseignant (il s'occupe actuellement de formation professionnelle), Calef est en effet secrétaire général adjoint de la F.I.D.H., membre du bureau national de la L.D.H., membre de la L.I.C.R.A., membre du *Congrès juif mondial* (C.J.M.) et attaché à la direction de l'O.R.T. (dont Daniel Mayer, on l'a vu, a naguère présidé le comité exécutif). Il est marié et père d'un enfant.

D'après certaines informations, il serait également membre des B'nai B'rith.

Le *Who's Who in France* (17[e] édition) donne un « Michel » parmi les quatre enfants du réalisateur cinématographique Henri Calef, né le 20 juillet 1910 à Philippopoli (Bulgarie), de Jacques Calef et Alice Behmoiras, marié en 1960 à Marie Brachevitzki. Nous n'avons pas pu établir s'il s'agit du même personnage. Journaliste avant la guerre à *Paris-Soir* (de Pierre Lazareff), Henri Calef est l'auteur de nombreux films. Ancien président de l'Association des auteurs de films, il a réalisé pour Antenne 2 (« Les dossiers de l'écran ») des émissions sur le procès de Riom (1977) et sur Jean Moulin (1978). On lui doit aussi un livre intitulé *Jean Moulin, ma vie* (1980).

Michel Calef peut être considéré comme l'un des personnages-clés dans le dispositif anti-extrême droite. La fiche que nous avons établie sur lui apporte les précisions suivantes :

— Publie *Pour une archéologie de l'antisémitisme contemporain,* in *Information juive,* mai 1979.
— Prononce une conférence sur *Le judaïsme face aux dangers de demain,* le 17 avril 1980, dans la salle de la communauté juive de Mulhouse, où il était invité par le rabbin Edgar Weill et le président Goldschmidt.
— Présente un rapport sur la Nouvelle droite devant le comité central de la L.D.H., le 19 avril 1980, à Paris.
— Publie *La Nouvelle droite,* in *Hommes et libertés* (L.D.H.), septembre-novembre 1980.
— Introduit le débat sur *L'antisémitisme en France* lors d'une conférence des loges B'nai B'rith de France, organisée le 6 novembre 1980 à Lyon. Il est alors présent en tant que « Michel Calef, du Congrès juif mondial » (bulletin quotidien de l'A.T.J., 7 novembre 1980).
— Publie *Anatomie d'un Iceberg. Thèmes et méthodes d'une droite qui se dit nouvelle,* in *Après-demain* (L.D.H., février 1981).
— Fait une conférence à la faculté de droit de l'université de Tours, le 13 mars 1981, sur le thème : *La Nouvelle droite est un danger pour la démocratie.* A propos des promoteurs de la N.D., il déclare : « Beaucoup de leurs idées n'appartiennent pas à la politique, mais au brigandage » (*Nouvelle République de Tours,* 15 mars 1971). La réunion est présidée par Jean Germain, président de la section de Tours de la L.D.H.

— Fait une conférence contre la N.D. le 2 août 1981, à Quimper. La réunion est patronnée par la section locale de la L.D.H.

— Publie *A la croisée des chemins*, in *Information juive*, octobre-novembre 1981. L'article attaque la Nouvelle Droite.

— Participe avec Jacques Tarnero, les 10 et 11 novembre 1981, au *Centre Rachi*, aux journées organisées par la revue éducative juive *Hamoré* sur le thème : *Vingt-quatre heures pour l'enseignement de la Shoah*. Le rapport de Calef (atelier 3) porte sur l'« utilisation de textes documentaires ». Les intervenants précisent que « le problème concerne la nécessité de fortifier l'identité juive des enfants sans tomber dans un " racisme anti-goï " » (*Hamoré*, mars 1982, p. 40).

— Participe avec Jacques Tarnero, P.A. Taguieff et Patrick Moreau à un colloque sur *La jeunesse face aux extrémistes*, organisé en novembre 1981, à Paris, par Haïm Musicant, directeur du bureau francophone du B'nai B'rith, et Jean-Pierre Braun, de l'*Office franco-allemand de la jeunesse* (O.F.A.J.).

— Prend la parole en Alsace, à la salle des fêtes de Schiltigheim, le 30 mars 1982, sur le thème : *Les visages contemporains du fascisme*. La réunion est organisée dans le cadre d'une série de « journées d'information sur le fascisme en France », à l'initiative du Comité d'information sur l'Holocauste, de Bischheim. La précédente réunion, le 18 mars, était animée par Pascal Ory. Calef déclare : « Les hommes de la Nouvelle droite ne cherchent pas à convaincre, mais à faire croire que leur opinion est une opinion parmi d'autres (...). Toute opinion n'a pas droit de cité. »

— Participe avec Jacques Tarnero à la 5e Université d'été du Centre communautaire juif d'Aix-en-Provence, du 14 juin au 13 juillet 1982, sur le thème : *Prophètes et faux prophètes*. Parmi les personnalités présentes se trouvent Annie Kriegel, André Chouraqui, Armand Abecassis, le rabbin Claude Lederer.

— A Londres, en juillet 1982, la revue de l'*Institute of Jewish Affairs* (I.J.A., *Patterns of Prejudice*) publie une étude sur les maisons d'édition françaises d'extrême droite. L'article est signé par X. Garaud et A. Courbet, tous deux membres du comité de rédaction du *Cri des hommes*.

— Participe à un forum sur *La montée de l'antisémitisme*

en Europe, organisé le 25 novembre 1982 au Centre communautaire juif de la rue Gaston-de-Caillavet, à Paris, par le *Mouvement libéral juif de France* (M.J.L.F.). Les autres intervenants sont Léon Poliakov, André Chouraqui et Dominique Schnapper (fille de Raymond Aron).

— Est l'invité de Jacques Tarnero dans l'émission « Histoire d'un soir », sur *Radio-Communauté,* le 8 décembre 1982 (22 h 15 à 23 h 30). Thème du débat : *Antisémitisme, névrose des sociétés.*

— Fait à nouveau une conférence sur *La figure du Juif dans les livres d'histoire,* dans l'émission de Jacques Tarnero, « Histoire d'un soir », sur *Radio-Communauté,* le 22 décembre 1982 (22 h 15 à 23 h 30).

— Est cité comme témoin par la partie civile, le 18 mars 1983, dans le procès intenté par la L.I.C.R.A. au journal *Le Monde,* coupable d'avoir publié dans ses colonnes un manifeste antisioniste signé par le P. Michel Lelong, le pasteur Mathiot et le philosophe Roger Garaudy.

— Anime avec Jacques Tarnero, dans l'émission « Histoire d'un soir », sur *Radio-Communauté,* le 24 mars 1983 (21 heures à 22 heures) un débat sur le thème : *De l'antisionisme à l'antisémitisme.*

— Publie *Terrorisme et démocratie* in *Les Nouveaux cahiers* (organe de l'*Alliance israélite universelle*), printemps 1983, pp. 1-11.

— Participe en mai 1983, à la Maison communautaire de l'Association culturelle israélite de Roanne, à une cérémonie du 40e anniversaire de la révolte du ghetto de Varsovie.

— Attaque violemment la N.D. lors du colloque sur *Judaïsme et droits de l'homme,* organisé du 6 au 12 juin 1983 au Centre Rachi, à Paris. Parmi les autres intervenants, on note la présence du rabbin Alain Goldmann et de Blandine Barret-Kriegel.

— Publie *La haine, le désarroi et leurs 2 204 961 voix,* in *Tribune juive,* 29 juin 1984. L'article est consacré à la montée du Front national.

Les contacts presse du groupe de la L.D.H.

Les animateurs de la L.D.H., et en particulier Madeleine Rebérioux et Michel Calef, déploient en permanence des efforts pour « intéresser » au cas de la N.D. un certain

nombre de journalistes a priori considérés comme sympathisants. Il n'est pas question ici de recenser l'ensemble de ces contacts (ce serait bien difficile), mais plutôt d'énumérer les noms d'un certain nombre de journalistes connus pour leur hostilité à l'égard de la N.D. et de l'extrême droite en général.

— Irène Allier, journaliste au *Nouvel Observateur,* est en relations personnelles suivies avec Madeleine Rebérioux. Elle a publié plusieurs articles contre l'extrême droite. Citons notamment *L'extrême droite dans un fauteuil,* in *Le Nouvel Observateur* du 8 avril 1983, qui cite un rapport présenté par Rebérioux à la commission « extrême droite » de la L.D.H., et rapporte divers propos tenus par Henri Noguères. Irène Allier est la fille de Michel Allier, né en 1928, ingénieur, directeur depuis 1974 de la division des engins tactiques à la *Société nationale industrielle aérospatiale* (S.N.I.A.S.), et de Mme, née Odile Meyer.

— Kathleen Evin, également collaboratrice du *Nouvel Observateur,* a publié dans cet hebdomadaire l'un des tout premiers articles anti-extrême droite de la grande campagne de presse de l'été 1979. Elle est depuis lors revenue plusieurs fois à la charge. Citons notamment *Les jeunes loups de la Nouvelle droite,* in *Le Nouvel Observateur* du 23 avril 1979. Kathleen Evin est l'épouse de Nicolas Brimo, membre du P.S., bras droit de Claude Angeli (spécialiste des affaires policières) à la rédaction du *Canard Enchaîné.* Fils d'Albert Brimo, universitaire de tendance centriste, professeur de droit à Paris I-Assas, ancien membre du comité directeur de l'U.D.F. de Paris, Nicolas Brimo a milité dès son extrême jeunesse dans les rangs du parti socialiste. Il a collaboré pendant plusieurs années à *L'Unité.* Il est l'auteur d'un livre *Le dossier Hersant* (Maspero, 1977) et d'un ouvrage écrit en collaboration avec Claude Angeli *Les dossiers confidentiels du patronat* (Maspero, 1978). C'est à lui que Lionel Jospin, alors secrétaire national chargé de la formation au sein du P.S., s'adressa en avril 1974 pour rédiger une brochure de propagande sur « L'information asservie ».

— Au *Nouvel Observateur,* la coterie anti-extrême droite peut encore compter plus spécialement sur l'appui de Pierre Bénichou (né le 1er mars 1938 à Oran, d'André Bénichou et Madeleine Dayan), rédacteur en chef ; Jacques Julliard (cf. *L'inégalité à la mode,* in *Le Nouvel Observateur* du 24 août 1934. Julliard est par ailleurs directeur de la revue *Intervention,* où P.A. Taguieff a publié en juillet-août 1984 un essai sur *La Nouvelle droite contre le libéralisme,* pp. 31-

43), éditorialiste ; Jean-Paul Enthoven (ami personnel de B.-H. Lévy, ex-mari de Catherine David, également rédactrice au *Nouvel Observateur*), chargé de la rubrique « idées » en collaboration avec Katia D. Kaupp. *Le Nouvel Observateur* est dirigé par Jean Daniel, né le 21 juillet 1920 à Blida (Algérie), de Jules Bensaïd et Rachel Bensimon.

— Bernard Deljarrie, collaborateur des publications de la L.D.H., écrit aussi régulièrement dans les journaux du M.R.A.P. Parmi ses articles sur l'extrême droite, citons : *Genèse d'un mot : l'enracinement*, in *Hommes et libertés*, février 1983 ; *La Nouvelle droite se pousse du col. Une bataille de l'avant autour des élections*, in *Différences*, avril 1983 ; *Réponse au Club de l'Horloge et aux C.A.R.*, in *Différences*, octobre 1983.

— Au quotidien *Libération*, le principal contact de la L.D.H. est Annette Lévy-Willard, spécialiste des questions d'extrême droite. Celle-ci est l'épouse du cinéaste hollandais d'extrême gauche Ludi Boeken, avec qui elle a réalisé divers films pour la télévision. On leur doit notamment un très élogieux reportage sur l'armée israélienne, « Tsahal, la fronde de David », diffusé le 20 avril 1983 sur FR 3, ainsi qu'un « document à sensation » intitulé « L'espion qui venait de l'extrême droite », diffusé sur Antenne 2 fin avril 1984. Ce dernier document présentait les « révélations » d'un « ex-nazi anglais repenti » nommé Ray Hill. Ce dernier personnage travaillait en fait depuis plusieurs années pour le journal *Searchlight*, organe de l'*Anti-Nazi League* (A.N.L.).

— Toujours à *Libération*, on doit aussi mentionner le nom d'une autre rédactrice spécialisée dans les articles sur l'extrême droite : Véronique Brocard. C'est elle, entre autres, qui tient dans les colonnes du quotidien de Serge July la « Petite chronique des événements courants à Dreux » (essentiellement consacrée à l'activité du Front national dans cette ville). Véronique Brocard est personnellement liée à Edwy Plenel (ci-après), à Frédéric Laurent, auteur de *L'orchestre noir* (Stock, 1978), et à Nicolas Brimo. Elle a été impliqué dans l'affaire Baudet (ancien journaliste à *Edi-Afrique*, considéré comme l'une des plaques tournantes du terrorisme international en Europe).

— Edwy Plenel, journaliste au *Monde*, où il est chargé de suivre les activités des groupes d'extrême droite, est un ancien membre de la *Ligue communiste révolutionnaire* (L.C.R.) du trotskyste Alain Krivine. Il fut notamment directeur du journal des jeunes de la Ligue, *Barricades*, et a collaboré régulièrement à l'hebdomadaire (ex-quotidien)

Rouge, tant sous son nom que sous le pseudonyme de *Joseph Krasny* (qui signifie « rouge » en russe !). Il a également appartenu au comité central de la Ligue. Son nom n'apparaît plus dans les publications trotskystes depuis mars 1980, date qui a précédé d'un mois seulement celle de son entrée au *Monde*. Edwy Plenel, au même titre que son ami Georges Marion, ancien membre de la L.C.R., lui aussi (il fut candidat trotskyste aux municipales de 1977 sous le nom de Simon Baruch), aujourd'hui journaliste au *Canard Enchaîné*, est en rapport étroit avec Frédéric Laurent qui fut longtemps le collaborateur officieux de François de Grossouvre, et avec l'ex-P.S.U. Frédéric Thiriez, ancien chef de cabinet de Joseph Franceschi au secrétariat d'Etat à la Sécurité, à qui l'on a prêté un rôle décisif dans l'offensive menée par la presse de gauche contre la cellule antiterroriste dirigée par le commandant *Prouteau* et son adjoint, le capitaine Barril. Edwy Plenel a participé, le 5 décembre 1983, au *Centre Jeffroykin*, à Paris, en compagnie de P.A. Taguieff, à un débat organisé par l'*Association des Juifs de gauche* sur le thème : « Droite, extrême droite, xénophobie et antisémitisme ». Il était présent au colloque de l'I.S.E.R. des 3 et 4 mars 1984. Son épouse, Nicole Benoît — nom de son premier mari — est spécialisée dans les études yiddisch.

— Toujours au *Monde*, signalons la présence de Claude Sarraute, fille de l'écrivain Nathalie Sarraute (née le 18 juillet 1900 à Ivanovo, en Russie, de Ilya Tcherniak et Pauline Chatounowski). Entrée au *Monde* en 1954, Claude Sarraute a épousé en 1967 (en troisièmes noces) l'écrivain et journaliste Jean-François Revel. (La date de ce mariage coïncide avec la réorientation de Revel vers des positions ultra-libérales.) Elle est par ailleurs la sœur d'Anne Sarraute (à la ville Mme Sacha Vierny, vraisemblablement de la famille de Françoise Vierny, ancienne conseillère de direction aux éditions *Grasset*, où elle fit entrer B.-H. Lévy), secrétaire de rédaction depuis une quinzaine d'années de *La Quinzaine littéraire*, bimensuel de gauche dirigé par Maurice Nadeau.

— Autre personnage à signaler : Dominique Metz, qui se manifeste dans la presse sous trois noms différents. Sous le pseudonyme de Zénon, il signe tous les jours un billet dans *Le Quotidien du Médecin*. Sous le nom de Dominique Durand, il donne régulièrement des articles au *Canard Enchaîné*. Sous son vrai patronyme de Dominique Metz, il collabore occasionnellement à la presse socialiste. A l'heure actuelle, Metz-Durand semble quelque peu en retrait dans la campagne anti-extrême droite. C'est lui néanmoins qui

a été l'un des premiers à y contribuer, en publiant, dans *Le Canard Enchaîné* du 20 décembre 1972, un article intitulé *Une officine nazie à Paris ?* (*sic*). Ce texte, paru au lendemain d'une attaque de « commando » lancée par la *Nouvelle Action française* (N.A.F.)[24] contre un séminaire parisien du G.R.E.C.E., était nourri d'« informations » communiquées par Souchon et de Guibert. Durand écrivait notamment : « Quand le G.R.E.C.E. se réunit, comme dimanche à Paris, il se fait protéger par Ordre nouveau » (!). Par la suite, Durand-Metz-Zénon a publié plusieurs articles anti-N.D. dans *Le Quotidien du médecin,* avant d'y mettre un terme à la demande personnelle de la directrice de ce journal, Catherine Tesson-Millet (épouse de Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*). Il a récidivé en revanche dans l'hebdomadaire du P.S., *L'Unité,* où il a fait paraître, le 1er novembre 1974, deux grandes pages sur la N.D., signée Dominique Metz et intitulés *L'esprit viking* (?). Dans cet article, où Metz citait Durand, c'est-à-dire lui-même, et faisait également référence à la N.A.F. et au G.A.R.A.H. (Souchon-de Guibert), la Nouvelle droite était présentée comme « une partie visible de l'iceberg noir européen » (*sic*). Certains éléments « documentaires » avaient été fournis par Nicolas Brimo, qui, quelques années plus tard, allait à nouveau se manifester par Kathleen Evin interposée.

— Citons enfin, pour mémoire, la revue d'avant-garde mensuelle *Art Press* (ex-*Art Press International*), qui est animée de façon presque exclusive par des amis de B.-H. Lévy. Cette publication a plusieurs fois attaqué la N.D. Elle se réclame du « cosmopolitisme » et de l'« esprit freudien » (d'où de nombreux dossiers contre Carl G. Jung). La rédactrice en chef est Catherine Millet. Parmi les collaborateurs réguliers figurent Philippe Sollers, Myriam Salomon et Guy Scarpetta.

Au sein de la L.D.H. gravite ce que l'on pourrait appeler « le groupe Taguieff-Tarnero ». Né en 1946 à Paris, Pierre-André Taguieff[25] a fait des études de philosophie, de linguis-

---

24. La *Nouvelle action royaliste,* de Bertrand Renouvin, a adhéré, en octobre 1986, au *Front du refus,* mis en place par la L.D.H., regroupement d'une centaine d'organisations, qui animera et coordonnera toutes les campagnes d'opinion contre les expulsions d'étrangers en situation irrégulière. Quelque part entre la *Ligue communiste révolutionnaire* et le *Parti communiste,* représentés dans cette coalition par Mme Thérèse Goutmann — la « fraudeuse » électorale de Noisy-le-Grand —, nous avons désormais des royalistes.

25. Il signe tantôt ses articles « Pierre Taguieff », tantôt « Pierre A. Taguieff », tantôt « Pierre-André Taguieff ». Mais la véritable orthographe de son nom est « Taguiey ».

tique ,d'histoire et de sociologie des sciences. Il a toujours été un homme de gauche. Les premiers articles que l'on connaît de lui paraissent en 1980 dans l'organe central du M.R.A.P., *Droit et Liberté*, puis *Différences*. Il est alors lui-même membre du M.R.A.P. et entre peu après au bureau national de ce mouvement. *Libération* du 8-9 mai 1982 le qualifiera d'« élément moteur » de la nouvelle stratégie adoptée par le M.R.A.P. depuis 1980. Toutefois, en 1983, Taguieff quitte le M.R.A.P. (peut-être à l'incitation de Jacques Tarnero ou de sa femme qui est juive) pour protester contre les orientations antisionistes de ce groupement. Membre de la L.D.H., il serait aussi membre du C.E.R.E.S. Il collabore occasionnellement à l'organe de celui-ci, *En Jeu*, qui compte parmi les membres de son conseil éditorial Henri Weber (ancien adjoint de Krivine à la tête de la L.C.R.), Bernard Cassen (du *Monde diplomatique*), Alain Joxe (frère de Pierre Joxe, ancien rédacteur en chef d'*Après-demain*).

Il publia divers articles dans *Les Nouveaux Cahiers*, organe de l'*Alliance israélite universelle*, dans *Tribune juive*, dans *La Terre retrouvée*, et fit successivement des conférences au *Centre Rachi* (centre universitaire juif), devant les membres de la *Loge des B'nai B'rith* le 10 février 1982, au *Centre Jefroykin*, à l'initiative de l'*Association des juifs de gauche* le 5 décembre 1983 et participa au colloque sur l'extrême droite, organisé le 19 mai 1984 par le G∴O∴ de France.

En 1984, il faisait partie du Comité de rédaction de la revue *Sens*, revue mensuelle éditée par l'*Amitié judéo-chrétienne de France*, association fondée en 1948, subventionnée par la Ville de Paris et placée sous le haut patronage des personnalités suivantes : Jules Isaac, Edmond Fleg, Alain Poher et Jean-Marie Lustiger, entre autres.

Son compère Jacques Tarnero, professeur d'histoire, chargé de cours à l'université de Paris VII, a commencé, comme Taguieff, par militer à l'extrême gauche. Il a pris part au mouvement de mai 1968 et a été membre de différents groupes gauchistes. Au cours des années 70, il modifie son orientation et participe activement à la vie de la communauté juive, dont il fréquente les organisations axées à gauche. Il travaille d'abord quelque temps pour la « commission antisémitisme » du *Conseil représentatif des institutions juives de France* (C.R.I.F.), puis entame une collaboration avec la section française de l'*Anti-Defamation League* (A.D.L.), filiale des B'nai B'rith. Fin 1981, grâce à ses appuis au C.R.I.F. et surtout au *Fonds social juif*

unifié (F.S.J.U.), il se voit confier la direction d'une émission radiophonique hebdomadaire, « Histoire d'un soir », diffusée tous les mercredis sur les ondes de *Radio-Communauté* (émanation du F.S.J.U.). Il est membre du bureau national de l'association *Socialisme et judaïsme,* organisation liée au P.S., qui se propose de « faire ressortir les convergences qui existent entre l'esprit du judaïsme et les idéaux du socialisme démocratique ». Les membres du bureau de *Socialisme et judaïsme* ont été présentés le 29 février 1984, lors d'une conférence tenue au siège du P.S. Parmi eux, on remarque Françoise Castro (épouse Laurent Fabius), Jean-Michel Rosenfeld (ancien grand secrétaire du G ∴ O ∴), Roger Ascot, Pierre Aidenbaum, et l'association est présidée par le sénateur socialiste de Belfort, Michel Dreyfus-Schmidt.

Tarnero appartient aussi au comité de rédaction des *Nouveaux Cahiers,* revue publiée depuis vingt ans sous les auspices de l'*Alliance israélite universelle.* Le directeur-fondateur est Gérard Israël, membre du comité central et conseiller du président de l'*Alliance israélite universelle,* membre de la commission nationale française pour l'UNESCO, du Conseil de l'*Institut international des droits de l'homme* et du *Parlement européen,* où il a été élu, en novembre 1981, président du groupe de travail sur les « droits de l'homme ».

En 1983, il créa le *Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Antisémitisme Contemporain* (C.E.R.A.C.), fruit d'une démarche commune à quatre organismes : le *Congrès juif mondial,* le C.R.I.F., le F.S.J.U. et l'Institute of Jewish Affairs, de Londres. Présidé par André Wormser, parrainé par de nombreux responsables communautaires, le C.E.R.A.C. a été successivement dirigé par Jacques Tarnero puis Nelly Gutman. Les objectifs de travail sont définis par un « Comité de recherches » qui comprend entre autres Elisabeth de Fontenay, Blandine Barret-Kriegel, Annie Kriegel et Pierre-André Taguieff.

Occasionnellement, Tarnero écrit dans le mensuel sioniste *La Terre retrouvée* que dirige Roger Ascot. Ce dernier a été, avec Simon Hazzia et Raymond Lipa, le fondateur, en 1976-1977, du *Groupe d'études et de recherches sionistes socialistes* (G.E.R.S.S.), mouvement directement lié au parti israélien *Avoda,* à la syndicale israélienne *Histadrouth* et au Parti travailliste de Shimon Peres. La filiale universitaire du G.E.R.S.S., le *Comité de liaison des étudiants sionistes socialistes* (C.L.E.S.S.), lutte avec acharnement contre l'assimilation. Ses porte-parole reprochent à Guy

de Rothschild, ancien président du *Fonds social juif unifié* de 1950 à 1982, d'avoir « fait l'apologie du mariage mixte, qu'il a lui-même contracté ». En septembre 1981, le C.L.E.S.S. distribuait des tracts proclamant : « Juifs de France ! Nos ancêtres ne sont pas les Gaulois ! L'assimilation détruit notre identité. Agissons ensemble : rentrons en Israël. »

A ce jour, nous n'avons pas enregistré de plainte déposée par la L.D.H., la L.I.C.R.A. ou le M.R.A.P. ! Mais qu'aurait-on entendu si des Français avaient osé rédiger un tract où l'on aurait pu lire : « Français de France ! Nos ancêtres ne sont pas les Juifs ! L'assimilation détruit notre identité... »

Au sein de la L.D.H., on trouve le *Comité d'Information sur les pratiques policières* (C.I.P.P.), créé le 23 janvier 1980, et dont le siège se trouve dans les locaux de la L.D.H. Le C.I.P.P se propose, d'une part, de recueillir, à l'exemple des « bureaux de plaintes contre les agissements policiers » créés en 1977 aux Pays-Bas, tous les témoignages sur les pratiques policières, qu'il s'agisse de situations vécues ou constatées en qualité de témoin ; il interroge d'autre part sur les questions de légalité policière en cas d'abus de pouvoir ; sur le développement et les problèmes internes à l'appareil policier (budget, équipement, effectifs, formation du personnel, recrutement, avancement, répression interne, organigramme), sur les relations avec l'ensemble des citoyens (abus de pouvoir, « bavures »...).

Attentifs aux actions menées par d'autres groupes similaires à l'étranger, comme le *State Research* anglais ou le C.I.L.I.P. allemand, le C.I.P.P. s'intéresse également aux polices privées et à l'espace policier européen. En province, il a mis en place des « relais » en relations avec les sections locales de la L.D.H., du M.R.A.P. et de l'A.S.T.I. (*Association de soutien aux travailleurs immigrés*).

Cette dernière organisation, entend par son « action avec les travailleurs immigrés, participer au combat contre l'exploitation capitaliste dont sont victimes tous les travailleurs et contre l'impérialisme culturel qui veut écraser l'expression des travailleurs ». (Tract de la F.A.S.T.I.). D'autre part, la F.A.S.T.I. participe au combat pour le « droit au regroupement familial, droit d'association, de vote et d'éligibilité pour les immigrés, double nationalité possible pour les jeunes immigrés et enfants d'immigrés... » (*Midi-Libre,* juin 1981.)

A quand le siège du ministère de l'Intérieur au sein de la L.D.H. ?

La L.D.H. est également à l'origine de la *Fondation Civisme et Démocratie*, avec la *Ligue de l'enseignement*, fondée par Jean Macé, membre de la L∴ *La Parfaite Harmonie*, puis à la L∴ *Alsace-Lorraine*, qui affirmait lui-même au Congrès de 1885 qu'elle était une « institution maçonnique ». Cette fondation a pour but de « constituer un instrument d'éducation au service de leurs idéaux de progrès, de justice et de démocratie », et a mis sur pied les dossiers du C.I.D.E.M. qui publie des enquêtes telles que « Vous avez dit racisme ? » avec la contribution de Madeleine Rebérioux, Albert Jacquard et Françoise Gaspard.

Ayant encore du temps, Madeleine Rebérioux, Henri Noguères, Robert Verdier (du Comité central de la L.D.H.), Albert Lévy (M.R.A.P.) et Marie-José Chombart de Lauwe, font partie du Comité de parrainage de la revue contre l'extrême droite, *Article 31*, titre faisant référence à la Déclaration des droits de l'homme, qui comporte trente articles et à laquelle les promoteurs de cette revue voudraient en ajouter un trente et unième : « Le droit et le devoir de chaque personne de s'élever, par des moyens conformes à l'esprit de la Déclaration, contre ceux qui n'en respectent pas les termes. »

Les animateurs d'*Article 31* qui reçoivent si généreusement l'appui des plus hautes personnalités de la L.D.H., sont étrangement discrets sur eux-mêmes. Ils se présentent comme « une équipe de militants de gauche et de journalistes indépendants, liés à des degrés divers aux associations qui luttent pour la défense des libertés ». Le directeur de la publication est le dominicain Maurice Barth, compagnon de route de l'extrême gauche et du terroriste Henri Curiel, en particulier, et à propos duquel nous donnons une biographie complète dans notre ouvrage *La Maffia des chrétiens de gauche*. Mais la quasi-totalité des signatures étant des pseudonymes, il faut écrire, pour rencontrer les responsables de la revue à la S.E.P., 1, rue Keller, à Paris.

Tout comme le 14, rue de Nanteuil et le 46, rue de Vaugirard, à Paris, cette adresse est une « boîte aux lettres ». On y trouve pêle-mêle *Paroles et pratiques sociales*, bimestriel autogestionnaire de tendance P.S.U., *Terminal 19/84*, revue d'extrême gauche consacrée à l'informatique, publiant notamment les communiqués du C.L.O.D.O. (Groupe terroriste de Toulouse) ou *Irlande Libre*, revue de soutien à l'I.R.A. en France.

La S.E.P., où est directement domiciliée la revue *Article 31* se trouve être surtout l'un des hauts lieux de la pédophilie

parisienne la plus malsaine. Siège administratif du *Comité d'urgence antirépression homosexuelle*, la S.E.P. est le relais français de la *Gay International Association* qui souhaite créer une Internationale pédophile. La S.E.P. publie en particulier *Homophonies* « mensuel homosexuel et lesbien » et *Le Petit Gredin* qui, avec des photos de jeunes adolescents nus, s'adresse « à tous ceux qui sont amoureux des enfants, notamment des pédérastes ou pédophiles de toutes sortes ».

Outre ceux déjà cités, on trouve au Comité de parrainage d'*Article 31* Mireille Battut, secrétaire du groupe communiste au *Parlement européen*, Bernard Boudouresques, prêtre, Claude Bourdet, Sylvie Braibant, Etienne Crémieu-Alcan, président d'honneur de l'A.S.C.O.F.A.M., Christian Delorme, le curé des Minguettes, Pierre Galland, secrétaire général d'O.X.F.A.M.-Belgique, François Gèze, directeur des *Editions La Découverte*, Yvonne Jospa, président du M.R.A.X. en Belgique, Georges Montaron, de *Témoignage Chrétien*, Gilles Perrault, du P.C., Antoine Sanguinetti, Jacques Tarnero, Pierre Vidal-Naquet...

Dans le sillage d'*Article 31*, on trouve l'Association SIDA-venture, récemment créée par un certain nombre de média, et se donnant pour but de « développer un réseau de vigilance pour que le discours médical ne soit pas utilisé à des fins racistes et ségrégationnistes et pour faire taire le front de la bêtise qui confond " médical " et " national ". »

Indiquons que sur les huit membres du bureau de l'Association, trois d'entre eux appartiennent — ou ont appartenu — aux *Comités communistes pour l'autogestion*. Il s'agit de Patrick Silbestein, Martine Lalande et Marc Espié.

Le Dr Patrick Silbestein est aussi membre du « Comité Droits et Libertés dans l'Institution militaire », organisation anti-militariste présidée par Henri Noguères. Il appartient, comme par hasard, au comité de parrainage d'*Article 31*.

Etrange amalgame !

Le rapport sur les événements estudiantins de novembre et décembre 1986, établi par la L.D.H. huit jours avant les conclusions des commissions parlementaires du Sénat et de l'Assemblée nationale, a été rédigé par l'équipe de *Convergences socialistes*, mouvement animé par Jean-Christophe Cambadelis, membre du comité directeur du P.S. D'autre part, la L.D.H. entretient d'étroites relations avec la *Commission internationale des juristes*, avec *Amnesty International* et autres organisations pour les « droits de

l'homme », comme nous le verrons au fur et à mesure de cette étude.

Le 28 mai 1922 était fondée la *Fédération Internationale des droits de l'homme* (F.I.D.H.) qui représente en quelque sorte le prolongement « mondial » de la L.D.H. Elle possède un statut consultatif auprès de l'*O.N.U.*, du *Conseil de l'Europe* et de l'*UNESCO* ; elle se trouve, en outre, en relations avec le *Haut Commissariat aux réfugiés*, l'*Organisation Internationale du Travail*, la *Commission interaméricaine des droits de l'homme* et les organes des communautés européennes.

Son premier congrès se tint le 28 mai 1922, à Paris, et c'est à ce congrès que se constitua la section allemande, issue du *Bund Neues Vaterland* (B.N.V.), créée le 16 novembre 1914 à Berlin à l'initiative de nombreuses personnalités de gauche, telles que Kurt Eisner, Albert Einstein, Hans Delbrück et Karl Liebknecht.

Dispersée pendant la guerre, la F.I.D.H. se reconstituera à l'appel de la L.D.H. et se réunira le 31 octobre 1948, époque où elle proposera la mise en place d'une Cour pénale internationale, ayant compétence pour juger les violations, en particulier les plus graves, des Droits de l'Homme.

Elle revendique en outre pour elle-même « le droit à l'ingérence », sa qualité d'organisation non gouvernementale, par conséquent non étatique, ne permettant pas que lui soit opposé le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat (*sic*).

A quand la F.I.D.H. à la tête de tous les Etats ?

A l'heure actuelle, elle compte une trentaine de fédérations nationales affiliées. Le président de la F.I.D.H. était, jusqu'en février 1983, Daniel Mayer, démissionnaire à la suite de sa nomination à la présidence du Conseil constitutionnel français. Il a été remplacé par Michel Blum, ancien secrétaire général. Membre de la L.D.H. depuis 1957, ce dernier est né le 19 novembre 1935 à Paris. Avocat à la cour d'appel de cette ville depuis 1960, il avait été vice-président de la L.D.H. de 1960 à 1970.

Le secrétaire aux affaires judiciaires, Daniel Jacoby, est né le 14 août 1933, de Jean Jacoby et de Dina Schilmann. Divorcé de Danielle Abitbol, il est, depuis 1956, avocat à la cour d'appel de Paris. Lorsque Michel Blum a été élu président de la F.I.D.H., il lui a succédé au poste de secrétaire général, et il est en outre membre du comité central de la L.D.H.

C'est ce même Jacoby qui déclarait dans le Rapport de la L.D.H., faisant suite au Congrès de 1982 :

« Nous avons continué de tenter d'envoyer des observateurs judiciaires pour assister à des procès politiques en Union soviétique, en Tchécoslovaquie, sans succès, nos représentants n'obtenant pas leur visa. » Visa qu'ils obtiennent sans difficultés pour la Turquie, le Chili, la Bolivie, l'Afrique du Sud ou la Corée du Sud, pays dont les régimes sont régulièrement taxés par la L.D.H. de « fascistes sanguinaires ! » et où ils parviennent à y rencontrer les dirigeants des partis opposés aux régimes en place sans la moindre difficulté. On aimerait comprendre...

La F.I.D.H. publie une revue trimestrielle, *Le Cri des Hommes*, dont le directeur est Michel Blum. Le rédacteur en chef est Michel Calef, assisté de Hélène Bouteiller, Odile Marie, Jean-Yves Camus, qui, selon certaines sources bien informées, s'est converti au judaïsme après avoir épousé la fille d'Alex Djezansky, Anne Topart, Thibault-Noël Willig, Fabienne Lenoir, Vibeke Knoop-Rachline, Béatrice Kork, E. Journo, Philippe Lavergne, Florence Debray, Evelyne Bourdon, Anne et Olivier Yeznikian, et la secrétaire de rédaction est Danièle Petit. Avant son décès, survenu en juillet 1986, en faisait partie Christian Rostoker, avocat au barreau de Paris, secrétaire général adjoint de la F.I.D.H. et membre du Comité central de la L.D.H.

Parmi les gens qui participèrent à des *Rapports de Mission* pour le compte de la F.I.D.H., outre ceux déjà cités, mentionnons : le Père Maurice Barth, ancien membre du comité directeur de *Solidarité* (dirigé par son ami Henri Curiel), trésorier de l'A.D.I.-B.I.I.C., aux côtés de Sean Mac Bride d'*Amnesty International*, directeur du *Centre International de Recherches et d'Echanges Culturels* (C.I.R.E.C.), ayant pour objet de développer les échanges entre Français et étrangers, membre de la L.D.H., de la *C.I.M.A.D.E.*, *d'Amnesty International* et du Comité de parrainage de la revue marxiste *Nicaragua*. Il a été membre du Conseil mondial du *Mouvement de la Paix* en 1971 et directeur, en août 1974, du bimensuel *France Terre d'Asile*, organe de l'association que dirigent Gérold de Wangen et Jacques Debû-Bridel, ce qui le place parmi les compagnons de route du Parti communiste.

Guy Aurenche, secrétaire de la section française du *Mouvement international des juristes catholiques Pax Romano*, ce qui est révélateur, puisque ce dernier collabore étroitement avec l'*Association française des juristes démocrates*

(A.F.D.J.), organisation communiste ayant pour secrétaire général Nicole Dreyfus, membre du Parti communiste. Membre de la L.D.H., il participe régulièrement aux sessions organisées par l'*Institut d'études mondialistes.*

Antoine Sanguinetti, qui, invité le 11 juin 1976, par la *Loge Etudiants-Fraternité* du G∴O∴, plancha en tenue blanche fermée sur le problème militaire en France et déclarait à *Jours de France* : « J'ai combattu l'hitlérisme non pas en tant que système, mais parce qu'il était le démon. Pour le système communiste, je ne sais pas. Il n'est pas mauvais en soi. J'accepte les communistes comme alliés objectifs. Mieux, je les estime et je me réjouis de les voir découvrir, avec pas mal de retard, les vertus du gaullisme. »

Philippe Texier, président du *Comité France-Amérique latine* et membre du conseil d'administration de *France Terre d'Asile.* Conseiller technique au cabinet de Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargée des immigrés.

Bernard Stasi, de la Commission des droits de l'homme de l'Assemblée nationale, membre de la L.I.C.R.A., de la F.M.V.J., de la L.D.H...

Comme on peut le constater, toutes ces « missions » et tous ces « rapports » ne peuvent être qu'impartiaux, avec de tels représentants !

Malgré tous ces « brillants » patronages, la F.I.D.H. a quelquefois des ratés. A titre d'exemple, cet avocat, expert international auprès de la F.I.D.H. qui, en 1986, s'est enfui avec l'argent de ses clients et fut soupçonné d'avoir détourné plus d'un million de francs de fonds. Philippe Perrin, avocat, qui menait « grand train de vie » — château de Traves (Haute-Saône) et voitures de collection — était expert en droit international auprès de la F.I.D.H., délégué départemental de la L.D.H. et membre du Comité central de celle-ci — tout au moins jusqu'aux dernières élections.

Il avait récemment été appelé à effectuer certaines missions pour la F.I.D.H. en qualité d'expert juridique : en Algérie, où il contribua à la création de la L.A.D.H. (Ligue algérienne) — en secondes noces, il avait épousé une fille d'Afrique du Nord, Zorah — ou encore à Haïti, où il rendit visite à une structure clandestine peu avant la destitution de Baby Doc. Partageant son temps entre Vesoul, où il avait son cabinet, et Strasbourg, où il représentait la F.I.D.H. auprès du Conseil de l'Europe, il avait été, en outre, candidat malheureux du Parti socialiste en 1979 dans la région de Noroy-le-Bourg. Se constituant prisonnier le 19 mai 1986 et

déféré au parquet, il était condamné, en octobre 1986, à cinq ans de prison, peine ramenée en appel à trois ans fermes.

Or, *Le Matin* du 19 août 1987 nous apprenait que Phillippe Perrin venait de bénéficier d'une grâce présidentielle. « Sa libération était justifiée par le surpeuplement dans les prisons, les études réussies pendant son incarcération (*sic*) et par l'état de santé de son jeune fils », précisait Me Dreyfus-Schmidt, son défenseur et son ami, grand ami de Mitterrand et vice-président socialiste du Sénat. Mais ne pourrait-on pas penser qu'il a bénéficié de cette grâce présidentielle grâce à ses relations et, en particulier, celle de Robert Badinter avec qui il entretient une étroite amitié ?

En marge de la L.D.H. et de la F.I.D.H., mais très proche, puisqu'un nombre très important de personnalités s'y retrouvent, il nous faut dire deux mots de l'organisation étrangement appelée *Droits socialistes de l'Homme* (D.S.H.), créée en 1978.

Dans la Déclaration de la D.S.H., on peut lire :

« Les socialistes, conscients qu'il n'y a pas de démocratie sans socialisme, pas de socialisme sans démocratie, pas de démocratie socialiste sans autogestion, reconnaissent et s'efforcent de faire connaître par le peuple les Droits de l'Homme... » « Il n'y a pas de république digne de ce nom tant que la monarchie subsiste dans les entreprises (*sic !*). Le capitalisme, qui implique cette supériorité des droits de l'argent sur les droits des hommes, alors que les hommes peuvent produire sans argent, mais non l'inverse, doit être renversé. Il n'est qu'un vol légalisé. »

Quand on verra, un peu plus loin, les noms des membres de D.S.H., on ne pourra que sourire, car pour autant que nous le sachions, ils ne pointent pas chez Renault et sont loin, très loin, d'être, suivant l'expression communiste, des prolétaires.

Donc, « l'objectif de Droits socialistes de l'homme est de promouvoir l'adoption d'une Déclaration des Droits socialistes de l'homme, à l'instar des révolutionnaires de 1789. D.S.H., organe de réflexion et d'action, n'est pas plus un parti politique (*sic*) (nous verrons plus loin ce qu'il faut en penser) qu'une organisation humanitaire, même si, par sa vocation, il est en contact avec les uns et les autres (re-*sic*) ».

Tellement peu politique que la première manifestation organisée par D.S.H., le fut pour les Mères de la Place de

mai, à Buenos Aires, que le président de l'association, Pierre Bercis, participa (il en fit l'introduction) au Gala de soutien au peuple salvadorien et aux autres peuples d'Amérique centrale en lutte, le 19 février 1981, et qu'en mai 1982, la D.S.H. recevait Mme Allende, Mme Danielle Mitterrand et Régis Debray, en présence de Guy Georges, secrétaire général du S.N.I.

Le vice-président est Maurice Buttin, avocat, vice-président de l'*Association de Solidarité Franco-Arabe* (A.S.F.A.) et signataire d'« Un appel pour un droit mondial nouveau » (*Le Monde,* 3 mai 1974) qui demandait, entre autres, d'« assurer aux travailleurs migrants les mêmes droits qu'aux travailleurs français ». La vice-présidence est assurée par Paule Dufour, présidente du *Comptoir des Entrepreneurs,* et le secrétariat général par Marie Leblois. Le Comité directeur est composé de Roger Bensadoun, auditeur à l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (1984-1985), Michel Murat, sculpteur, Maria Angelica Petit, universitaire, délégué du *Front élargi de l'Uruguay,* Arnold Racine et Gérard Tessier. D.S.H. publie un trimestriel, *L'Arc-en-ciel* dont le directeur en chef est Patrick Renaud.

Toujours si peu politique qu'elle lance le Prix (littéraire) des droits de l'homme, remis la première année à Breyten Breytenbach, à Françoise Gaspard et à Claude Servan-Schreiber. Or, il faut rappeler que ce « brave » Sud-africain, traître à son pays, ne fut pas condamné en 1975 pour des broutilles. Avec ses complices, il avait créé une organisation — l'Okhema — destinée à être l'aile « blanche » des terroristes de l'A.N.C. A ce titre, Breytenbach — qui pourra évoquer avec Claire Sterling le « temps des assassins » — recruta des gens pour transporter des armes, mit sur pied des projets de terrorisme urbain, appela au renversement par la violence du gouvernement sud-africain. Voilà le genre de personnages qui joue les bateleurs à Paris... Voilà le complice du mouvement crypto-communiste qu'est l'A.N.C., que l'on nous présente comme une « pauvre victime » et qui jouit de toutes les complaisances d'*Amnesty International* et de *Droits socialistes de l'homme.*

Le chef d'Etat socialiste et franc-maçon, Léopold Sédar Senghor, en est le président d'honneur. Le président du groupe des députés membres de D.S.H. est Jean-Jack Queyranne. Maître-assistant à l'université de Lyon II, député P.S. de la 6e circonscription du Rhône depuis juillet 1981, il devint adjoint au maire de Villeurbanne, Charles Hernu, en 1977, et conseiller général du Rhône en 1979. Ancien mili-

tant de la Convention des institutions républicaines, il est membre du C.E.R.E.S.

Parmi les membres de D.S.H., on trouve Laurent Fabius, Pierre Bérégovoy, Jean-Marie Bockel, Alain Bombard, Claude Cheysson, Jean-Pierre Chevènement, Marcel Debarge, Georges Fillioud, Max Gallo, Jean Gatel, Charles Hernu, Gérard Jacquet, Pierre Joxe, Jack Lang, Jean Le Garrec, Martin Malvy, Louis Mexandeau, Edgar Pisani, Yvette Roudy, René Souchon, Paul Quilès, Olivier Stirn, Charles Tillon, Antoine Blanco, Pierre Dabezies, Pierre Guidoni, Stéphane Hessel, Jacques Attali, François de Grossouvre, Claude Manceron, Guy Penne, Michel Bérégovoy, Bertrand Delanoë, Françoise Gaspard, André Laignel, Gilbert Mitterrand, Véronique Neiertz, Jean Poperen, Georges Sarre, Alain Vivien, André Méric, président du Groupe socialiste au Sénat, Janine Alexandre-Debray, Marcel Debarge, Robert Pontillon, Franck Serusclat, Roger Fajardie, Gérard Jaquet, Didier Motchane, Jacques Huntzinger, Fred Zeller (ancien G∴M∴ du G∴O∴), Jean-Paul Aron, Claude Bourdet, Jacques Derrida, Jean Ellenstein, Max Gallo, Arthur London, Jacques Madaule, René-Victor Pilhes, Yvonne Quilès, Jean Rous, Antoine Spire, Maurice Buttin, Paul-Henry Chombart de Lauwe, René Dumont, Edmond Jouve, Philippe Rossillon, Amiral Sanguinetti, Jacques Soppelsa (Président de l'université de Paris-Sorbonne), Paul Teitgen, conseiller d'Etat, Jeanine Parent, de la Commission exécutive confédérale C.G.T... et, parmi les membres étrangers, Rudi Arndt (Allemagne), président du Groupe socialiste, Ernest Glinne (Belgique), ancien président du Groupe socialiste, Carlos Altamirano, du P.S. chilien, Abdoul Monaf Fakira, secrétaire général adjoint de l'Interafricaine socialsite P.M.S.D. - Ile Maurice, Dick Toornstra (Pays-Bas), de l'Union des P.S. de la C.E.E., François Sandjeu, du P.S. Camerounais, Anselmo Sule, président du Parti radical chilien, Ricardo Nunez, du P.S. chilien, Julio Cortazar, aujourd'hui décédé, Jean Ziegler (Suisse), Jacques Chonchol (Chili, Armando Uribe...

Bref, toutes personnalités totalement apolitiques... de gauche et d'extrême gauche.

Lors du colloque « Pour l'extension des droits de l'homme », qui se tint à la Sorbonne les 25-26 et 27 janvier 1985 sous la présidence de Léopold Sédar Senghor, on remarquait la présence, outre ceux déjà cités, de M'Bow, alors encore directeur général de l'UNESCO, Hubert Currien, ministre de la Recherche, Huguette Bouchardeau, Massoud

Radjani, représentant des moudjahidin, Robert Fabre, Jacques Fauvet, président de la C.N.I.L., Marcel Boiteux, président d'E.D.F. et haut membre de la *Trilatérale,* Maurice Duverger, Léo Matarasso, avocat d'extrême gauche, Jeanne Brunschwig, secrétaire nationale du P.S.U., Philippe de Saint-Robert, de l'A.S.F.A., Mme Yvette Roudy, Hadj Smain, ancien ministre de la Justice d'Algérie..., et des messages de sympathie et de soutien furent adressés par Géraldine Ferraro (Etats-Unis), proche de Walter Mondale, du *C.F.R.* et de la *Trilatérale,* Willy Brandt, Jacques Chaban-Delmas, Abdou Diouf, président du Sénégal, Pierre Mauroy, président de la *F.M.V.J.,* Olof Palme, aujourd'hui décédé, Mario Soares, Premier ministre du Portugal, Ivo Fleischmann, ancien attaché culturel à l'ambassade de Tchécoslovaquie en France, Gary Hart, sénateur des Etats-Unis, Edward Kennedy, Adolfo Perez Esquivel, Prix Nobel de la Paix...

En un mot, le Gotha de l'Internationalisme au service de la Ligue des Droits de l'Homme... Mais au fait, de quels hommes parlent-ils ?

Bien évidemment, nous ne pouvions conclure ce chapitre sur les Droits de l'Homme sans dire un mot du principal inspirateur de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948, René Cassin.

Lors du transfert de ses cendres au Panthéon, le 5 octobre 1987, la revue *Tribune Juive* publia dans son numéro 992 du 9 au 15 octobre 1987, une excellente biographie du « fantassin des droits de l'homme », « champion de la paix » et « patriote intransigeant » comme l'a si bien dit François Mitterrand. Aussi, nous allons la reprendre en partie en ajoutant toutefois quelques détails que *Tribune Juive* ignore vraisemblablement.

« C'est à Saint-Etienne-lès-Bayonne, comme on disait à l'époque, que naquit, le 5 octobre 1887, René Samuel Cassin, au foyer d'Azaria Cassin et de Gabrielle Deborah Dreyfus.

« Il faut remonter jusqu'aux guerres de Napoléon Ier pour retrouver l'origine bayonnaise, par leur mère, des Cassin. Au moment de la guerre contre l'Espagne, Dreyfus, un officier alsacien de l'empereur, avait été blessé et soigné à l'hôpital militaire de Bayonne. Il fit ainsi connaissance avec une jeune fille de cette vieille communauté et y fonda un foyer.

« Léonce Dreyfus, le grand-père de René Cassin, fit l'acquisition de la propriété de " Rachel-Cottage " qui devint et resta la maison de famille jusqu'en 1940. Léonce Dreyfus, qui fut longtemps le président de l'administration du temple

de Bayonne, avait deux filles qui épousèrent les frères Cassin. Azaria eut quatre enfants. Le troisième fut dénommé René-Samuel.

« Au cours de ses premières années d'études avec son frère Fedia (le futur président du Consistoire de Marseille) et son cousin Max (le futur vice-consul d'Espagne), Cassin et ses deux camarades furent élevés et éduqués dans la demeure familiale par un précepteur pour les matières laïques, et, pour l'enseignement religieux, par l'oncle de Fedia et de René, le Grand rabbin Honel Meiss, l'auteur des " moschelich " intitulés *Choses d'Alsace.*

« En 1891, la famille d'Azaria Cassin s'est installée à Nice. René Cassin célèbre sa bar-mitsva à la synagogue de la rue Deloye en 1900. En 1901, il entre au lycée Masséna en classe de seconde, passe ses deux baccalauréats en 1903 et 1904. Puis il s'inscrit aux facultés de Droit et des Lettres d'Aix-en-Provence. Il obtient deux licences et s'inscrit en 1909 au barreau de Paris. Il a été lauréat du concours général des facultés de Droit.

« Il gagne sa vie en écrivant des notes d'arrêt pour le recueil Sirey. En avril 1914, il est docteur en droit avec deux thèses, selon la règlementation de l'époque. La première s'intitule *De l'exception tirée de l'inexécution dans les rapports synallagmatiques et de ses relations avec le droit de rétention, la compensation et la résolution* ; elle comporte 800 pages imprimées. La seconde, qui en comporte 200, s'intitule *La conception des droits de l'Etat en matière successorale dans les projets du Code civil suisse.*

« C'est le 16 juin 1914 que René Cassin a obtenu le diplôme de docteur en droit. Le 2 août, il est mobilisé au 311e R.I. à Antibes. En septembre, son régiment prend part à la bataille de la Marne. Le 12 octobre, René Cassin est grièvement blessé à Saint-Mitriel et hospitalisé à Antibes dix jours plus tard. Après avoir subi deux opérations, il est réformé en 1915, reconnu invalide à 65 % et décoré de la Croix se guerre avec citation à l'ordre de l'armée.

« En 1916, il rejoint la faculté de Droit d'Aix où il est engagé comme professeur suppléant dans diverses disciplines de droit privé. En 1918, après son mariage, il participe à la création de l'Union fédérale des anciens combattants. En 1919 (comme toutes les années impaires), est ouvert un concours d'agrégation des facultés de Droit en ce qui concerne des postes de droit privé. René Cassin s'y présente et est reçu et nommé professeur à la faculté de Droit de Lille. Il occupera cette chaire jusqu'en 1929, date

à laquelle il sera nommé professeur à la faculté de Droit de Paris, dans la chaire de droit civil.

« Dans l'intervalle, il est devenu vice-président de l'U.F.A.C. et a rédigé avec André Maginot, ministre des Pensions, un texte de loi sur les emplois réservés aux anciens combattants, votée en 1923. Cette législation sera complétée, en 1928, par la loi sur les emplois obligatoires pour les mutilés à l'initiative également de René Cassin.

« Le professeur des facultés de Droit a rencontré Aristide Briand. Il s'est vu proposer, après le 11 mai 1924, le portefeuille des pensions par Edouard Herriot. Mais René Cassin a préféré être nommé délégué de la France à la Société des Nations. Il y participe à l'élaboration du protocole de Genève et à la fondation de l'*Institut international de coopération intellectuelle,* l'ancêtre de l'UNESCO.

« Il milite pour la paix et l'amitié entre les peuples, dirige à la S.D.N., la délégation française à la Commission du désarmement. En 1930, en mission d'examen au Proche-Orient, René Cassin découvre l'œuvre scolaire de l'*Alliance israélite universelle.*

« Georges Wormser, qui fut chef de cabinet de Georges Clemenceau a écrit : " René Cassin a été dans le judaïsme français ce qu'a été en politique d'après-guerre Aristide Briand dont il présidait la Société de ses amis, prononçant chaque année son eulogie. Représentant des anciens combattants de 1914-1918, il exprimait leur volonté de ne plus connaître de conflit et de consacrer l'effort à l'épanouissement de l'homme et de ses droits. " Arrière les canons ! ", s'écriait l'un, tandis que l'autre méritait le prix Nobel de la Paix. "

« L'année 1932, celle de la mort d'Aristide Briand, voit la nomination de René Cassin comme délégué à la *Conférence internationale pour la réduction et la limitation des armements.* Le 30 janvier 1933, Hitler prend le pouvoir. René Cassin organise le rassemblement à Genève de 8 000 anciens combattants des deux camps décidés à lutter pour la paix. Il écrit de nombreux articles et dénonce dans des conférences publiques la " montée des périls ". Il participe à l'élaboration du plan français étageant les engagements de sécurité collective et enseigne à Genève à l'Institut universitaire des hautes études internationales.

« En 1934, il organise avec Pierre Cot et Lord Cecil, à Bruxelles, le rassemblement universel pour la paix.

« En 1935, René Cassin donne des cours de droit civil à la

radio et enseigne à l'Ecole nationale de la France d'Outre-Mer.

« En 1938, René Cassin, farouchement anti-munichois, publie une série d'articles retentissants contre l'incurie des démocraties. Après les accords de Munich, il refuse de revenir à la S.D.N.

« Lorsque les hostilités avec l'Allemagne commencent, le dimanche 3 septembre 1939, René Cassin, de retour d'une mission en Extrême-Orient, travaille pour lutter contre la propagande hitlérienne, comme volontaire au commissariat général à l'Information. Il y prépare des schémas d'allocutions radiodiffusées pour Jean Giraudoux.

« Il crée un centre de dépouillement de la presse allemande et parle à la radio pour dénoncer l'hitlérisme. Dès mars 1940, au cours d'un voyage à Londres, il pose les bases d'" un programme commun sur les buts de guerre des deux peuples et les conditions essentielles d'une organisation de la paix ". Les Droits de l'Homme sont le véritable enjeu de la guerre.

« Le 20 juin, après avoir entendu l'Appel du 18 juin, il décide de rejoindre à Londres le général de Gaulle [26]. Ce sera chose faite le 23. Il débarquera à Plymouth le 27. Le 29, René Cassin a son premier entretien avec le général de Gaulle à St-Stephens' House, près de Westminster. Il est question de donner un statut international aux Forces françaises libres, qui doivent apparaître comme étant indépendantes et non comme des mercenaires de l'Empire britannique. René Cassin, en juriste, accepta de rédiger un projet de traité. Il lui faut abandonner le complexe qui était le sien et qui " tenait à (ses) idées de gauche et à (sa) qualité de juif ".

« Le 1er juillet, René Cassin apporte son texte à Charles de Gaulle. Plus d'un mois de discussions avec Churchill et son gouvernement aboutit à la signature par René Cassin et Pierre Olivier-Lapie, aux côtés de l'ancien sous-secrétaire d'Etat français, des accords Churchill-de Gaulle. Ces accords reconnaissent le caractère uniquement français de la force militaire en voie de constitution.

« Désormais, l'activité de René Cassin entre dans le domaine public. Dès le 29 juillet 1940, il donne à la B.B.C.

---

26. Ce qui est faux puisque, en date du 11 décembre 1975, l'assistante du Président René Cassin écrivait : « En réponse à votre lettre du 9 décembre, il est exact que le Président René Cassin n'entendit pas l'Appel du 18 juin. Il n'en eut connaissance que trois jours plus tard par un ami. »

la première de cent quarante émissions. Vichy réplique en le révoquant. René Cassin prononce de nombreuses conférences pour dénoncer les trahisons de Vichy, stigmatiser l'hitlérisme et galvaniser les forces de la Résistance.

« Le 30 janvier 1941, il est nommé secrétaire permanent du Conseil de défense de l'Empire. Vichy le déchoit, par un décret du 4 mai, de la nationalité française. Le 18 juin, il organise une commémoration de l'Appel de de Gaulle.

« Le 24 septembre, René Cassin devient commissaire à la Justice, à l'Instruction publique et aux Œuvres, au sein du Comité national français. En décembre, il part en tournée d'inspection au Proche-Orient et en Afrique. En mai 1942, il se voit confier par de Gaulle la responsabilité de l'*Alliance israélite universelle*. Il joignait ainsi, suivant les termes employés par Georges Wormser, " à sa tâche de juriste penché sur l'avenir de la France, un souci plus spécifique, celui de maintenir dans sa fierté et dans son influence un judaïsme par ailleurs piétiné. Il y réussit par sa vigilance, par sa force persuasive, par sa ténacité ".

« En 1942, il s'agissait essentiellement de sauver de la détresse des institutions de l'A.I.U. depuis Marrakech jusqu'à Téhéran, coupées de leurs dirigeants parisiens et privées de moyens pécuniaires.

« Les charges de René Cassin à Londres vont s'accroître : il représente la France à la commission d'enquête des Nations Unies sur les crimes de guerre, qui préluderont aux procès de Nuremberg. Il crée une commission d'étude chargée d'établir le projet d'une nouvelle " déclaration des Droits et Devoirs de l'homme ". Condamné à mort le 13 décembre 1942 par le tribunal militaire de Clermont-Ferrand, René Cassin, après avoir fait promulguer une ordonnance instituant un Comité du contentieux chargé de contrôler la légalité de l'activité administrative de la France libre, est nommé, le 6 août 1943, directeur du Comité juridique d'Alger. Ce n'est qu'en septembre qu'il rejoindra de Gaulle en Algérie, y fondant le Comité provisoire de l'Alliance et s'attachant à faire rétablir le décret Crémieux.

« En 1945, René Cassin est chargé par de Gaulle de préparer une juridiction d'exception frappant les crimes de collaboration : ce seront les Cours de justice. »

Ces Droits de l'Homme dont il avait plein la bouche, il en avait, en tout cas, privé des centaines de milliers de Français, en sa qualité, comme le rappelait Charles Filippi le 16 avril 1981 dans *Rivarol* d'« inventeur du postulat juridique selon lequel le gouvernement du maréchal Pétain était

illégal à partir — tenez-vous bien — du 16 juin 1940, date qui marque la chute du ministère Paul Reynaud et la désignation, par Albert Lebrun, du Maréchal comme président du Conseil ». « Par ce subterfuge, posant comme principe que le gouvernement du Maréchal n'avait jamais été qu'un " gouvernement de fait ", un gouvernement d'" usurpateurs ", poursuivait Charles Filippi, les ministres, les diplomates, les fonctionnaires, les cadres de l'armée, les simples citoyens qui avaient obéi à ce gouvernement d'usurpateurs tombaient, dès lors, sous le coup des articles 75 et suivant du Code pénal. »

Le subterfuge imaginé par René Cassin, *Rivarol* ne fut pas seul à le dénoncer. Des professeurs de Droit constitutionnel aussi éminents que Marcel Prélot ou Georges Vedel firent, eux aussi, observer que le régime de la IIIe République avait régulièrement fonctionné sous Lebrun jusqu'au 10 juillet 1940, date à laquelle la Chambre et le Sénat, réunis en Assemblée nationale et représentant la souveraineté nationale, avaient voté une loi investissant Philippe Pétain du pouvoir constituant. N'importe : conséquence du coup tordu monté par l'ancien délégué de la France à la S.D.N., la Haute Cour et les Cours de Justice chargées à partir de 1944 de juger les Français coupables d'avoir obéi à l'« usurpateur » prononcèrent 2 853 condamnations à mort, 2 248 condamnations aux travaux forcés à perpétuité (plus 454 par contumace), 8 864 condamnations aux travaux forcés à temps (plus 1 773 par contumace), 1 956 condamnations à la réclusion et 22 883 condamnations à l'emprisonnement.

A quoi il faut ajouter des dizaines de milliers de condamnations à la dégradation nationale prononcées par les Chambres civiques et ce fut, là encore, l'œuvre de l'inestimable Cassin qui, rappelait Charles Filippi, « inventa un crime inconnu de la législation française (et des autres aussi) : l'« *indignité nationale*, pour l'assortir d'une peine nouvelle, la *dégradation nationale*, qui entraînait la perte du droit de vote et l'inégibilité, la destitution de tout emploi dans la fonction publique et les entreprises publiques, la perte de tout grade dans l'armée, la perte du droit à la retraite, la privation du droit d'enseigner, de créer un fonds de commerce, de diriger une entreprise de presse ou de radiodiffusion, la privation du droit à réparation des dommages de guerre ou même — comble de l'ignominie, la possibilité d'obtenir le transport des victimes de la guerre, en Indochine notamment ! »

Mais reprenons l'article de *Tribune Juive* :

« Fait Compagnon de la Libération, obtient le doctorat *honoris causa* de l'université d'Oxford. Lorsque, le 9 août, sera créée par ordonnance l'*Ecole nationale d'administration*, René Cassin en présidera, jusqu'en 1960, le conseil d'administration, en sa qualité de vice-président du Conseil d'Etat. Il siège, à côté de Léon Blum, dans la délégation française lors de la création de l'UNESCO.

« En 1946, il représente la France au sein de la Commission internationale chargée de jeter les bases d'une future Déclaration internationale des Droits de l'Homme. Il est un président actif et effectif de l'*Alliance israélite universelle*, dont il renouvelle le réseau des écoles et le développement culturel et spirituel des survivants de la persécution raciale, notamment en Israël, à partir de 1948, faisant grandir en prestige justifié et en valeur les notions d'humanisme français et de judaïsme affirmé.

« René Cassin devient le co-président du *Comité consultatif d'organisations juives* (C.C.O.J.). En 1947, il est élu membre de l'académie des Sciences morales et politiques et dépose, devant la Commission des Droits de l'Homme, un avant-projet de déclaration.

« Président de la Cour supérieure d'arbitrage des conflits collectifs du travail, de l'Institut international des sciences administratives, de l'Institut d'étude des relations internationales contemporaines et de recherches diplomatiques, René Cassin est élu, en 1955, président de la *Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies*. En 1958, après le retour aux affaires de Charles de Gaulle, il est nommé président du Comité constitutionnel chargé d'établir la Constitution de la V[e] République. Il reçoit, le 8 janvier 1959, le serment du général, élu président de la République. Il est élu juge à la Cour européenne des Droits de l'Homme, puis fait Grand Croix de la Légion d'Honneur.

« En 1965, il est élu président de la *Cour européenne des Droits de l'Homme*, cela jusqu'en juin 1966. Lors de la guerre des Six Jours, lui qui est intervenu auprès de Vincent Auriol pour que la France reconnaisse l'Etat d'Israël, publie dans *Le Monde* un article désapprouvant la politique de de Gaulle au Moyen-Orient.

« Docteur *honoris causa* de l'Université hébraïque de Jérusalem et de la Brandeis University, il est réélu, en juin 1968, président de la Cour européenne des Droits de l'Homme peu de temps avant de recevoir et le prix des Droits de l'Homme et le prix Nobel de la Paix. Il en consa-

crera le montant à la fondation de l'Institut international de Strasbourg.

« Lorsque, le 6 janvier 1969, le gouvernement français proclame l'embargo de toutes les armes à destination d'Israël, René Cassin donne une interview où il dit : " La France s'identifie à l'injustice ".

« En 1973, il remet le montant du prix Goethe qu'il vient de recevoir aux nations défavorisées d'Afrique.

« En 1974, il inaugure à Jérusalem le lycée René Cassin. En 1975, il signe un appel pour que cesse la guerre au Liban.

« Il meurt le 20 février 1976. Ses obsèques sont grandioses. Une cérémonie se déroule à la grande chancellerie de l'Ordre de la Libération. Devant le cercueil recouvert d'un drapeau tricolore, où on pouvait voir la toque et l'épitoge professorales du défunt, le grand chancelier de l'Ordre de la Libération et M. Jacques Chirac, Premier ministre, exaltèrent l'œuvre de René Cassin. Au cimetière Montparnasse, M. Jules Braunschvig, son futur successeur à la présidence de l'A.I.U., le Grand rabbin Jacob Kaplan et le R.P. Michel Riquet, au nom des amis français de l'Organisation des Nations Unies, disent la grandeur de l'homme qui venait de disparaître et l'étendue de son action. »

De son côté, le rabbin Jacob Kaplan écrivait :

« La première source de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, René Cassin l'a dit lui-même, il la trouve en remontant vers le fond des âges dans la Bible où figurent : " un principe fondamental, la dignité éminente et la liberté de l'homme créé à la ressemblance divine et un précepte : Tu aimeras ton prochain comme toi-même ".

« Certes, ce principe et ce précepte ont été repris et développés depuis par les religions et les philosophes, mais il n'en est pas moins vrai que, comme l'a dit un écrivain français pour la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : " Pour trouver la source première de 1789, il faut remonter par-delà l'antiquité classique jusqu'à la Bible, à la Thora et aux prophètes ".

« A la Thora qui a ordonné : " la justice, recherche-la sans cesse " ; aux prophètes qui ont exigé que " le bon droit jaillise comme l'eau et la justice comme une rivière intarissable ".

« La Déclaration universelle des Droits de l'Homme est en son essence une œuvre de justice et, parce qu'elle est fondée sur la justice, elle contient en elle la plus précieuse promesse de paix, elle est elle-même une action pour la paix.

Comme l'a dit le prophète Isaïe, " l'œuvre de la justice sera la paix ".

« René Cassin a mené un combat inlassable sur le plan mondial pour les droits de l'homme, pour les droits de tous les hommes. Evidemment, les juifs étaient compris parmi les bénéficiaires de ce combat. Mais René Cassin n'ignorait pas qu'un très grand nombre d'entre eux continuent d'être plus particulièrement l'objet de discriminations dans leur propre pays. Et il a tenu à agir en leur faveur.

« Il a accepté de présider l'Alliance Israélite Universelle et, à la tête de cette institution, pendant trente ans, il est intervenu, chaque fois que cela a été nécessaire pour le respect des droits des juifs là où ces droits étaient violés.

« Pour avoir pris ainsi, avec tout le prestige attaché à son nom, la défense de ses frères opprimés, il mérite que lui soit appliquée cette belle parole de la Bible célébrant un des aspects de la grandeur morale de Moïse : " Devenu grand, il alla vers ses frères ".

« Et ses frères, c'était aussi le peuple d'Israël en lutte constante pour sa sécurité et pour son existence. Contre la fausse accusation portée contre Israël d'avoir été l'agresseur en 1967, il s'est élevé publiquement avec indignation : contre les mesures injustifiées prises à l'O.N.U. et à l'UNESCO, il a chaque fois fait entendre sa protestation.

« Il avait foi dans l'avenir de l'Etat d'Israël. Il a dit dans son discours à l'Université de Jérusalem, lors de la cérémonie où il fut fait docteur *honoris causa* : " Lorsque tous ses fils sont prêts à s'accrocher jusqu'à la mort à la terre, à la terre antique et sainte où leur religion a son berceau ; lorsqu'ils sont animés d'un grand idéal et prêts à rajeunir la vieille terre et à unir dans une même cité et le même respect toutes les religions et convictions, la Jérusalem ancienne et la moderne, un peuple comme celui-là est invincible ". »

« Père » de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, René Cassin voyait en elle « une laïcisation des principes du judaïsme » (déclaration faite au colloque de la *Decalogue Lawyers Society*, tenu à Chicago en 1970).

Il est cependant encore un point de petite histoire qui, à notre connaissance, n'a été évoqué par aucun des hagiographes en action. C'est la part essentiel que cette haute figure de la Résistance ne dédaigna pas de prendre à la création et à l'exploitation de l'hebdomadaire *Ici Paris*.

Lors de son décès, cet hebdomadaire écrivait :

« Il avait été de la première équipe de notre journal

alors que celui-ci s'appelait *La France continue.* Un journal créé en 1941 par Henri de Montfort[27] et qui devint en 1945, grâce à son épouse Suzanne de Montfort et à l'appui du président Cassin notre cher *Ici Paris.* »

La rencontre ne manqua pas d'en étonner plus d'un. Il fallait pourtant se rendre à l'évidence. D'autant plus qu'il arriva à maintes reprises à René Cassin de signer des articles dont le sujet et le ton contrastaient — c'est le moins que l'on puisse dire — avec ceux de la littérature dont se régalaient lecteurs et lectrices d'*Ici Paris.*

Il y a eu, dans *Le Monde* du 6 octobre 1987, l'article de M. Marc Agi, président de l'Association pour le développement des libertés fondamentales, qui révèle que le président de l'Alliance universelle préparait « la constitution d'une sorte de *contre-pouvoir* moral et universel directement issu du peuple par le canal de ces grandes organisations (la Ligue des Droits de l'Homme, la L.I.C.R.A. ou Amnesty international) seul moyen capable à son avis de contrebalancer effectivement les formes sporadiques et toujours meurtrières des souverainetés ».

Ainsi, la souveraineté nationale — même démocratique — doit s'incliner devant un pouvoir international supérieur, né de ces associations maçonniques et mondialistes.

René Samuel Cassin voulait, révèle M. Agi, « obtenir que l'individu fut enfin *universellement* reconnu comme sujet de droit international et que dans cette intention fussent créés auprès des Nations Unies un haut commissariat aux droits de l'homme, une cour universelle et tous les organes nécessaires à leur fonctionnement et au respect effectif de leurs décisions ».

Comment arriver à imposer ce pouvoir supranational ? s'était demandé Samuel René Cassin, et il répondait : par l'éducation :

« Quand, dès 1941, écrit M. Agi, le futur président de l'Alliance universelle, songeait à la création d'une future UNESCO (...) il envisageait " une sorte de *ministère universel de l'éducation.* " »

« Quand, en 1968, il fonde, à Strasbourg, l'Institut international des droits de l'homme, " il pensait que cet organisme devrait pouvoir assurer *la formation universelle* de générations entières " aux idées de la déclaration univer-

---

27. Montfort (Henri Archambault de), journaliste marié avec Suzanne Feingold, ancienne secrétaire de l'*Alliance Israélite Universelle.*

selle des droits de l'homme dans laquelle il est écrit que l'être humain n'a de devoirs seulement envers *la communauté universelle.* »

Tout cela n'aurait eu qu'une importance relative si cette idéologie mondialiste était restée le fait de groupes de pression toujours susceptibles d'être remis à leur place par l'Etat, défenseur de la souveraineté national. La gravité de la situation présente tient au fait que les plus hautes instances de la République sont, aujourd'hui, entièrement soumises à ces lobbies mondialistes.

Le président de la République, M. Mitterrand, proclame au Panthéon la foi nouvelle dans la République universelle des droits de l'homme : « Le droit international, dit-il, s'était jusqu'alors attaché à organiser la société des Etats. René Cassin fait partie de ceux qui s'efforcent de subordonner les rapports entre Etats à la primauté de l'individu (...). Il refuse la prééminence de la nationalité sur le domicile, car cela dissimule, dit-il, rien moins que la toute puissance de l'Etat sur l'individu. Le seul régime démocratique serait, pour lui, celui qui assurerait en priorité la défense des droits de l'homme en tant que tel, qu'il soit originaire du pays ou il est ou qu'il soit étranger (...). Il suggérait ainsi que la souveraineté étatique ne soit plus sur terre la loi suprême, mais que l'individu fut reconnu comme un sujet de droit international. »

Et M. Chirac d'emboîter le pas : « Au-dessus de la loi, il y a la justice, les lois non écrites de la conscience, au nom desquelles les lois positives doivent être jugées et parfois récusées. »

Ainsi, les deux plus hautes autorités de la République envisagent de subordonner la volonté nationale au jugement d'une autorité supranationale issue de la Ligue des Droits de l'Homme, de la L.I.C.R.A., d'Amnesty international et autres associations maçonniques, juives et mondialistes, sorte de Grand Sanhédrin tout puissant. C'est la religion nouvelle et officielle proclamée dans l'inattention générale, le 6 octobre 1987 au Panthéon.



Le revue des Francs-maçons du Grand Orient, *Humanisme* de juillet 1987, révèle le rôle occulte de René Samuel Cassin dans l'entourage de de Gaulle, à Londres. Cassin, « gardien vigilant » des « valeurs républicaines » du mouvement gaulliste, réussit à « sauvegarder ces valeurs malgré de nombreux

écueils, tel celui de l'aventure de Giraud en Afrique du Nord ».

Aussi, on s'est souvent demandé si René Cassin était franc-maçon. « C'est difficile à savoir car, à ce niveau des pouvoirs occultes, il existe des affiliations très secrètes », écrit Jacques Ploncard d'Assac dans *Présent* du 7 octobre 1987.

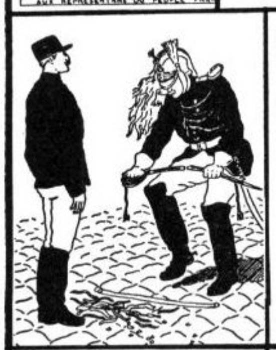
De toute façon, M. Cassin était bien plus que cela. Il était président de l'*Alliance Israélite Universelle* et membre de la franc-maçonnerie juive des *B'nai B'rith.*



LIGUE DES DROITS DE L'HOMME









SOMMAIRE

VICTOR BASCH

RENÉ CASSIN

Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT.
REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.



LA JUSTICE MILITAIRE



après-demain

Journal mensuel de documentation politique
Fondé par
La Ligue des Droits de l'Homme

LES TRAVAILLEURS IMMIGRES







« La L.I.C.R.A. jouit d'un privilège inouï : la loi du 1er juillet 1972, qui réprime la discrimination raciale, lui délègue le pouvoir de faire dire, avec une automacité absolue, qui est antisémite et qui ne l'est pas. Seule, elle juge de l'opportunité des poursuites et dirige, dans le cadre de la loi, le bras des juges réduits en la matière à jouer les notaires du registre de l'infamie... »

(Article de Luc Rosenzweig,
dans *Libération* du 5 juillet 1983.)

LA LIGUE INTERNATIONALE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME (L.I.C.R.A.)

Dans son livre, Yves Courrière raconte la création de la L.I.C.A. Il expose les circonstances :

« Le 25 mai 1926, alors que Kessel courait les pistes du désert, un modeste horloger juif russe de Belleville, ancien combattant engagé volontaire, décoré de la croix de guerre et de la médaille militaire, avait abattu Semyon Petlioura, dirigeant militaire et nationaliste ukrainien, réfugié à Paris, devant le restaurant de la rue Racine, où celui-ci avait ses habitudes. L'horloger, homme doux et spécialiste de poésie yiddish, avait raconté aux policiers qu'après un voyage en Russie où il avait appris que toute sa famille avait été massacrée au cours d'un pogrome dirigé par Petlioura, il était revenu en France avec l'idée d'abattre " ce chien " et, par son geste, de lancer un appel à l'opinion publique au nom des dizaines de milliers de juifs massacrés en Europe orientale par les Petlioura, Makhno et autres atamans. »

Il poursuit, plus loin, à l'issue du procès de Schwartzbart :

« Lorsque le verdict fut rendu à 18 heures, le Palais de justice de Paris éclata en vivats et, dès que la nouvelle fut connue, 100 000 juifs défilèrent à Varsovie. " Manifestations spontanées " titrèrent les journaux ! Il fallut les poignes solides du baron de Lussatz et du Gros Albert — authentiques truands, amis d'Henri Torrès et de Joseph

Kessel, et que nous retrouverons bientôt — pour arracher Schwartzbart à l'enthousiasme de la foule.

« Le soir même, à la brasserie Marianne, place Blanche, Torrès, Kessel, Elie Soffer, Gérard Rosenthal et quelques autres décidèrent de ne pas en rester là et de fonder une association.

« — Une association selon la loi de 1901, suggéra Kessel, et qui luttera contre les pogromes et l'antisémitisme.

« L'idée de la L.I.C.A. (devenue L.I.C.R.A. : ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) était née. En attendant le retour de leur ami Bernard Lecache, journaliste et militant de la cause antiraciste, les dîneurs de la brasserie Marianne formèrent le premier comité. Président : Henry Torrès ; vice-président : Joseph Kessel ; secrétaire général : Bernard Lecache ; trésorier : Elie Soffer ; membres du comité : Gérard Rosenthal et Weil-Goudchaux.

« — Moi, vice-président ? s'insurgea Kessel. Foutez-moi la paix ! Vous savez très bien que je ne m'en occuperai pas. Alors, je ne veux aucun titre !

« La cheville ouvrière du mouvement, fidèle à son éthique, refusait tout honneur. On le remplaça sur le papier par Jacques Mawas, illustre ophtalmologiste, ami de Samuel Kessel avant de devenir celui de son fils. La L.I.C.A. vit officiellement le jour quelques semaines plus tard avec un bureau un peu différent. »

En 1929-1930, l'antisémitisme menaçait-il la France et la communauté israélite qui y vivait ?

C'est pourtant cette année-là que Bernard Lecache transforma sa *Ligue contre les pogromes* — qui n'existèrent jamais en France — en *Ligue internationale contre l'antisémitisme,* laquelle devait jouer un rôle politique considérable dans les dernières années de la paix et surtout depuis la fin de la Seconde guerre mondiale.

Cette *Ligue internationale contre les pogromes* avait vu le jour à la suite d'un procès qui fit grand bruit à l'époque : le procès Samuel Schwartzbart, qui avait abattu de sept coups de pistolet, le 25 mai 1926, un chef cosaque, l'Ataman général Petlioura, en plein Quartier latin ; il le rendait responsable des pogromes en Russie durant les années qui suivirent la Révolution de 1917.

Entre l'ouverture du procès et son acquittement le 26 octobre 1927, Bernard Lecache avait mobilisé pour la défense de Schwartzbart un certain nombre de personnalités, « pour qui ce geste meurtrier était une réaction normale de la part d'un jeune juif voulant venger les persécutions dont

ceux de sa “race” avaient été les victimes[1] ». Parmi ces personnalités, on remarquait alors la comtesse de Noailles, Maxime Gorki, qu'*Information juive* de janvier 1987 appelle curieusement « shabbes-goy[2] », Georges Pioch, du *Parti communiste*, Albert Einstein, Paul Langevin, Edmond Fleg, André Spire, Henri Torrès, l'avocat de Schwartzbart et Victor Basch, président de la *Ligue des Droits de l'Homme*, à laquelle l'accusé avait adhéré !

Lecache, dans *Paris-Matinal*, s'était particulièrement employé à le faire acquitter. Un important groupe de défense avait même été constitué pour parer à toute éventualité, dans lequel était apparu pour la première fois un « gorille » promis à la plus grande célébrité au temps de l'affaire Stavisky : Jo la Terreur !

« Depuis 1928, écrit Gérard Cholvy, ses adhérents ne ménageaient pas les antisémites et, dans les années 1930, les militants ligueurs se sont organisés en groupes d'autodéfense prêts à intervenir physiquement, s'il le fallait, pour protéger les personnes et les biens menacés par les groupes antisémites[3]. »

« Si la L.I.C.A. ne fut pas une émanation du judaïsme français, nombreux furent les juifs qui acceptèrent la responsabilité d'une présidence de section, et les plus jeunes se montrèrent prêts à agir dans ses rangs. Les jeunes du *Hachomer Hatzaïr* se sentaient fortement attirés par la L.I.C.A., surtout ceux qui, dès 1933-1934, se persuadèrent que la lutte antifasciste devait primer le sionisme : “Quelques coups reçus ou assénés aux antisémites donnent à certains le sentiment d'une mission à accomplir, et notre travail leur apparaît comme une perte de temps. La L.I.C.A. est alors a-sioniste, elle est puissante, elle a du prestige. Nulle instance sioniste ne se trouve pour donner un caractère national à cette action, à l'autodéfense qui se crée”[4]. »

« En revanche, les jeunes de *Chema Israël* s'intéressèrent peu à la L.I.C.A., dont la politique du coup de poing se

---

1. *Le Quotidien de Paris*, 23 mars 1981.
2. De son vrai nom Alexei Maximovitch Peshkov. *Information juive* écrit à son sujet : « Aucun autre écrivain ou homme politique russe n'a maintenu avec les juifs de contacts plus étroits et plus intimes que Gorki. Il se fit le champion des défenseurs des droits des juifs et condamna toujours avec passion l'antisémitisme et les pogroms... »
3. *Les Cahiers de la L.I.C.R.A.*, novembre 1981, p. 5 ; à la fin de 1931, la L.I.C.R.A. possédait « 10 000 adhérents répartis dans des sections d'arrondissements, de villes et de départements » (*ibid.*).
4. H. Bulawko, *op. cit.*, p. 5.

préoccupait trop peu de morale et de religion à leur gré[5]. »

Né à Paris le 16 août 1895, Bernard Lecache débuta sa carrière de journaliste dans la presse d'extrême gauche, sous la bienveillante tutelle de Jean Jaurès, de Romain Rolland et de Caroline Rémy, dite Séverine — qui fut, chose amusante, très liée avec Edouard Drumont, l'auteur de *La France Juive*. Après la guerre de 1914-1918, au cours de laquelle il avait servi au premier bataillon de chasseurs à pied, il continua de donner des articles à la presse de gauche et d'extrême gauche, en collaborant au *Journal du peuple*, « le premier journal bolcheviste français », à *L'Œuvre*, au *Quotidien* — qui fut l'organe officieux du Cartel des gauches — et à *Vendredi*. Chose peu connue, il collabora en 1918 au *Petit Bleu* d'Alfred Oulman, où il débuta dans la tâche innocente de courriériste théâtral.

Au congrès de Tours, il vote pour la *IIIe Internationale* et le *Parti communiste* et collabore dès 1921 à *L'Humanité*, dont il devient l'un des rédacteurs les plus virulents où il tenait la rubrique antimilitariste et où il eut la responsabilité de la fameuse rubrique *Gueules de Vaches*. Il insultait, à longueur de colonnes, les officiers de l'armée française. Quelques échantillons de la prose du camarade Lecache nous le situeront mieux. Le 22 mai 1921, il dénonçait le général Arbanète : « ce mangeur d'hommes ». Le 31 mai, le lieutenant de Fragnier était traité de « fesse-mathieu ». Le 14 juin il écrivait : « Les gradés ennemi des poilus, font de l'armée un vrai bagne », et le 27 juin : « Les officiers sont des provocateurs et des assassins. »

Prose qui ne faisait pas la joie de certains galonnés, d'où une provocation en duel d'un officier de dragons de l'armée du Rhin. Lecache avait alors éludé la question en protestant que, contraint, il ne se battrait qu'à la hache d'abordage !

Mais, très vite, Bernard Lecache allait devoir résoudre un problème douloureux. Le 19 décembre 1922, *L'Humanité* annonçait que l'appartenance à la franc-maçonnerie n'était plus autorisée par le *Komintern*. A cette époque, Lecache n'était pas encore initié, mais fréquentait beaucoup de maçons. Il quitta donc le Parti comme le firent beaucoup de dirigeants et ceux des rédacteurs juifs de *L'Humanité* qui appartenaient à la maçonnerie. Ce qui ne l'empêcha pas, invité par l'U.R.S.S., de visiter l'Ukraine en 1926.

---

5. Témoignage de M.R. Sommer du 27 avril 1983 in *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs* de Gérard Cholvy, Editions du Cerf, 1985.

Il entra donc en maçonnerie à la *Loge Paris*, en présence de son ami Paul Perrin, qui fit ce jour-là, en son honneur, une conférence sur *Le racisme, négation de la civilisation.* Il fut ensuite l'un des fondateurs de la *Loge Abbé Grégoire,* l'émancipateur des juifs en 1791. Sur sa fiche maçonnique figurent les précisions suivantes : « Lecache, Bernard, écrivain, 3, rue du Montparnasse, Paris VIe, né le 16 août 1895, à Paris. Loge " Paris ", O ∴ de Paris G ∴ O ∴. Initié le 12 janvier 1937. M ∴ le 31 novembre 1938. Affilié à la L ∴ Abbé Grégoire N° 676, Or ∴ de Paris G ∴ L ∴, le 23 février 1939 (fondateur). »

Dès qu'il eût été initié, Bernard Lecache fit preuve d'une grande activité dans les loges parisiennes. Ses trois premières conférences transmettaient les mots d'ordre contre l'Allemagne antijuive et antimaçonnique. Les deux suivantes correspondaient à la grande offensive judéo-maçonnique en Afrique du Nord, dont le F ∴ Violette, ami de Lecache, se fit l'instrument au Parlement, et qu'appuya le F ∴ Raoul Aubaud, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur du Cabinet Blum. Il s'agissait d'enrayer le mouvement nationaliste populaire et antijuif déclenché par la *Libre Parole d'Alger* et *Le Petit Oranais,* et d'éviter qu'il ne fournisse un appoint décisif au mouvement national français.

Enfin les cinq dernières conférences avaient pour but de répandre le mot d'ordre lancé par le G ∴ O ∴ pour briser la propagande antijuive en France, en faisant apparaître l'antisémitisme comme une création hitlérienne et créer ainsi un mouvement d'opinion favorable aux mesures exceptionnelles que devait prendre, en avril 1939, le F ∴ Marchandeau, garde des Sceaux, contre la propagande antijuive, mesures qui provoquèrent des perquisitions aux sièges de journaux antisémites : *La France Enchaînée, Le Réveil du Peuple, Le Grand Occident, La Bataille antimaçonnique,* la *R.I.S.S.* et *La Libre Parole.*

Voici, à titre documentaire, le tableau des conférences du F ∴ Lecache :

— L ∴ Locarno (G ∴ O ∴), 21 avril 1933 (Grande tenue blanche). « Que fait la Franc-Maçonnerie devant l'antisémitisme hitlérien ? » B.H. 857/1933.

— L ∴ Les Zèles Philanthropes (G ∴ O ∴), 20 juillet 1933 (tenue blanche). « La vérité sur l'hitlérisme. Ses dangers pour la démocratie et la paix. » B.H. 870/1933.

— L ∴ Locarno (G ∴ O ∴), 14 novembre 1933 (grande tenue blanche). « La vérité sur l'incendie du Reichstag ». B.H. 879/1933.

— L∴ Paris (G∴O∴), 12 octobre 1937. « La France va-t-elle perdre l'Afrique du Nord ? » B.H. 70/1938.

— L∴ La Raison (G∴O∴), 1er février 1938. « Le racisme derrière les cagoulards ». B.H. 71/1938.

— L∴ Garibaldi (G∴L∴), 21 décembre 1938 (Grande tenue collective blanche fermée). « Le racisme contre la France ». B.H. 108/1938.

— L∴ Agni (D∴H∴), 27 janvier 1939. « Le racisme, voilà l'ennemi ! » B.H. 321/1939.

— L∴ L'Humanité future (G∴O∴), Orient de Juvisy-sur-Orge, 12 mars 1939. « Le racisme contre la République. » B.H. 119/1939.

— L∴ Locarno (G∴O∴), 27 juin 1939. « La Franc-Maçonnerie et le racisme. » B.H. 135/1939.

Lors de son décès, « une tenue funèbre fut organisée le 12 janvier 1969 par la L∴ Abbé Ggrégoire, G∴L∴, à sa mémoire, et son oraison funèbre prononcée par le G∴M∴ Richard Dupuy[6] ». Et, lors de l'inauguration de la rue Bernard Lecache dans le XIIe arrondissement de Paris, la G∴L∴D∴F∴ était présente avec Michel de Just, G∴M∴, et une délégation de la Loge Abbé Grégoire était conduite par Me Gaston Maurice[7].

Comme nous l'avons vu, Lecache quitta le *Parti communiste.* Mais avait-il rompu pour autant avec le mouvement communiste ? Une note N° 56249, adressée le 18 janvier 1936 par M. Joseph Paganon au président du Conseil, Pierre Laval, fait état de rapports très étroits existant entre l'ambassadeur Rakowski et Bernard Lecache :

Note : 56249 18 janvier 1936
du Ministère de l'Intérieur

« Bernard Lecache, le secrétaire de la L.I.C.A., est subventionné par les Soviets depuis 1927. A cette époque, il était très lié avec l'Ambassadeur Rakowski, qui le fit nommer comme rédacteur au journal *Le Soir* fondé par M. L.O. Frossard, actuellement ministre du Travail.

« Après la disparition de ce journal, Lecache, de sa prope initiative, publia une feuille intitulée *Le Cri des Peuples* et fut aidé par l'ambassade soviétique, en la personne du conseiller Arens.

« Par la suite, il entretint des relations d'amitié avec un

6. *Dictionnaire des Franc-Maçons,* par Michel Gaudart de Soulages et H. Lamant.
7. *Le Droit de Vivre,* N° 451, novembre 1979.

autre conseiller de l'ambassade de l'U.R.S.S., Divilkovsky, qui s'est tué l'année dernière dans un accident automobile.

« Actuellement, pour la publication de son nouveau journal, *Le Droit de Vivre,* Bernard Lecache reçoit chaque mois 10 000 francs de l'ambassade soviétique. »

Notons que Ludovic-Oscar Frossard était secrétaire général de la section française de l'*Internationale communiste* et membre de la *Loge L'Internationale* avec son ami et protégé Robert Lazurick et, suite à ses bonnes relations avec l'ambassade de l'U.R.S.S., Léon Daudet disait, non sans humour :

— Bernard Lecache ?

— Ça se comprend.

Mais, si l'on en croit *Le Droit de Vivre* du 15 octobre 1968, « le sort du brillant romancier de " Jacob " devait être décidé par le reportage qu'il effectua en 1926 pour révéler à l'opinion les atrocités des pogromes en Ukraine des armées blanches »... Sur la page de garde du livre qu'il en rapporta, *Quand Israël meurt,* il inscrivit la phrase d'Anatole France : « Nous ne connaissons ni Juifs ni Chrétiens. Nous ne connaissons que des bourreaux et des victimes. » C'est alors qu'il fonda la *Ligue contre les Pogromes* avec son ami Léopold Seszler, dit Leopoldes, qui devait bientôt devenir la *Ligue Internationale contre l'Antisémitisme.* Il faudra attendre cinquante et un ans pour que la L.I.C.A. s'aperçoive qu'il manquait le mot « racisme » à son nom, et adopte sa définition actuelle : *Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme* (L.I.C.R.A.).

Les membres fondateurs, au nombre de dix, étaient Séverine, que nous avons déjà vue, la Comtesse de Noailles, Léon Blum, Edouard Bénès, ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, membre de la *Loge Pravda vitezi,* du conseil d'administration de la *Carnegie Endowment for International Peace,* et que l'on retrouvera en 1937 au *Rassemblement Universel de la Paix,* de Lord Cecil (de la *Round Table*).

A leurs côtés, Albert Einstein qui, dès 1914, d'après le dirigeant sioniste Kurt Blumenfeld, avait décidé de se consacrer à l'effort sioniste en s'inscrivant parmi les membres fondateurs de l'*Union pour une Nouvelle patrie* ; Edouard Herriot, qui ne cachait pas sa sympathie pour la F∴M∴ bien qu'il n'ait jamais été initié aux mystères d'Hiram ; Léon Jouhaux, membre du secrétariat général de la C.G.T. ; Joseph Kessel, qui écrira, avec son neveu Maurice Druon, les paroles du *Chant des partisans,* sur une musique

soviétique : « *Ami, entends-tu...* » (1942) ; Thomas G. Masaryck, F∴M∴ et membre de la *Carnegie Endowment,* et Romain Rolland dont le pacifisme et l'internationalisme lui ont valu le Prix Nobel de la Paix en 1916 au titre de 1915.

Toujours est-il qu'après avoir quitté le *Parti communiste,* Bernard Lecache entrait donc à *Paris-Soir* et ensuite à *Paris-Matinal,* deux créations d'Eugène Merle, le célèbre révolutionnaire socialiste. La plupart des dissidents communistes formaient d'ailleurs l'équipage de ces deux galères. A *Paris-Matinal,* Bernard Lecache put se lier avec Alain Laubreaux, alors fougueux homme de gauche, entré là par la grâce d'Henri Béraud, lui-même tout flamboyant d'un jacobinisme exalté. Parallélisme du destin, Laubreaux est mort en exil à peu près dans le même temps que son ancien voisin de colonne à *Paris-Matinal.* Les couteaux avaient été tirés depuis longtemps entre les deux hommes, est-il besoin de le dire, puisque Laubreaux, dès février 1934, avait viré de bord, et rejoint *Je suis partout !*

Bernard Lecache, dès l'année 1925, avait aussi fait les beaux jours de *La Volonté* d'Albert Dubarry, compromis avec le financier véreux Stavisky. Lecache fut beaucoup aidé dans son ascension dans la presse de gauche par son alliance avec la petite-fille de Séverine. Disons à la vérité que, devenu parent de Séverine, Lecache eut rapidement tendance à se montrer abusif pour tout ce qui regardait la célèbre journaliste et la non moins célèbre militante. Et encore, cette hargne jalouse ne s'arrêtait-elle pas à la personne de celle-ci, mais s'étendait-elle jusqu'à l'œuvre de Jules Vallès, sur laquelle Bernard Lecache prétendait s'arroger un droit d'héritier privilégié pour la raison que Séverine avait été l'exécutrice testamentaire de l'ancien communard.

C'est ainsi qu'il s'était attiré l'affaire de *L'Insurgé.* Un journal était né en 1937, qui arborait ce titre, qui est aussi, comme on le sait, celui d'un des trois volumes de la trilogie valésienne de Jacques Vingtras.

Que des jeunes gens, la plupart promis pour l'âge mûr à un paisible *Figaro* ou à une très pondérée Académie française — tel Thierry Maulnier, leur chef de file — voulussent prendre figure d'insurgés, c'était peut-être comique, mais cela n'excédait en rien les présomptions du jeune âge. Que, de surcroît, ils apparussent commandités par un Lemaigre-Dubreuil, le roi des *Huiles Lesieur,* les rendaient peut-être justiciables du tribunal du ridicule, mais rien ne fondait Bernard Lecache à vouloir les traîner en correc-

tionnelle pour usurpation de titre. Pourtant, son premier réflexe avait été d'annoncer, par le truchement de Me Pierre Loewel, son avocat d'alors, qu'il demanderait raison aux profanateurs. Affaire qui se perdit dans les sables, *L'Insurgé* ne vivant qu'une existence assez courte, les insurrections, annoncées ou espérées, se bornant aux habituelles tempêtes d'écritoire.

Le journal d'Eugène Merle disparu, Bernard Lecache avait tenté de donner vie à un *Cri des Peuples*, mais cette existence fut brève. Lecache avait senti à ce moment qu'il n'était pas en droit de prétendre à tout, et notamment au vieux titre du *Cri du Peuple*, bien qu'il se considérât comme l'authentique dépositaire de la pensée de Vallès.

L'étoile de MM. Béghin et Prouvost s'étant levée, Lecache devait revenir à *Paris-Soir*, enflé à des propositions grandioses, auxquelles la famélique feuille de Merle n'aurait osé prétendre.

Mais une nouvelle mésaventure allait lui advenir. Une jeune fille juive s'était jetée dans la Seine, à la suite des mauvais traitements infligés par un mastroquet d'origine auvergnate de la rue Letort, dans le quartier de Clignancourt. Telle était la thèse de Lecache, qu'il avait en tout cas fait accepter par *Paris-Soir*. Une contre-enquête menée à l'instigation de l'*Action Française* entendait, elle, prouver à l'évidence que le bistrot était innocent des accusations portées contre lui. Celui-ci, d'ailleurs, réussissait à intéresser à sa cause la puissante association des fils du Plateau central. De là, un tapage de mauvais aloi qui amena bientôt les tout-puissants patrons de *Paris-Soir* à demander au trop fougueux Bernard de prendre un peu de champ. Ce qui lui donnait tout loisir de s'occuper de la L.I.C.A. et de fonder, en 1933, son organe, *Le Droit de Vivre*, titre proposé par Charles-Auguste Bontemps, premier rédacteur en chef de la publication.

Pour un coup d'essai, c'était un coup de maître : les personnalités les plus connues, les politiciens les plus chevronnés du monde maçonnique et du consistoire israélite avaient accordé leur appui, et même leur collaboration à cette entreprise. On relevait les noms du F∴ Victor Basch président de la *Ligue des Droits de l'Homme*, de Marc Sangnier « ce poisson rouge de bénitier » de Me V. de Moro-Giafferi, l'avocat de Grynspan, le jeune meurtrier israélite du conseiller d'ambassade allemand, et des assassins Landru et Wiedmann, de Joseph Caillaux, conférencier en Loge, d'Anatole de Monzie, collaborateur de *L'Opinion juive*, du F∴ Marcel

Feder, de la *L∴ Les Jacobins,* du F∴ Raymond Offner, de la *L∴ La Libre Pensée,* secrétaire général de la Ligue, président du Congrès de la L.I.C.A. en 1931 et rédacteur au journal, du F∴ L.O. Frossard, de la *L∴ L'Internationale,* de la S∴ Marcelle Capy, du *Droit Humain.*

La prose du président Caillaux, qui occupait la meilleure place dans *Le Droit de Vivre,* donnait le ton :

« L'occasion m'est ainsi donnée — déclarait-il — de m'ériger non seulement contre la plus odieuse des volontés de persécutions qui trouve ses parchemins dans les fastes de l'Inquisition, mais contre tous les fanatismes, de quelque masque qu'ils s'affublent. »

Puis, en terminant, il lançait :

« Vous luttez, du même coup, contre les abus du capitalisme ! »

Ce qui dut faire sourire les représentants de la *Banque Rothschild* qui se trouvaient là « tout à fait par hasard » !

Au début de l'Occupation, il publia, dans l'hebdomadaire *Marianne,* un article intitulé « Rien n'est fini ». Ce qui, en toute logique, attira sur lui les foudres du gouvernement de Vichy, qui suspendit la publication et procéda à l'arrestation de Bernard Lecache, lequel se retrouva interné dans un camp en Algérie, où il eut tout le temps pour méditer sur la relativité de la liberté de la presse. Après le Débarquement américain, libéré, il reprit son combat contre l'hitlérisme, rejoignit les armées alliées où il servit comme correspondant de guerre. Le voici directeur d'un quotidien à Alger, dont il devient bientôt le « deus ex machina ». Ses collaborateurs immédiats, les chefs de service du poste radiophonique, s'appellent : Ballimann (administrateur du poste), Canetti (directeur), Zeraffra Ketty, alias Mme Bernard Lecache, Krusorsky, Lazare Pappo, dit Musard, Claude Julien, alias Brunswick, Georges Valdy, alias Stora, Pierre Perjac, alias Léon Brahm, Linat Murat, alias Ledme Camus, non seulement tous juifs, mais également franc-maçons.

A la fin de la guerre, il dirigea la rédaction de *Point de Vue,* puis la direction du *Journal du Dimanche* avec Pierre Lazareff et reprit, bien entendu, la présidence de la L.I.C.A. Il était ,en outre, un « copain » du *Canard Enchaîné* depuis que celui-ci avait vu le jour. A ses côtés, comme co-fondateur, il avait Lazare Rachline, dit Lucien Rachet, industriel (*Les Matelas Rachet*), ancien commissaire de la République à la Libération, membre de la *L∴ Abbé Grégoire,* O∴ de Paris — G∴L∴, gros actionnaire et administrateur de *Publicis* et membre du conseil d'administration de *L'Express.*

Sympathisant de l'*Irgoun* en 1947, membre du comité de l'*Alliance France-Israël* et du *Fonds social juif unifié,* son fils, Michel Rachline, raconta dans *Un juif libre :*

« Je conserve de mon enfance chrétienne le souvenir d'une émotion blanche. Mon professeur, un prêtre belge, respectait en moi l'innocence (...). Quelle déception lorsque mon père, revenu d'une longue guerre souterraine, s'empara d'une petite statue de Marie où j'aimais à poser mes lèvres... et la lança dans la fosse à purin qui longeait la maison ! »

Lors de son décès, survenu en août 1968, *Le Canard Enchaîné* du 22 août 1968 rapporta que « pour une réunion de la L.I.C.A. — que risquait de troubler je ne sais quelle ligue fasciste — il (Bernard Lecache) avait demandé à Trignol, roi des truands, de lui assurer le service d'ordre. Trignol convoque ses malabars et leur explique ce qu'ils doivent faire. Puis, s'adressant à l'un d'eux : « C'est un meeting contre l'antisémitisme, tu as pigé ? » « Oui, dit l'autre, le premier juif qui se pointe, je lui casse la gueule ! »

Il est vrai qu'à la base, la L.I.C.A. recrute des éléments durs, chargés du service d'ordre, de la protection des réunions et de s'opposer aux Camelots du Roi qui font alors la loi au Quartier latin. Elle recrute dans le milieu et dans les salles de boxe. Jean-Marie Balestre, l'actuel président de la *Fédération internationale du sport automobile,* pourrait nous en apprendre sur ce sujet. Il appartenait en effet à la L.I.C.A. et son père, « prévôt » de boxe, devait recruter des boxeurs.

Etaient présents à ses obsèques : le R.P. Riquet, Pierre Cot, Joseph Kessel, Roger Ikor, Charles Gombault, Jean Eskenazi, de *France-Soir,* Claude Bellanger, du *Parisien Libéré,* les représentants de la *Grande Loge de France* et Jean Pierre-Bloch, qui devait lui succéder.

Clin d'œil malicieux de l'Histoire qui, décidément, ne respecte rien : auteur de divers ouvrages, il y en a un intitulé « Séverine ». Dans celui-ci, il rend un hommage, peut-être involontaire, à Edouard Drumont, dont les droits d'auteur revenaient à sa femme, petite-fille de Séverine, elle-même héritière du fondateur de *La Libre Parole* et auteur de *La France Juive.*

Lecache parti, Jean Pierre-Bloch fait son entrée en scène. Né le 14 avril 1905 à Paris, de Georges Pierre-Bloch, industriel, et de Mme née Reine Aboucaya, il ne fait son entrée dans le journalisme qu'en 1930, si l'on en croit le *Who's Who* et le *Guide juif de France.* Il oublie simplement que, dès 1921, il fut l'un des principaux animateurs (trésorier) des

Etudiants Plébiscitaires, sous le nom de Pierre Bloch d'Aboucaya, organisation bonapartiste dont le président s'appelait Roger Palmieri, qui fut élu député de Corse dans la liste du *Front National,* et c'est ce même Roger Palmieri qui a ouvert, en 1984, la première séance de la Seconde Assemblée en qualité de doyen d'âge : 82 ans.

Le 10 février 1929, il était initié à la *L ∴ Liberté* N° 748 de l'*Ordre Mac ∴ Mixte international Le Droit Humain ;* le 4 mars 1930, il devenait Compagnon, et Maître le 28 février 1931. Le 4 janvier 1932, il se fait affilier à la *Respectable Loge 1793* du Grand Orient. Lorsque le Conseil de l'Ordre du G ∴ O ∴ chercha à se renseigner sur ce nouveau candidat, la V ∴ S ∴ Corbisier envoya le certificat le plus flatteur :

« ... Nous tenons le F ∴ Bloch en telle estime, écrivit-elle, qu'un vote de l'At ∴ cette année l'avait nommé vénérable. Seule sa jeunesse mac ∴ a empêché de ratifier cette nomination par le Conseil national. Ce sera une joie pour nous, quand il sera accepté par votre R ∴ At ∴ Il est en règle avec le Trésor. »

Cependant, le F ∴ Bloch continuait à se pousser au *Droit Humain,* entrait dans les *Loges 974 Jean Jaurès* de Laon et *954 Spartacus* de Paris. Il occupait, en outre, les fonctions d'Orateur adjoint de la *L ∴ Liberté,* en 1930, 1933 et 1934, celles de Vénérable du même atelier en 1936 et 1939. Il fut également, pendant trois ans, élu au Conseil national du *Droit Humain* par le Convent de 1936. Là il siégeait au côté de Marc Rucart.

Son activité de F ∴ ne se manifestait pas seulement par la prise de toutes ces fonctions. Il faisait de nombreuses conférences. Nous avons relevé au *Bulletin bimensuel des Loges de la région parisienne* les dates et les titres de ses conférences. Les voici :

La première eut lieu le 5 mars 1929, à *Liberté,* où Pierre-Bloch prononça un « Discours sur l'impérialisme religieux. L'Eglise contre la démocratie. »

La politique religieuse devait lui tenir à cœur, car il parle, le 15 avril 1930, de « Religion et socialisme. Peut-on être chrétien et socialiste ? Attitude des socialistes envers le communisme ». Cette conférence eut du succès ; Bloch la refit à la *L ∴ Vers L'Emancipation,* du *Droit Humain,* le 7 mai 1930.

Le 16 décembre suivant, Pierre-Bloch donnait à la *Liberté* la contradiction au Dr Paul Thorin, membre de la *Ligue du Devoir social* qui, répondant à la question : « Comment résoudre la question sociale ? » proposait comme solution

« une réalisation de fraternité pratique, l'œuvre d'Henry Ford » (16 décembre 1930).

Le F∴ Bloch montra, le 5 janvier 1932, « comment organiser la paix ». Le 1er novembre 1932, il défendit devant ses FF∴ et S∴ de *Liberté*, le point de vue socialiste, au cours de la discussion des vœux du congrès d'Amsterdam qui préparait l'alliance de la IIe et de la IIIe Internationales, alliance qui devait être réalisée d'une façon complète en 1936 par la politique du Front Populaire.

Le 18 juillet 1933, Pierre-Bloch abordait une question qui passionnait les Juifs, en particulier ses amis Georges Boris et Weiskopf-Gombault : « Un coup d'œil sur l'horizon politique. La presse au service du capitalisme. » Enfin, le 19 juin 1939, il parlait à la *L∴ Le Mont Sinaï*, de la *Grande Loge*, du « statut des étrangers en France et de l'avenir de la France ». Problème auquel il devait consacrer une grande partie de ses activités à venir. Il était également secrétaire du groupe Frat∴ de l'Assemblée.

Après la guerre, le 14 novembre 1953, il devenait 18e (Chevalier Rose-Croix), V∴ de la *Loge La Lumière*, O∴ de Neuilly, vice-président de la *Ligue Frat∴ de Montmartre* et président de la franc-maçonnerie juive des *B'nai B'rith*.

D'abord employé de commerce, il adhère au *Parti socialiste*, où il sera secrétaire des *Jeunesses socialistes* en 1932, puis, sur la recommandation d'un ami de Léon Blum, entra au *Populaire*, où Paul Faure, responsable de la rédaction, lui confia les faits divers, puis l'inspection des ventes. Collaborant, en parallèle à de nombreux journaux coloniaux (1930-1939), il est élu pour la première fois conseiller général de l'Aisne S.F.I.O. en 1934, maire de Laon en 1935 et devient député de l'Aisne en 1936. En 1938, il préside la commission d'enquête en Algérie, est rapporteur du projet Blum-Violette, tout en collaborant au *Droit de Vivre* et à *Marianne*.

Elu du Front Populaire en 1939, il vote, en janvier 1940, la déchéance des députés communistes, coupables de défendre le pacte germano-soviétique, tout en ne prenant pas part au vote sur les pleins pouvoirs que Pierre Laval demandait pour le maréchal Pétain. « Mais Philippe Henriot, rencontrant Pierre-Bloch dans un train, rapportera à la radio la conversation qu'il eut avec lui :

« — Il faut travailler avec le Maréchal, lui dit le député socialiste de l'Aisne.

« Paroles verbales bien sûr[8]. »

---

8. *Présent*, 30 août 1984, article de François Brigneau. A l'époque

Dégagé des obligations militaires en tant que parlementaire, il fait néanmoins de la Résistance en zone non occupée. Arrêté à Périgueux le 27 juin 1940, alors qu'il s'était recyclé dans la conserve, il s'évade, gagne Londres, s'engage dans les Forces Françaises Libres et il est aussitôt affecté à l'Etat-major particulier du général de Gaulle, où il s'occupa plus particulièrement des services politiques (épuration, lutte contre les pétainistes) du B.C.R.A., les services secrets de la France Libre.

Mais, avant de poursuivre, arrêtons-nous un instant sur cette période trouble de la Seconde guerre mondiale...

Suite à un article paru dans *Nouveaux Jours* au début 1955, Pierre-Bloch, demandant un droit de réponse, donnait les précisions suivantes :

« Je me suis évadé de mon camp de prisonniers de guerre d'Essy-les-Nancy, Front-stalag N° 17, le 17 octobre 1940... En aucun cas, M. Pierre Laval n'est intervenu pour me faire libérer par les Allemands... »

Sur ce point, le journal les *Nouveaux Jours*, N° 55 du 15 avril 1955 répondait : « Il existe aux Etats-Unis un organisme extrêmement sérieux, à l'esprit chartiste, où rien n'est catalogué qu'après avoir été minutieusement contrôlé, prouvé. C'est la *War Library* du Président Hoover.

« Il y est inscrit que tous les prisonniers parlementaires (sans distinction d'opinion) furent libérés à la demande du gouvernement français. Et on lit que " Trochu et Pierre-Bloch firent partie du même contingent ". »

Et *Nouveaux Jours* de poursuivre :

« Dans le cas présent, où est la vérité ? Si la *War Library* a été mal informée, et si, en revanche, M. Pierre-Bloch peut présenter les témoignages de deux généraux en exercice, les faits peuvent être très aisément reconstitués : il suffirait que l'intéressé priât ses deux témoins de rectifier les conclusions de l'organisation Hoover.

« Que ne le fait-il ? N'avait-il pas. jadis, écrit un livre sur cette affaire ? »

Quoi qu'il en soit, de ses aveux mêmes, il ne partit pas tout de suite pour Londres, puisque dans *Le Droit de Vivre* de mai-juin 1970, il écrivait :

« Le permis de communiquer que j'avais obtenu, nous

---

du scandale de la S.N.E.P., Jacques Massanes écrivait dans *Aspects de la France* : « Le 10 mars 1944, Philippe Henriot révélait dans une allocution radiodiffusée : " Pierre-Bloch, à Mussidan, me racontait son évasion, et la voix tremblante d'émotion, me déclarait que le Maréchal était la chance providentielle de la France. " »

autorisait, ma femme et moi, à voir le " sieur " Léon Blum, en présence d'un gardien à 13 heures, le 22 février 1941 », en prison à Riom au château de Bourrasol.

Puis, dans son livre *De Gaulle ou le temps des mépris*, il explique qu'entré dans un réseau en Dordogne, il est à nouveau arrêté avec sa femme et inculpé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat par la police de Vichy, passe neuf mois en prison, s'évade encore, et, le 6 novembre 1942, rejoint de Gaulle à Londres.

Et, si l'on en croit *Rivarol* du 10 novembre 1977 : « Jean Pierre-Bloch a raconté au micro de TF 1 comment il avait lui-même rencontré Xavier Vallat (Commissaire aux Questions juives. Ndla) pour essayer de sauver certains de ses coréligionnaires. »

Nommé membre de l'Assemblée consultative en novembre 1943, il fait rétablir, avec l'aide de ses collègues communistes, le décret Crémieux, abrogé par Vichy, et exigea la condamnation de Pierre Pucheu. Robert Badinter ne l'avait pas encore converti à l'abolition de la peine capitale ! Comme délégué général à l'Intérieur du Comité d'Alger, il poursuit avec acharnement l'épuration des pétainistes et fait libérer Ferhat Abbas.

1944. Retour en France. Elu député à la première Constituante, ses collègues le nomment juré à la Haute Cour qui condamnera le maréchal Pétain. Il vota la mort et refusa de s'associer à la demande de commutation de peine proposée par la majorité de ses collègues. Il devient rapporteur de la loi Defferre sur la presse, qui chargea la *Société nationale des entreprises de presse* (S.N.E.P.) de liquider les biens de presse (locaux et imprimeries de journaux) saisis ou confisqués aux pétainistes [9]. Et, dans la foulée, s'en fait nommer président-directeur général par le « président Gouin », le 23 mai 1946, alors que Félix Gouin n'était plus qu'un chargé de fonction.

Cette nomination paraît au J.O. le 2 juin 1946. Elle est signée de trois ministres socialistes : Félix Gouin, Gaston Defferre et André Philip. Malgré la Fédération de l'Aisne qui proposait un autre candidat, ils font de Pierre-Bloch le gérant de 165 immeubles, le chargent de l'exploitation de 286 imprimeries et de la liquidation de 482 journaux et agences.

---

9. Ses activités multiples lui vaudront à partir de 1948 le titre de vice-président du *Comité d'action de la Résistance* (C.A.R.), ainsi que diverses décorations, dont la médaille du Soviet suprême.

C'est un formidable fromage.

Le 29 novembre 1946, Noël Jacquemart, directeur de l'*Echo de la presse et de la publicité* (E.P.P.) seul, dans une salle hostile, profite d'une séance du Congrès de la *Fédération de la presse* pour se dresser contre Pierre-Bloch et lui jeter :

— Mais quel homme êtes-vous donc ? Comment expliquer un pareil manque de pudeur ? Vous avez été le rapporteur de la loi devant la Chambre. Et vous acceptez, aujourd'hui, d'en être le principal bénéficiaire !

Albert Bayet, belle figure du laïcisme, vole au secours de Pierre-Bloch :

— C'est la Fédération qui le lui a demandé.

— Je ne critique pas ceux qui lui ont offert ce poste, dit Noël Jacquemart. J'en ai à celui qui l'a accepté.

Citons Claude Hisard. Son *Histoire de la spoliation de la presse française* est une mine :

« La S.N.E.P. commence par s'installer luxueusement au 127, Champs-Elysées dans un des plus beaux immeubles de l'avenue, appartenant à M. Dubar, de *L'Echo du Nord*. Pour l'exercice 1947, les seules dépenses du siège s'élèveront à 89 millions de francs, et 24 millions sont prévus pour l'achat de mobiliers et de voitures... »

Aux termes d'une décision prise en 1946 par le ministre de l'Economie nationale (André Philip), le traitement alloué au P.-D.G. est de 1 020 000 F. Pierre-Bloch le fait porter à 1 300 000 F. De plus, une somme de 2 millions de francs est mise à sa disposition pour le remboursement de frais professionnels et indemnités de fonction.

En 1952, le traitement de Pierre-Bloch s'élevait a 2 645 370 F par an, plus 1 200 000 F de frais. En 1953, il avait été porté à 4 134 542 F !

— La gestion de la S.N.E.P. est un scandale, devait dire M. Félix Gaillard, député, futur Premier ministre.

En effet, elle l'était. Il éclata. Dès le 4 juin 1947, M. le Contrôleur d'Etat Chalandon adressait au ministre de l'Economie (toujours André Philip, grand ami de Pierre-Bloch) une note où l'on pouvait lire :

« La S.N.E.P. ne tient pas de comptabilité générale... elle n'est en mesure de produire ni bilan, ni compte d'exploitation... divers indices permettent cependant de conjecturer sans risques d'erreurs un déficit important. »

Le 28 juin 1948, Maurice Petsche (époux de Simone Lazard, plusieurs fois ministre des Finances, républicain de gauche, député), déclare au moment de la discussion du budget :

« La S.N.E.P. présente un très lourd déficit d'exploitation. Ce déficit d'exploitation doit retenir l'attention du Gouvernement. Il s'élève, d'après le bilan du 31 décembre 1947, à 214 millions de francs. Or, la masse des capitaux dévolus à la S.N.E.P., d'après l'évaluation des domaines, atteint 4 500 millions de francs, et un amortissement normal aurait dû porter, à raison de 6 %, sur la valeur du matériel et de l'outillage et à raison de 3 % sur la valeur des immeubles. Dans ces conditions, c'est un amortissement de 278 millions qui aurait dû être comptabilisé. Le déficit d'exploitation ne serait plus alors de 214 millions, mais de près de 375 millions. »

Malgré ce sévère jugement d'un expert financier — ô combien compétent — et plutôt bien disposé à l'endroit de Pierre-Bloch ; malgré différents rapports de la commission de vérifications des comptes des entreprises publiques, il fallut attendre des querelles de boutique (M. Moses, directeur des services administratifs informant M. Lesage, président de Chambre à la Cour des comptes, de graves irrégularités imputables, selon lui, à Pierre-Bloch) pour que René Mayer, président du Conseil, soit obligé de charger Désiré Jouany, conseiller d'Etat, d'une enquête sur la gestion de Pierre-Bloch.

Ce rapport fut accablant. Il mêlait le cocasse au grave, mais dessinait une silhouette de Pierre-Bloch que l'on n'est pas près d'oublier.

Disposant de deux voitures de service, il faisait retaper sa Citroën personnelle aux frais de la S.N.E.P. par le carrossier Saoutche. Coût : 99 552 francs. Il faisait payer par la S.N.E.P. une partie des dépenses entraînées par ses fonctions de conseiller général de l'Aisne (de 1 500 à 7 000 francs de timbres par mois) et, pendant la campagne électorale, se faisait rembourser son essence (520 litres pour le seul mois de mars 1949).

Il engagea seul, sans marché régulier, la S.N.E.P. à des achats de mobiliers de 1 301 139 francs, s'adressant à un entrepreneur de ses relations qui effectuait des travaux à son domicile personnel. Sur un simple échange de lettres, il accorda la concession exclusive de la télévision du Tour à son coréligionnaire Michelson. Il permit à la revue *Ambiance* (dont il avait été le directeur politique et l'un des actionnaires) et à la revue *La Vie Heureuse* (directrice : Mme Pierre-Bloch) de bénéficier d'un droit d'occupation sur la totalité de l'immeuble sis 65, avenue d'Iéna.

En 1949, il fit réduire le loyer d'un fourreur installé dans

les locaux de la S.N.E.P. Ce fourreur paya 79 000 francs un magasin qui fut loué 400 000 francs deux ans après. Son chef de cabinet, Mme Smadja, consentit un abandon de créance de quinze millions au journal communiste *Rouge Midi*, etc.

Terminons par cette histoire :

« En 1947 et 1948, la location avec promesse de bail ultérieur 3-6-9 à MM. Helfer, Naura et Staralkesky, de locaux non utilisés par la S.N.E.P. au N° 6 du boulevard Poissonnière, avec affectation commerciale, location non soumise au conseil d'administration. Il est bon de faire remarquer que les revenus tirés par le locataire du droit d'affichage sur les palissades se trouvaient, à eux seuls, supérieurs au montant du loyer.

« M. Helfer a payé comme droit d'entrée : 1 million, le 5 novembre 1947 ; M. Naura : 1 million et demi ; M. Staralkesky : 2 millions, alors que, d'après une étude de *L'Actualité juridique*, qui fait autorité, des évaluations normales pour des emplacements de très grand choix auraient dû correspondre au versement, pour le premier locataire, de 21 millions et demi, pour le second de 7 millions et pour le troisième de 11 millions 550 000.

« Ces constatations, continue le rapport, prennent un relief tout particulier à la lumière des relations non seulement d'amitié, mais d'affaires existant entre M. Pierre-Bloch d'une part, M. Naura et M. Renoux, premier cogérant de la société, pour lequel M. Helfer avait stipulé, d'autre part :

« ... En effet, M. Pierre-Bloch est entré en juin 1951 au conseil d'administration de la *Société Parisienne d'Habillement* 73, avenue Philippe-Auguste, dont M. Naura est le président-directeur général. Inversement, M. Naura a, tout comme M. Renoux, souscrit, au mois de décembre 1945, un certain nombre d'actions de la *Société Auditive de Publications*, dont Mme Pierre-Bloch était l'animatrice... »

Comment cette affaire s'est-elle terminée ?

Par la Haute Cour ?

Nullement.

Par un limogeage doré de Pierre-Bloch et de son équipe. Sa collaboratrice, Mme Nelly Smadja, devenue l'épouse du député socialiste et franc-maçon Léon Boutbien, perçut une indemnité de licenciement de 6 054 000 francs (J.O. du 9 mars 1954, p. 703). Pierre-Bloch perçut, dit-on, dix millions.

Quand on pense qu'aujourd'hui, « conscience vivante de la France », M. Pierre-Bloch ose nous donner des leçons de moralité et de probité !... enfin, passons.

A la suite de cette affaire, il reprit son activité politique, mais fut constamment battu, bien qu'ayant eu la sagesse de se placer dans le courant : mendésiste en 1956, gaulliste de gauche en 1958, S.F.I.O.-F.G.D.S. en 1967. A ce sujet, dans son numéro de mars 1980, *Le Droit de Vivre* écrivait qu'il était faux que son actuel président ait été « gaulliste de gauche » en 1958 et qu'il était socialiste.

M. Jean Pierre-Bloch doit avoir la mémoire courte. Il ne se souvient plus qu'en juillet 1958 parut un manifeste des gaullistes de gauche déclarant notamment ceci « Si l'on veut un gouvernement capable de prendre les initiatives nécessaires pour ramener la paix en Algérie, d'ouvrir des négociations, de rétablir les libertés, il faut donner au général de Gaulle le maximum d'autorité par un vote favorable massif, et non l'affaiblir par une majorité étroite qui le laisserait impuissant devant les ultras d'Alger. » Parmi les signataires : Jacques Debu-Bridel, Philippe Dechartre, Léo Hamon, Jean de Lipkowski, Jacques Mercier, Louis Vallon, Yvon Morandat, qui ont tous été dirigeants, députés ou ministres gaullistes... et celle de Pierre-Bloch.

Et, puisque Pierre-Bloch a une aussi mauvaise mémoire, il a dû également oublier que son agence de publicité, la S.I.P.E.P. (qui siégeait 3, rue de Choiseul), au cours des années précédant le retour au pouvoir du général de Gaulle, faisait de la publicité pour l'Etat d'Israël et éditait des brochures de propagande pour inciter les Français à aller le visiter. Cette *Société Internationale de presse, d'Edition et de Publicité* fut créée en mars 1954 lorsque Pierre-Bloch dut quitter en catastrophe la présidence de la S.N.E.P. à la suite du fameux « rapport Jouany ».

La S.I.P.E.P. eut pour fondateur officiel — M. Pierre-Bloch restait dans l'ombre, on en devine les raisons — une éminente personnalité de la communauté israélite de Paris, membre influent des B'nai B'rith, M. Sam Florentin, administrateur de sociétés, né à Salonique (Grèce) le 8 janvier 1900, naturalisé par décret du 24 août 1951, qui apporta 1 820 000 francs. Les autres actionnaires fondateurs étaient au nombre de 12 : MM. Samuel Ben-Saïd, devenu Sauret (décret du 7 avril 1953), éditeur à Monte-Carlo (qui fit un versement équivalent) ; Henri Chapperon, administrateur de sociétés à Casablanca (2 000 000 F) ; la *Sté. Fse. de Productions publicitaires* (1 000 000 F) ; Etienne Moulin, qui deviendra P.-D.G. des *Galeries Lafayette*, gendre de Max Heilbronn (lui-même gendre de feu Bader, le « patron » des *Galeries Lafayette* avant la guerre) (1 000 000 F) ; Léone

Sadourny, qui fut nommé P.-D.G. (1 500 000 F) ; André Caillette (1 000 000 F) ; Lazare Rachline, dit Lucien Rachet, industriel (Matelas Rachet), futur administrateur de *L'Express* et de sociétés dépendant du groupe *Publicis* (Bleustein-Blanchet) (1 000 000 F) ; Gilbert Marco, négociant à Paris (500 000 F) ; Vincent Delpuech, sénateur radical socialiste et administrateur de sociétés (100 000 F) ; Jean Grunebaum, directeur de société (100 000 F) et la *Société Générale de Presse* du F∴ Berard-Quélin, futur trésorier du *Parti Radical Socialiste* (250 000 F).

Toutes ces personnalités étaient connues pour leurs liens avec le lobby sioniste, plusieurs étant même des dirigeantes du lobby. Il n'est donc pas étonnant qu'elles aient fait appel au chef de l'ordre mac∴ international des B'nai B'rith en France, Jean Pierre-Bloch, en 1957, pour remplacer la proche parente de sa femme (née Gabrielle Sadourny), démissionnaire. Mlle Léone Sadourny occupait le fauteuil présidentiel depuis le début, visiblement pour le compte de Pierre-Bloch. Ce dernier appartenait d'ailleurs officiellement au conseil d'administration de la société depuis le 6 avril 1955. En 1956, la S.I.P.E.P. avait absorbé la *S.A. Universal Publicité* et opté la raison sociale *Universal Publicité-Société Internationale de Presse, d'Edition et de Publicité - S.I.P.E.P.* (*La Loi* 19-21 septembre 1956).

Par la suite, M. Sam Florentin fut remplacé au C.A. par M. André Caillette (1956), et M. Philippe-Simon Zinskind, gendre de Jean Pierre-Bloch, entra au conseil d'administration en 1966, qu'avaient quitté Jean Sieradski (1957) et Mlle Sadourny (1965). Jean Pierre-Bloch, lui, fut P.-D.G. de la S.I.P.E.P. de 1957 à 1973, date à laquelle il céda son fauteuil à son plus jeune fils, Claude Pierre-Bloch (14 mai 1973), mais il conserva son poste d'administrateur. Claude Pierre-Bloch, né le 4 juillet 1940 à Villamblard (Dordogne), où s'était réfugiée la famille, et qui donna son adhésion au *Parti socialiste S.F.I.O. autonome* le 25 septembre 1958, parrainé par Daniel Mayer, est le frère de Jean-Pierre Pierre-Bloch, ancien imprésario de Johnny Halliday, député radical centriste du XVIII[e] arrondissement de Paris, surnommé le « shérif de la Goutte d'Or » en raison de son attitude à l'égard des immigrés du quartier, et aujourd'hui député U.D.F. de Paris.

Toujours à propos des problèmes de mémoire, *L'Humanité* du 2-3 avril 1977 consacrait un article signé Jean Weber à « la croisière Hersant, reçue officiellement par le dictateur d'Haïti et par un ministre de la Martinique ». Mais — était-

ce un oubli ? — elle ne disait pas que, parmi les invités, figurait Jean Pierre-Bloch, président de la L.I.C.R.A., dont la grande conscience socialiste et démocratique s'accommodait fort bien du « dictateur » haïtien, du ministre giscardien et de... Robert Hersant lui-même, dont ils étaient les hôtes. Car la croisière Hersant, qui coûta des centaines de millions anciens au « patron » du *Figaro*, n'était pas un quelconque voyage organisé : tous les participants étaient les invités de l'ancien chef du *Jeune Front antisémite* des années 40. Il est vrai que, depuis, Hersant est devenu un personnage et ceux qui méprisaient hier le militant s'inclinent bien bas aujourd'hui devant le « ventre doré ».

Entre-temps, Pierre-Bloch entrait (1971) au Comité directeur de l'*Alliance France-Israël*, était membre de la présidence départementale de l'*Association France-U.R.S.S.* ; il recevait, en 1974, des mains de Jacques Dominati, la Grande médaille de Vermeil de la Ville de Paris et, en 1980, pour célébrer l'anniversaire de l'adoption par l'Organisation des Nations Unies, le 10 décembre 1948, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, il était élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur. Enfin, mentionnons qu'il fit partie, en 1951, du lancement du *Monde Bilingue*, qui devait donner naissance à la *Fédération Mondiale des Villes Jumelées* (F.M.V.J.) que nous avions étudiée en détail dans notre ouvrage *Les Vrais Responsables de la Troisième Guerre mondiale*. En 1986, Claude Malhuret le nomma à la tête de la *Commission consultative des Droits de l'Homme*.

Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux Droits de l'Homme, est un vieux cheval de retour. Né le 8 mars 1950 à Strasbourg, le cœur du jeune Malhuret tombe à gauche le 3 mai 1968, jours des premières barricades. Débutant au C.H.U. de Cochin, « Je me suis alors inscrit au P.S.U., raconte-t-il, c'est ce qu'on pouvait à l'époque faire de plus calme dans le gauchisme. » Ses anciens amis sont moins affirmatifs quant à sa retenue :

— Il était la terreur des professeurs de Cochin, toujours présent sur les barricades et sur les estrades, capable de retourner des salles entières et semant la panique parmi les « mandarins ». Il faisait alors partie du Comité d'action U.N.E.F des étudiants en médecine.

En 1976, il devient coordinateur des équipes médicales de *Médecins sans frontières* (M.S.F.). Elu au comité directeur du M.S.F. en 1977, il en devient président l'année suivante. En 1982, il est nommé directeur général de M.S.F. Entre-temps, il fonde la *Fondation liberté sans frontières*

et en devient président, participe à la rédaction de la Charte pour la protection des équipes médicales et participe au travail de réflexion du P.R. sur les droits de l'homme. Au M.S.F., il travaillait avec Francis Charon, directeur général qui était avec lui au P.S.U., Ronnie Brauman, président, qui venait de la *Gauche prolétarienne,* Xavier Emmanuelli et Bernard Kouchner, les fondateurs, qui étaient naguère l'un au P.C., l'autre à l'*Union des étudiants communistes.*

Ce qui ne l'empêche pas, de nos jours, de faire partie de la « bande à Léotard » et, côtoyant de ce fait des hommes comme Alain Madelin et Gérard Longuet qui, eux, viennent de l'extrême droite. Il expliquait ce revirement en répondant, lors d'une interview donnée à Patrick Poivre-d'Arvor :

« C'est en 1980, lors de la marche pour la survie du Cambodge, que nous nous sommes retrouvés. Chez les politiques, seuls avaient répondu à notre appel ceux de la " bande à Léo " et les néo-rocardiens... J'ai alors beaucoup parlé avec Madelin. Je me suis aperçu que ce qui nous rapprochait, c'est l'anti-communisme... On s'est rendu compte, une fois posées les barres de fer de Mai 1968, qu'on avait les mêmes mobiles, à défaut d'avoir les mêmes circonstances [10]. »

Ce qui ne l'empêche pas d'accorder une subvention à Harlem Désir sur les deniers des contribuables et de faire partie de la très étrange *Ligue Hongroise des Droits de l'Homme,* au sein de laquelle on remarque, outre les F∴ Louis Pauwels et Michel Barouin, Jimmy Goldschmidt, Alain Peyrefitte, J.-F. Revel, Jean Daniel, les trilatéralistes François de Rose et J. Laloy et Mme Raymond Barre, née Eva Egedus, Bela Farago, magistrat qui fut attaché de presse du gouvernement Rakosi, le plus meurtrier et le plus stalinien de l'après-guerre, Tibor Meray, Prix Staline de littérature, Pierre Kende, jusqu'en 1956, l'un des joyaux du journalisme du Parti, P. Szekely, sculpteur auquel les portes de l'ambassade communiste sont grandes ouvertes et François Fetjö, fidèle serviteur du P.C. Hongrois jusqu'en 1949 et qui n'a jamais renié le marxisme, mais seulement son aspect « stalinien », à partir du moment où une vague d'antisémitisme mit en danger certains de ses amis.

Claude Malhuret a pour directeur de cabinet Daniel Lévis, qui fut membre du comité directeur du Parti radical de 1979 à 1981 et qui s'est vu confier en 1979 la présidence du cercle politique *Le Club de Grenelle.*

---

10. *Journal du Dimanche,* 26 octobre 1986.

Les Droits de l'Homme ne lui suffisant pas, Malhuret s'occupe des homosexuels. Apprenant, début 1987, la décision de Charles Pasqua de protéger les mineurs contre la pornographie, *Libération* rapporte que le 21 février, Malhuret se mit en rapport au téléphone avec l'hebdomadaire homosexuel *Gai pied* pour lui dire combien les projets de censure de Pasqua l'avaient « offusqué ». Il est vrai que, le 2 juin 1986, il avait reçu à déjeuner à son ministère les responsables nationaux des *Gays libéraux* !

Dans un autre domaine, Malhuret déclare :

— L'indépendance des Etats s'efface de plus en plus devant l'universalité des droits.

— Celle-ci condamne-t-elle devant le « tribunal de l'Histoire » toute réforme du Code de la nationalité ? Interdirait-elle au gouvernement d'alléguer « la raison d'Etat » ?

— Les Droits de l'Homme priment la raison d'Etat, rétorque M. Malhuret le 27 mars 1987 sur *France-Inter,* M. Charles Pasqua ayant dit qu'en matière de terrorisme, « la démocratie s'arrête là où commence l'intérêt de l'Etat ».

Et, dans *Le Monde,* Malhuret expose clairement sa propre conception de la nation française : « Le pays des clochers et des terroirs est plongé dans un monde de communication qui façonne nouvellement sa physionomie. Les citoyens de demain auront des origines, des religions, des mœurs différentes. L'élaboration d'une politique d'insertion des immigrés doit constituer à cet égard une priorité. »

Jack Lang et Harlem Désir ne disent pas autre chose. Il faudrait quand même que Claude Malhuret se prononce, une fois pour toutes, pour le camp politique dans lequel il se trouve, quoiqu'en nommant Pierre-Bloch, on peut déjà se faire une petite idée...

Mais, comme toutes ces nominations ne lui suffisaient pas, le 30 mai 1985, Jacques Chirac, maire de Paris et membre de la L.I.C.R.A., remettra à Pierre-Bloch la Grande plaque du Bimillénaire, la plus haute distinction de la Ville de Paris. Il est également décoré de la Médaille du Roi d'Angleterre et de la Médaille du Soviet Suprême. Ne déclarait-il pas en 1964 « qu'il avait assisté au service du Nouvel An israélite dans une synagogue de Leningrad » et que « le culte israélite était pratiqué en U.R.S.S., sans aucune entrave [11] » ?

Pour ce qui est du journal de la L.I.C.R.A., *Le Droit de Vivre* qui s'est fait une spécialité de poursuivre de sa

---

11. *Le Monde,* 15 septembre 1964.

haine et de dénoncer ceux qui ont suivi le maréchal Pétain, il a, lui aussi, de temps en temps, de curieuses pertes de mémoire. En effet, qu'y a-t-il de commun entre le vice-président de la section de la L.I.C.A. de Neuilly, M. Lagoss, dit Gabriel du Chastain, et l'ancien rédacteur au *Radio Journal de Paris* où il fit rentrer son ami Jean Herold-Paquis (déclaration du Premier président Pailhe au procès Herold-Paquis, cf. *Les Procès de la Radio,* par Maurice Garçon, Paris, 1947, p. 144) et qui fut ensuite speaker à Radio Tunis de 1942 à 1943 ?

Toujours à la pointe du combat antiraciste, la L.I.C.R.A. s'éleva en 1980, à la suite de la diffusion par FR 3 de la pièce du grand dramaturge Shakespeare : *Le Marchand de Venise,* adaptée par Jean Anouilh et remarquablement interprétée par Jean Le Poulain, contre l'antisémitisme de cette pièce. Elle demanda au Premier ministre lui-même d'intervenir pour qu'on évite « à l'avenir, de diffuser des émissions " culturelles " de cette sorte ».

En revanche, la L.I.C.R.A. ne protesta pas contre *Henry V,* du même Shakespeare, où des choses désagréables sont dites sur le compte des Français, fait observer Jean Dutourd, en juilet 1980, dans *France-Soir.* Or, Dutourd ne peut pas être accusé d'antisémitisme, puisqu'il est juif par sa mère, née Haas...

Cette « affaire de censure » est des plus intéressantes puisque, si on la suivait, la littérature universelle risquerait sérieusement d'être amputée : de Cicéron à Céline en passant par les auteurs médiévaux, Molière (censuré — on le sait — par Louis de Funès dans son film *L'Avare*), Racine, Voltaire surtout, Alfred de Vigny, Honoré de Balzac, W. Scott, Dostoïevsky... (sans parler de Proudhon et de Karl Max et de *La Question juive*), les allusions désobligeantes envers le « peuple élu » ne manquent pas. A quand l'autodafé de *La Comédie humaine* et de Zadig ?

Cette censure ne s'arrête pas là... Après une lutte qui a duré plus de vingt ans, la municipalité d'Oberammergau, localité bavaroise où se jouait chaque année, pour Pâques, une « *Passion* » interprétée par plus de mille villageois, et qui attirait des centaines de milliers de visiteurs, a renoncé, en 1980, à ce texte jugé « antisémite » par le Vatican et le Comité juif américain. Dès Vatican II, le Saint-Siège et l'Episcopat allemand avaient beaucoup insisté pour cette « Passion » qui, datée de 1634, mettait très sévèrement en cause la cour du Sanhédrin, fût radicalement expurgée — ce à quoi se refusaient les citoyens d'Oberammergau. Mis en

demeure d'obtempérer, ceux-ci ont trouvé une autre solution ; après de longues recherches, ils ont exhumé une autre « Passion », écrite au XVIIIe siècle. C'est ce texte qui, ayant reçu tout à la fois l'imprimatur du cardinal Ratzinger et celui du rabbin Marc Tannenbaum, représentant du Comité juif américain, est désormais joué et mis en scène...

On aimerait savoir quelles seront les prochaines victimes des bureaux romains et des rabbins américains ?

M. Ph. B. écrit à ce propos dans *Le Monde* du 5 juillet 1980 : « La L.I.C.R.A. ne doit plus hésiter : il convient d'installer une commission qui passera au crible les littératures passées. Et l'on brûlera les livres douteux, qu'ils soient ou non qualifiés de chefs-d'œuvre. Après tout, d'autres l'ont déjà fait. On rougirait de rappeler qui, et quand. »

Tellement sûre de sa puissance, la L.I.C.R.A. « met en garde » ou « menace ». En décembre 1977, *Le Droit de Vivre*, sous le titre « L'animateur de spectacle J.M. Rivière tient des propos déplacés », écrivait : « Le journaliste ayant demandé à l'animateur comment se composait sa clientèle, ce dernier a textuellement répondu " de 50 % de juifs, de 20 % de pédérastes, etc. ". Nous espérons avoir l'occasion de le rencontrer dans quelques mois pour lui demander si ses pourcentages sont toujours valables. D'avance, nous pouvons lui assurer qu'ils seront inversés et que le taux de fréquentation de son spectacle sera en baisse sérieuse. Voilà ce qu'il aura gagné à tenir des propos particulièrement déplacés. »

Fermons le ban !

En juin 1979, *Le Droit de Vivre* écrivait :

« Une agence de publicité suisse, au nom d'une importante entreprise d'Arabie Saoudite, a fait insérer dans *Le Figaro* du 14 mai un placard dans la rubrique des offres d'emplois internationales pour demander trois chefs de chantiers experts en travail de creusage. L'annonce mentionnait que les candidats devaient être de religion musulmane — européens, ou de nationalité turque, algérienne, tunisienne, jordanienne, marocaine.

« En publiant ce placard publicitaire, *Le Figaro* se fait complice d'actes discriminatoires. Si le journal ne le sait pas, qu'il soit prévenu que des poursuites peuvent lui être intentées en vertu de la loi de 1972. Un journal averti en vaut deux. »

Même *Libération* ne coupe pas aux foudres de la L.I.C.R.A. Le 31 juillet 1982, ce quotidien avait publié, dans un

courrier des lecteurs, une lettre signée J.-P. Kamel qui se terminait par un « mot d'ordre » appelant « des frères arabes à faire en sorte qu'aucun juif ne puisse se sentir en sécurité à Belleville, à Saint-Paul, à Sarcelles [12] ». La L.I.C.R.A. porta plainte et la dix-septième chambre correctionnelle de Paris condamnait, dans son jugement du 4 juilet 1983, le journal et son directeur à 5 000 F d'amende, 5 000 F de dommages et intérêts, ainsi qu'aux frais d'insertion du jugement dans trois journaux. Répondant à *L'Arche* d'août 1983, Pierre-Bloch disait : « Je sais bien que July n'est pas antisémite. Je vais même plus loin. Ça m'a fait beaucoup de peine d'intenter ce procès, parce que je trouve que July est sympathique et que son journal est bien fait [13]. »

Ce qui fera quand même écrire au journaliste Luc Rosenzweig, dans *Libération* du 5 juillet 1983 :

« La L.I.C.R.A. jouit d'un privilège inouï : la loi du 1er juillet 1972, qui réprime la discrimination raciale et l'incitation à la haine raciale, lui délègue le pouvoir de faire dire, avec une automaticité absolue, qui est antisémite et qui ne l'est pas. Seule, elle juge de l'opportunité des poursuites et dirige, dans le cadre de la loi, le bras des juges réduits en la matière à jouer les notaires du registre de l'infamie.

« Responsabilité redoutable, qui exige de ceux qui sont amenés à l'exercer, une rigueur morale, un sens de la justice et de la vérité et surtout une intelligence des choses et des hommes qui justifie le poids que l'on accorde à votre parole. Cela exclut en tout cas la transformation d'une association comme la L.I.C.R.A. en une sorte de lobby gaspillant le crédit moral que lui ont conféré ses luttes passées en manœuvres politico-mondaines.

« ... Il fallait que la L.I.C.R.A. frappe au cœur de la fonction morale de *Libération*, qui se trouve être incarnée par son directeur, Serge July. Le syllogisme livresque se développe donc comme suit : *Libération* a publié une lettre antisémite, " ergo " *Libération* est le vecteur de l'antisémitisme, donc son directeur et mentor est antisémite. Logique implacable du discours totalitaire que l'on peut s'exercer à appliquer, par jeu morbide, à Albert Cohen ou à I.B. Singer. Voyons pour Albert Cohen : la description la

---

12. *Libération*, 5 juillet 1983.

13. Lorsqu'il était étudiant, Serge July révélait : « A Turgot, il y avait beaucoup de Juifs. J'ai commencé par adhérer à la L.I.C.R.A. » (*Le Point*, 20 juin 1983).

plus caricaturale du juif polonais, on la trouve dans *Belle du seigneur* — donc Albert Cohen est antisémite, donc Gaston Gallimard aurait mérité d'être condamné par la 17e Chambre correctionnelle (d'ailleurs n'a-t-il pas publié Drieu la Rochelle ?). Là, je craque.

« J'ai la prétention d'être un Juif aussi incontestable que MM. Weill-Raynal ou Goldnadel. Ni honteux, ni haineux de soi, bien au contraire. Et, en plus, le hasard des générations fait que je me trouve depuis vingt ans à proximité de Serge July. L'agression dont il a été victime lundi dernier dans la plaidoirie de Me Goldnadel (" Serge July, le Monsieur Jourdain de l'antisémitisme ") est une infamie.

« ... La différence entre nous autres du ghetto de la rue Christiani, c'est que Serge July prend cette nouvelle en pleine gueule, comme le goy pataud et naïf qu'il est. Le pire de l'affaire est qu'il risque de ne pas comprendre la leçon et qu'il persiste à espérer tout des juifs. »

Nous, nous dirons que cette vigilance honore la L.I.C.R.A. Aussi, pour l'aider à parfaire sa tâche, signalons-lui quelques perles « racistes » glanées, çà et là, dans la presse quotidienne ou hebdomadaire.

Commençons par les *Nouvelles Littéraires* qui, dans la rubrique « petites annonces » du N° 2889, laissaient passer : « JF de 34 ans, israélite, aimant les voyages, cultivée, intellectuelle, recherche H 35/40 ans, israélite sérieux, cultivé, pour fonder foyer solide. » Ensuite, le *Nouvel Observateur*, dont les directeurs juifs publient des petites annonces de cette encre : « J.F. ISR. 30 a. gd. bl. dist. cher. vue mar. H. 40. gd. br. prof. lib. non j. s'abs. » ou : « Beauté blanche blonde, 30 a. prof. écrivain, cherche Noir beau, gd. fin, élg. Paris 30-38 pr. relat. sér. Ecrire journal, réf. 123 IOR. » Ou encore : « 75. H. israélite, tent. div. cadre, sport, non fumeur, dés. renc. JF ou J dame israé. mince, int. hum. préf. prof. libérale. Ecrire journal, réf. 122 6E. »

On attend en vain une réaction du M.R.A.P. et de la L.I.C.R.A. Qu'arriverait-il à un petit annonceur qui ferait passer une annonce ainsi libellée : « Petit Français, breton, catholique, recherche petite Française, bretonne, catholique, en vue union solide » ? Eh bien, il aurait le M.R.A.P., la L.I.C.R.A. et autres officines « antiracistes » sur le dos. En effet, en septembre 1986, le *Midi Libre* narrait sous le titre « La petite annonce qui fait mal » cette édifiante histoire :

« Il est de ces petites annonces dont l'énoncé sonne mal. Vraiment mal... Mme Andrée Delard, 58 ans, en a fait l'expérience à ses dépens. Pour la publication d'une offre de

location, elle s'est retrouvée à la barre du tribunal correctionnel de Montpellier. Et ce pour répondre de " discrimination raciale ", consécutivement à l'engagement d'une procédure par le M.R.A.P... " Cherchant à louer une chambre de son petit appartement, Mme Delard, mère d'un garçon handicapé, en proie à des problèmes financiers, passe par le canal des insertions payantes. Elle cherche un locataire, dit-elle, qui partage ses idées, avec une communauté de mœurs et de langues. D'où la formulation... " locataire chrétien français "... Pour Me Meloux, conseil du M.R.A.P., " nul n'est censé ignorer la loi. Et il s'agit en l'espèce d'un cas de discrimination qui ne peut être admis ". Puis d'ajouter en substance que le véritable responsable de l'infraction n'est autre que le directeur de la publication. Cependant, point de publication à la barre. Une raison à cela : la plainte de M.R.A.P. a été portée contre X. »

Résultat, Mme Delard a été condamnée à 1 000 F d'amende avec sursis et à verser le franc symbolique au titre de dommages et intérêts.

Etonnante, cette discrimination entre ces différentes « petites annonces » !

En 1974, dans son numéro du 16-22 janvier, c'est l'hebdomadaire *Minute* qui montait au créneau en publiant un « Parlons franc » que nous reproduisons en son entier.

« Pour annoncer l'autre jour les peines requises contre les principaux inculpés de *La Garantie Foncière,* un quotidien du matin, *Le Parisien Libéré,* spécialisé dans les manchettes béatement gouvernementales, s'est offert un miniscandale. Dans son titre, il rappelait le patronyme de naissance de Mme Frenkel (née Moscovitch) et le nom réel de Me Rochenoir, alias Schwarzstein.

« Le soir même, *Le Monde* réagissait à sa manière oblique : " A quand l'étoile jaune ? "

« La L.I.C.A., à son tour, prit feu et flammes comme elle l'a fait à propos de la programmation à la télé d'un inoffensif mélo du cinéma hitlérien : *La ville doré.* La sourcilleuse organisation de M. Pierre-Bloch voit dans cette présentation d'un état civil une agression raciste !

« Il faudrait donc tout de même s'entendre. La loi française a fait du racisme un délit. Il ne doit donc y avoir aucun inconvénient à porter tel ou tel nom. A moins qu'on n'en ait honte. Est-ce le cas ?

« Schwarzstein est un nom comme un autre. Comme Lopez, Quemeneur, Dupont ou Poniatowski.

« Les Israélites les plus fiers de leur judaïsme n'ont

jamais compris pourquoi le romancier André Maurois avait éprouvé le besoin de faire oublier par le Conseil d'Etat qu'il s'appelait Herzog. Une célèbre tragédienne jadis, fit l'inverse. Ne trouvant pas son nom de Jeanne Bernard assez typé, elle le judaïsa en Sarah Bernard. Léon Blum se présentait volontiers : " Blum, fils de Blum ". A plus forte raison, est-il incroyable de s'insurger contre le rappel d'un patronyme juif.

« A moins que la L.I.C.A. ne tienne le mot pour une " injure ". Elle serait bien la seule !

« Nous lui posons une question : Si Me Rochenoir avait découvert la pénicilline et si *Le Parisien Libéré* avait eu l'inélégance de procéder de même, aurait-on crié au racisme ? Et s'il plaisait demain à Paul Durand de signer Paul Abramovitch, aurait-on l'idée de réclamer des poursuites lorsque quelqu'un écrirait : Abramovitch, alias Durand ?

« Pierre-Bloch, pour sa part, continue de s'appeler Bloch. Et il a bien raison. On trouverait logique qu'il bondisse au créneau parce qu'un avocat, associé aux escrocs de l'épargne, feint de s'appeler Rochenoir alors qu'il se nomme Schwarzstein. N'est-ce pas la seule chose qui devrait, avant tout, avoir de quoi le choquer ? »

Cette activité agressive vaut à la L.I.C.R.A. une adhésion militante de la jeunesse juive et pro-juive. Elle se prolonge d'une action judiciaire intense, très adroitement menée par un collectif d'avocats qui bénéficient de nombreux et puissants appuis. C'est même pour cela qu'elle ajouta un « R » à son sigle et que de L.I.C.A., elle est devenue L.I.C.R.A. le 18 novembre 1979. Elle peut ainsi tirer un meilleur profit de la loi de 1972 et se porter partie civile chaque fois que l'occasion s'en présente. La présence, dans son comité central, de Robert Badinter et de Jacques Attali, deux éminentes personnalités de la communauté juive, membres des B'nai B'rith et respectivement ancien garde des Sceaux et conseiller du président François Mitterrand, ne peut qu'ajouter à son efficacité.

En 1939, le décret-loi Marchandeau avait pratiquement enlevé aux journalistes le droit de critiquer les activités des organisations et groupes juifs en France... la loi Pleven, votée en juin 1972 par l'Assemblée nationale et le Sénat à « l'unanimité », aggrava singulièrement les peines (emprisonnement et amendes) qui frapperont les journalistes et autres individus convaincus d'avoir fait preuve de méfiance à l'égard des allogènes et des immigrés.

Jusqu'ici, seul le ministère public pouvait exercer des

poursuites (décret-loi Marchandeau). La loi Pleven permet aux organisations comme la L.I.C.R.A. et le M.R.A.P. d'engager des poursuites contre les personnes accusées par elles d'antisémitisme ou de racisme.

Forts de cette loi, ses avocats épluchent tout ce qui s'imprime et écoutent tout ce qui se dit. Au moindre soupçon d'attaque, c'est le procès. Jean-Marie Le Pen fut condamné pour avoir écrit sur la pochette d'un disque de la S.E.R.P. qu'« Hitler était arrivé au pouvoir par la voie démocratique ». François Brigneau fut condamné pour avoir écrit un article commençant ainsi : « Aujourd'hui, on peut tout dire des Juifs, à condition que ce soit du bien. » Nous avons vu que la L.I.C.R.A. obtint qu'on censurât Molière (tirade de *L'Avare :* Ah, le juif) et Shakespeare. « Aujourd'hui, écrit François Brigneau, Jérémie ne pourrait plus évoquer la punition par Dieu du peuple élu, indigne de son élection. » L'histoire retiendra que, pour une phrase prononcée au micro de M. Yvan Levaï, la L.I.C.R.A. a fait condamner le Pr. Faurisson à 300 millions de centimes.

Plus surprenant encore, il y a plus de quarante ans, M. Fernand Sorlot, des *Nouvelles Editions Latines,* publiait la traduction intégrale en français de l'ouvrage fameux d'Adolf Hitler : *Mein Kampf.*

Ce document, pensait-il, méritait d'être connu de nos concitoyens, car il les concernait au premier chef.

Depuis la guerre, il a procédé à la réédition de l'œuvre, estimant que ce ne sont pas seulement les Français des années 1930-1940 qui devaient connaître le livre, mais aussi les jeunes, notamment ceux qui, à une enquête célèbre, répondaient :

— Hitler ? Connais pas.

Il semble que cela n'ait pas plu à la *Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme* (L.I.C.A.), ni au *Comité d'Action de la Résistance*[14]. Estimant que la publication de ce livre était « de nature à provoquer à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard de certains groupes raciaux, et notamment à l'égard du peuple juif », les avocats de la L.I.C.A. Mes Levy et Korman, demandèrent que le tribunal condamnât M. Sorlot à verser à l'association juive la somme de 100 000 F (10 millions d'A.F.) à titre de

14. La présidente du *Comité d'Action de la Résistance,* Mme Marie-Madeleine Fourcade était, avant la guerre, le bras droit du commandant Navarre à la *Spirale,* une annexe de la « Cagoule », qui avait signé un pacte avec le P.P.F. de Doriot et qui publiait *L'Ordre National,* dont les tendances antisémites étaient notoires.

dommages-intérêts et à lui rembourser des frais d'expertise (!) fixés à 2 300 F. Ils demandaient aussi que tous les exemplaires du livre soient retirés de la vente et que le texte du jugement paraisse dans 10 périodiques. Le *Comité d'Action de la Résistance* approuvait naturellement.

Les avocats de M. Sorlot — qui reconnaît avoir réédité *Mein Kampf* sans rien modifier de la présentation de 1934, donc sans avoir fait de nouveau « dépôt légal », — firent remarquer que « *Mein Kampf* seul permet à l'historien de connaître le processus de la prise de pouvoir par Hitler, de suivre le cheminement du national-socialisme en vue d'une hégémonie européenne et mondiale, etc. ». Ils ajoutèrent que « Hitler dans sa puissance s'est opposé à la publication de *Mein Kampf* en France (lequel, d'ailleurs) fut saisi le 5 mars 1934 à la demande de son éditeur allemand » et que l'éditeur français « perdit son procès, tant devant le Tribunal de Commerce que devant la Cour de Paris ».

Et de s'étonner « de voir aujourd'hui la L.I.C.A. suivre les chemins tracés par le maître du III[e] Reich » en s'opposant à la connaissance de la doctrine nationale-socialiste.

Les avocats de M. Sorlot concluaient en indiquant que les *Nouvelles Editions Latines* étaient « disposées à inscrire dans tous les ouvrages qui pourraient être vendus tel texte que déterminerait le jugement à intervenir, afin de préciser aux lecteurs la nature et l'objet d'une telle publication ».

Le tribunal (1[re] chambre, 1[re] section), présidé par Mme Simone Rozès, assisté de M. Verdant et de Mme Le Foyer de Costel, estimant :

« que l'appartenance à l'histoire récente de *Mein Kampf* non plus que l'exagération même des propos violents, grossiers et dégradants contenus à l'égard du peuple juif sont insuffisants à faire disparaître le caractère pernicieux de cet ouvrage, réédité frauduleusement à l'identique (même avertissement au lecteur, date d'origine, 1934, même couverture) ;

« que la constatation de ces manœuvres permet de relever à l'encontre des *Nouvelles Editions Latines* une faute d'autant plus grave qu'elle s'insère dans un contexte d'effervescence antisémite ;

« qu'elle en doit réparation à la L.I.C.A., dont toute l'activité consiste précisément à combattre le racisme et ses conséquences néfastes »

condamnait le 12 juillet 1978 M. Sorlot à verser 80 000 F (8 milions d'A.F.) à titre de dommages-intérêts pour réparer

« le préjudice subi » et ordonnait le retrait de la vente de tous les exemplaires de l'ouvrage en cause, sous astreinte de 1 000 F (100 000 A.F.) par jour de retard. Le jugement précisait, en outre, que « la vente ne serait à nouveau autorisée qu'à la condition que soient insérés en première page, dans chaque volume et en encart, sur feuilles de couleur vive, le texte de la loi du 1er septembre 1972 et de la présente décision, ainsi que des extraits du Jugement de Nuremberg à déterminer par voie d'expertise ».

En outre, M. Sorlot était condamné à rembourser 2 300 F de frais d'expertise, à verser 800 F à Me Morin, huissier, à titre de provision, ainsi qu'une somme de 1 000 F à M. Henri Noguères, président de la Ligue des Droits de l'Homme, nommé « médiateur », chargé de superviser le texte qui serait inséré, comme prévu, dans le livre, soit, en tout 4 100 F (410 000 A.F.) supplémentaires.

C'est, à n'en pas douter, une très lourde condamnation.

M. Sorlot a, aussitôt, fait appel de ce jugement. Il estime que l'infraction commise — l'absence de dépôt légal pour la réédition — « ne saurait motiver l'attribution de dommages-intérêts au profit de la L.I.C.A., qui ne peut justifier, et pour cause, d'aucun préjudice subi par elle, ou par ses adhérents, du fait de cette réédition ». Il déclare que « le retrait de vente des exemplaires de l'ouvrage en cause serait coûteux et compliqué, une astreinte pouvant même se trouver acquise à l'encontre du requérant à son insu ».

Sans doute s'est-il étonné également de la nomination d'un ami notoire de la L.I.C.A., M. Henri Noguères, comme « médiateur », c'est-à-dire personnalité impartiale...

Comme nombre de magistrats et d'avocats, comme quelques très rares confrères, nous sommes, nous aussi, surpris de la sévérité de cette condamnation.

Nous le sommes d'autant plus que la L.I.C.A., qui a provoqué les poursuites et qui obtient 8 millions d'A.F. de dommages-intérêts, est elle-même *responsable de la publication, en* 1934, *de ce livre.*

C'est là un point d'histoire que peu de gens connaissent : *Mein Kampf a été traduit en français, imprimé et largement diffusé, il y a plus de quarante ans, grâce à la L.I.C.A.*

Ne croyez pas que nous exagérions : le fait est patent, reconnu publiquement par *Le Droit de Vivre*, organe central de la L.I.C.A. Voici en quelles circonstances :

Charles Maurras venait d'écrire, dans *L'Action Française* du 30 août 1936, que M. Fernand Sorlot avait agi utilement en publiant *Mein Kampf*.

La L.I.C.A. aurait souhaité que Charles Maurras fût « contraint » de lui rendre, à elle, un hommage public, « cette fois en toute connaissance de cause ». Elle le dit, dans *Le Droit de Vivre* du 5 septembre 1936. Voici l'essentiel de l'article publié à ce propos par l'hebdomadaire de la L.I.C.A. :

A PROPOS DE *MEIN KAMPF*

« L'antijuif directeur de l'A.F. oublie de préciser ce que nous pouvons, aujourd'hui, rendre public, à savoir :

« 1°) *Que M. Sorlot, des* Editions Latines, *a imprimé et publié l'édition française intégrale de* Mein Kampf *sur les instances d'un Comité Français fondé par les services de contre-propagande de la L.I.C.A.* ;

« 2°) *Que M. Sorlot, des* Editions Latines, *a été défrayé de la somme* (nous tenons les chiffres à la disposition de Charles Maurras) *correspondant aux frais de traduction intégrale, de composition, d'impression et de diffusion publicitaire de l'ouvrage par le comité de contre-propagande de la L.I.C.A.* ;

« 3°) *Que c'est en accord avec ses commanditaires* (en l'espèce les services de contre-propagande de la L.I.C.A.) *que l'éditeur a encouru les foudres de la justice française et qu'il a été impudemment condamné sur la requête du Reichführer* ;

« 4°) *Que, par les soins de nos services de contre-propagande, des exemplaires de la traduction intégrale française de* Mein Kampf *ont été adressés à tous les parlementaires, magistrats, avocats, représentants des cultes, intellectuels de toutes opinions, etc.*

« Profitons de ces " révélations " pour féliciter, une fois de plus, M. Sorlot pour son courage et son cran. Sans doute n'est-il pas de nos amis, mais nous savons rendre à César ce qui appartient à César. »

Hier, M. Sorlot était félicité par la L.I.C.A. ; aujourd'hui, il est condamné, sur la demande expresse de cette même L.I.C.A., qui, de surcroît, veut remplir sa caisse aux dépens de M. Sorlot.

Oui, vraiment, c'est une surprenante affaire...

Mais revenons à notre époque. François Brigneau explique : « J'ai été personnellement poursuivi par elle et elle m'a fait condamner pour une déclaration faite chez moi, à

Harris et Sédouy. Ils la publièrent sans m'en soumettre le texte « Qui est de droite ? ». Aux termes de la loi, je n'étais que complice des complices (les auteurs), le coupable était l'éditeur (Le Seuil). Mais la L.I.C.R.A. ne poursuivit ni *Le Seuil,* ni Harris, ni Sédouy. Elle se contenta de citer celui-ci comme témoin. A charge. Il accepta et déposa contre moi. Malgré une très brillante plaidoirie de Mᵉ Georges-Paul Wagner, je fus condamné. Le seul condamné pour un livre qui ne me rapporta pas un sou et qui profita de la publicité faite par le procès. L'avocat de la L.I.C.R.A., Mᵉ Jouaneau, appartient au cabinet de Mᵉ Badinter. Cette remarquable organisation est facilitée par le lobby parlementaire de la L.I.C.R.A. C'est lui qui depuis la fin de la guerre a obtenu la modification des lois sur la presse. »

Continuant sur sa lancée, François Brigneau écrit :

« La suprême habileté de Lecache fut d'avoir déguisé cette organisation extrémiste, activiste, sectaire et constamment dirigée contre la France et les Français traditionalistes, en association humanitaire ouverte à tous les hommes de bien et de conscience. Comme les Indiens avançaient en poussant leurs buissons, la L.I.C.R.A. manœuvre avec un art consommé, en poussant devant elle des potiches d'honneur dont la présence suscite partout le respect le plus ému. Au début, on trouvait Victor Basch, président de la *Ligue des Droits de l'Homme,* mais aussi Marc Sangnier, Anatole de Monzie, Joseph Caillaux, Pierre Dominique, Mᵉ Moro-Giafferi. Aujourd'hui, on trouve le père Riquet, l'abbé Pierre, Gaston Monnerville, Jacques Chaban-Delmas, Gaston Defferre, Max Lejeune et même notre ami Michel de Saint-Pierre.

« En paroles, la L.I.C.R.A. baigne dans les nobles sentiments, les idées généreuses, le respect de l'adversaire, le droit à la différence. En réalité, c'est l'école de la haine. Il y a cinquante ans, un juif nommé Jacques Landau écrivait dans *L'Agence technique de la Presse* (18 mai 1932) :

« Si l'antisémitisme devait renaître en France, on peut dire que c'est à de tels personnages (Bernard Lecache) qu'on le devrait, et nous souscrivons à ce qu'écrit à ce propos Buré [15] :

— Dreyfusard de la première heure, je n'ai jamais été antisémite, mais je reconnais que certains juifs, par leur manque de tact, font tout pour justifier l'antisémitisme.

---

15. Emile Buré (1876-1952), directeur de *L'Ordre.* A l'origine socialiste, puis convaincu par Clemenceau. Dreyfusard et anti-allemand.

Quelle affection purigineuse tourmente donc Bernard Lecache pour qu'il s'agite toujours inconsidérément ? Il est président de je ne sais quel comité de défense de la race juive, et si j'appartenais à cette race, je me méfierais beaucoup de son philosémitisme menaçant pour moi et les miens.

« M. Emile Buré a trop raison. Peut-être a-t-il vu comme nous, au cours de la campagne électorale, ces tracts, ces journaux en yiddish, publiés pour le compte de certains candidats, sans que les bénéficiaires ni les auteurs de cette propagande ne sentent l'indécence qu'il peut y avoir à s'adresser à des électeurs français, appelés à participer au gouvernement de la nation, autrement que dans la langue nationale. »

Editoriaux qui vaudront à François Brigneau d'être épinglé dans *Le Droit de Vivre* de mars 1978 : « François Brigneau est nuisible à une société civilisée. Par souci d'écologie (*sic !*), il sera utile de le priver du droit d'écrire des insanités. »

Le 12 avril 1937, le consistoire israélite allait encore plus loin :

« C'est une erreur fondamentale que de lier le judaïsme à une formation politique quelconque. L'attitude de la L.I.C.A. qui tend à mettre le judaïsme à la remorque du Front populaire, oblige un grand nombre de coréligionnaires à adopter l'attitude opposée, afin de rétablir l'équilibre [16]. »

Cinquante ans plus tard, ces pratiques n'ont pas cessé d'être d'actualité. En 1956, *Le Droit de Vivr*e (N° 351) écrivait : « Votez Front Républicain. Votez à gauche. Votez sans hésiter pour une gauche sans équivoque ; pour des hommes qui prennent racine à gauche... »

Ce qui n'empêchait pas *Le Droit de vivre* de mai 1974 d'écrire :

« ... Le président Pierre-Bloch a toujours voulu placer la L.I.C.A. au-dessus des partis et qu'il s'est chaque fois opposé à toute action qui aurait pu entacher le caractère universaliste et apolitique de la Ligue. » Bien que, dans une tribune libre intitulée « La L.I.C.A. et les candidats », parue dans *Le Monde* du 14-15 avril 1974, Pierre-Bloch écrivait :

« La L.I.C.A., c'est sa fierté et sa vocation, a vigoureusement maintenu son indépendance spirituelle et politique. Les ligueurs adorent le dieu de leur choix, se plient à la

---

16. Lettre du *Centre de Documentation et de Vigilance*, datée du 12 avril 1937 et signée par le secrétaire Robert Schumann.

discipline de leur parti, si tel est leur bon plaisir. Nous l'avons souvent dit et répété : l'originalité de notre mouvement est, depuis un demi-siècle, de laisser à chacun son libre arbitre, *à condition d'accepter sans contrainte les grandes lignes de notre action.* »

En clair, on est libre de penser ce que l'on veut, à condition de suivre la L.I.C.R.A. ! Drôle de conception du pluralisme démocratique... C'est la raison pour laquelle la L.I.C.R.A. faisait passer une annonce dans *Le Matin* du 16 octobre 1987 « Lettre ouverte aux maires de France » dans laquelle « au nom de la démocratie et de la lutte antiraciste, la L.I.C.R.A. vous demande instamment de ne pas accorder votre signature à la candidature à la présidence de la République de M. Jean-Marie Le Pen »...

Démocratie ! Que ne fait-on pas en ton nom ?...

Mais c'est à croire que la Loi Pleven ne suffit pas à la L.I.C.R.A. A l'issue de son trente-quatrième congrès annuel qui s'est tenu en novembre 1981, dans la résolution finale adoptée par le congrès, la L.I.C.R.A. « considère comme nécessaire que le caractère raciste de certaines violences soit pris en compte et entraîne la recevabilité des actions civiles des associations antiracistes, une aggravation de la sanction et la perte de leur caractère éventuel d'infractions politiques ».

La L.I.C.R.A. souhaite que « le Parlement soit saisi d'un projet ou d'une proposition de loi tendant à réprimer, par la création d'une incrimination nouvelle ou d'une circonstance aggravante, tous actes de violence à caractère raciste comme contre les personnes et/ou contre leurs biens ».

Elle demande que ces infractions « soient considérées dans l'ordre interne comme des infractions de droit commun exclusives de tout caractère politique ».

Mais la loi ne lui suffisant pas, au cours d'un meeting à Marseille, Jean Pierre-Bloch affirmait, le 29 septembre 1980, que « la loi du talion pourrait réapparaître ». Au cours de ce meeting, auquel assistait Gaston Defferre, Pierre-Bloch déclara : « Si un seul des nôtres est touché, nous appliquerons la formule œil pour œil, dent pour dent [17]. »

A cette époque, Pierre-Bloch s'était rendu aux Etats-Unis pour y rencontrer l'*Anti-Defamation League* (A.D.L.), filiale de l'ordre maçonnique international des *B'nai B'rith,* et l'ancien vice-président Walter Mondale, l'un des animateurs de la *Commission Trilatérale.*

---

17. *Le Monde,* 1er octobre 1980.

Le gouvernement, présidé par Pierre Mauroy, comprenait plusieurs membres de la L.I.C.R.A., à commencer par le Premier ministre, député-maire de Lille et qui appartient au Comité directeur de la Fédération du Nord. Les autres étaient MM. Gaston Defferre, président d'honneur de la Fédération des Bouches-du-Rhône ; Charles Hernu, député-maire de Villeurbanne, président d'honneur de la section locale ; André Delelis, président d'honneur de la Fédération du Pas-de-Calais ; Louis Mexandeau, député du Calvados, membre du Comité central ; Joseph Franceschi, député-maire d'Alfortville, membre de la Fédération du Val-de-Marne et Robert Badinter, alors garde des Sceaux.

Début 1981, la L.I.C.R.A. constitua un intergroupe parlementaire où l'on peut remarquer MM. Claude-Gérard Marcus (R.P.R.), Pierre-Alexandre Bourson (dont le suppléant parlementaire était le F ∴ Louis Pauwels), Michel Noir (R.P.R.), Paul Durafour (apparenté socialiste), Emmanuel Hamel (U.D.F.), Bernard Mario (R.P.R.), et même une élue que l'on croyait indépendante, Mme Florence d'Harcourt (qui venait d'être admise à la tête du C.N.I.P.).

Parmi les membres illustres de la L.I.C.R.A., citons Mgr Decourtray, si proche de S.O.S.-Racisme, Robert Poujade, ancien ministre, député-maire de Dijon, Jean-Philippe Lecat, ancien ministre de la Culture, membre du *Siècle* et de la *Trilatérale,* tous trois du Comité d'honneur de la Fédération de la Côte-d'Or. Sont présent également Georges Bérard-Quelin, franc-maçon, patron du *Club Le Siècle* et directeur de *La Correspondance de la Presse*, pendant la guerre, agence qui, selon R.G. Nobecourt dans son livre *Les Secrets de la Propagande en France occupée,* diffusait de nombreux clichés de la Staffel allemande, Jean-Pierre Prouteau, ancien Grand Maître du Grand Orient de France. Nombreux sont les F ∴ membres de la L.I.C.R.A. Lors du bicentenaire du G ∴ O ∴, *Le Droit de Vivre* écrivait :

« L'événement nous donne l'occasion de mesurer la similitude des idéaux humains qui sont communs à la L.I.C.A. et à la Franc-maçonnerie. Ils ont toujours blâmé le racisme, et le Grand Maître du G ∴ O ∴, Fred Zeller, qui est membre de la L.I.C.A. dénonçait, il y a peu de temps, le racisme et la xénophobie comme un véritable danger. C'est donc tout naturellement que de nombreux francs-maçons sont adhérents de la L.I.C.A. comme aussi naturellement des ligueurs sont entrés en maçonnerie pour y trouver, sur le plan philosophique, le prolongement de leur action antiraciste.. Depuis que la L.I.C.A. existe, ses protestations

ont toujours été reçues avec fraternité par les francs-maçons, ce qui nous autorise à nous associer aujourd'hui à la célébration du bicentenaire du Grand Orient de France et de profiter de cet anniversaire pour lui adresser nos vœux fraternels de prospérité [18]. »

Autre personnage de la L.I.C.R.A. : Jacques Chaban-Delmas, député-maire de Bordeaux. Nommé adjoint à l'Inspection générale des Finances en 1943 par le gouvernement de Vichy, cela ne l'empêchera pas, en 1944, de se retrouver « général » F.F.I. Anecdote que nous raconte le F∴ Jean Pierre-Bloch : Le général de Gaulle avait confié, lors de la Seconde Guerre mondiale, la mission « Socrate », une des plus importantes de la Résistance, à Lazare Rachline, un des fondateurs de la L.I.C.A. Or, poursuit Pierre-Bloch, « c'est lui (Rachline) qui fut chargé de confier le commandement militaire de la région parisienne à Chaban-Delmas [19] ».

Au comité d'honneur, nous trouvons Claude Aveline, mondialiste acharné qui fréquente également le M.R.A.P. ; le syndicaliste de *Force Ouvrière*, André Bergeron ; le grand rabbin Jacob Kaplan ; Jean Lecanuet ; François Mitterrand, président de la République ; Alain Poher ; le Révérend Père Riquet ; le F∴ Emile Roche ; Maurice Schumann ; Simone Veil, Elie Wiesel et Michèle Alliot-Marie, secrétaire d'Etat à l'Education et vice-présidente de la section de Bayonne.

Autre personnalité de marque, M. Hamza Boubakeur. Le jeudi 14 octobre 1982, la treizième chambre correctionnelle de Paris condamnait à six mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende M. Hamza Boubakeur, recteur de la mosquée de Paris qui, suite à cet incident, a démissionné de sa fonction et pris sa retraite. Dans ses attendus, le tribunal a conclu que les faits qui sont reprochés à M. Boubakeur, « sont graves, dans la mesure où il n'est pas admissible que le chef d'une communauté religieuse importante se laisse aller à commettre un faux en écritures pour justifier le licenciement de l'un de ses collaborateurs... » Ceci dit, et ce qu'aucun journaliste n'a osé faire remarquer à l'époque, c'est que Son (ex) Excellence Boubakeur était l'un des hauts membres de la L.I.C.R.A., cette même L.I.C.R.A. qui ne cesse de s'élever contre les discriminations en tout genre...

On se demande même pourquoi la L.I.C.R.A. n'avait pas expulsé manu militari Son Excellence. N'avait-il pas osé

---

18. *Le Droit de Vivre*, juin 1973.
19. *Le Droit de Vivre*, décembre 1977.

— l'impertinent — écrire à *Rivarol* — odieux journal « fascistes » entre tous — en 1981 :

« Mon plus fidèle attachement à Rivarol et à son équipe date de bientôt un quart de siècle. Il s'explique parce que j'y retrouve la pensée et la sensibilité françaises classiques. Et, par là même, les plus hautes vertus du pays : sens de l'honneur, vaillance morale, désintéressement dans l'action, et un esprit chevaleresque éloigné de tout ce qui est compromission, bassesse, vilenie. J'appartiens à deux cultures et, en lisant *Rivarol*, je ne suis heurté ni par les idées qu'il développe, ni par le but qu'il poursuit... »

Autres personnalités membres de la L.I.C.R.A., le présentateur Yves Mourousi, proche de S.O.S.-Racisme, Jacques Fauvet, du journal *Le Monde*, le présentateur Guy Lux, Gaston Monnerville, président d'honneur de la L.I.C.R.A. et médaille d'or de cette dernière, le F∴ André Weil-Curiel, avocat de la *Fédération Mondiale des Villes Jumelées* (F.M.V.J.), organisation qui nous avait fait, il y a quelques années, un procès en diffamation (qu'elle a perdu), l'amiral Sanguinetti, le F∴ Lucien Neuwirth, Bernard Stasi, président de la F.M.V.J. et du Comité d'honneur de l'*Alliance France-Israël*, Roger Hanin, le « beauf » le François Mitterrand, le F∴ Henri Caillavet et André Santini, secrétaire d'Etat, qui a dit de la L.I.C.R.A. qu'elle était sa « conscience quotidienne » !

Parmi ceux qui adressent régulièrement « des messages de sympathie et d'encouragement » à la L.I.C.R.A., citons Edmond et Alain de Rothschild, Jean Vertenelle, grand chancelier de la *Grande Loge de France*, Michel Poniatowski, Jean-Jacques Servan-Schreiber, Mme de Hauteclocque, présidente du Conseil de Paris, Jacques Chirac et François Léotard qui remettait, en février 1987, le Prix antiraciste de la L.I.C.R.A. au journaliste Ladislas de Hoyos, pour son ouvrage sur Klaus Barbie.

Pour terminer cette liste que nous ne voulons pas trop longues, citons, dans le sillage de la L.I.C.R.A., les inévitables Serge et Beate Klarsfeld, les « chasseurs de nazis devant l'Eternel », Brice Lalonde, l'écologiste, Yvan Levaï et son épouse Anne Sinclair, Philippe Tesson, du *Quotidien de Paris*, Lionel Jospin, secrétaire du *Parti socialiste*, Georges Sarre, Marcel Bleustein-Blanchet, P.-D.G. de *Publicis*, Michel Droit, de l'*Académie française*, le F∴ Bernard Montanier, membre de la F.M.V.J., le colonel Arnould, Marie-Madeleine Fourcade et même Edouard Frédéric Dupont, qui figura sur une liste parisienne du *Front National*, en deuxième

place derrière Jean-Marie Le Pen. Toutes ces personnalités avaient répondu à l'invitation des *Amis de la L.I.C.R.A.* lors de la réception organisée au *Cercle Interallié* le 29 janvier 1980, en l'honneur de l'élévation de Jean Pierre-Bloch à la dignité de Grand officier dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

A la veille de la campagne électorale de mars 1986, le Comité directeur de la L.I.C.R.A., réuni le 23 janvier, adopta, à l'unanimité, la résolution suivante :

« Fidèle à sa vocation et à ses traditions, la L.I.C.R.A. rappelle qu'elle accueille des femmes et des hommes de toute appartenance politique, philosophique ou religieuse, et se situe au-dessus des partis politiques... Néanmoins, la L.I.C.R.A. affirme l'incompatibilité d'appartenance à la Ligue avec une quelconque participation au Front national, que ce soit comme candidat ou sur une liste de soutien de ce parti.

« Par ailleurs, le Comité directeur de la L.I.C.R.A. a estimé que M. Frédéric-Dupont, membre de la L.I.C.R.A. depuis de nombreuses années, « par sa participation à la liste du Front national de Jean-Marie Le Pen, s'est exclu de lui-même de la L.I.C.R.A.[20] ».

Et, dans *Le Droit de Vivre* d'avril 1985, passait le communiqué suivant : « Nous appelons à ne pas voter pour les candidats se réclamant du Front national. Tous les membres de la L.I.C.R.A. qui se réclameront du Front national se verront systématiquement exclus de notre association. »

Heureusement que la L.I.C.R.A. est « au-dessus des partis politiques » et qu'« elle accueille des femmes et des hommes de toute appartenance politique... » car s'il en était autrement, que serait-ce ?

Tout le monde n'est pas d'accord avec Pierre-Bloch. Aussi, nous lui conseillons d'accuser de « racisme primaire » son homonyme, Jean-Charles Bloch, président du *Comité national des Français Juifs* (C.N.J.F.) qui vient d'affirmer dans un communiqué :

« Avec la meilleure volonté intellectuelle et la plus grande souplesse d'esprit dont je suis capable, je n'arrive pas à établir une relation entre le massacre délibéré par les nazis de populations juives de l'Europe occupée et le refus de voir s'installer aujourd'hui en France une marée maghrébine prolifique et difficilement assimilable qui va, à court terme, bouleverser tous les équilibres de la nation (...). Pour les

20. *Agence telegraphique juive*, 29 janvier 1986.

besoins de la cause — gauchisme favorable à l'immigration massive — on met dans le même panier des Israélites, français depuis des générations, qui sont parfois professeurs d'universités ou grands industriels et qui sont relativement peu nombreux avec des millions d'immigrés attirés par les avantages matériels qu'ils trouvent en France. » Et le C.N.F.J. de qualifier d'imposture le syllogisme selon lequel « toute personne concernée par le problème de l'immigration maghrébine est un raciste, donc un antisémite ».

Le Canard Enchaîné du 3 avril 1985, de son côté, écrivait : « Le succès de S.O.S.-Racisme, avec son badge " Touche pas à mon pote " pèse sur l'estomac de Jean Pierre-Bloch, président de la L.I.C.R.A. Aussi, la semaine dernière, a-t-il fortement inspiré dans *Le Figaro* et dans *France-Soir*, des articles où le fondateur de S.O.S.-Racisme, Harlem Désir, était violemment pris à partie. » De même, dans une interview au *Quotidien de Paris* (27 mars), J. Pierre-Bloch y va carrément : « Nous tenons à dire que certains membres de " Touche pas à mon pote " sont manipulés. » Manipulés par qui et pour quoi faire ? Pierre-Bloch ne le précise pas.

Heureusement que nous sommes là !

« Le petit jeu de Jean Pierre-Bloch, par presse interposée, n'est en tout cas pas du goût de tout le monde à la L.I.C.R.A., et, à la prochaine réunion de son comité central, plusieurs responsables ont l'intention de demander des explications à leur président. Ils sont sûrement " manipulés ", eux aussi. »

A quand l'exclusion des « manipulés » ?

Il faut dire que, de temps en temps, il y a des « couacs » au sein de la L.I.C.R.A. A titre de preuve, *Le Monde* du 8 octobre 1987 titrait : « M. Jean Pierre-Bloch, favorable à une " mise à jour " du code de la nationalité. » M. Jean Pierre-Bloch l'a toujours dit, et l'a redit, le mardi 6 octobre : « C'est un honneur d'être français et il n'y a pas de déshonneur de demander à le devenir. » Cette seule petite phrase a créé l'événement au cours de la cinquième audition publique de la commission de la nationalité. Il est un fait que les propos de Pierre-Bloch ne sont pas exactement dans la « ligne » défendue par la L.I.C.R.A...

Et Jean Pierre-Bloch s'obstine à « déraper » : « La priorité doit être accordée à l'intégration des étrangers qui souhaitent sans réserve devenir français. » Il précise même : « Etre français, c'est faire son service militaire. » Et : « On ne peut être français si on a commis un vol à main armée ou si l'on s'est livré à un trafic de drogue. »

Nous sommes bien d'accord avec M. Jean Pierre-Bloch... pour une fois. Mais tout le monde n'apprécie pas la position du président de la L.I.C.R.A. La preuve en est que M[e] Bernard Jouaneau, membre du comité directeur et président de la fédération de Paris de la L.I.C.R.A., n'arrive pas à s'expliquer l'attitude du président : « Sa position est connue, a-t-il déclaré, mais je pensais qu'il la garderait pour les coulisses (*sic !*). Par ses propos, c'est l'expression de notre congrès qu'il remet en question... » Le congrès de la L.I.C.R.A., après un débat serré, s'était prononcé nettement, en novembre 1986, contre le projet de réforme du Code de la nationalité en ces termes : « Le congrès affirme son attachement à la tradition républicaine d'accueil et de fraternité française qui permet aux enfants d'étrangers nés en France d'acquérir à leur majorité la nationalité française sans avoir à faire aucune démarche ni déclaration. »

M[e] Jouaneau souligne que « la position de la L.I.C.R.A. ne peut être double » et annonce : « Je vais demander au président de se rétracter. Comme je crains qu'il s'y refuse, je démissionnerai de la L.I.C.R.A. »

M[e] Charles Libman, membre du comité directeur de la L.I.C.R.A., adopte une position semblable : « Je suis en désaccord total avec le projet de réforme du code de la nationalité. Et si le président Jean Pierre-Bloch ne revient pas sur ses propos, je démissionnerai de mes responsabilités au sein de la L.I.C.R.A. et peut-être même de la Ligue. »

A quand l'exclusion de Jean Pierre-Bloch [21] ?

---

21. Voir en Annexe I la fiche de lecture du livre de Jean Pierre-Bloch « Jusqu'au dernier jour. Mémoires », Albin Michel, 1983, 282 p.

Cette association est « à la remorque du Parti communiste français. »

(Henri Hadjenberg, président du *Renouveau juif,* lors d'un meeting organisé par son association le 24 février 1981, à la Mutualité.)

Le M.R.A.P. « tient directement ses ordres du Parti communiste. »

(In *Paris-Hebdo,* 16 janvier 1980, entretien avec Jean-Pierre Pierre-Bloch, fils de Jean Pierre-Bloch, patron de la L.I.C.R.A.)

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)

Sous l'Occupation avait été créé en zone sud un *Mouvement national contre le racisme* (M.N.C.R.) groupant au départ divers éléments de gauche, notamment socialistes. Dans son livre *Les Juifs dans la Résistance française —* 1940-1944, David Diamant écrit :

« La lutte contre le racisme et l'antisémitisme ne pouvait être, ne pouvait rester, la seule affaire des juifs, que cette lutte était inséparable de la lutte d'un peuple tout entier pour son indépendance. Il fallait cependant un organisme spécialisé, et ce fut le *Mouvement National contre le Racisme* (M.N.C.R.). Bien que cette dénomination ne soit apparue que beaucoup plus tard, le contenu et les buts restèrent les mêmes : la lutte contre le racisme... » Ce mouvement s'appuyait sur « les communistes et les chrétiens catholiques ou protestants, auxquels se joignirent des personnalités très diverses... Charles Lederman, en accord avec les organismes à la direction desquels il participait (U.J.R.E.) et (M.N.C.R.), pensait que la seule voix qui puisse se faire entendre publiquement, en plus de la presse clandestine, était celle de l'Eglise. Sur les conseils du père Chaillet, Charles Lederman se rendit à Toulouse et, introduit par les militants de l'U.J.R.E. et du M.N.C.R. de cette

ville, il fut reçu par l'archevêque Jules Gérard Saliège... Le M.N.C.R. élargit son intense activité aux intellectuels, aux jeunesses chrétiennes, aux lycées, aux universités. Sa tâche fut facilitée par le soutien permanent de toutes les organisations et mouvements de la Résistance... » A l'époque, le journal de l'*Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide* (U.J.R.E.) s'appelait *Droit et Liberté,* l'actuel nom de la revue du M.R.A.P.

Et David Diamant de préciser, p. 259 : « Le M.N.C.R. était dirigé par Régine Speiser, qui avait été la secrétaire de Marcel Cachin et du docteur Barsoni, qui fut responsable du M.N.C.R. de Toulouse. Le M.N.C.R., comme les autres organisations françaises de la Résistance, attirait de nombreux résistants juifs et souvent, leur collaboration fut une nécessité. »

Ce mouvement passa progressivement sous le contrôle du *Parti communiste* et, à la fin de la guerre, la L.I.C.A. et le M.N.C.R. décidèrent de fusionner et formèrent, en juin 1946, l'*Alliance antiraciste*. Mais, dès l'année suivante, des éléments proches du P.C. faisaient scission sur la question de l'« apolitisme ». Cette scission entraîna, en l'espace de quelques mois, la dislocation de l'*Alliance antiraciste* et, en décembre 1948, les anciens dirigeants de la L.I.C.A. décidèrent de reprendre leur liberté d'action sous leur dénomination d'origine.

Le premier congrès du M.R.A.P. se tint au Cirque d'Hiver le 22 mai 1949. Cette manifestation rassembla 1 800 délégués. Cent deux sociétés et organisations apportèrent leur concours à ces assises. Parmi les orateurs qui prirent la parole au cours de la journée, on pouvait remarquer Yves Farge, président-fondateur du *Mouvement de la Paix,* Marc Sangnier, Gabriel d'Arboussier, président du *Rassemblement démocratique africain,* Alain Le Leap, secrétaire général de la C.G.T., le peintre Marc Chagall, les professeurs Marcel Prenant et Jeanne Lévy, Albert Youdine, Henry Bulawko, Jean de Lorme ainsi que Charles Palant, qui allait devenir l'année suivante secrétaire général.

Mais, à cette date, le M.R.A.P. n'est encore qu'une association de fait, sans aucune base légale. C'est seulement un an plus tard, au moment où le P.C.F. lançait une grande offensive pro-soviétique dans le cadre de la « guerre froide » (campagnes de signatures pour la désarmement, « Appel de Stockholm », que signera Jacques Chirac), notamment par le biais de ses organisations-relais, que, le 5 mai

1950, les statuts du M.R.A.P. furent déposés à la Préfecture de Police (J.O. du 2 juin).

André Blumel en prend la direction. Fils de commerçant parisien, né le 18 janvier 1893, il est autorisé à changer son nom de Blum en Blumel par décret paru au J.O. du 27/09/1936. Il était alors directeur du cabinet du président du Conseil, Léon Blum, et l'un des militants les plus en vue de la S.F.I.O. Après la Libération, il devint directeur du cabinet du ministre de l'Intérieur (1944-1945). Son évolution politique le conduisit du socialisme de gauche au progressisme — ses adversaires et ses anciens amis parlèrent alors de « crypto-communisme ».

Ami de l'Union soviétique, il l'a défendue avec opiniâtreté au cours de ces dernières années contre l'accusation d'antisémitisme portée à son endroit. Elu en mars 1965 conseiller municipal de Paris dans le XVIIIe arrondissement sur une liste socialo-communiste, il plaida, comme avocat, pour *Les Lettres Françaises* et pour Yves Farge. Auteur de *Léon Blum et le sionisme*, il devait s'éteindre dans la nuit du 25 au 26 mai 1973. *L'Humanité* publiera à cette occasion une longue nécrologie accompagnée — honneur rare — des condoléances de Georges Marchais.

Président de l'*Association France-U.R.S.S.*, il avait démissionné de la *Fédération sioniste de France* pour protester contre l'attitude politique de certains de ses dirigeants, bien que militant dans les milieux sionistes. Il avait notamment été responsable du *Keren Keyemet le Israël* (bureau d'achat de terres en Israël) et, selon *La Terre Retrouvée* du 1er avril 1955, avait même fourni des armes à la *Haganah* en 1947-1948.

Il était secondé au M.R.A.P. par Charles Palant, Pierre Roland-Lévy, Maurice Grinspan, alors secrétaire général, et Jacques Mestelman.

Une fois doté de ses statuts, le M.R.A.P. s'installe au 6, boulevard Poissonnière, à Paris, dans un immeuble déjà utilisé par le *Parti communiste* — immeuble où se trouve alors domiciliée la société éditrice de *L'Humanité* et qui est aujourd'hui le siège de l'*Agence centrale de publicité* (A.C.P.). laquelle centralise toutes les annonces publiées dans la presse communiste.

Son deuxième congrès a eu lieu encore au Cirque d'Hiver le 11 juin 1950. Les 2 034 délégués présents s'engagèrent à faire signer l'« Appel de Stockholm ». Parmi les orateurs : Florimond Bonte, député communiste, condamné à cinq ans de prison en avril 1940 en raison de ses agissements favo-

rables au pacte germano-soviétique. Dans les années cinquante, le M.R.A.P. participe à toutes les campagnes inspirées par le P.C.F., notamment contre la C.E.D. ou en faveur des espions soviétiques Julius et Ethel Rosenberg, exécutés aux Etats-Unis en juin 1953.

Au plus fort de l'antisémitisme stalinien (procès des « blouses blanches », 1952-1953), il multiplie les opérations de diversion et dénonce imperturbablement la « renaissance du nazisme » en France. Il met en garde contre « une exploitation des sentiments antiracistes du peuple de France pour alimenter la guerre froide », c'est-à-dire contre toute hostilité à l'endroit de la Russie de Staline. De son côté, *La Nouvelle critique,* organe du P.C., publiait en février 1953 un article pro-stalinien intitulé « Médecins criminels ou science pervertie », dont l'auteur, le psychiatre Louis le Guillant, interviendra le 25 mai 1964 à la *Journée nationale contre le racisme,* organisée par le M.R.A.P. à l'UNESCO.

Ces prises de positions ne tardent pas à exacerber, à l'intérieur du M.R.A.P., les « contradictions » entre sionistes et communistes. Début 1953, André Blumel démissionne de son poste de président — non sans féliciter Joseph Staline pour son appui à l'Etat d'Israël, dans un article publié par *L'Observateur* du 19 février 1953 — et Charles Palant et Albert Lévy deviennent alors, respectivement, vice-président et secrétaire général du Mouvement.

En octobre 1954, un congrès du M.R.A.P. désigne le remplaçant d'André Blumel en la personne du communiste Léon Lyon-Caen, vice-président de l'*Association internationale des juristes démocrates,* courroie de transmission du P.C. Il conservera son poste jusqu'en 1962, date à laquelle il deviendra président d'honneur jusqu'à sa mort, survenue en 1967. Son successeur, en mars 1963, sera Pierre Paraf, qui, avant la guerre, était l'un des animateurs de la L.I.C.A., en même temps que le directeur littéraire du quotidien radical *La République.* Il appartient au Comité central de la *Ligue des Droits de l'Homme* et dirige alors *Amitiés France-Israël.*

Lors de son congrès des 26-27 novembre, le M.R.A.P. se transforma en *Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples,* formule sortie tout droit du lexique soviétique. Cette modification revient à faire disparaître le mot « antisémitisme » du nom de mouvement, et semble correspondre à une intention précise.

Prétendant se situer au-dessus des partis, le M.R.A.P.

affirme vouloir unir des « antiracistes de tendances très diverses [1] », et il tire le meilleur parti de son statut d'« Organisation non-gouvernementale » (O.N.G.) de l'O.N.U. qui lui donne la possibilité de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des résolutions des Nations unies et de leurs filiales. En fait, il est clair que le M.R.A.P. doit être, selon les termes mêmes de Paul Giniewski, collaborateur du *Droit de Vivre* (L.I.C.R.A.), « considéré comme d'obédience communiste [2] ».

C'est, au sens propre, une « organisation-relais », qui développe dans un milieu et sur des thèmes spécifiques une agitation favorisant le P.C., en profitant de la sympathie ou de la complicité, consciente ou non, d'un certain nombre de « compagnons de route » et de personnalités-potiches. C'est la raison pour laquelle le M.R.A.P. se garde bien de mentionner les liens qui l'unissent au parti communiste, ou l'appartenance à ce parti de tel ou tel de ses dirigeants.

Le Parti communiste, par la voix de Gaston Plissonnier, membre du comité central, n'en a pas moins mentionné, en mars 1978, son « entière approbation » des principes qui animent le M.R.A.P. Ce dernier est d'ailleurs l'invité permanent aux « fêtes » du Parti. On constate par exemple que le M.R.A.P. a un stand à la fête communiste d'Orléans (4 juin 1978), à celles du P.C. de l'Essonne (11 juin 1978), d'Annecy, de Limoges et d'Amiens, pour le seul week-end du 17-18 juin 1978. Or, chacun sait que le P.C. n'accorde pas son patronage à la légère...

Le 26 mars 1980, *L'Humanité,* faisant état du « Congrès du M.R.A.P. qui condamnait le racisme d'Etat », annonçait la présence à ce Congrès de Gisèle Moreau, membre du Bureau politique, députée de Paris, de Jean Garcia, membre du Comité central, sénateur, de David Wizemberg et de Marcel Zaidner, membres du Comité central, représentant le Parti communiste français.

En novembre 1987, rien n'a changé. *L'Humanité* du 17 novembre, écrivait à l'issue du Congrès extraordinaire du M.R.A.P. :

« A l'unanimité, les congressistes ont décidé d'une campagne nationale pour l'abrogation de la loi Pasqua du 9 septembre 1986 " qui fait un amalgame inadmissible entre terrorisme, immigration clandestine et immigrés tout court ".

« Le M.R.A.P. a également invité tous ses adhérents et

1. *Droit et Libertés,* décembre 1977.
2. *Le Figaro,* 17-18 juin 1978.

sympathisants à populariser la déclaration universelle des droits de l'homme dont le 40e anniversaire coïncide avec le bicentenaire de la Révolution française.

« Le Congrès, enfin, a confirmé que le M.R.A.P. serait présent, avec ses propres mots d'ordres, dans la manifestation antiraciste du 29 novembre. Un nouveau conseil national a été élu qui devra désigner une présidence élargie dès sa première réunion. Le P.C.F. était représenté au congrès par Henri Martin et la Jeunesse communiste par Toufik Baalache. »

En 1975, à l'occasion du décès du communiste Benoît Frachon, président de la C.G.T., le M.R.A.P. exprimait ses condoléances à la centrale syndicale, tout en qualifiant Alain et Edmond de Rothschild de « représentants d'une tribu cosmopolite bien connue dans tous les pays du monde [3] ».

Cela frise l'antisémitisme...

Lors de son congrès des 20-21 janvier 1976, on remarquait, parmi les personnalités présentes : Marcel Paul, membre du P.C. et président de la *Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes* (F.N.D.I.R.P.) ; M. Ho Nam, secrétaire de la Délégation générale de la République Démocratique du Viêt-nam en France ; Antoine Dudicq, animateur du *Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie* (M.R.A.X.), en Belgique ; André Karman, maire d'Aubervilliers, représentant le Parti communiste français ; Corentin Bourveau et Mme Yves Farge, de la présidence du *Mouvement de la Paix* ; Alphonse Véronèse et Jacques Lederman, de la C.G.T. ; Fernand Kessis, représentant Fred Zeller, G ∴ M ∴ du G ∴ O ∴ de France et Jacques Drouaut-Lacombe, Grand secrétaire adjoint de la *Grande Loge de France*.

Suivis de Francis Combes, représentant le *Mouvement de la Jeunesse communiste* de France ; de Me Paul Bouaziz, de l'*Association française des juristes démocrates* ; de Pierre Guillore, de la C.I.M.A.D.E., sans compter les messages de sympathies de Pierre Joxe, du mondialiste Louis Perillier, de Josué de Castro, du communiste Georges Valbon, de Germaine Tillon ,du pasteur Georges Casalis, du secrétariat fédéral du Val-de-Marne du Parti communiste français et de Jean Faucher, secrétaire général de *Tourisme et Travail*, autre organisation communiste.

Cette liste parle d'elle-même...

De même, des représentants du P.C.F. assistent régulièrement aux manifestations du M.R.A.P., notamment Pierre

---

3. *Le Droit de Vivre*, septembre 1975.

Juquin, André Vieuguet. En 1977, lors du tirage des « bons de soutien » émis par le M.R.A.P., le « gros lot » consistait en un séjour de deux semaines en Bulgarie communiste. En août 1978, le M.R.A.P. adressait au P.C. ses condoléances après la mort de Jean Kanapa, responsable de la section de politique extérieure du P.C.F. A la même époque, le M.R.A.P. envoyait une délégation au *Festival de la jeunesse* à Cuba et, en mai 1979, il bénéficiait dans *L'Humanité* du 18 mai, d'une importante publicité à l'occasion de son trentième anniversaire, marqué par une fête à la Porte de Pantin, et en octobre 1974, dans *Droit et Liberté*, Louis Mouscron affirmait que « la Révolution d'octobre a assuré à l'ensemble des peuples opprimés de la vieille Russie tsariste un remarquable épanouissement économique, social et culturel ». On pourrait multiplier les exemples à l'infini...

Antiracisme des plus étonnants de la part du M.R.A.P., car si l'Occident nourrit encore des complexes anti-impérialistes et antiracistes, les Russes, au contact des réalités d'outre-mer, en sont totalement préservés. Leur attitude sans faiblesse envers les étudiants du tiers-monde invités chez eux, indique qu'en U.R.S.S. l'antiracisme systématique et démagogique n'est jamais qu'une arme de propagande à usage externe.

Gilbert Comte écrivait dans *Le Spectacle du Monde* d'avril 1963 sous le titre « Les étudiants noirs chez les communistes » :

« En août 1962, une demi-douzaine de Ghanéens entrèrent un soir au restaurant Chuchuliga, à Sofia. Un orchestre jouait, et l'un des nouveaux venus invita une jeune Bulgare à danser. Avant même qu'elle ait répondu, un soldat s'approcha de sa table et cria : " Tu ne vas tout de même pas aller avec ce gorille ! " L'apostrophe donna le signal d'une mêlée générale. Toute la salle se précipita sur les étrangers pour les jeter dehors. Des policiers présents assistèrent au spectacle avec placidité. Ils n'intervinrent, vers la fin, que pour conduire les Noirs au poste. Sur les six, quatre étaient blessés ; ils bénéficièrent, à ce titre, d'une grâce spéciale, et furent relâchés dans les vingt-quatre heures.

« Les deux autres, Georges Annah et E.A. Attiga, furent traînés devant un tribunal et respectivement condamnés à un et trois mois de prison pour atteinte à la tranquilité publique. Il fallut plusieurs démarches du gouvernement d'Accra et une intervention personnelle du président N'Krumah pour obtenir leur libération.

« A Moscou, en 1960, lors d'une soirée dansante organisée à la faculté de géographie, un Somalien nommé Adulhamid Mohammed Hassan, fut attaqué par quatre étudiants soviétiques après avoir convié une Russe à la valse...

« Dans les pays communistes, les boursiers d'Outre-Mer sont soumis aux mêmes restrictions que tous les étrangers... Dans l'université même, un système minutieux de laissez-passer intérieur limite les visites d'un pavillon à l'autre. Il confine les Africains entre eux et réduit les contacts avec les Soviétiques. Mais surtout, il permet de surveiller les visites aux jeunes filles.

« Et pourtant, les communistes se montrent très pointilleux en matière de racisme. *Le Petit Dictionnaire Philosophique* de Rosenthal et Ioudine, l'un des mensuels les plus célèbres publiés en Europe orientale, dit gravement qu'il s'agit d'une " théorie réactionnaire totalement étrangère à la science, et dénoncée par le marxisme-léninisme ". »

Mais il y a un fossé entre la « théorie » et la « pratique »... Le M.R.A.P. devrait sévir ! De même que l'on attend toujours qu'il sévisse contre Pierre Blotin, premier secrétaire de la préfecture du Val-d'Oise du Parti communiste, qui déclarait le 8 octobre 1980 : « Il faut stopper l'immigration et procéder à une répartition équitable des immigrés qui sont chez nous. » M. Blotin estime qu'« il y a un taux d'immigration inacceptable dans les villes communistes. C'est une situation dangereuse pour les immigrés eux-mêmes en raison du racisme, et pour l'ensemble de la population. On ne peut développer de tels ghettos au cœur des villes [4]. »

Ah, si c'était Jean-Marie Le Pen qui avait tenu de pareils propos ?...

Pas de plainte du M.R.A.P. lorsqu'André Tourné, député communiste des Pyrénées-Orientales s'interroge (J.O. du 16 avril 1984) sur « le sérieux problème de prophylaxie » posé par l'entrée des immigrés clandestins en France. A propos de ces « véritables épaves », il ajoute « qu'il est possible de considérer qu'ils sont porteurs de maladies et de germes divers ». De ce fait, « on peut craindre que ces personnes (...) sèment chez nous les pires maladies ».

Mais le « racisme » devient tellement compliqué, que le M.R.A.P. y perd son latin. En 1982, un conducteur de métro ayant eu l'impudence de mettre les voyageurs en garde contre les voleurs à la tire nord-africains qu'il avait repérés, le M.R.A.P. a aussitôt envoyé une lettre de protestation à

4. *Le Monde*, 11 octobre 1980.

la R.A.T.P. La question fut débattue au comité d'entreprise. Décision : un conducteur peut prendre une telle initiative, mais surtout sans faire allusion « à la nationalité ou à la race d'origine des pickpockets ». Curieux : on admet donc que les voleurs appartiennent à certaines races plutôt qu'à d'autres ? Le M.R.A.P. en est bien d'accord, sinon pourquoi s'occuperait-il de la sécurité dans le métro ?

Ça peut paraître bizarre, mais il y a des moments où le combat antiraciste devient vraiment rigolo.

Prenez l'affaire de l'« Actuel », boîte de nuit lyonnaise. Il y a quelques semaines, une jeune fille se présente à la porte, on lui interdit d'entrer.

Simple péripétie qui se répète chaque nuit des dizaines de fois devant la boîte de *Chez Régine* à Paris sans soulever la moindre émotion.

Mais, là, c'est le drame. Motif : la jeune fille, Yao-djé, est ivoirienne. Et elle assure qu'on lui a interdit d'entrer parce qu'elle est noire. Aussi, comme elle est amie avec le député R.P.R. du coin, Jean-Michel Dubernard, son affaire provoque un scandale. En effet, cette jeune Ivoirienne est la fille d'un des amis de Dubernard, le chirurgien personnel du F∴ Houphouët-Boigny, en vacances à Lyon.

Le patron de la boîte de nuit est poursuivi pour incitation à la haine raciale. Pas moins. Manque de chance, on découvre que c'est un Arabe et que son avocat, Me Gourion, qui fut partie civile au procès Barbie, est aussi celui du M.R.A.P.

Lequel Gourion s'en prend au député R.P.R. Dubernard sur le thème « le R.P.R. n'a pas le droit d'être antiraciste puisqu'il est allié au Front national ».

Tout cela est, bien entendu, totalement grotesque, mais ça n'a aucune importance.

Du coup, Dubernard, courageux, mais pas téméraire, rempoche sa plainte et se calme.

Deux mois passent. L'autre soir, un groupe de jeunes se voit de nouveau interdire l'accès à l'« Actuel ».

Ils auraient, assure le gérant arabe, eu une attitude menaçante.

Pas du tout, réplique un des proscrits : on m'a chassé parce que je m'appelle Chekroun et que je suis juif.

Comment le gérant l'a-t-il su, c'est ce que l'histoire ne dit pas. En fait, le gamin n'ayant pas exhibé sa carte d'identité, on peut même douter fortement que son nom ait la moindre importance dans cette affaire.

Mais de tout cela, le préfet semble se moquer comme d'une guigne. On lui dit que le patron de l'« Actuel » est

raciste, il le croit. Et il ferme la boîte pendant un mois.

En somme, on découvre qu'un Arabe défendu par l'avocat du M.R.A.P. peut empêcher impunément une Noire protégée par le R.P.R. d'entrer chez lui, mais a de gros ennuis s'il prétend étendre cette interdiction à un jeune juif.

A la place de S.O.S.-Racisme, du M.R.A.P. et de la L.I.C.R.A., on commencerait sérieusement à s'interroger sur ce genre de hiérarchie.

Les choses auraient été tellement plus simples si le patron de la boîte avait été membre du Front national...

Evoquant pour *Le Monde* la multiplication alarmante des agressions et des vols à la tire (respectivement 1 010 et 998 déclarés pendant le seul mois de mai 1982) dans le métro parisien, Mme Nadine Joly, commissaire de police chargée de la sécurité dans les transports souterrains, — « Quitte à passer encore pour raciste » — donne des chiffres accablants : les adolescents délinquants sont en grande majorité « d'origine étrangère : soit 80 % d'Algériens, 10 % de Gitans yougoslaves, les 10 % restant englobant toutes les autres nationalités ».

Le M.R.A.P. est dirigé par un bureau national de 48 membres élu par un conseil national de 78 personnes, lui-même désigné par le Congrès. Il comprend en outre un « comité d'honneur » à fonction essentiellement décorative, où des personnalités servant de « caution » démocratique, voisinent avec des communistes bon teint tels que Henri Alleg, Georges Séguy, Robert Bellanger, Aimé Césaire, Gilles Perrault...

En 1967, on trouvait pêle-mêle, au comité d'honneur du M.R.A.P., le bâtonnier Paul Arrighi, Claude Aveline, Jean Cassou, Diomède Catroux, André Chamson, Pierre Cot, le Dr Jean Dalsace, l'un des promoteurs de l'avortement, Michel Droit, Georges Duhamel, Max-Pol Fouchet, Alfred Kastler, Joseph Kessel, André Maurois, Théodore Monod, Armand Salacrou, Jean-Paul Sartre, Vercors, Frédéric Joliot-Curie, Jean Pierre-Bloch, jusqu'à Alain Decaux, membre de l'*Association France-U.R.S.S.*

Mais, comme dans toutes les associations d'obédience communiste, le personnage-clé est le secrétaire général, nous avons nommé Albert Lévy. Né le 4 avril 1923 à Aurillac (Cantal). membre du bureau national du M.R.A.P. depuis 1960, c'est un vieux militant du P.C.F., auquel il adhéra en 1950 ; il est en outre membre de la section communiste de Fontenay-aux-Roses. Ses deux enfants, Jacques et Danielle, sont également membres du Parti, et *Le Droit de Vivre*

de mars 1976, organe de la L.I.C.R.A., le décrivait comme le « dernier stalinien de Paris ». Le 26 février 1982, Mme Nicole Questiaux, ministre de la Solidarité nationale, remettait, au Palais du Luxembourg, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à Albert Lévy. Cette distinction fit l'objet d'une réception à laquelle assistaient Roger Martelli, représentant le comité central du P.C.F., Henri Meillat et Liliane Brozille, représentant le groupe communiste au conseil municipal de Paris, et même le premier secrétaire de l'ambassade de la R.D.A.

Charles Palant, vice-président, est, lui aussi, un adhérent du P.C., dont il fut le candidat (non élu) aux législatives du 2 janvier 1956 dans la IIIe circonscription de Paris, sur une liste comprenant trois communistes de renom, Raymond Guyot, Florimond Bonté et Georges Cogniot. Il est assisté à la présidence par le Dr François Grémy.

Pierre Paraf, président d'honneur, est la figure typique du « compagnon de route » du P.C., tout en n'en étant pas « officiellement » membre. Il milite depuis la Libération dans un nombre étonnant d'associations d'obédience communiste. Il était, entre autres, membre du Comité national du *Mouvement de la Paix* et du *Secours Populaire français* (S.P.F.), membre du Comité d'honneur de l'*Association républicaine des anciens combattants* (A.R.A.C.), membre de l'*Association France-Pologne*, président de l'*Association France-Roumanie*, des *Amis de Henri Barbusse*... Ancien sympathisant de l'Etat d'Israël, auquel il a consacré plusieurs livres (*L'Etat d'Israël, Israël dans le monde*), il a, au bout d'un moment, pris ses distances vis-à-vis du sionisme, au point que dans les dernières éditions du *Who's Who*, il ne mentionnait plus son appartenance aux *Amitiés France-Israël*, dont il fut pourtant le directeur. Il était en outre membre de la commission française de l'UNESCO et de l'Ordre bulgare de Georges Dimitrov.

La présidente-déléguée est l'avocate guadeloupéenne George Pau-Langevin.

L'organe du M.R.A.P., *Droit et Liberté*, a paru pour la première fois le 29 octobre 1949. Le titre appartenait depuis 1943 à l'*Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide* (U.J.R.E.), qui l'avait fait reparaître après la Libération. Il fut offert au M.R.A.P., bien que celui-ci eût très bien pu reprendre les titres *Fraternité* ou *J'accuse* qui étaient, dans la clandestinité, ceux des organes du M.N.C.R.

Droit et Liberté mena d'inlassables campagnes contre les

films « Les Nouveaux Maîtres », « Le Juif Süss », « La Reine Césarée » — la pièce de Robert Brasillach — contre Pierre Poujade et l'U.D.C.A., contre *Jeune Nation*, contre l'*O.A.S.*, *Ordre Nouveau*, et aujourd'hui contre le *Front national* de Jean-Marie Le Pen.

Son directeur-gérant est Albert Lévy qui cumule ainsi les deux postes-clés de contrôle effectifs du mouvement et qui est son rédacteur en chef. Jean-Louis Sagot-Duvauroux, qui a adhéré au P.C. en 1974, y collabore aux côtés de Jean-Pierre Giovenco, également membre du P.C. et qui signe Stephen Merres dans *Droit et Liberté*. Le M.R.A.P. compte dans ses rangs Albert Youdine, secrétaire général de l'U.J.R.E., autre courroie de transmission du P.C.F. et qui était membre du P.C. depuis 1934 !

Le M.R.A.P. entretient par ailleurs d'étroites relations avec l'*Anti Nazi League* (A.N.L.) britannique, créée en novembre 1977, après les graves émeutes de Lewisham, dans le sud de Londres, et en marge du Parti travailliste de Brighton. Rapidement, il est apparu que l'A.N.L. était en fait une courroie de transmission de plusieurs mouvements d'extrême gauche, le *Socialist Workers Party* (S.W.P.), l'*International Marxist Group* (I.M.G.), de Tariq Ali, travaillistes « radicaux ». Les trois fondateurs de l'A.N.L. sont Paul Holborow, ancien responsable du S.W.P. pour l'est londonien, Peter Hain, membre du mouvement d'extrême gauche *Tribune Group* et Ernie Roberts, ancien membre du P.C. britannique, vice-président de l'*Institue for Workers' Control*. Le secrétaire général du S.W.P. est Jim Nichol, ancien secrétaire général de la société *Sagall Press Ltd* (ex *Jewish People News-Papers Ltd*). Le directeur de son journal, le *Socialist Worker*, est Tony Cliff (de son vrai nom Ygael Gluckstein), ex-citoyen israélien rallié aux positions de l'*Organisation de libération de la Palestine* (O.L.P.).

Dans la mouvance de l'A.N.L. se trouvent un certain nombre de filiales, telles que le groupe *Schoolkids Against the Nazis* (S.K.A.N.), la *Campaign Against Racism in the Media* (C.A.R.M.), le journal *Carf* (Campaign Against Racism and Fascism), et le magazine *Searchlight*, dirigé par Maurice Ludmer, ancien reporter au quotidien communiste *Morning Star*.

Le M.R.A.P. est également en relations avec le journal communiste ouest-allemand *Die Tat*, hebdomadaire financé par l'Allemagne de l'Est, et entretient des contacts suivis avec les mouvements rhodésien Z.A.P.U. et sud-africains, S.W.A.P.O. et A.N.C.

Alors, le M.R.A.P. est-il vraiment une organisation communiste ? Albert Lévy s'en défend dans *Information juive* de février 1986. Répondant à un article de Guy Konopnicki, il écrivait :

« Ajoutons simplement que l'assimilation du M.R.A.P. avec le parti communiste, qui paraît aller de soi sous la plume de Guy Konopnicki, est à la fois légère, mensongère et offensante pour les adhérents et les militants du M.R.A.P., qui sont d'opinions politiques et philosophiques très diverses et décident en toute indépendance de la vie du mouvement. Je vous rappelle que plusieurs condamnations ont été prononcées par des tribunaux pour des écrits de cette sorte mettant en cause l'honnêteté et la lucidité des membres du M.R.A.P. »

Sur ce, Guy Konopnicki lui répondait :

« Quant à l'amalgame entre le M.R.A.P. et le P.C.F., j'avoue que c'est un raccourci. Mais tout de même ! Qu'un membre du P.C.F. juge "offensant" pour certains adhérents du M.R.A.P. d'être confondus avec les communistes, c'est d'un drôle ! Allons, Albert, tu sais bien que moi aussi, j'ai dirigé des organisations de masse de la mouvance communiste. Je savais, comme toi, donner des gages d'indépendance et montrer que les ordres ne venaient pas d'en haut. Mais ces choses-là ne trompent que ceux qui le veulent bien ! »

Et Guy Konopnicki sait de quoi il parle lui qui a, à son actif douze années de militantisme au Parti communiste. La revue *Choc*, n° 1, de décembre 1987, écrivait à son sujet :

« Face à des trotskystes venus lui reprocher son silence sur la répression soviétique en Tchécoslovaquie (en 1969) en scandant " Les chars ! Les chars ! ", il lança tout fier du haut de sa tribune : " Vous remarquerez tout de même les brillants progrès accomplis par l'industrie soviétique entre 1956 et 1968. " Soit depuis le bain de sang de Budapest en Hongrie. Cet humour débridé lui fit gagner le doux surnom de Salopnicki.

« Marxiste convaincu mais snobinard invétéré, il démissionna du P.C. en 1978 pour faire libre d'esprit, mais avec le secret dessein d'y retourner après deux-trois tours médiatiques. Manque de chance, quand il demanda sa réintégration, elle lui fut refusée. Commença alors pour lui une errance existentielle, à peine troublée par sa participation à un *Comité d'initiative des Juifs de gauche*. Tout juste le parti socialiste lui confia-t-il un temps la confection du bulletin de son groupe au Sénat.

« La percée de Le Pen lui donna l'occasion de reprendre le juste combat : la chasse au fasciste. Manque de chance, la seule fois où il se fit refaire le portrait selon les bonnes vieilles méthodes fascistes du passage à tabac, ce fut par quatre nervis du Parti communiste. Le 5 janvier 1980, précisément.

« Ce qui ne l'empêchait pas dernièrement, dans un éditorial intitulé " Le dernier chic gestapiste ", de provoquer les intellectuels de droite qui se contenteraient " d'assassiner le sens " car " pour le reste, ils sont trop lâches ". Il y a du masochisme chez cet homme-là. »

Comme il est chroniqueur au *Matin de Paris* et à *Globe* le journal de *S.O.S.-Racisme,* on attend avec impatience un procès Guy Konopnicki-M.R.A.P.

Mais que Konopnicki se rassure. S'il y a procès, il ne sera pas seul. En effet, son coréligionnaire Henri Hadjenberg, président du *Renouveau juif* lors d'un meeting organisé par son association, le 24 février 1981, à la Mutualité, s'en prenait violemment au M.R.A.P. en déclarant que cette association est « à la remorque du parti communiste français », et Jean-Pierre Pierre-Bloch (fils de Jean Pierre-Bloch, patron de la L.I.C.R.A.) qui parle du M.R.A.P. « qui tient directement ses ordres du parti communiste [5] ».

Dans le cadre de ses activités judiciaires — tout comme la L.I.C.R.A. — le M.R.A.P. possède une « permanence juridique » comprenant une trentaine d'avocats, traitant une vingtaine d'affaires par semaine. En 1976, les services juridiques du M.R.A.P. ont ainsi traité près de 1 000 dossiers ; en 1978, 1 600. Cette intense activité juridique s'explique par le fait que le M.R.A.P. a, grâce à la loi du 1er juillet 1972, dite « loi Pleven », la faculté de se porter partie civile dans les affaires découlant de l'application de cette loi. Le M.R.A.P. n'hésite pas d'ailleurs à affirmer qu'il a été à la fois l'instigateur et le principal bénéficiaire de cette loi (cf. *Droit et Liberté,* avril 1978). Comme par hasard, l'un des principaux membres de la commission juridique et membres du bureau national du M.R.A.P. est Roland Rappaport, membre du P.C.F., pour lequel il signa de nombreux manifestes électoraux, et membre du bureau national du *Syndicat des avocats de France.*

Allant encore plus loin dans ses contacts avec les mouvements d'extrême gauche, on remarquait la présence du M.R.A.P., le 26 mai 1985 — représenté par Michèle Garcia,

---

5. *Paris-Hebdo,* 16 janvier 1980, entretien.

présidente du M.R.A.P. — Paris — à la fête de *Lutte ouvrière* et de la *Ligue communiste révolutionnaire,* aux côtés de représentants du *F.L.N.K.S.* et de la *Gauche autogestionnaire.* Ce qui explique que Charles de Chambrun, ancien député gaulliste et ancien ministre de Georges Pompidou, se vit exclure, en 1986, du Comité d'honneur du M.R.A.P., en raison de sa présence sur une liste du Rassemblement national, parrainée par le *Front national,* pour les élections législatives dans le Gard.

Toujours est-il que ce n'est pas l'amour tendre entre la L.I.C.R.A. et le M.R.A.P. Jean Pierre-Bloch, par exemple, n'a pas caché, à propos de Michel de Saint-Pierre, qu'il préfère un royaliste favorable à Israël à un homme de gauche antisioniste (*Le Droit de Vivre,* mai 1975). Même appréciation — ou appréciation analogue — à propos de Jacques Soustelle, élu en 1971-1972, président de la fédération du Rhône de la L.I.C.A. Cette sympathie affichée par la L.I.C.A. à l'égard d'hommes communément considérés comme appartenant à l'extrême droite n'a pas manqué d'être relevée par le M.R.A.P. : en février 1972, *Droit et Liberté* s'interrogeait sur le fait qu'une place de choix « soit offerte à un ancien membre dirigeant de l'O.A.S. » (il s'agit de Jacques Soustelle) dans une « organisation qui prétend s'opposer au racisme ».

Trois ans plus tard, le M.R.A.P. reprochait à la L.I.C.A. de « coopérer avec des hommes et des groupements qui portent une responsabilité dans les menées racistes, par exemple des maurrassiens ou d'anciens dirigeants de l'O.A.S. » (*Droit et Liberté,* juin 1975). Ainsi, au fil des mois, le M.R.A.P. a successivement dénoncé Michel de Saint-Pierre, « apologiste de l'antisémitisme maurrassien » (*Droit et Liberté,* novembre 1972), « qui conduisit, pour les élections européennes, l'éphémère liste des racistes de l'Euro-droite et qui est membre du Comité d'honneur de la L.I.C.A. » (*Droit et Liberté,* septembre 1979) ; Jacques Médecin, maire de Nice (ville jumelée avec Le Cap), « membre de la direction de la L.I.C.A. » (*ibid.*) ; Hervé de Fontmichel, maire de Grasse, président d'honneur du comité local de la L.I.C.A., artisan de la « ségrégagtion » et de la « répression contre les travailleurs immigrés » (*ibid.*), qui vient de se voir exclu du Parti radical, après avoir osé faire alliance avec le *Front national* pour garder sa mairie... à quand son expulsion de la L.I.C.R.A. ? Le M.R.A.P. devrait s'en occuper.

Il s'en prend aussi à Paul Giniewski, « qui dispose au

Droit de Vivre d'une chronique inamovible, et à l'ambassade d'Afrique du Sud d'une bienveillance jamais démentie pour services rendus à l'apartheid » (*Droit et Liberté*, septembre 1979). Ces accusations permettent de savoir ce qu'il faut penser, selon le M.R.A.P., de la L.I.C.R.A. — et, selon la L.I.C.R.A., du M.R.A.P. Polémique d'ailleurs ancienne, puisque, dès le 1er octobre 1957, *Le Droit de Vivre* accuse le M.R.A.P. « d'abus de confiance », tandis qu'en novembre 1959, c'est la *Naïe Presse* — quotidien en yiddish publié à Paris par des communistes juifs — qui attaquait Bernard Lecache et dénonçait *Le Droit de Vivre* comme une « tribune libre pour antisémites ».

Mais c'est surtout après la guerre des Six Jours, à la fin des années soixante, que les relations entre les « antiracistes » du M.R.A.P. et les « antiracistes » de la L.I.C.R.A., se dégradent. C'est également à cette époque que les relations entre Beate Klarsfeld et le M.R.A.P. se distendent. Beate Klarsfeld, qui, à son arrivée à Paris, milita d'abord dans les milieux d'extrême gauche proches de la *Ligue communiste*, avait publié un article dans *Droit et Liberté* de mai 1968 et participé à diverses activités du M.R.A.P. (cf. *Droit et Liberté*, avril 1969). Par la suite, s'il faut en croire la L.I.C.R.A., le M.R.A.P. n'hésita pas à la traiter d'« aventurière animée par on ne sait quels mobiles » (*Droit de Vivre*, juillet 1974).

En mars 1968, le M.R.A.P. dénonce à nouveau la « malveillance » de la L.I.C.A. et l'accuse de « fournir de la copie à une feuille raciste » (*Droit et Liberté*, mars 1968) et, deux ans plus tard, Francis Weil, de la L.I.C.A., taxe à son tour le M.R.A.P. d'« abus de confiance » et assure qu'il favorise « l'antisémitisme, le racisme et l'incompréhension entre les peuples » (*Droit de Vivre*, février 1970).

En 1970, à l'occasion d'une réunion du M.R.A.P. à Besançon ,l'un des orateurs, Roger Maria, membre du P.C.F., collaborateur de *L'Humanité*, de *Raison présente* et de *Presse Nouvelle hebdomadaire*, ancien secrétaire général du Comité (prosoviétique) de défense des démocrates emprisonnés en Yougoslavie titiste (époque du « schisme yougoslave » et de la querelle Tito-Staline), directeur des *Editions du Pavillon* et membre du conseil national du M.R.A.P., mettait en cause publiquement la « finance juive ».

Cette apostrophe provoque le départ de Jean Pierre-Bloch et de Diomède Catroux du comité d'honneur du M.R.A.P. Peu après, des membres fondateurs de la section de Dijon du M.R.A.P. démissionnent à leur tour afin de

protester contre la « discrétion » de ce mouvement sur « l'antisémitisme qui sévit en Pologne et en U.R.S.S. ». En septembre 1970, *Le Droit de Vivre* indique que le M.R.A.P. « ignore la propagande raciste quand elle vient de l'Est ».

En mai 1971, dans une lettre adressée à Pierre Paraf et publiée dans *Le Droit de Vivre,* Salomon Friedrich accusait le M.R.A.P. de présenter « une image quasi innocente de la judéophobie soviétique » et de s'appliquer « avec constance à atténuer les responsabilités les plus évidentes ».

A partir de cette date, les démissions du comité d'honneur du M.R.A.P. se succèdent en chaîne. On enregistre ainsi le départ de Michel Droit et de Joseph Kessel, qui entendaient manifester leur « écœurement » devant les « palinodies » du M.R.A.P. Or, d'après la L.I.C.R.A., le M.R.A.P. n'a jamais fait part à ses lecteurs de la démission de ces deux hommes (*Le Droit de Vivre,* octobre 1979). Ensuite, le M.R.A.P. enregistre le départ de Claude Aveline et du Compagnon de la Libération Jean Cassou, en attendant celui de Maurice Druon.

Arrêtons là cette énumération et nous ferons nôtre cette conclusion de David Barney qui écrivait dans son étude : « Le M.R.A.P. et la L.I.C.R.A., d'étranges officines. »

« La conclusion qui s'en dégage est claire. S'il faut en croire le M.R.A.P., la L.I.C.R.A. est une organisation d'un antiracisme pour le moins douteux. S'il faut en croire la L.I.C.R.A., le M.R.A.P. est également une organisation d'un antiracisme douteux. L'inconvénient, c'est que ces deux associations sont, aux termes de la loi du 1er juillet 1972, habilitées à se porter partie civile dans des affaires relevant de la lutte contre le racisme — ce qui suppose de leur part une certaine qualification quant à la question de savoir ce que sont le racisme et l'antiracisme. » A quand un procès L.I.C.R.A.-M.R.A.P. et M.R.A.P.-L.I.C.R.A. pour « racisme » ? Nous ne le savons pas, mais en juin 1985, nous avons assisté à ce qui aurait pu devenir le match de l'année : S.O.S.-Racisme contre le M.R.A.P. Lors du congrès national du M.R.A.P. tenu les 8 et 9 juin 1985 à Pantin, en présence du garde des Sceaux, Robert Badinter, l'avocat de la L.I.C.R.A., et de l'ancien ministre des relations extérieures, Claude Cheysson, on a pu voir le spectacle de 300 congressistes s'entredéchirant au nom de l'antiracisme et de l'amitié entre les peuples !

A l'origine de cette empoignade, une sorte de conflit de générations et un rapport de la commission « Nationalité, citoyenneté », animée surtout par de jeunes militants de

Touche pas à mon pote. La motion de ce rapport exigeait notamment que le M.R.A.P. se prononce ouvertement « pour le droit de vote et l'éligibilité des immigrés dans toutes les consultations électorales », y compris, donc, les législatives et les présidentielles.

Affolement des caciques du M.R.A.P. qui seraient, eux, plutôt de la tendance « touche pas à mon siège » ! Cette revendication ayant été jugée « irréaliste » par le secrétaire général Albert Lévy qui déclarait que si « tout le M.R.A.P. est d'accord pour le droit de vote aux immigrés, le seul problème est une question de tactique[6] ».

Le mot était lâché — assez maladroitement il est vrai — et une partie de la salle qui portait le badge « Touche pas à mon pote » de S.O.S.-Racisme se mit à scander « magouille », « manœuvre », le tumulte croissant.

C'est beau, l'amitié entre les peuples, mais ça n'est pas toujours facile...

Il est vrai que le M.R.A.P. a fort à faire devant la fougue des jeunes militants. Il doit en effet compter avec des organisations comme *France-Plus*, fondée en 1986 par Areski Dahmani qui réclame ni plus ni moins que le droit de vote pour les immigrés aux élections municipales, précisant comme François Mitterrand l'avait fait pour la peine de mort, « qu'il n'est pas nécessaire que l'opinion publique y soit majoritairement favorable pour le décider » (*Libération*, 16 septembre 1987).

Pourquoi se gênerait-il puisque son association est soutenue par Bernard Stasi, Yannick Noah, Françoise Gaspard, Roger Hanin, Michel Hannoun, Gérard Fuchs, Michel Piccoli, Michel Rocard, Simone Veil, Bertrand Renouvin, Roger Leray, du G∴O∴ et Danielle Mitterrand.

Autre aspect du problème : l'argent. Reportons-nous à ses statuts. Les ressources proviennent, en premier lieu, des cotisations que versent au siège central les comités locaux ainsi que les organisations autonomes affiliées. Une deuxième source provient des fêtes, galas, tombolas organisées le plus souvent conjointement avec le Parti communiste. Mais surtout, le M.R.A.P. est habilité à recevoir des subventions de municipalités, conseils généraux et organismes d'Etat.

En 1982, le M.R.A.P. se voit octroyer 70 000 francs par le gouvernement au titre d'association. En 1984, il voyait tomber dans ses caisses la somme de 961 000 francs en prove-

6. *Le Monde*, 11 juin 1985.

nance des ministères des Affaires sociales, de la Justice, du Temps libre et des Sports (*sic !*). Au cours du mois de novembre 1986, Jean-François Jalkh interpellait M. Hergelin, secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports sur les « surprises » de son budget. Il lui rappela que son administration avait versé en un an 13 600 000 francs à la *Fédération* des *francs camarades*, à l'*Union des Auberges de la jeunesse*, à *Loisirs et Vacances*, *aux Pionniers de France*, à *Travail et Culture*, à l'*Union des femmes françaises*, et aux *M.R.A.P.* « Certes, dit-il, cette situation est antérieure à votre prise de fonctions et même à 1981, mais vous disposez-vous à financer les associations satellites du parti communiste ? »

Question à laquelle le ministre répondit par une pirouette. Mais Jean-François Jalkh, tenace, déposa un amendement pour la suppression de ces subventions. Sur ce, le rapporteur spécial, Eric Raoult, jeune député R.P.R., ancien du mouvement *Ordre Nouveau*, des *Comités de soutien au Sud-Viêt-nam*, de l'*U.N.I.* et qui fut représentant R.P.R. à la fête de S.O.S.-Racisme à la Bastille — quelle évolution —, s'opposa à l'amendement de son collègue en arguant que : « Si je ne suis pas favorable aux associations citées, je ne veux pas bousculer l'équilibre de ce budget (*sic !*). »

Ben voyons... Voilà maintenant que le R.P.R. participe au financement, par l'Etat, d'organisations communistes. Nous vous l'avions bien dit que si l'antiracisme ce n'est pas cher, ça peut rapporter gros !

« Harlem Désir est un personnage incertain... Le nom de son organisation en lui-même est un paradoxe, presque une provocation : S.O.S.-Racisme. Appelle-t-on le mal au secours ? »

(Bertrand de Saint-Vincent, in *Le Quotidien de Paris*, 14 mai 1987.)

S.O.S.-RACISME
ou
L'ANTIRACISME, C'EST FACILE ET ÇA PEUT RAPPORTER GROS...

« Les commandos fascho (*sic !*) menacent, les sponsors nous lâchent. S.O.S.-Racisme plonge de 500 000 francs. Comme d'habitude, on ne peut compter que sur nous et sur vous, les potes. L'opération *Pote Money,* c'est 50 000 potes à 10 francs. 500 000 francs, et on continue les fêtes, les concerts, les combats quotidiens contre le racisme. »

Cette publicité, parue dans *Le Matin* du 8 juillet 1986, montre l'aisance avec laquelle l'organisation de Jean-Philippe (dit Harlem) Désir, sait tendre la sébile. Mais s'il n'y avait que les potes pour la subventionner, l'affaire S.O.S.-Racisme n'irait pas loin. Ainsi, en août 1986, l'association sollicitait-elle des délais de paiement pour le rétablissement du téléphone, coupé pour cause de factures impayées, bien que Harlem Désir soit « sous contrat avec les P.T.T. C'est-à-dire qu'il perçoit un salaire... sans vraiment travailler [1] ». Annonçant cette catastrophe, *Le Matin* du 29 août

1. *Le Meilleur,* 6 septembre 1986. Dans *Le Quotidien de Paris* du 21 août 1987, Dominique Jamet écrivait, au lendemain de la prestation télévisée d'Harlem Désir : « On remarquera que sur le financement de son organisation comme sur l'origine de ses moyens d'existence personnels, Harlem Désir, s'il en a parlé de la meilleure grâce du monde, n'est pas entré dans le détail, qu'il jugeait apparemment oiseux. » A la question du *Matin* du 19 août 1987 : « Vous vivez comment ? », il répondit : « Des droits d'auteur de mon livre *Touche pas à mon pote,* et de différentes études que mes connaissances — une licence de philo, une autre d'histoire — et mon expérience des jeunes me permettent de faire pour le compte de diverses associations. »

1986 écrivait : « Pour S.O.S.-Racisme, c'est en tout cas l'impossibilité de poursuivre son actions », et de donner le numéro de C.C.P. de l'organisation, tout en ajoutant : « Les dons à S.O.S.-Racisme sont déductibles des impôts... » On croit rêver !

Malgré cela, S.O.S.-Racisme continue. Alors, d'où vient l'argent des Beurs ? Tout simplement de la vache à lait institutionnelle, de la société elle-même qu'il exècre, par l'intermédiaire des subventions gouvernementales. C'était leur principale source de financement du temps des socialistes, et le retour de la droite au pouvoir n'y a rien changé. Le 14 mars 1986, deux jours avant les élections, l'inénarrable Jack Lang, membre de la très puissante maçonnerie juive des B'nai B'rith, prenait ses précautions en accordant in extremis à S.O.S.-Racisme une petite rallonge de trois millions de francs...

Les élections passées, Philippe Séguin, ministre des Affaires sociales et franc-maçon, prenait le relais en accordant 250 000 F, auxquels le secrétaire d'Etat aux Droits de l'Homme, Claude Malhuret, autre franc-maçon, ajoutait 50 000 F. Le 26 mai 1986, la *Commission des communautés européennes* y allait de son obole et octroyait à Harlem Désir la somme de 15 000 Ecus. Presque un mois plus tard, le 23 juin 1986, à l'Assemblée nationale, M. Gautier Audinot demanda à Claude Malhuret : « Est-il bien exact qu'une subvention de 300 000 F a été récemment accordée à l'association S.O.S.-Racisme pour une manifestation baptisée " Mon pote, c'est le pied " ? » Ce à quoi Malhuret répondit : « Le secrétaire d'Etat chargé des Droits de l'Homme et les différents ministères concernés, comptent ainsi, par un soutien renouvelé aux associations de défense des droits de l'homme, et notamment de lutte contre le racisme, signifier qu'ils n'auront aucune complaisance à l'égard des comportements racistes. »

Les avantages en nature étant également bons à prendre, on ne s'en prive pas. Peu avant la fête des potes de juin 1986, on apprenait que huit permanents et plusieurs jeunes gens étaient payés par l'Etat pour faire bénéficier S.O.S.-Racisme de leurs services. *Libération*, le quotidien de Serge July, membre du *Siècle* et de la *Fondation Saint-Simon* [2], et ardent supporter des Beurs, rapportait que lorsque Julien Dray, membre influent de la communauté juive de France, lance un jeu ou une loterie à l'intention des potes, il

2. Voir *Quand la Presse est aux ordres de la Finance.*

s'adresse à sa secrétaire en ces termes : « Appelle *Air-France* et le *Club Méditerranée.* On va leur demander cinq voyages gratuits. » Quand il y a de la gêne, il n'y a plus de plaisir...

Mais la fête des potes ne saurait cependant se suffire de ces facilités. On sait que, pour celle de 1985, Jack Lang avait déboursé 1,3 million de francs. Pour la suivante, l'essentiel provenait de fonds privés : Silvio Berlusconi, P.-D.G. de *Fininvest* et de *Berlusconi Produzione,* avait donné 1,25 million pour la diffusion en direct sur la *Cinq* de ce « prodigieux » événement. Détail amusant, si l'on en croit la *Lettire de Magazine Hebdo* du 18 avril 1986 : « Considéré en France comme sympathisant du P.S., Berlusconi passe en Italie pour avoir de solides amitiés... à l'extrême droite. Il aurait notamment contribué, à hauteur de plusieurs dizaines de millions de lires, au financement du *Secolo d'Italia,* le quotidien du *Mouvement social italien* (néo-fasciste). »

Les « potes » vont être contents d'apprendre cela, surtout lorsque le tout est approuvé par Christophe Riboud, un « capitaliste de gauche », fils de Jean Riboud (de la famille Schlumberger) et neveu d'Antoine (B.S.N.-Gervais-Danone), qui écrivait en date du 23 mai 1986 à M. Jean-Philippe Dorent :

« Cher Monsieur,

« Conformément aux accords de diffusion que nous sommes en train de passer pour la retransmission de votre concert S.O.S.-Racisme du 14 juin 1986, je vous précise :

1°) que la régie publicitaire de la Cinq assurera la vente et la promotion publicitaire de l'ensemble de l'événement selon le schéma mentionné en annexe ;

2°) que nous nous engageons à vous garantir au moins cinq cent mille francs de recettes, produits de ces ventes. »

Et voilà encore « cinquante briques » signées Riboud, l'une des dix plus grandes fortunes de France, proche de François Mitterrand [3] !

---

3. Christophe Riboud, P.-D.G. de l'*I.F.O.P.*, a trouvé la mort fin août 1987 dans un accident de la route. Christophe Riboud avait hérité de son père une participation dans la société *Communication et Participations* qui détient 16,67 % du capital de la S.N.P.C., société éditrice de *Libération.* France-Soir du 1er septembre 1987 écrivait à la suite de cet événement : « Hier, en apprenant la mort de Christophe Riboud, Harlem Désir a tenu à faire part du véritable drame que représente cette disparition : " S.O.S.-Racisme vit son plus gros chagrin. La mort de Christophe fait mal, et les " potes " perdent plus qu'un parrain : un ami "... et un financier ! » De son côté, Georges-Marc Benamou, directeur-rédacteur en chef de *Globe,* écrivait dans son éditorial de septembre 1987 : « Christophe Riboud,

Pourquoi se gêner. N'est-ce pas François Mitterrand, le président de tous les Français « socialistes » qui a dit à Paris, le 18 mai 1987 : « Nous sommes français... et je me demande si déjà, nous ne sommes pas un peu arabes » ?

Ce qui n'empêcha pas Harlem Désir, après sa petite fête, d'adresser une lettre à Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, pour protester contre le fait que la fête de la Bastille avait été « complètement passée sous silence lors du journal de 20 heures du 15 juin 1986 sur TF 1 ».

Suivant *Le Monde* du 18 juin 1986, « Le concert du week-end dernier, diffusé par la " 5 ", aurait provoqué un " trou " d'un million de francs dans la caisse du mouvement. Cette manifestation a coûté, en effet, 2,4 millions de francs, mais les recettes n'ont atteint que 1,4, million, dont 350 000 francs de subventions gouvernementales. »

Lors de cette fête de la Bastille du 14 juin 1986, étaient venus apporter leur soutien MM. Jack Lang et Paul Quilès. Aucun membre du gouvernement n'était présent. Seuls des membres du cabinet de MM. Philippe Séguin, ministre des Affaires sociales et de l'Emploi, et Christian Bergelin, secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, étaient présents. Michel Hannoun, député de l'Isère et président du groupe d'étude du R.P.R. sur l'immigration s'était déplacé, ayant à ses côtés Eric Raoult, député R.P.R. de la Seine-Saint-Denis, Claude Malhuret, bien entendu, et Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée.

Mme François Mitterrand se « fendit » d'un message : « Que votre action de ce soir soit un élément de cet éternel combat pour la justice et l'égalité », et, comme son soutien ne suffisait pas, narrons l'histoire suivante. Le Président Ronald Reagan avait envoyé à François Mitterrand 30 invitations pour le centenaire de la Statue de la Liberté, manifestation qui se déroula les 3, 4, 5 et 6 juillet 1986. Auguste Bartholdi, le créateur de la statue, étant originaire de Colmar, Mitterrand a donc envoyé une invitation au

---

bien entendu, illustrait de façon essentielle et singulière " notre France ". Il en était l'un des évidents animateurs, à sa manière, discrète, enjouée, efficace. Il était notre ami. " Christophe, nous avions encore tant de chose à faire ensemble... " Sans Christophe, ni nous à *Globe* ni Harlem n'avions le cœur à poser, à sourire, à illustrer de notre mieux " notre France ". Notre France, drôle de France, un seul être manquait et, tout entière, elle était dépeuplée. Dépeuplée ? Certes, non : les sept Français sur dix dont je parlais tout à l'heure indiquent l'avenir. Notre combat, le combat de Christophe continue. Nous sommes le mouvement. »

maire de Colmar, au maire de Strasbourg et à l'ancien ministre socialiste alsacien, M. Boeckel. Il se réserva les vingt-sept autres qu'il a remises à diverses personnalités de ses amis, dont Harlem Désir, qui a assisté à ces manifestations au côté des deux présidents depuis le porte-avions Kennedy.

Autre soutien de poids, M. Pierre Bergé. Mais, vous direz-nous, qui est cet individu, totalement inconnu du grand public ? Il est vrai que, loin des phares des médias, le conseiller et ange gardien d'Yves Saint-Laurent reste d'une étonnante discrétion. Toujours est-il qu'on l'aperçoit à l'hôtel *Cosmos* de Moscou, quand Gorbatchev invite là-bas la jet-society de tout le continent pour y prêcher la cause d'un monde sans armes nucléaires.

A cinquante-six ans, il est président de l'*Institut français de la Mode,* mais aussi conseiller supérieur de la République populaire de Chine. Récemment, il a signé avec le tout-puissant financier italien, proche de la Trilatérale, Carlo de Benedetti, un chèque de 631 millions de dollars (soit 4 milliards de francs) en faveur du laboratoire américain *Squibb.* Sans compter 70 millions de dollars en commissions diverses. En échange de quoi, il a récupéré la société et le sigle *Charles of the Ritz,* détenteur du fameux parfum *Opium.*

C'est dire que le personnage n'hésite pas à faire parler son portefeuille, et qu'il a les moyens de réaliser ses ambitions avouées : devenir en trois ans le premier groupe mondial des produits de luxe, former un ensemble d'entreprises groupant un capital qui dépassera 10 millions de francs de ventes au détail. En effet, le groupe Yves Saint-Laurent a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 262 millions de francs, dont 65 millions de bénéfices nets, et la « griffe » du grand couturier, toujours pour l'an dernier, a permis de réaliser un chiffre de 7 milliards (dont 26 % en Europe), les parfums rapportant à eux seuls dans les caisses de la maison mère 1,7 milliard de francs.

Depuis ce jour de 1960 où l'avisé Bergé vint proposer au jeune Yves Saint-Laurent, hospitalisé pour dépression nerveuse, de monter sa maison de couture, il a fait du chemin. Quand il n'est pas reçu par Gorbatchev, il est au mieux avec Jack Lang qui l'a décoré de la Légion d'Honneur tout en ne cachant pas son admiration pour Barre (de la Trilatérale) ou Séguin, l'un des commanditaires de S.O.S.-Racisme.

A l'affût de tous les conformismes, Bergé participe acti-

vement à la promotion du journal *Globe,* de Georges-Marc Benamou et au mouvement S.O.S.-Racisme d'Harlem Désir. Ce partisan convaincu de la cohabitation s'était engagé, au lendemain de la Seconde guerre mondiale, dans le mouvement *Les Citoyens du Monde*[4] aux côtés d'André Breton, de Raymond Quéneau et d'Albert Camus. (Il passera même une nuit en prison avec Camus pour avoir voulu jouer les trublions lors d'une séance de l'O.N.U. à Paris.)

C'est avec Camus et Jean-Paul Sartre qu'il fonda en 1948 *La Patrie Mondiale pour un Rassemblement contre la guerre,* un journal égalitariste, cosmopolite, pacifiste et mondialiste — ce qui explique mieux ses bonnes relations avec Gorbatchev — avec, pour administrateur, Guy Marchand, dirigeant de *Citoyens du Monde,* autre officine mondialiste.

Aujourd'hui, Bergé, le multimillionnaire, ami de S.O.S.-Racisme, n'a pas de souci à se faire : selon le journal américain *Women's Wear Daily,* Bergé et son associé Yves Saint-Laurent brassent la seconde fonction dans le monde de la haute couture avec 50 millions de francs de pouvoir d'achat annuel. Quant à ses prises de position, elles sont nettes. A la question : « Quel sens l'idée de nation a-t-elle pour vous ? », il répondit : « Pas grand-chose, à vrai dire[5]. »

Dans le n° 22, de novembre 1987, il écrivait, suite à un de ses voyages en U.R.S.S. : « Tout me sépare de ce régime, tout en moi s'oppose au communisme tel qu'il est pratiqué en U.R.S.S., en Chine ou à Cuba. Pourtant, comme je le fais à propos de la Chine, j'ai choisi de faire confiance à celui qui tient en main le destin des Soviétiques. Des raisons objectives me conduisent à adopter cette attitude. D'autres, subjectives, m'y engagent également. Certains reprochent à M. Gorbatchev de ne pas se démarquer assez du passé. Comment le pourrait-il ? Il lui faut du temps et nous devons le lui accorder. Nous nous trompons peut-être, mais j'aime mieux cette erreur que l'autre, monstrueuse, qui consisterait à douter. » (*sic !*)

En ce qui concerne les appuis politiques, Harlem Désir n'en manque pas. Bien que l'on nous dise, après un grand nombre de plaintes et de protestations émanant de la majorité R.P.R.-U.D.F., que l'un et l'autre auraient enfin pris conscience de l'inconséquence qu'il y a à subventionner, au nom du gouvernement, des organisations non gouverne-

---

4. Lire *L'Irrésistible expansion du mondialisme.*
5. *Globe,* septembre 1987.

mentales, et que MM. Philippe Séguin et Claude Malhuret ont renoncé à continuer d'« inonder » S.O.S.-Racisme, qui aperçoit-on parmi les invités de marque du *Parti Républicain ?* Harlem Désir...

Le mercredi 3 décembre 1986, à la veille de la manifestation des étudiants, qui allait dégénérer — nous en reparlerons —, Pierre Méhaignerie, ministre du Logement et président du *C.D.S.*, et Bernard Stasi, auteur de *L'Immigration, une chance pour la France,* recevaient — le plus discrètement possible — qui ? Harlem Désir. Un vieil ami du militant trotskyste reconverti dans l'antiracisme primaire, ce Stasi : en 1985, déjà, un meeting avait réuni Françoise Gaspard, Dominique Baudis, ci-devant président d'honneur du comité toulousain de S.O.S.-Racisme, Bernard Pons, Stasi, et... Harlem Désir. Dominique Baudis, maire de Toulouse, confiait à *Libération,* en 1985 : « Vous savez, mon soutien à S.O.S.-Racisme ne date pas d'aujourd'hui. Au printemps dernier, lorsque Marek Halter m'a demandé de participer à un meeting à la Mutualité de Paris pour soutenir la campagne S.O.S., j'ai tout de suite accepté... Récemment, un responsable de l'*Union des étudiants juifs* m'a informé de la création du comité toulousain. Il m'a demandé de participer au parrainage. J'ai évidemment accepté. »

Jacques Toubon a cru bon, quant à lui, de porter la « main de Fatma », tout comme Pierre Mauroy, l'actuel patron de la *Fédération Mondiale des Villes Jumelées* (F.M.V.J.), le faux « prince », Yves Mourousi, Michel Polac, l'ancien présentateur de l'immonde émission *Droit de Réponse,* et Robert Pandraud, à la suite de la mort d'un manifestant, Malik Oussekine, recevait qui ?... Harlem Désir. Jean-Claude Gaudin, président de la région Provence-Côte d'Azur, pourtant allié au *Front National,* n'hésitait pas à déclarer en septembre 1987 : « Harlem Désir freine Le Pen, ce que nous ne pouvons pas nous permettre de faire... » Un nouveau pote, en somme, ce Gaudin... En revanche, comme l'écrit *Le Matin* du 26 mars 1985 dans un numéro spécial S.O.S.-Racisme : « Fabius ne veut pas le porter, tout simplement par peur d'y perdre des électeurs. Même chose pour Lustiger qui ,en le refusant l'autre jour, n'a pas fait preuve de beaucoup de sentiment chrétien ! »

Le roi des potes est mort, vive le roi des potes ! Henri, comte de Paris, succède à Coluche dans le cœur des Beurs. Ce n'est pas nous qui le disons, c'est le mensuel « branché » *Globe.* Répondant à la question d'Harlem Désir : « Pour

vous, suis-je un Français comme un autre ? », le comte déclara : « Ah, oui ! » Sur quoi il ajouta : « ... Je ne sais pas quelle est votre nationalité. » Admirable, non ? Mais peu étonnant lorsqu'on lit la suite pour découvrir que S.O.S.-Racisme est « une idée juste. J'y avais déjà pensé avant ».

Et qui a donc écrit : « Il est vrai que l'action de S.O.S.-Racisme a contribué à améliorer bien des Français ; à exalter dans la jeunesse le goût de la fraternité ; à éviter des conflits avec les communautés non ou mal assimilées ; à offrir à celles-ci une image plus généreuse de notre pays » ? Le F∴ Louis Pauwels, dans *Le Figaro Magazine.* (Décidément, jusqu'où n'ira-t-il pas pour se faire pardonner son article sur le sida mental ?)

Aussi, lorsqu'on constate un pareil soutien financier et politique, on est en droit de se demander qui se trouve réellement derrière S.O.S.-Racisme.

Officiellement, S.O.S.-Racisme fut fondé le 15 octobre 1984 par Harlem Désir, président, né le 25 novembre 1959 à Paris, profession : étudiant ; Jean-Pierre Chaumont, secrétaire, né le 11 avril 1963, à Paris, profession : couvreur ; et Mlle Diane Donato, trésorière, née le 3 septembre 1960, à Paris, profession : médecin.

« Lorsque nous sommes allés à la Préfecture enregistrer l'association que nous venions de créer, il a bien fallu lui donner un président. Julien Dray (cousin éloigné de Bernard-Henri Lévy), notre penseur officiel, a tranché : " Avec un nom pareil, pourquoi chercher quelqu'un d'autre ? " » Dans *Touche pas à mon pote* (Grasset), Harlem Désir raconte comment, le 4 novembre 1984, il a été nommé président et porte-parole d'un mouvement devenu en deux ans, pour une partie du monde politique et médiatique, une « autorité morale ».

Et pourtant... La première conférence de presse organisée le 22 novembre 1984 à la *Ligue des Droits de l'Homme,* n'avait recueilli « aucune ligne dans les journaux ». Aussi Eric Ghebali, président d'honneur de l'*Union des Etudiants Juifs de France* (U.E.J.F.), avait-il convaincu l'association de « devenir à la mode, et pour cela être adoptée par cette petite société parisienne qui décide de ce qui a le droit d'existence et de ce qui doit retourner aux poubelles de l'histoire ».

« Harlem Désir est un personnage incertain », écrivait Bertrand de Saint-Vincent dans *Le Quotidien de Paris* du 14 mai 1987. Gentil, méchant, « agitateur professionnel »,

manifestant pacifique, proche du *Parti socialiste*, apolitique, courtois avec les ministres, emporté avec les gardiens de la paix (il fut poursuivi pour avoir traité un policier sénégalais de « sale nègre »), il est tout à la fois. Ambigu. Et incontournable.

« Le nom de son organisation, en lui-même, est un paradoxe, presque une provocation : S.O.S.-Racisme. Appelle-t-on le mal au secours ? Un psychanalyste que nous interrogions sur le langage politique, s'étonnait de cette déviation des mots. On connaissait S.O.S. Amitiés, S.O.S.-Médecins ; on aurait dû dire S.O.S.-Antiracisme. Ambiguïté. Mais les psychanalystes voient toujours l'ambiguïté. »

« Il y a vingt-cinq ans, à Bagneux, une jeune Alsacienne accouche d'un fils. Son père, un instituteur martiniquais, n'est pas là. Il fait la guerre en Algérie, l'arme au poing et la conscience en crise. Obsédé par l'Afrique, la terre très lointaine de ses racines, hanté par la révolte des Noirs américains dans leur ghetto de Manhattan. Et il est convenu que, si l'enfant des Désir est un fils, on l'appellera Harlem. A la mairie, l'oncle du bébé enregistre ce prénom illégal auprès d'un employé qui pense qu'il s'agit là d'un quelconque saint tribal. Et voilà le petit Désir baptisé d'un nom de quartier, qui est aussi celui d'une révolte. » Voilà son portrait, tel que le brosse Jacques-Marie Bourget dans *VSD* du 20 juin 1985.

Portrait qui n'est pas du goût de tout le monde, puisque, dans la revue *J'ai tout compris* de juin 1987, Tahar Ben Khader écrivait :

« Jean-Philippe (Harlem) Désir et son association sont les publicitaires de choc du marché de l'immigration. Tout est publicitaire, tout est " soft " chez cet ancien trotskyste, à commencer par son faux prénom, Harlem, qu'il essaie d'ailleurs d'officialiser auprès de l'administration.

« Harlem : le ghetto sordide au nord de Manhattan. Harlem Désir : désir d'entrer dans le ghetto ou d'en sortir ? Mais, depuis que Harlem Désir pose dans *Globe*, se livre dans *Lui* et fréquente le beau monde, on serait tenté de lui suggérer le beau nom de Manhattan Design. »

En avril 1987, devant la 7e chambre correctionnelle présidée par Mme le Président Duvernier, à l'énoncé des deux parties en présence et de l'appel de Jean-Philippe Désir, Me Terquem, avocat de ce dernier, sautait de son siège pour déclarer qu'il n'y avait pas de « Jean-Philippe », qu'il n'y avait qu'un « Harlem ». Mme le Président Duvernier lui demanda alors courtoisement s'il avait une fiche d'état civil

à produire pour justifier de l'identité de son client. Il n'a pu que bredouiller qu'il en avait une à son bureau. L'incident était clos...

Dans *Le Quotidien de Paris* du 21 août 1987, Pascal Arrighi, député du *Front National* des Bouches-du-Rhône, disait : « Nous ne savons toujours pas s'il s'appelait Harlem à sa naissance. Je crois savoir qu'il a obtenu une autorisation judiciaire d'ajouter Harlem à ses vrais prénoms Jean et Philippe. »

Ceci posé, on pourrait se demander comment ce jeune inconnu est devenu président de S.O.S.-Racisme. La réponse nous est fournie par Eric Ghebali : « Il était impossible que le président soit un juif (l'U.E.J.F. souhaitait d'ailleurs rester discrète) ou un Français de souche, dit M. Ghebali. Le mouvement " beur " ne l'aurait pas admis. D'un autre côté, un Arabe aurait peut-être été mal accepté par les juifs. Tant par son " look " que par ses origines, Harlem était au carrefour de tous les courants de S.O.S.-Racisme[6]. » Soulignons quand même que, selon certaine source, sa mère serait d'origine juive alsacienne. Que de mystère et d'ambiguïté autour d'Harlem !...

Libération du 6 décembre 1985 écrivait sous le titre « Le soutien des associations juives : S.O.S., un mouvement noyauté par des associations juives ? L'anathème n'est pas nouveau ; il a été régulièrement lancé à l'encontre de S.O.S.-Racisme, laissant croire qu'il y avait une symbiose complète entre les institutions juives et le dernier-né des mouvements anti-racistes. Certains même allaient jusqu'à dire que derrière S.O.S., se cachait une stratégie souterraine de la communauté juive pour se repositionner sur le combat anti-raciste.

« En fait, poursuit *Libération*, la réalité est beaucoup moins machiavélique que cela, et surtout, elle est mouvante. Dès sa création, Eric Ghebali, président de l'*Union des Etudiants juifs de France*, s'est engagé à fond dans l'aventure de S.O.S. pour des raisons personnelles et amicales qui le liaient aux autres animateurs de S.O.S.-Racisme. Conséquence, somme toute naturelle, de par sa position, l'U.E.J.F. a assumé au début une relative logistique, mais aussi a permis l'établissement de certains relais dans la société. Des personnalités, telles que Bernard-Henri Lévy, Marek Halter, se sont ainsi compromises, accentuant du même coup une impression extérieure de noyautage. »

6. *Valeurs actuelles*, 17 juin 1985.

Il est un fait que la présence des juifs au sein de S.O.S.-Racisme n'est pas niable, même s'il y a des problèmes d'organisation et de sensibilités. Les deux principaux soutiens médiatiques sont : Bernard-Henry Lévy et Marek Halter.

Sacré chef de file des « nouveaux philosophes » après la publication de son livre *La Barbarie à visage humain*, Bernard-Henri Lévy est présenté comme un « nouveau prophète » par les mass media depuis la parution du *Testament de Dieu*. Dans une interview donnée à *France-Soir* le 24 avril 1979, B.-H. L. livre une partie de ses pensées et arrière-pensées au journaliste Jean-Claude Lamy. Après avoir déclaré que « la justice, la liberté, la résistance, c'est le peuple juif, INVENTEUR DE DIEU, qui les invente », que le Christ est « le plus grand des PROPHETES HEBREUX » et qu'il était « prêt à risquer (sa) vie » pour Israël, « la survie d'Israël (étant) au sens propre, une question de vie ou de mort », ce citoyen français traite avec infiniment moins de respect sa patrie légale.

Questionné à propos des élections européennes, il répond : « Bravo à tout ce qui peut contribuer à casser les mythologies réactionnaires de l'Etat-nation, du nationalisme cocardier, de la France du terroir ,des binious et des folklores. » Car, bien entendu, il n'y a que l'Etat-nation d'Israël le nationalisme des sionistes, qui méritent sacrifices et vénération. Etonnez-vous, après cela, que des Français non-juifs, par réaction, glissent vers l'antisémitisme ?

Mais B.-H.L. ne fait pas pour autant l'unanimité dans les milieux juifs. C'est ainsi que Michel Gurfinkiel écrit dans *Valeurs actuelles* du 23 février 1987 :

« M. Lévy est l'inspirateur, à travers ses livres, ses articles, des auteurs qu'il patronne chez *Grasset*, du mensuel *Globe* que dirige son ami Georges-Marc Benamou, d'une puissante école idéologique. De la défense jalouse des droits de l'homme, qui avait fait l'originalité de *La Barbarie à visage humain* (1977), il est passé, à partir de *L'idéologie française* (1981), au projet d'une société " déracinée ", cosmopolite, pluriethnique, pluriculturelle... La liste est longue... Or, le " nouveau philosophe " prétend imposer ses normes morales ou politiques à la société française au nom du judaïsme — tout en récusant lui-même les principes spirituels ou en les ignorant.

« Il n'est pas un juif pratiquant. Il n'a pas daigné étudier la Thorah, à la différence de nombreux intellectuels de sa génération, de Benny Lévy, l'ancien secrétaire de Jean-Paul

Sartre, à Raphaël Drai, professeur de droit à l'université d'Amiens. Ses idées personnelles n'ont aucune source dans la tradition biblique, talmudique et rabbinique, quand elles n'en sont pas la négation. Qu'on en juge par cette sentence, dans *Le Testament de Dieu* : " La première expérience de l'homme hébreu est celle... de l'inexistence radicale de celui qu'il appelle son Seigneur. "

« Ce détournement du judaïsme a peut-être atteint son point ultime avec S.O.S.-Racisme. M. Lévy n'a pas créé le mouvement de M. Harlem Désir : il semble que les véritables instigateurs aient été des dirigeants du P.S., Mme Castro-Fabius (du *Club Judaïsme et socialisme*. Ndla) d'abord, Mme Georgina Dufoix ensuite, cherchant à " ratisser " les milieux effrayés par la montée du *Front national.*

« Mais il lui a fourni son idéologie et surtout le soutien médiatique de son école. Créant dans l'opinion publique — tant l'équation " B.-H.L. = judaïsme " s'est imposée — l'impression d'une adhésion globale de la communauté israélite. »

Dans une Lettre ouverte, parue chez *Albin Michel,* Guy Hocquenghem, écrivait de B.-H.L. :

« Avoir raté, à ce moment-là, ton bac révolutionnaire a déréaliser toute ta carrière. Tu es devenu le bachoteur perpétuel, en rattrapage continu de ce qu'il n'a pas vécu ; comme Sollers, qui était au Parti communiste en Mai 68, ne sera jamais assez mao après coup, tu ne te pardonneras jamais d'avoir raté, non l'insurrection, mais l'occasion d'être chef... De ton passé irréel de pseudo-statège mao, de ta guerre irréelle en dentelles de jeans, de ton judaïsme irréel (« lorsqu'il se découvrit juif... il l'oublia aussitôt », note J.-L. Ezine à ton propos, *L'Express,* 29 juin 1985), il ne demeure qu'une triple frustration, et la continuité d'un désir de punition, d'une volonté de reniement, par laquelle seule tu es sorti de l'anonymat.

« Tu es ex-gauchiste sans avoir été gauchiste ; ton engagement à gauche, ton respect admiratif pour Mitterrand sont un bon sujet de blagues pour initiés (quand tu fus mon éditeur chez Grasset, avons-nous ri du vieux libidineux auquel tu te vantais de fournir des jeunes filles !) et, en tant que romancier... B. Frank remarque dans *Le Monde*, que tu es un de ces immenses écrivains presque sans œuvre... Drogué aux médias, à la popularité, tu ne tiens qu'à l'applaudimètre. Ton inexistence morale, chevalier du vide, révèle l'inexistence, sous l'armure, des croisés de notre génération blanche. Et cette inexistence est inscrite en tes initiale B.-H.L. Tu

n'as même pas de nom à toi, rien qu'un signe, comme J.-J.S.-S ou S.N.C.F. Un lecteur du *Monde,* L.M. Lévy (2 juillet 1979), remarquait qu'au fond " B.-H.L. " ou Beachel, cette abréviation servait à gommer, à " ne pas prononcer le nom de Lévy ", votre patronyme commun. Comme K chez Kafka, en somme. Avec toute ta célébrité, tu es l'homme aux initiales ,abrégé d'une génération sans nom propre. »

Voilà un jugement des plus sévères, assené de main de maître par un de ses coreligionnaires. A l'opposé, François Brigneau, régulièrement poursuivi par les amis de M. Lévy, écrivait en date du 4 février 1981, dans l'hebdomadaire *Minute* :

« C'est bien simple, pour M. Lévy, la France se limite à Julien Benda, Léon Blum, Karl Marx, Sigmund Freud, Charles de Gaulle, Albert Camus et, naturellement, lui, Bernard-Henry Lévy, le nouveau prophète qui monte chez *Grasset* comme sur le Sinaï, beau comme l'antique, avec ses longs cheveux frisés en papillottes, ses yeux en amande amère où passent les fureurs et les frayeurs ancestrales, ses narines frémissantes comme à l'arrivée du plat de lentilles, son besoin morbide de publicité poussé jusqu'à l'héroïsme, ses tartuferies mode, son outrecuidance, enfin son art du raisonnement talmudique réversible, frais l'été et tenant chaud l'hiver.

« A part ça, tout le monde, il est vilain, tout le monde, il est méchant, tout le monde, il est fasciste, raciste, nazi, antisémite, tout le monde il est français. Français ! Ah ! " l'abomination ", " le vieux fond de purulence ", ah " l'ordure ", " la saloperie ambiante ", " l'abjection française ", même Coluche, même Marchais, allez, zou ! A la trappe, tous " les amateurs de la France profonde ", c'est la maxime du père Ubulovitch.

« Je ne plaisante pas. M. Lévy non plus. Il n'est pas là pour rigoler. Rien ne saurait le distraire de sa haine. " Je pense, donc je hais. " C'est la devise du nouveau philosophe. Il hait tous azimuts et tous terrains tout ce qui peut être français. »

Suit toute une étude du livre de B.-H.L. *L'Idéologie française,* par François Brigneau, dont nous reproduirons ici quelques passages du genre :

« Il hait " les valeurs éternelles de la terre ", " les communautés de sang, de travail et de lieu qui font les peuples sains " (p. 51).

« Il hait les nationalistes " jacobins " et les nationalistes régionalistes. " Qu'y a-t-il de plus imbécile enfin, de plus

bêtement obscurantiste, qu'un nationaliste qui, dans les œuvres de l'esprit, dans un livre ou dans une toile, s'attache à retrouver la trace d'un hypothétique " génie français " ? C'est un régionaliste qui, dans les mêmes œuvres de l'esprit, dans le même livre ou la même toile, ne hume plus que les parfums de Lorraine, des grasses terres de Beauce ou des embruns bretons... " (p. 214).

« Il hait ces "peuples d'autochtones, enchaînés à leurs collines, enchaînés à leurs clochers " (p. 212). On pense au cri que poussa son coréligionnaire Adolphe Crémieux (président de l'*Alliance Israélite Universelle.* Ndla) en 1871 : " Majorité de ruraux, honte de la France ! "

« Il hait " la nostalgie passéiste et réactionnaire de la France paysanne, artisanale, pré-industrielle... Le culte du travail bien fait, de la famille prolifique et vaillante, des patries en tous genres et de leurs cortèges de vieilleries " » (p. 216.)

Et François Brigneau de conclure :

« Il hait la campagne française, le passé et l'héritage français, le sang français, les racines françaises...

« Ce qui est son droit.

« Comme il est de notre devoir de lui conseiller de ne pas se forcer plus longtemps à vivre dans un pays aussi abominable que la France, au milieu d'un peuple aussi abject que celui que forment les Français.

« M. Lévy se veut citoyen du monde. C'est parfait. Le monde, c'est par là, tout droit ,et la première porte à gauche. Eh bien, le bonjour chez vous, M. Lévy ! Maintenant que les défenseurs des Lumières, de la Liberté et des Droits de l'Homme ont votre Bible de haine, ils peuvent se passer de votre présence.

« Chez nous. »

Enfin, nous en terminerons en vous apprenant que ce brave B.-H.L., membre des B'nai B'rith, « a un ami : Armando Verdiglione. Un ami psychanalyste très cher. Si cher qu'il vient d'être condamné par un tribunal milanais " pour extorsion de fonds, abus de confiance, escroquerie et violence privée " sur ses patients. Verdict : quatre ans et demi de " prison à domicile ".

« Qu'un sens aigu de l'amitié pousse B.-H.L. à blanchir Verdiglione à grands coups de pinceau des deux côtés des Alpes, c'est son affaire. En revanche, invoquer l'ombre de Dreyfus passe les bornes : notre philosophe accuse sans preuve la presse et la justice italiennes de " chasse aux sorcières ", met en demeure éditeurs, journalistes ou écrivains

français de se porter garants du condamné. Mieux encore, quand il bricole une manière d'immunité judiciaire au seul usage des intellectuels. » Et Guillaume Malaurie d'en conclure : « D'habitude, les nouveaux philosophes prêtent plus d'attention aux victimes qu'aux maîtres-penseurs. Voilà qui aurait dû leur épargner de confondre un tartufe latin avec un bébé phoque. Mais, à toujours regarder l'Italie comme une sous-préfecture culturelle, on s'égare[7]. »

Son compère, Marek Halter, fils d'un imprimeur et d'une poétesse yiddish, est né en Pologne en 1936. A cinq ans, il s'évade avec ses parents du ghetto de Varsovie. Le destin le jette, enfant, dans le lointain Ouzbékistan, où il sera momentanément kolkhozien. Il rêve ensuite d'être pionnier juif en Palestine, mais il manque le départ de l'« Exodus », et c'est dans une terre inconnue, la France, qu'il va entamer une nouvelle existence en 1950.

Il entre aux Beaux-Arts et met en images la révolte de mai 1968 avec une série de dessins remarqués *La geste des barricades*. De ce temps-là, il lui reste un style soixante-huitard qu'il a soigneusement conservé. Cette insurrection bavarde de 1968 lui laisse le souvenir d'une bouffée de fraternité. Mais il n'en garde aucune nostalgie : « On chantait beaucoup l'Internationale et mes camarades braillaient avec conviction. Du passé, faisons table rase. Quelle absurdité ! »

C'est à cette époque qu'il crée l'*Institut Pasteur-Weizmann* en compagnie de Robert Aron-Brunetière. En 1983, avec le soutien de Simone Veil, il met sur pied la *Fondation européenne des sciences, des arts et de la culture*. Au comité de sélection : Yves Saint-Laurent, Heinrich Böll, Joan Miro, Bernard-Henri Lévy, David Hockney et Jacques Attali. Gageons que la sélection sera bien faite...

Trois ans plus tard, avec le *Centre Rachi* (la maison des universitaires juifs de Paris) et l'université de Paris I, il fonde le *Mois du Judaïsme*, sous le haut patronage de François Mitterrand et avec la bénédiction d'Alain Poher et de Jacques Chirac. *Mois du Judaïsme* qui ne fait pas l'unanimité dans la communauté juive, comme le signale la *Lettre de Magazine Hebdo* du 31 janvier 1986 : « A propos de ce dernier (Marek Halter), *Libération* rapporte que “ même parmi les participants, beaucoup s'en prennent à son culte du Veau d'Or, à son narcissisme spectaculaire et d'autres

7. *L'Express*, 1er-7 août 1986.

attaquent le star-system. Le succès remporté par son livre *La mémoire d'Abraham* fait aussi des jaloux, qui ne se privent pas de rapporter en privé qu'il a en réalité été rédigé par Jean-Noël Gurgan, de *VSD*, à partir d'une documentation réunie par plusieurs chercheurs, dont l'historien Patrick Girard ". »

Membre du comité de rédaction d'*Eléments*, organe du *Comité de la gauche pour une paix négociée au Moyen-Orient* et du *B'nai B'rith*, il fait également partie de la très étrange *Internationale de la Résistance*.

Le 16 mai 1983, des exilés politiques de nombreux pays se retrouvèrent dans un grand hôtel parisien afin de procéder à la création de l'*Internationale de la Résistance*, organisation qui vise à « opposer un front uni à la menace d'un asservissement généralisé ». Cette internationale, a déclaré son président, le dissident soviétique Edouard Kouznetsov, « soutient toutes les victimes des dictatures, mais, dans la hiérarchie des dangers, le totalitarisme soviétique occupe la première place ».

Dans la déclaration de principe, il est effectivement écrit : « La stratégie du totalitarisme est claire : mettre le monde à genoux sans risquer l'affrontement, en soumettant l'humanité au chantage de la guerre mondiale... Conscients de la complexité des problèmes du monde moderne — déclin économique avec toutes ses implications, spasmes tragiques de l'accouchement du Tiers-monde, dégénérescence des valeurs spirituelles de la démocratie — nous considérons toutefois que la menace principale qui pèse aujourd'hui sur la liberté est l'impérialisme soviétique, dont le but avoué est de conquérir le monde ».

« L'Internationale de la Résistance se fixe comme objectifs de créer une structure organisationnelle, réunissant les représentants en exil des mouvements de résistance au totalitarisme afin :

« d'assurer une coordination efficace de toutes les actions menées contre l'offensive totalitaire, qu'elles relèvent de la défense des droits de l'homme ou qu'elles soient politiques ;

« d'apporter un soutien matériel et politique à tous les mouvements de résistance dans les pays totalitaires ;

« d'aider les victimes des régimes dictatoriaux et de défendre les droits des réfugiés ;

« de collecter et diffuser toutes les informations en provenance des pays totalitaires ;

« en cette période cruciale pour l'avenir de l'humanité, nous faisons appel à l'union de tous ceux qui chérissent la

liberté, sans obligation d'uniformité politique. De cette véritable unité d'action dépend notre salut à tous. »

Aussi, afin d'assurer une véritable unité d'action sans obligation d'uniformité politique, qui est censée nous sauver, nous, pauvres hères, un comité de soutien a été constitué. Nous ne résistons pas à vous donner les noms de ces « sauveurs de l'humanité », afin que vous sachiez qui remercier...

— Raymond Aron : président d'honneur de l'*Institut Français des Relations Internationales* (I.F.R.I.) dirigé par le Trilatéraliste Thierry de Montbrial, président de l'*International Institute for Strategic Studies* (I.I.S.S.) organisme contrôlé par la *Fondation Ford* et le *C.F.R.* du trilatéraliste David Rockefeller. Aron est également membre du *Bilderberg* et s'est offert, luxe suprême, un article dans *Trialogue* 30/1 été 82, la revue de la *Commission Trilatérale.*

— Margharita Boniver : sénateur du *Parti socialiste* italien et membre de la... *Trilatérale.*

— Léon Boutbien : qui se réclame de *Présence socialiste,* le mouvement qu'il a constitué en février 1971 avec quelques-uns de ses frères en maçonnerie : Guy Vinatrel, fondateur des *Lettres M ∴*, André Weil-Curiel, l'avocat de la *F.M.V.J.*

— Pierre Daix : transfuge du *Parti communiste,* auquel il a appartenu pendant 35 ans. Secrétaire de Charles Tillon, ministre de l'Armement en 1947. Traducteur et introducteur de Soljenitsyne en France. *Lectures Françaises* de septembre 1973 écrivait à son sujet : « Pourquoi M. Daix, qui fut un fidèle du communisme soviétique, se met-il à table ? Tout bonnement parce qu'il a opté pour le clan sioniste du communisme en lutte contre l'autre clan de ce même communisme international. Gendre du sioniste Arthur London qui connut les rigueurs du communisme tchèque, il demeure communiste, mais critique ouvertement la politique actuelle des Soviétiques dans le Proche-Orient. »

— Pierre Emmanuel : membre fondateur de l'*Institut International de Géopolitique* de Mme Marie-France Garaud. Membre du *Mouvement A.T.D. Quart-Monde,* de l'*Association française d'échanges et de liaisons* (A.F.E.L.) avec Gaston Palewski et André Wurmser, chroniqueur à *L'Humanité,* il est membre du Club *Le Siècle.*

— Marie-Madeleine Fourcade : présidente du *Comité d'Action de la Résistance. Lectures Françaises* de juin 1974 notait : Le *Livre Club Diderot,* filiale du C.D.L.P., lui-même organisation d'édition et de librairie du *Parti communiste,* a édité un gros ouvrage sur la Résistance. Certains

gaullistes ont été surpris de constater que, dans la publicité faite pour ce livre par les cellules communistes, figurait la recommandation de Mme Marie-Madeleine Fourcade, l'une des préfacières. Jadis, Mme Fourcade, qui s'appelait alors Mme Méric, était l'inspiratrice du commandant Loustaunau-Lacau, dit Navarre, et, avec lui, l'animatrice du *Barrage anti-communiste* et la *Spirale* cagoularde. Comme on change !

— Marie-France Garaud : fondatrice et présidente de l'*Institut International de Géopolitique* (voir *Lectures Françaises,* n° 312, avril 1983 où nous avons fait une étude détaillée de cette organisation proche de la Trilatérale).

— André Glucksman : philosophe et homme de gauche bien connu. Participa au colloque « Guerre et Paix », organisé les 3 et 4 juin par l'*Institut de Géopolitique* de M.-F. Garaud. C'est un défenseur des Droits de l'Homme après avoir été un communiste maoïste.

— Bernard-Henri Lévy : bien entendu. Membre de la *Ligue des Droits de l'Homme,* de la *L.I.C.R.A.* et de la très haute franc-maçonnerie juive, les *B'nai B'rith.*

— Nick M. Maloumian : secrétaire général de la *Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme* (L.I.C.R.A.).

— Norman Podhoretz : rédacteur en chef de la revue *Commentary* et membre éminent de l'intelligentsia juive newyorkaise. Il est membre du *C.R.F.* et des *B'nai B'rith.* Sa femme, Midge Deckter, est membre de l'*Heritage Foundation,* du *C.F.R.*, secrétaire générale du *Committee for a Free World,* et membre de l'*Internationale de la Résistance* sous son nom de jeune fille !

— R.P. Riquet : proche des franc-maçons, membre de la *L.I.C.R.A.* et de l'*Association Française « Islam Occident ».* En 1973, il reçut le *Prix Narcisse Leven,* fondé par Georges Leven, ancien vice-président de l'*Alliance Israélite Universelle,* des mains mêmes du Grand Rabbin Jacob Kaplan.

— Simone Veil : compagne de Marek Halter à la *Fondation européenne des sciences,* elle participa, le 28 avril 1983, à une Tenue blanche mixte fermée au *Grand Orient.* Membre du conseil de surveillance de la *Compagnie ROBECCO.*

— Bernard Stasi : député *U.D.F.* de la Marne et président de l'*Inter-groupe parlementaire sur les droits de l'homme.* Actuel président de la *F.M.V.J.* et membre de la *L.I.C.R.A.* et du Comité d'honneur de l'*Alliance France-Israël.*

— Philippe Sollers : écrivain « révolutionnaire », signataire de l'Appel concernant l'abrogation du décret de disso-

lution de la *Ligue communiste* d'Alain Krivine dans *Rouge* du 6 juillet 1973.

— Jean-François Revel : membre du *P.S.U.* pendant la guerre d'Algérie, membre du *Parti socialiste* et directeur de *L'Express*. Il se flatte d'être l'ami et le conseiller de François Mitterrand.

Personnellement, je préfère « résister » sans eux, car mon petit doigt me dit qu'il y a quelque chose de très étrange dans cette liste... Ne trouvez-vous pas ?

Voilà donc dans quelles organisations on retrouve les « parrains » de S.O.S.-Racisme...

Toujours est-il qu'en date du 22-28 mars 1985, *Tribune juive*, dirigée par le Rabbin Jacquot Grunewald, écrivait :

« Les Juifs, à qui insupporte le racisme, ne pouvaient rester à l'écart de ce vaste mouvement. Souvent, ils en ont été les initiateurs, comme l'*Union des étudiants juifs* qui, le mois dernier, a réussi un maxi-meeting contre le racisme à la Mutu.

« Cette fois encore, rien n'aurait été possible sans l'*Union des Etudiants juifs de France*, à l'origine de l'association S.O.S.-Racisme. Des étudiants juifs ont déjà diffusé 120 000 petits badges, vendus 5 F pièce, et poursuivent leur action. Sous la rédaction en chef de Stéphane Boujenah — et sous la responsabilité de Marek Halter et Bernard-Henri Lévy appelés à la rescousse — S.O.S.-Racisme lance maintenant une agence de presse antiraciste qui diffusera news, reportages, interviews à un rythme hebdomadaire dès le début avril. Dans le numéro zéro du Bulletin d'information, MM. Halter et Lévy déclarent, en guise d'éditorial, vouloir fonder un véritable lobby antiraciste : " Oui, nous disons bien lobby. Nous assumons le mot. Nous tenons à l'idée. Nous tenons à tout ce qu'elle peut impliquer de pressions (*sic !*), explications, interpellations des consciences, agitation des idées (re-*sic !*), ou assomption d'un idéal commun des hommes et des femmes aux appartenances partisanes éventuellement divergentes. " (Fermez le ban !) »

Deux mois plus tard, la même revue, datée du 17 au 23 mai 1985, écrivait sous le titre « Les étudiants juifs fer de lance de S.O.S.-Racisme » : « Malgré les insinuations malveillantes de certains milieux se voulant " progressistes ", la concorde règne entre juifs et Beurs au sein de S.O.S.-Racisme. Quelques-uns ont ironisé : S.O.S., ça veut dire : " Sauvez les organisations sionistes. " Et le curé des Minguettes, Christian Delorme, instigateur de la première marche des Beurs, en 1983, est allé jusqu'à accuser l'*Union*

des étudiants juifs de France de vouloir imposer son hégémonie à l'ensemble des jeunes organisations issues de la communauté maghrébine...

« ... Cette participation de l'U.E.J.F. a déjà obtenu sur le terrain bien des résultats concrets. Pour la première fois, jeunes juifs et jeunes Arabes ont été au coude à coude pour un même combat. Chose jamais vue, des Beurs sont descendus dans la rue après l'attentat contre le Festival international du cinéma juif au Rivoli-Beaubourg ; ils ont été une trentaine à se joindre aux juifs qui partaient manifester, la semaine dernière à Bitburg, leur indignation contre le dépôt de gerbe intempestif du président Reagan ; au même moment, des intellectuels arabes de France signaient une pétition s'élevant contre la banalisation du génocide. »

Et *Tribune Juive* de conclure :

« Par ces actions, Eric Ghebali est conscient de prendre date pour demain. " Demain, explique-t-il, il y aura un million au moins d'électeurs de la seconde génération maghrébine, et rien ne les empêchera de se constituer en lobby que des politiciens avisés pourraient utiliser pour contrer un éventuel vote juif ". »

Cette déclaration a son importance car, en clair, cela ne signifierait-il pas que si, de nos jours, il y a un lobby maghrébin qui se constitue, le lobby juif essaie de le contenir dès maintenant afin qu'il ne contre pas « un éventuel vote juif » auprès des hommes politiques ?

Ceci serait confirmé par le fait qu'à quelques jours de l'arrivée des marcheurs et de leur manifestation, le 7 décembre 1985, bon nombre d'associations juives ont accepté de signer un appel commun et de participer au rassemblement : « Conscients que la montée du racisme et de l'extrême droite nécessite l'union de toutes les forces démocratiques et de toutes les communautés. Parce que la communauté juive a souffert du racisme sous la forme particulière de l'antisémitisme, les organisations juives sous-mentionnées appellent à participer et à soutenir la manifestation organisée par S.O.S.-Racisme le 7 décembre à la Bastille. »

Ce communiqué était signé par *SIONA*, par les *B'nai B'rith* (qui, à cette occasion, était allé jusqu'à confectionner 4 000 badges de soutien), le *Renouveau Juif*, la *Fédération des Juifs de France*, les *Eclaireurs israélites de France*, l'*U.E.J.F.*, ainsi que par les cercles *Socialisme et Judaïsme*, le *Cercle Bernard Lazare*, *Identité et dialogue*, etc.

Sans compter sur le soutien, dès le début de l'O.J.D. (*Organisation juive de défense*), comme nous l'apprend Julien

Dray dans son ouvrage « S.O.S. Génération, Histoire de l'intérieur du mouvement des jeunes de novembre-décembre 1986 ».

Preuve supplémentaire du contrôle de l'U.E.J.F. au sein de S.O.S.-Racisme : en juin 1986, Eric Ghebali donnait sa démission. Il était aussitôt remplacé par Marc Bitton. *L'Arche* de septembre 1986 rapportait à son sujet : « Dans les années 1970, ses parents l'ont inscrit à *Yavne* pour contrebalancer le militantisme gauchiste (c'était l'époque) du grand frère et de la grande sœur. » Et l'*Agence Télégraphique juive* du 6 juin 1986 de noter qu'il est « ancien élève de l'E.N.I.O., et ancien membre du B'nai Akiva, a présidé pendant trois ans la section de Paris de l'U.E.J.F., avant d'entrer, il y a deux ans, au bureau national ».

Dans le même temps, Julien Dray, autre personnalité du monde juif français, et numéro deux de S.O.S.-Racisme, confiait à sa femme, Catherine, la présidence d'une nouvelle association agissant en parallèle, le *Comité stop-racisme de la plate-forme d'Orly*. « Moi, c'est bien compliqué, expliquait-il à *Libération* du 6 décembre 1985. Juif, d'origine pied-noir, et Français par décret. Mes ancêtres étaient arabes d'un certain point de vue, puisqu'ils étaient conseiller du calife d'Alger... » De son côté, *L'Express* du 14-20 juin 1985 notait que « L'éminence grise, le théoricien, serait plutôt Julien Dray. Dix ans de galère, dit-il, me lient à Harlem. » Patron du M.A.S. (*Mouvement d'action syndicale*), outre Harlem Désir et Jean-Christophe Cambadelis, on trouve au M.A.S. de l'époque toute la future équipe fondatrice de S.O.S.-Racisme : Gilles Casanova, aujourd'hui directeur de *Kiss FM* ; Laurence Rossignol, assistante du groupe socialiste à l'Assemblée nationale ; Olivier Léonard, responsable des questions techniques à S.O.S. ; Pierre Raiman, directeur d'une radio FM, etc.

Ancien de la *Ligue communiste révolutionnaire* (L.C.R.), Julien Dray a aujourd'hui sa carte du *Parti socialiste*. Son itinéraire, l'absence de revendications politiques du mouvement, le silence observé lors du débat sur la proportionnelle, malgré la perspective de voir entrer à l'Assemblée des députés du *Front national*... autant de faits qui laissent planer des doutes sur l'indépendance de S.O.S.-Racisme. « Ils ont lancé une O.p.a., déclare Farid Aïchoune, du journal *Sans frontières*, pour rassembler des voix en faveur de la gauche aux législatives de 1986. »

Autres preuves : Stéphane Boujenah était à la fois secrétaire politique de l'U.E.J.F. et directeur de presse de S.O.S.-

Racisme, et Serge Malik, qui s'occupait également de cette agence, est passé dans les rangs de l'armée israélienne...

Les choses, toutefois, ne sont pas simples, car S.O.S.-Racisme ne fait pas non plus l'unanimité dans tous les milieux juifs. Tandis que Jean Pierre-Bloch, président de la L.I.C.R.A., se plaint que S.O.S.-Racisme ait choisi comme dénomination le nom d'un service juridique que son association avait lancé il y a déjà quelques années[8], dès la création du mouvement, Mme Annie Kriegel, qui est en quelque sorte, auprès du C.R.I.F. et dans les autres centrales de la communauté, le mentor des milieux conservateurs, en dénonçait le « potisme » ; le journal *Alerte,* dirigé par M. Kupfer — membre du comité directeur du C.R.I.F. au nom de la *Fédération des organisations sionistes de France* — publiait un article intitulé : « Je ne porterai pas le badge », et la rédaction du journal *Information juive* se montrait très réservée sur la question que les amis de Harlem Désir ont posée à plusieurs personnalités dans le premier numéro de son bulletin d'information hebdomadaire, publié le jeudi 14 mars 1985 : « Si demain, un de vos enfants vous annonçait qu'il a l'intention d'épouser un Noir, un Juif ou un Arabe, quelle serait votre réaction ? »

« Il nous paraît vraiment mal venu, écrit donc *Information juive,* de poser cette question des mariages mixtes dans le cadre du racisme. Le fait d'être opposé à un mariage mixte n'a pas nécessairement le racisme pour motivation et, souvent, n'a absolument rien à voir avec lui. Les mariages mixtes — nous Juifs en savons quelque chose — sont assez fréquemment lourds de conséquences, s'agissant de l'équilibre du couple, de l'unité de l'avenir de la famille, de l'éducation des enfants, de la pérennité de nos traditions, de notre religion, de la survie de notre peuple. Qui niera que ce genre de mariage a pour conséquences, outre des conflits de cultures, l'affaiblissement, voire la disparition de certaines minorités ? »

Heureusement que ce sont eux qui le disent ! Un autre serait immédiatement qualifié de « nazi » et aurait une cascade de procès de S.O.S.-Racisme, de la L.I.C.R.A., du M.R.A.P. et autres officines spécialisées dans l'antiracisme...

---

8. On se demande pourquoi il se plaint, car si l'on en croit Alain Seguy, membre fondateur de S.O.S.-Racisme : « Au départ, on a été aidés à la fois par la L.I.C.R.A., des avocats du M.R.A.P., par la Ligue des Droits de l'Homme qui nous a prêté des locaux pour la première conférence de presse et avant qu'on ait trouvé un local national. » (*Opinions 2,* N° 6, second trimestre 1985.)

Au côté de S.O.S.-Racisme, le mensuel *Globe*, la « tribune pour la galaxie des potes ». Lancé en novembre 1985, ce mensuel a attendu octobre 1986 pour accorder sa couverture glacée à Harlem Désir, en compagnie de la séduisante Isabelle Adjani. Dirigé par Georges-Marc Benamou, un ancien du *Quotidien de Paris*, ce dernier n'hésite pas à dire que « quand on collabore à *Globe*, il est en effet de bon ton de se dire " homme de gauche " [9] », et que ce journal est connu comme le journal de Bernard-Henri Lévy, son « parrain », qui n'y commet chaque mois qu'un bien prétentieux « bloc-notes ».

Il n'est donc pas étonnant de retrouver dans l'équipe de rédaction bon nombre de membres de S.O.S.-Racisme et de l'U.E.J.F., tels que Eric Ghebali, chargé en particulier des relations extérieures et de la promotion, Gilles Hertzog, André Soussan, Jean-Claude Zylberstein, Guy Konopnicki, et même le « prince » Yves Mourousi. A plusieurs reprises, le mensuel de Benamou et le trio Dray-Ghebali-Désir se sont unis pour organiser des manifestations publiques. Le 16 novembre 1986, les deux structures ont organisé à Paris un colloque intitulé « Un mauvais rêve ? Le retour des fantômes ». L'ennemi à combattre « désigné » par ce libellé peu explicite n'était autre que « l'ordre moral », soutenu par les inévitables Jack Lang, Claude Olivenstein, Gisèle Halimi, Marek Halter, Jean-François Kahn et Michel Boujenah...

« Il y a aujourd'hui en France un drôle de climat, de drôles de parfums qui me donnent la nausée », devait déclarer Lévy en guise de préambule. Benamou, lui, « croit vivre un mauvais rêve ». Pêle-mêle étaient fustigées l'expulsion des cent un Maliens, les mesures anti-drogues d'Albin Chalandon et la réforme du Code de la nationalité. Pour eux, le danger n'étant autre que « l'idéologie sécuritaire ».

Malgré des ventes peu florissantes, *Globe* a récemment déménagé de ses anciens locaux au profit de « 400 m² de luxueux bureaux dans le IXe arrondissement », comme le notait *Le Quotidien de Paris* dans son édition du 30 janvier 1987. Officiellement, le mensuel de Benamou tire entre 80 000 et 90 000 exemplaires. Aux N.M.P.P., l'organisme chargé de la diffusion des journaux, on parle plutôt de 10 000 numéros vendus en moyenne...

Alors, d'où vient l'argent pour éditer une aussi luxueuse publication sur papier glacé ? Si l'on en croit Benamou, « il

---

9. *La Croix*, 14 novembre 1985.

a un peu d'argent derrière lui, venu d'un groupe d'amis et d'une société d'électronique, la *Fauba*[10] ». Mais cela suffit-il, car cela ne l'empêche pas, parallèlement, à sa tribune cosmopolite, de créer deux nouvelles sociétés, *Globe conseil* et *Globe audiovisuel,* « chargées de commercialiser les produits dérivés tels que les numéros spéciaux ou bien même des émissions de télé ». On le retrouve également actionnaire dans plusieurs autres sociétés, en compagnie de Bernard-Henri Lévy pour *Modernes associés*, ou bien encore *Régie 90.*

La première, dont il est le gérant, a pour objet « l'édition, la diffusion de journaux, livres et documents audiovisuels », la seconde s'occupant de la publicité du journal. Selon les statuts, Benamou dispose de deux adresses personnelles, boulevard Flandrin et quai Louis Blériot. Deux adresses de pauvres comme on peut le constater !

Il faut également mentionner l'argent rentrant à *Globe* sou couvert de publicité. Dans le numéro 22 de novembre 1987, on relève des pleines pages couleurs vantant les marques : Porto Cruz, Hitachi, le whisky Black and White, Michel Herbelin (créateur horloger), Hit FM, Canon, la vodka Eristoff, Telecom, 36-15 LIO - Les Frappés du Minitel - « Des nanas délicieuses, des mecs chauds », Lanvin, les montres Hamilton, R.T.L., Rizla, la ciragette du 3[e] type, les disques Barclay et la discothèque Le salon des Halles.

Autre aspect, le jeudi 12 juin 1986, inauguration des locaux de la nouvelle radio des Beurs « *Ça bouge dans ma tête* », avec Harlem Désir. Lancée par S.O.S.-Racisme lors de la « fête de la Bastille », elle a émis pendant quelques mois sur 92,8 MHz. Aujourd'hui, cette station, dirigée par Pierre Raiman, membre de la direction de S.O.S.-Racisme, n'est plus qu'un mauvais souvenir.

Rien n'y a fait. Les messages de sympathie lus par Brigitte Fossey, Michel Boujenah, Bernard Giraudeau, Sapho ou Michel Jonasz, n'ont pas suffi à fidéliser un public. L'argent de Pierre Bergé, P.-D.G. de la *S.A. Yves Saint-Laurent,* qui avait acheté plus de la moitié des parts de la société d'exploitation de la radio — le reste du capital se répartissant entre une société civile de rédacteurs et surtout S.O.S.-Racisme — a été inutile.

L'absence d'auditeurs et le progressif désintérêt du public pour une radio politisée à gauche toute — le journal *Libération,* contrôlé par la *Fondation Saint-Simon,* n'était-il

10. *La Croix,* 14 novembre 1985.

pas l'un des principaux actionnaires de la S.N.E.R., société d'exploitation de la radio par le biais de la S.N.R.C. (Société Nouvelle de Radiodiffusion et de Communication) ? — ont scellé le destin de « *Ça bouge dans ma tête* ».

Autre affaire de gros sous : la fête de la place de la Concorde en 1985, pour laquelle S.O.S.-Racisme a fait appel à une société de communication du nom de *Comotion*. Que peut-il bien y avoir derrière cette curieuse société créée en octobre 1984 ? Cette société est à la fois une entreprise de publicité, de production audiovisuelle, d'édition musicale, de relations publiques et de « sponsoring ». Jusqu'en 1986, elle fut surtout la société de production au service de MM. Jack Lang et de Harlem Désir, et elle était dirigée par un certain Daniel Populus. Ex-séminariste, activiste proche du P.S.U. en 1968, fasciné par les Etats-Unis où il a étudié l'audiovisuel, ami de Jack Lang (il est aujourd'hui au bureau d'« *Allons z'idées* »), M. Populus s'intéresse à « ce qui bouge ».

Directeur de l'information de la radio municipale d'Hubert Dubedout — l'ancien maire socialiste et franc-maçon de Grenoble — puis chargé de mission sur les nouvelles technologies par Jack Lang, il fut l'animateur de la société *Octet*, une étrange agence culturelle fondée le 26 avril 1983 et dissoute le 30 octobre 1985, transformée en carrefour de la propagande de Jack Lang, et qui dépensa près de 250 millions de francs pour le compte des « nouvelles images » dont personne ne sait à quoi elles ont réellement servi !

Toujours est-il qu'en 1985, les contrats du ministère de la Culture (1,5 million de francs) représentèrent la moitié des recettes de *Comotion* et, pour la fête des « potes » de la Concorde, elle réunit 1 million auprès des « sponsors » ayant pour noms *U.A.P.*, *Marlboro*, *Philip Morris*, *Macif*, *F.N.A.C.*, *Thomson*, *Air-Inter*, *R.A.T.P.* et *Havas Tourisme*... Quand on vous disait que l'argent et la gauche ont toujours fait bon ménage !

Politiquement, « *Touche pas à mon pot*e » refuse de mettre son combat au service d'une quelconque idéologie ou tendance politique...

« Qui dirige S.O.S.-Racisme ? Si c'est l'*Union des étudiants juifs de France* (U.E.J.F.), il faut le dire clairement. » C'est la question posée par Christian Delorme, dirigeant de la C.I.M.A.D.E., qui n'y va pas par quatre chemins. Et cela ne plaît pas à tout le monde. « Raciste ! », « Le Père Delorme lui-même reçut ce qualificatif en pleine figure, décoché par

un militant de S.O.S. et de l'U.E.J.F., furieux des propos du curé des Beurs » à propos de l'influence de l'U.E.J.F. dans la direction de S.O.S. Racisme. Tu n'as pas le droit de dire ça, tu es antisémite. Je le dis tout fort pour que les journalistes le sachent », criait Marc Bitton, au grand dam de ses camarades gênés par cet éclat [11].

« Aujourd'hui, cette figure-repère, ce visage familier de l'antiracisme avoue, avec pudeur, mais sans cacher son sentiment profond : " Je me sens un peu trahi ; comme si on m'avait trompé et laissé croire que tout cela était spontané. Alors que... A voir comment ils fonctionnent à présent, c'est du Tarzan qui, en arrivant, écrase tout sur son passage ; et maintenant, le mouvement associatif maghrébin est tout juste bon à vendre leurs badges. Non, cela m'inquiète. Je suis blessé, oui, et je suis bien obligé de me poser la question, même si je n'ai à présent que très peu d'éléments de réponse. Qu'est-ce qu'il y a derrière tout cela " [12] ? »

Situation tellement ambiguë que *Le Nouvel Hebdo Juif* du 5 décembre 1985 révélait que « le côté paradoxal de la situation culmina lors de la visite de Mikhaïl Gorbatchev en France. Une grande manifestation en faveur des juifs d'U.R.S.S. avait été organisée par le C.R.I.F., soucieux d'assurer aux Juifs de Paris leur traditionnelle promenade hygiénique d'automne. Les dirigeants de l'U.E.J.F. firent pression sur Harlem Désir pour que celui-ci s'engage à fond dans cette manifestation. Il n'est un secret pour personne que le président de S.O.S.-Racisme fit la sourde oreille à cette demande et qu'il fallut l'intervention de Marek Halter et de Bernad-Henri Lévy pour le ramener à de meilleurs sentiments. La visite de Gorbatchev coïncida avec le raid israélien sur Tunis, qui souleva bien des tempêtes au sein de l'organisation de Désir, les uns l'approuvant, les autres ne pouvant que le condamner. »

Et il n'est pas le seul, le Père Delorme, à s'interroger sur la véritable finalité de la principale organisation antiraciste : « S.O.S.-Racisme a voulu faire son beurre avec les petits Beurs », nous explique Arezki Dahmani [13]. *Palestine vaincra,* dans son numéro de novembre 1985, s'inquiétait du « projet sioniste », se basant sur les parrainages et membres dirigeants de S.O.S.-Racisme. Et, à plusieurs reprises, Harlem

11. *Libération,* 17 juin 1985.
12. *Libération,* 10 mai 1985.
13. *Libération,* 21 octobre 1985.

Désir lui-même, a dû battre en retraite sous les cris vengeurs de « valet du sionisme ! »

Arezki Dahmani ne déclarait-il pas lors d'une interview à *L'Express* : « Harlem Désir fait l'impasse sur la question palestinienne. Tant qu'il se taira là-dessus, les jeunes Beurs ne se reconnaîtront pas en lui » ?

Il est vrai, et n'importe quel observateur impartial le reconnaîtra : la proportion de juifs, au sein de la direction de S.O.S.-Racisme, peut légitimement soulever des questions parmi les Beurs, membres de ladite organisation.

Marc Bitton, président de l'U.E.J.F. et co-fondateur de S.O.S.-Racisme, a une explication : « L'esprit anti-égalitaire est totalement contraire à la tradition juive. » Déjà étudiant à la faculté d'Assas, Bitton ne s'était pas fait remarquer par un égalitarisme forcené, inscrivant sur le panneau de l'U.E.J.F. à la fac : « Une nouvelle race de juif est née [14]. » Il a, depuis, créé la *Fédération européenne des étudiants juifs* (F.E.E.J.), dont le premier congrès s'est tenu en 1987 à Toulouse, en présence d'un des parrains de S.O.S.-Racisme, Marek Halter.

Bernard-Henri Lévy en fut aussi, ainsi que Lionel Stoléru, président de la *Chambre de commerce franco-israélienne*, Jack Lang et Laurent Fabius, poussé par son épouse, Françoise Castro, animatrice de l'association *Socialisme et judaïsme.*

Après un tel parrainage, l'arrivée de Bitton coulait de source, ainsi que celles de Julien Dray et Eric Ghebali, véritables têtes pensantes de S.O.S.-Racisme et manipulateurs d'Harlem Désir, potiche pour têtes de manifs et plateaux de télévision. Ancien président de l'U.E.J.F., Ghebali en est aujourd'hui le président d'honneur, et *Libération* pouvait écrire en juin 1985 que « certains des conseillers » de l'ambassade d'Israël à Paris, lui « prodiguaient leurs encouragements », phrase sibylline laissant le choix entre le soutien amical et la manipulation politique. Lors de son élection à l'U.E.J.F. en 1982, Ghebali était en tout cas présenté comme un « sioniste de choc » et un « ardent défenseur d'Israël », et appelait ,en 1983, lors d'un colloque « Politique et Culture - Europe et Israël » à « la résistance contre le totalitarisme et l'assimilation [15] ».

Ce qui n'est pas étonnant puisqu'en date du 23-29 octobre 1987, *Tribune Juive* publiait un encart d'une page de publi-

14. *Minute,* 12-18 juin 1987.
15. *Tribune juive,* 23-29 décembre 1983.

cité afin de soutenir Shimon Pérès, en votant le 25 octobre pour la liste N° 9, *AVODA*, conduite, en France, par Eric Ghebali et Gérard Bismuth, et soutenu par Anne Sinclair, Marek Halter, Enrico Macias et Roger Ascot, de *L'Arche*.

Et si l'on en croit l'hebdomadaire *Minute* du 12-18 mars 1987, « bien qu'ancien membre du comité central de la L.C.R. de Krivine, officiellement pro-palestinienne, Dray ne récuserait pas ces qualificatifs, ni un haut fonctionnaire français de même confession qui lui sert d'intermédiaire avec un membre d'Israël à Paris. » Dans son livre, Julien Dray raconte son expérience trotskyste, depuis sa première grève organisée à l'âge de seize ans : « Je n'ai pas oublié la leçon de ces années passées auprès d'Alain Krivine lorsque, avec Harlem Désir, nous avons lancé S.O.S.-Racisme en 1984. C'est à la L.C.R. que j'ai appris à monter des "coups" pour mieux attirer les journalistes. » Or, il ne faut pas oublier que c'est à la même époque que, sous l'impulsion de Pierre Joxe, 400 adhérents du P.C.I. passaient collectivement au P.S. !

Ces différents éléments n'ont guère facilité les relations entre S.O.S.-Racisme et les autres mouvements antiracistes plus spécifiquement arabes.

Abderrahmane Dahmane en sait quelque chose... Responsable du service de presse de S.O.S.-Racisme, il dut partir en raison de ses liens un peu trop visibles avec l'ambassade d'Algérie à Paris. Selon certaines sources, proche de Julien Dray, celui-ci ne serait pas pour rien dans ce départ précipité, de même que dans celui de deux autres militants infiltrés dans l'organisation pour le compte des services spéciaux algérien et syrien. La sécurité de Julien Dray, si ce n'est celle d'Israël, semblait en dépendre.

C'est ainsi que se créa, le 5 juin 1986, l'association *Génération 2001*, autour d'Abderrahmane Dahmane, d'Ahmed Fouatih, également algérien, et de Nadia Lakhdari, française, mais fille d'un des patrons des services de renseignements algériens. Cette nouvelle association bénéficia dès le 19 juin d'une pleine page de publicité dans *Actualité de l'immigration*, le journal de l'*Amicale des Algériens en Europe*, association officielle du gouvernement algérien. Quant au siège de *Génération 2001*, 67, rue d'Aboukir, dans le IIe arrondissement de Paris, il appartient à une S.A.R.L. de presse, la S.P.E.D.J.E. (Société de publication et d'édition diffusion pour la jeunesse) dont les locaux sont gérés par un certain Michel Moutet, du cabinet René et Jean-Pierre Minard, qui

n'est autre que le défenseur attitré des intérêts en France de l'*Amicale des Algériens en Europe !*

Le personnel de *Generation 2001* s'est renouvelé depuis et Dahmane est désormais épaulé par Brahim Smail, membre de la commission immigration du P.S. et Hervé Mecheri, membre du R.P.R.

« Et si, comme le rapportait Luc Rosenzweig dans *Libération*, " en Israël même, l'ensemble de la presse publie des articles élogieux sur S.O.S.-Racisme, on peut légitimement supposer que l'U.E.J.F. a bien verrouillé l'organisation ". »

Alors, qui a véritablement créée et lancé S.O.S.-Racisme, si d'aucuns peuvent encore se poser la question ? Une réponse claire et nette nous a été amenée sur un plateau d'argent par Guy Konopnicki, du mensuel *Globe* et membre de la communauté juive, dans *Le Matin* du 19 août 1987, lorsqu'il écrit, dans un article intitulé : « Quand il fallait violer la gauche » :

« 1984, enfin. Dans la seconde marche des beurs, une petite main fait son apparition. Une bande de jeunes, des copains... Quelques semaines plus tard, je bâille devant ma machine à écrire. Mon éditeur m'appelle, ce qui m'inquiète. Je suis en retard, je sais bien. Mais B.-H.L., car c'est lui, me parle d'autre chose. D'une conférence de presse à ne pas rater : Harlem Désir va être lancé sur media, avec la complicité de Marek Halter, de Coluche et, surprise et mariage inattendu, Coluche et Bernard-Henri Lévy poussent ensemble Harlem devant ses premières caméras. Quelques jours plus tard, S.O.S.-Racisme réussit sa première opération au Havre, où des incidents du type Châteauroux viennent de se produire... »

L'aveu est de taille !

Voilà pour un côté... Voyons l'autre.

Dans la grande fête des Beurs en 1985, à la Concorde, Max Gallo voyait « un événement à valeur de programme pour la gauche ».

Harlem Désir a beau se recommander de l'apolitisme le plus absolu, il est évident que les potes, consciemment ou non, roulent pour le *Parti socialiste* en particulier et la gauche en général. Ainsi, Michel Broue, ancien du *Parti communiste internationaliste* (P.C.I.), a été le maître d'œuvre des attaques de S.O.S.-Racisme contre Albin Chalandon et l'avocat de l'organisation, Me Francis Terquem, est un militant socialiste de longue date. En 1976, il adhérait au P.S., où se trouvait déjà son père, avant de prendre en charge, en 1980, le secrétariat de la IVe section du parti.

Ce Terquem est sorti de l'ombre en accusant Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, à la « une » du *Nouvel Observateur* à propos de William Normand, ce motard repris de justice abattu par la police dans des circonstances mal élucidées. Tour à tour accusateur public et cadre du P.S., Terquem a participé à la création de S.O.S.-Racisme, dont il assure la permanence juridique et dont il est aujourd'hui un représentant autorisé.

Isabelle Thomas, passionaria en peau de lapin du mouvement d'Harlem Désir, l'une des meneuses du mouvement étudiant de décembre 1986 à la tête du syndicat U.N.E.F.-I.D., avance, elle aussi, à visage découvert, carte du P.S. à la main et main de Fatma à la boutonnière, sans oublier qu'elle fut reçue au *Droit Humain*, obédience maçonnique mixte qui travaille à l'avènement d'une société « multi-ethnique et multi-culturelle ».

C'est toujours par « apolitisme » que Kaïssa Titous, membre du bureau national de S.O.S.-Racisme vient de rejoindre le staff de Pierre Juquin, qui vient d'être exclu du *Parti communiste*, mais qui n'en conserve pas moins les mêmes idées. Fille d'un fondeur de *Renault*, elle avait participé à la marche des Beurs de 1983, avait clos la manifestation par un grand discours et, selon certaines mauvaises langues, servait de caution « immigrée » à l'association. Son engagement au côté de Juquin ne l'empêchera pas de poursuivre ses activités militantes à l'association. Preuve supplémentaire de son apolitisme... surtout qu'elle y est entourée par David Assouline, Gilles Perrault, René Buhl, ancien secrétaire de la C.G.T. et François Bouchardeau, animateur de la secte politique « *Longo Maï* » et fils de l'ancien ministre P.S. de l'environnement, Huguette Bouchardeau. Détail amusant, « on a pas vu Kaïssa Titous dans les locaux de S.O.S.-Racisme depuis dix-huit mois », si l'on en croit le mensuel *Globe* de novembre 1987.

Dans l'entourage de S.O.S.-Racisme, on trouve également un certain Bellavita, directeur de la rédaction de *Baraka* qui, pour son seul lancement, en mars 1986, a pu compter sur 1,2 million de francs de la part du gouvernement de Jacques Chirac. Or, il faut se souvenir que ce Bellavita était, dans son pays d'origine, un complice des terroristes dont la justice italienne réclamait l'extradition. Cette demande d'extradition suscita une tempête chez nos « intello » qui « pétitionnèrent » à tout va pour empêcher cette « horreur ». Naturellement, la justice giscardienne capitula...

Dans son pays, Antonio Bellavita avait créé avec ses

frères Luigi et Marco — eux-mêmes inculpés de « participation à bande armée » et détenus en Italie du 20 juillet au 13 août 1977 — une publication du nom de « *Centro Informazione* », consacrée à la recherche d'informations sur les hommes et les organisations de la droite italienne. Soupçonné d'avoir appartenu au groupe terroriste d'extrême gauche italien *Brigades Rouges*, il se réfugia en France où il fonda C.R.I.S.E. (*Centre de recherches et d'informations socio-économiques*), organisme accumulant de véritables fiches policières sur les hommes de la droite et de l'extrême droite françaises. Et, ayant encore un peu de temps, il donnait un article rendant hommage au révolutionnaire Pierre Goldman dans le premier numéro de *GANG*, revue politico-policière d'extrême gauche, dirigée par un militant maoiste, Didier Costaglia, et complétait ses moments libres en collaborant à *Libération*...

Sans compter sur les consignes de la *Ligue communiste révolutionnaire* qui donne comme instruction à ses adhérents de prendre en main, partout où c'est possible, les comités locaux de S.O.S.-Racisme. A Paris, par exemple, les membres du bureau de S.O.S.-Racisme de la faculté de Jussieu appartiennent tous à la L.C.R. A la fête de la Concorde, en 1985, une partie du service d'ordre était également assurée par les « commandos » de la L.C.R., et si, comme on l'a vu, bon nombre de dirigeants de S.O.S.-Racisme proviennent de la L.C.R., d'autres proviennent de l'*Alliance des jeunes pour le socialisme* (A.J.S.). L'inventeur du slogan « Touche pas à mon pote », Didier François, alias « Rocky », a lui-même milité à la L.C.R. jusqu'en 1981. Tout comme Bernard Pignerol, ancien assistant parlementaire d'un député socialiste.

Les liens entre le P.S. et S.O.S.-Racisme sont nombreux. Parmi les mitterrandistes, il y a Jean-Michel Grosz, de la *Mutuelle nationale des étudiants de France* (M.N.E.F.), qui soutiendra, dès ses débuts, S.O.S.-Racisme ; Jean-Loup Salzmann, fils du conseiller de François Mitterrand ; Jean-Marie Le Guen, actuel « patron » de la fédération de Paris du P.S. ; Patrick Menucci, bras droit de Michel Pézet, député socialiste des Bouches-du-Rhône ; Thierry Lajoie, aujourd'hui proche de Laurent Fabius.

Du côté rocardien, on compte : Alain Bauer, qui sera membre du cabinet de Michel Rocard ; Stéphane Fouks, entré en 1987 au comité directeur du P.S. et Emmanuel Vals, le plus jeune conseiller régional de France.

A chaque manifestation ou prise de parole d'Harlem

Désir, les hommes politiques socialistes apportent leur soutien. Les 23 et 24 novembre 1985, les assises nationales du *Comité d'action laïque* se déroulent à Evry-Ville Nouvelle sous les auspices de Jean Poperen, numéro 2 du P.S., de Michel Bouchareissas, de Michel Blum, président de la *Fédération internationale des Droits de l'Homme,* tous francs-maçons, et de Harlem Désir, second orateur à monter à la tribune.

En juin 1986, Laurent Fabius, Jack Lang, Paul Quilès et le secrétaire général de l'Elysée, Jean-Louis Bianco, assistent à la Fête des potes de la Bastille. En août de la même année, voici notre Désir à Pointe-à-Pitre pour un festival « Caraïbe ». Avant que la chanteuse sud-africaine, Myriam Makeba ne monte sur scène, Dominique Larifla, président socialiste du Conseil général et franc-maçon, prononce un long discours larmoyant contre le colonialisme et l'apartheid.

Et que penser du soutien de Michel Noir « qui est devenu l'idole des potes depuis sa prise de position sur le Front national ? " C'est une conscience humaniste, dit carrément Julien Dray à propos de Michel Noir. Entre ses idées et les nôtres sur l'extrême droite ou d'autres problèmes de société, il n'y a pas l'épaisseur d'une feuille de papier à cigarette "[16]. » Quoi de plus normal pour ce député R.P.R., membre de la Franc-maçonnerie et « sympathisant » du *Gai pied,* hebdomadaire homosexuel que Jack Lang jugeait « intelligent, fin et courageux[17] » ? Et de la part de Jacques Séguela, qui, ayant « vendu son âme à Jack Lang[18] », déclarait à propos de S.O.S.-Racisme : « Trop à gauche ? Rien d'étonnant, l'antiracisme est d'abord une valeur de gauche[19]. »

Toutefois, certains ne suivent pas aveuglément Harlem Désir et ses potes, par exemple Philippe Séguin, ministre des Affaires sociales, qui déclarait : « Harlem Désir se fourvoie. Il a transformé S.O.S.-Racisme en officine de gauche... je trouve dangereux d'assimiler l'antiracisme à la gauche. C'est légitimer par avance l'attitude de celui qui dit : " Je ne suis pas de gauche, donc je dois être raciste... " La cause de l'antiracisme doit être au-delà des factions. C'est pourquoi je ne donnerai plus d'argent à S.O.S.-Racisme[20]. »

Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat à la

16. *Le Nouvel Observateur,* 14-20 août 1987.
17. *Lui,* 10 novembre 1984.
18. *France-Soir,* 22 avril 1986.
19. *Le Nouvel Observateur,* 14-20 août 1987.
20. *Idem.*

Francophonie, s'en est pris, en août 1986, à La Baule à S.O.S.-Racisme en qualifiant de « folklore » les manifestations organisées par le mouvement de Harlem Désir. « Il y a des racistes blancs, comme il y a des racistes noirs. Il y a des Français racistes, mais la France n'est pas raciste. Il y aura des racistes tant qu'il y aura des hommes sur terre », a ajouté Mme Michaux-Chevry, elle-même femme de couleur, et élue de la Guadeloupe.

Mais S.O.S.-Racisme et le P.S. s'affichent surtout ensemble à l'occasion de l'agitation étudiante de la fin 1986. La grève des étudiants est partie de la faculté de Villetaneuse « la rouge », le 13 novembre. Sont réunis là quelques militants de l'U.N.E.F. trotskyste, soudés par leur appartenance commune à S.O.S.-Racisme : Isabelle Thomas, Thaiman Samann, Patrice Lavaud et quelques autres.

Deux groupes sont en effet à l'origine de l'ensemble des manifestations contre la loi Devaquet : l'U.N.E.F.-I.D. et S.O.S.-Racisme. L'analyse des cadres du mouvement étudiant montre que ce sont les membres de ces organisations qui ont tout manipulé. A la tête, Jean-Christophe Cambadelis, alias « Kostas » — car au P.C.I. on utilise des pseudonymes pour faire plus clandestin — un révolutionnaire professionnel, spécialiste du droit constitutionnel. Président de l'U.N.E.F.-I.D. de 1980 à 1984, il est considéré, au P.C.I., comme le dauphin de son fondateur charismatique, le trotskyste Pierre Lambert, scissionniste en 1947 de la Quatrième Internationale.

Ce parti s'est spécialisé dans « l'entrisme ». Officiellement, on quitte le P.C.I., en réalité, on infiltre. Le P.C.I., qui regroupe quelques milliers de membres, contrôle, outre l'U.N.E.F.-I.D., le *Mouvement pour un parti des travailleurs* (M.P.P.T.), les organisations de soutien à la Pologne, la *Mutuelle nationale des étudiants de France* (M.N.E.F.) ainsi que le syndicat de l'Enseignement de *Force Ouvrière*, essentiellement constitué par la fraction de la F.E.N. « Indépendance et laïcité ».

Le 29 septembre 1986, Cambadelis, avec quatre cents camarades du P.C.I., parmi lesquels Marc Rozenblat, alias « Ibsen », et Philippe Darriulat, alias « Crimso », c'est-à-dire deux présidents de l'U.N.E.F.-I.D. qui se sont succédé depuis Cambadelis, rejoint le *Parti socialiste*.

Le premier secrétaire du P.S., Lionel Jospin, un ancien de l'*Alliance des jeunes pour le socialisme* (A.J.S.), groupement trotskyste qu'on dit très infiltré par le P.C.I., accorde aussi-

tôt à Cambadelis le statut d'observateur au Comité directeur.

Homme d'appareil, chef de file de *Convergence Socialiste,* tendance regroupant les scissionnistes du P.C.I. : 200 personnes qui contrôlent l'appareil de l'U.N.E.F. (majorité au dernier congrès), Philippe Darriulat a adhéré dès l'âge de quatorze ans à l'A.J.S., puis au P.C.I. Il entre en 1978 au Bureau national de l'U.N.E.F. indépendante et démocratique. De 1978 à 1980, il est président de l'association générale des étudiants de Nanterre de l'U.N.E.F.-I.D. Lors du congrès de réunification qui s'est tenu à Nanterre les 3, 4 et 5 mai 1980, il est nommé secrétaire général de l'U.N.E.F.-I.D. En 1982, il en devenait le vice-président et en 1986, année de la consécration, il était élu président et adhérait au *Parti socialiste.*

A ses côtés, les principaux leaders viennent tous de l'U.N.E.F.-I.D. : Raphaël Legendre, membre de la coordination nationale, Xavier Vanthieghem, président de l'U.N.E.F.-I.D. de Lille, très proche de la L.C.R., Pierre Drelain Larue, « le syndicaliste en treillis » comme le surnomme *Le Matin,* ou Isabelle Thomas, déjà citée, qui, loin d'être issue d'un milieu modeste comme la presse l'a complaisamment présentée, est la nièce du banquier socialiste, René Thomas, nommé sous la gauche P.-D.G. de la B.N.P.

A la tête des manifestations : Pascal Troadec, membre du service d'ordre, de l'U.N.E.F.-I.D. depuis 1983, passé au P.C., militant de S.O.S.-Racisme et accessoirement étudiant en licence administrative à Villetaneuse ; Xavier Aknine, président de l'U.N.E.F.-S.E. qui compte 39 000 adhérents. Membre du *Parti communiste français* et de l'*Union des Etudiants communistes de France* ; Alain Bauer, adjoint de Campinchi au service d'ordre étudiant, vice-président de l'Université Paris I, membre de l'U.N.E.F.-I.D. depuis 1981 et du P.S. ; Daniel Cabieu, vacataire à la *Mutuelle nationale des Etudiants de France,* responsable U.N.E.F.-I.D. à Caen depuis 1980 et membre de la L.C.R., et Christophe Ramaux, responsable étudiant de la L.C.R. et membre de l'U.N.E.F.-I.D. au bureau national.

Sans oublier l'un des plus importants, Philippe Campinchi, étudiant en histoire à Tolbiac, membre du P.C.I., puis du P.S. et adhérent de l'U.N.E.F.-I.D. depuis dix-sept ans. « Ministre de l'Intérieur » de la coordination étudiante, il fut l'artisan de la scission d'avril 1986 au P.C.I., où l'ensemble de la branche U.N.E.F.-I.D. du parti lambertiste a

rejoint le P.S. Lieutenant de Darriulat, il est aussi conseiller du service d'ordre de S.O.S.-Racisme, tout en n'étant pas membre de cette organisation ; à ce titre, il négocia avec le ministre de l'Intérieur les trois manifestations officielles (27-11, 4-12 et 10-12 1986) et dirigea l'ensemble des S.O. centraux. Il a également participé une fois au service d'ordre de la fête de *Force Ouvrière* et fut le fondateur de l'association *Plus jamais ça,* avec un objectif qui a le mérite de la clarté : battre la droite en 88 ». Plusieurs animateurs de *Plus jamais ça* sont issus du bureau de la coordination étudiante. Ils sont tous proche du *Parti socialiste* ou de *Convergences* qui regroupe les transfuges du P.C.I. trotskystes qui ont choisi le P.S.

Nous terminerons cette « affaire étudiante » S.O.S.-Racisme avec un curieux personnage, David Assouline. Né le 16 juin 1959 à Sefrou, au Maroc, il ne devient Français que le 6 novembre 1973 et se lance aussitôt à corps perdu dans le militantisme gauchiste pur et dur. Il commence à la L.C.R. avec Alain Krivine, continue au P.C.I., et passe à l'*Organisation communiste international* (O.C.I.). Assouline finit par fonder sa propre organisation, la *Ligue ouvrière révolutionnaire* (L.O.R.), sous-groupuscule qui serait fort d'une cinquantaine de membres. Pour ses activités syndicales, on le voit militer au M.A.S. (manipulé par la L.C.R.) et à l'U.N.E.F.-I.D., dont il sera exclu à la suite d'obscures querelles de chapelles.

Mais surtout, il commence à se faire un nom en 1980 à Jussieu en animant un mouvement de protestation contre l'expulsion d'étudiants étrangers. Quatre ans plus tard, il est l'un des organisateurs de la « Marche des Beurs » de *Convergence 84,* qui donnera naissance à S.O.S.-Racisme. Plus récemment, il dirigea le *Comité de défense des étrangers de Jussieu* et le *Comité de Coordination interuniversitaire antiraciste pour l'égalité des droits.* Toutes ces croisades lui vaudront une certaine aura dans le landerneau gauchiste de Paris VII, et c'est ainsi qu'en décembre 1986, David Assouline était élu dirigeant du bureau de la *Coordination nationale.* Encore un, à l'instar d'Harlem Désir, dont on est sûr qu'il ne fera pas de politique !

Tellement apolitiques et pacifiques, ces manifestations, que, lors de l'une d'elles, la police interpellait sur les lieux mêmes une camionnette de S.O.S.-Racisme occupée par deux de ses militants, Hadim Addad et Pascal Troadec. A bord de celle-ci, des billes de verre, une matraque télescopique, cinq manches de pioche neufs, une visière de casque

de C.R.S. et, dans la poche d'un des manifestants, un couteau à cran d'arrêt, sans compter une fronde accrochée au rétroviseur ayant, aux dires de ses détenteurs, « une fonction purement décorative ». Le tout, suivant les prévenus, ayant été « confisqué à des provocateurs ». Décidément, c'est terriblement dur d'être militant antiraciste... il faut même faire le boulot de la police !

C'est toujours au nom de l'apolitisme que S.O.S.-Racisme a décidé de combattre le projet de loi visant à réformer le Code de la nationalité. Les réactions négatives à l'encontre de ce projet émanèrent, comme par hasard, de la C.G.T., de la C.F.D.T., de S.O.S.-Racisme et du Parti socialiste, qui déclarait en novembre dernier qu'il « combattrait, aux côtés de nombreuses associations appartenant aux familles spirituelles et philosophiques les plus diverses, cette modification du Code de la nationalité contraire à la tradition de notre pays ». Visiblement, le P.S. se fait, comme S.O.S.-Racisme d'ailleurs, une curieuse conception de ce qu'est une diversité véritable !

C'est ainsi qu'est née, le 1er janvier 1987, l'association *Plus jamais ça,* entendant soutenir les Beurs dans leur lutte contre le Code de la nationalité et protester au passage contre le plan antidrogue d'Albin Chalandon.

Il est, d'ailleurs, réconfortant de constater que *des personnalités juives importantes* n'épousent pas l'épouvante hystérique (feinte ou sincère) manifesté par certaines gens contre les hommes et les thèses de la Droite Nationale. Ainsi le député de Paris Claude-Gérard Marcus, président de *Judaïsme et Liberté,* écrivait-il récemment à propos du *projet de réforme du Code de la nationalité* française : « ... Ce qui me choque, c'est de voir figurer parmi les plus ardents opposants au projet certains responsables d'organisations juives, notamment étudiantes, dont certains appartiennent au courant sioniste. Ils se déchaînent contre le principe du " jus sainguinis ", *du droit du sang,* et font l'éloge illimité du *droit du sol.* Ces messieurs semblent oublier que la loi juive est fondée sur le jus sanguinis. *Est juif celui qui est né de mère juive* et qui ne s'est pas converti à une autre religion. N'est-ce pas du jus sanguinis à l'état pur ? L'autre mode d'acquisition de l'appartenance juive est la conversion, c'est-à-dire un *acte de choix volontaire* s'il en est. Ces mêmes adversaires du jus sanguinis n'ont pas, à ma connaissance, mis en cause la Loi du Retour sur laquelle est basé Israël et qui se réfère aux critères que je viens d'évoquer... » M. Marcus a écrit en *homme de bon*

sens et en homme de bonne foi les lignes importantes que je viens de citer, et dont la grande presse ne parle pas.

Continuant sur cette lancée apolitique, Julien Dray et Isabelle Thomas signent, au début de janvier 1987, avec sept secrétaires de fédérations socialistes, une « contribution » intitulée « Rassembler à gauche », où l'on peut lire des tirades que ne renierait pas la pire gauche prolétarienne : « Le Parti socialiste est un parti révolutionnaire. Il ne peut exister de démocratie réelle dans la société capitaliste. »

Mais que faut-il donc faire pour être apolitique ?

Peut-être s'appeler Harlem Désir qui, comme « apolitique », est un ancien membre du *Parti communiste internationaliste* (P.C.I.), le mouvement trotskyste le plus puissant et le plus discret de France. Celui qui fait pâmer les foules en expliquant : « Vivre avec les étrangers, ça fait voyager sur place », a toujours été un gauchiste pur et dur. Au *Matin de Paris,* il explique : « Au lycée, j'étais un catho de gauche. Puis gauchiste à Tolbiac, comme tout le monde. » Dans son livre *Touche pas à mon pote,* il raconte : « J'ai résisté énergiquement à l'enrôlement politique. Tous ces débats sur Rosa Luxembourg, les sociaux-traîtres, les lambertistes me plaisent, mais je n'y participais pas vraiment. » Or, comme le révélait *Valeurs actuelles* du 17 août 1987, « dans leurs bureaux de la rue Martel ,les " potes " travaillent cependant sous une affiche à la gloire de Rosa Luxembourg »... Quelle résistance énergique ! On peut même ajouter qu'à Créteil, où il préparait sa licence d'histoire, Harlem militait dans les rangs de l'U.N.E.F.-I.D., et qu'il a été quelque temps animateur du *Mouvement des Jeunesses Socialistes* (M.J.S.).

L.U.N.E.F.-I.D., premier syndicat gauchiste étudiant, contrôle la majorité du bureau de la M.N.E.F. (Mutuelle nationale des étudiants de France). Comme par hasard, le 2 février 1985, la fondée de pouvoir de la M.N.E.F., Annick Anglade, accordait 130 m² de bureaux dans le Xᵉ arrondissement de Paris à S.O.S.-Racisme pour seulement 6 000 francs par mois. Conclusion : « Touche pas à mon pote », contrôlé en partie par des éléments trotskystes, est logé par des trotskystes !

Tellement « apolitique », l'association S.O.S.-Racisme, qui dénonçait en 1986 le « fléau du terrorisme », qu'elle participait, en juillet de la même année, à un séminaire « antiraciste » organisé en Suède, près de Göteborg, aux côtés de représentants du mouvement terroriste sud-africain, l'A.N.C. et qu'une résolution adoptée à l'issue de cette session pro-

clamait la solidarité des participants avec l'ensemble des mouvements terroristes noirs hostiles au régime de Prétoria.

Mais que les socialistes, révolutionnaires ou non, se rassurent, ils ne sont pas les seuls à s'intéresser au cas Harlem Désir et de S.O.S.-Racisme...

Déjà reçu en « tenue blanche fermée » le 28 mai 1986, en compagnie de Françoise Gaspard, ex-maire socialiste de Dreux, et de Claude Servan-Schreiber, devant la *Loge Pierre Mendès-France* sur le thème « Antiracisme, nouvel humanisme », Harlem Désir dut se montrer très convaincant, puisque *Humanisme,* la revue du G ∴ O ∴, le dépeint comme « celui qui a donné au mouvement pour une société multiculturelle une autre dimension en y intégrant les valeurs d'un humanisme proche du discours maçonnique ».

Il était à nouveau présent, le 16 décembre de la même année, dans les locaux du *Grand Orient de France,* cette fois-ci sur l'invitation de la très gauchiste *Loge Salvador Allende* (qui envoie ses invitations sur papier rouge !) en même temps qu'Isabelle Thomas et Philippe Darriulat, au titre de « responsables de la coordination étudiante » pour tirer les « bilans et perspectives du mouvement étudiant contre la réforme universitaire ».

Cette Loge avait reçu en 1986 Roberto Arguello, ambassadeur du Nicaragua, Dudie September, représentante du mouvement terroriste sud-africain A.N.C., et Eddy Amkongo de la S.W.A.P.O., organisation crypto-communiste. Il y a peu, on y a vu également Simon Baruch — alias Pierre Marion — ancien trésorier de la *Ligue communiste* et titulaire de la rubrique « police » au *Monde,* remercier certains policiers des Renseignements généraux qui l'abreuvent de dossiers.

En fait, quoi de plus normal, pour Harlem Désir que d'être reçu dans cette Loge rouge puisque, dans une interview donnée à *Playboy* en mars 1987, il répondait à la question : « Vous avez donc fondé S.O.S.-Racisme, mais n'était-ce pas sur la base d'engagements politiques antérieurs ? » :

« Je ne suis que l'un des fondateurs de S.O.S. Nous étions un groupe de gens qui avaient déjà fait des choses ensemble, des copains de lycée que réunissaient l'amitié et la passion de la musique, d'autres, ou les mêmes, qui s'étaient retrouvés à l'université dans le syndicalisme étudiant, certains que j'ai connus, sympathisants des organisations d'extrême gauche où ils militaient. C'est donc vrai que j'avais " un passé ". Mon père avait des idées de gauche. Aujourd'hui, il est directeur d'école ; il a fondé

un syndicat de directeurs. [Jean-Marie Désir, père de Harlem, est en effet directeur d'une école primaire à Nogent-sur-Marne. Il est aussi l'un des six secrétaires nationaux du syndicat des instituteurs et directeurs d'école (modéré). Ndla.] Ma mère était syndicaliste ; beaucoup plus tard, elle a milité un moment au P.C. Elle s'en est très vite détachée à cause du manque de démocratie interne, et surtout à cause de la Pologne : l'interdiction de Solidarnosc, ce n'est pas passé. Mais ce n'est pas par eux que je suis venu à la politique ; c'est par l'aumônerie de mon lycée. L'aumônier était un catho de gauche, très social, très ouvert, très engagé. J'en suis venu ainsi à fréquenter et à accompagner des militants politiques. Un petit bout de chemin. »

« Petit bout de chemin » qui dure encore, et « qui se ressemble, s'assemble », puisque son épouse, Marianne Sauterey, est secrétaire du groupe socialiste à l'Assemblée nationale. A croire que l'« apolitisme » du camarade Désir est donc une imposture, comme celui de son entourage, qui appartient à la mouvance socialiste la plus gauchisante.

Malgré cela, le camarade Désir est toujours à la porte du temple, son éventuelle initiation, révélée avant même son inscription sur le tableau d'affichage de la rue Cadet, ayant provoqué une levée de boucliers des maçons favorables au gouvernement, son parrain , Roger Leray, membre du comité de parrainage de S.O.S.-Racisme avec Yvan Dautin, Jean-Luc Lahaye et Michel Hidalgo, a dû annuler l'opération. Surtout qu'il devait être initié à la *Loge Victor Schoelcher,* celle-là même à laquelle appartiennent les protagonistes de l'affaire du *Carrefour du développement,* Yves Chalier, Christian Nucci, Guy Penne, etc. D'autant plus que Désir était à nouveau invité au G ∴ O ∴, en février 1987, par Jean Poperen, pour disserter, cette fois, des « aléas du Code de la nationalité ». Trop, c'est trop... et la tolérance, même maçonnique (défense de rire) a ses limites...

Enfin, il faut mentionner qu'à l'occasion de sa prestation télévisée du 20 août 1987, il aborda le problème de l'armée de façon assez maladroite, ce qui amena Dominique Jamet à écrire : « On se demandera si un jeune homme qui n'aura sacrifié aux obligations militaires que trois jours de son existence est vraiment qualifié pour disserter avec aisance du choix entre les douze mois du service national en France et les deux ans du service national en Algérie », et Pascal Arrighi : « Quand on lui demande s'il avait accompli son service militaire, au lieu de dire qu'il avait été réformé, ce qui d'ailleurs est surprenant quand on le voit paraissant en

excellente santé, il répond, ce qui est un mensonge et une ineptie, qu'il était dans la réserve. Quand on est réformé, on l'est définitivement [21]. »

Peut-être que tout cela est dû à une mauvaise compréhension du « service national » et des couleurs qu'il est amené à défendre de la part des potes de S.O.S.-Racisme. En effet, dans *Le Méridional* du 7 juillet 1987 — qui ne passe pas pour être un journal à la solde de Jean-Marie Le Pen — on relevait le chapeau suivant :

« Le drapeau tricolore serait-il devenu un objet honteux, que l'on doit cacher ? La question se pose en effet légitimement lors de la manifestation organisée par S.O.S.-Racisme, des policiers ont reçus... de qui ?... des consignes surprenantes. Ils ont dû entrer dans quelques maisons qui leur avaient été désignées afin de confisquer le drapeau tricolore que les habitants souhaitaient, devant le triste spectacle proposé sous leurs fenêtres, mettre en berne.

« Cette mesure avait. paraît-il, pour but, " d'éviter toute provocation ". Il est donc provoquant d'exhiber le drapeau tricolore... »

---

21. *Le Quotidien de Paris*, 21 août 1987. Il est à relever que dans le même journal, Michel Hannoun, secrétaire général du R.P.R., qui vient d'être chargé par le secrétaire d'Etat aux Droits de l'Homme d'une mission-diagnostic sur le racisme en France, et membre éminent de la communauté juive de France, disait : « Cette heure de vérité... m'a plutôt satisfaite, en ce sens que le président de S.O.S.-Racisme, *que j'avais préalablement auditionné* (souligné par nous), a repris nombre de propositions contenues dans mon livre *L'autre cohabitation*, publié en 1986. » De plus, Hannoun avouait dans *Le Matin* du 19 août 1987 qu'il était « au courant de l'émission depuis la fin juin, mais on travaille vraiment dessus depuis trois semaines. Avec les responsables de S.O.S., mais aussi avec ceux de *Brain-Potes*, une commission de travail chargée de faire des propositions concernant l'intégration, le " brassage " de la société " française ". » Et comme cela ne suffisait pas, à la suite de cette émission, *L'Evènement du Jeudi* du 27 août-2 septembre 1987 rapportait que Pierre Bérégovoy, du Parti socialiste, avait offert 1 000 francs à S.O.S.-Racisme, tellement il était content ! Notons enfin, comme le soulignait *Le Journal Rhône-Alpes* du 18 août 1987 que Hannoun déclarait : « On se déclare plutôt nationaliste que raciste, et c'est contre ça qu'il faut lutter. » (*sic !*) De son côté, *Le Canard Enchaîné*, du 2 septembre 1987, sous le titre « Antiracisme pour rire », écrivait : « A peine un mois et demi plus tard (sa nomination), le 21 août, Hannoun a fait sa première inspection sur le terrain, à Poissy. Devant les journalistes qui l'accompagnaient, il a passé l'essentiel de son temps à parler de lui-même, et encore plus de son dernier livre *L'Autre cohabitation*, un chef-d'œuvre au succès foudroyant (3 500 exemplaire vendus, en tout et pour tout). » Défense de rire ! Hannoun figure également parmi les membres financiers du nouveau journal juif *Passages*, aux côtés de Jean Ellenstein, le sénateur socialiste Guy Alloge, le démocrate Hervé Lebras et Jean-Pierre Pierre-Bloch.

Après la Franc-Maçonnerie, passons à l'épiscopat. Dès novembre 1983, Mgr Jean-Marie Lustiger faisait cette stupéfiante profession de foi dans la bouche d'un archevêque : « Je suis Juif. Pour moi, les deux religions n'en font qu'une et je n'ai jamais trahi celle de mes ancêtres [22] » et accomplissait un geste spectaculaire en accompagnant durant quelques heures la « Marche des Beurs » lancée par l'abbé Delorme, afin de protester contre l'ouverture du débat sur l'immigration à l'occasion des élections municipales.

Puis, rejoignant les amis de Toumi Djaidja, président de *S.O.S. Avenir Minguettes,* qui venait d'être condamné en octobre 1984 par le tribunal de Saint-Etienne à quinze mois de prison ferme pour vols avec violences, il leur déclarait : « Vous avez raison à 100 %. Tenez bon. La France est votre pays. »

Le mois suivant, la commission de l'immigration de l'épiscopat adressait aux immigrés un message de Noël : « Vous contribuez au développement de ce pays ; aussi le droit d'y vivre vous est-il acquis, vous êtes en quelque sorte nos compatriotes. » En mars 1984, Mgr Vilnet, habitué des loges maçonniques, signait une déclaration commune avec le grand rabbin et le recteur de la grande mosquée « contre le racisme et pour le pluralisme de la société » ; en mai 1985, le conseil permanent de l'épiscopat soulignait les chances d'une cohabitation pacifique des différentes communautés autour des « valeurs positives de la laïcité » ; et, le 15 novembre suivant, l'épiscopat cosignait un « appel commun à la fraternité », se déclarant « contre le racisme et pour le pluralisme dans la société » aux côtés des Loges maçonniques telles que le *Droit Humain,* la *G∴ L∴ F∴,* la *Grande Loge traditionnelle et symbolique,* le *G∴ O∴ F∴,* la *Grande Loge Féminine de France,* suivie en cela par le *M.R.A.P.,* la *L.I.C.R.A.* et la *Ligue des Droits de l'Homme.* Jamais l'épiscopat n'avait ainsi apposé sa signature au côté de celles de francs-maçons !

Contre le Code de la nationalité, de nombreux évêques se déclarèrent prêts à participer à une campagne de grande ampleur. On y retrouve, pêle-même, Mgr Saudreau, du Havre, Mgr Coffy, de Marseille, Mgr Joseph Duval, de Rouen, Mgr Honoré, de Tours, Mgr Picandet, d'Orléans, le secrétariat pour l'unité des chrétiens, la commission *Justice et Paix* et Mgr Jacques Delaporte, président de la commission

22. *France-Soir,* 3 février 1981.

épiscopale de l'immigration. En clair, l'Eglise de France a fait sien l'idéal d'une société « multiculturelle ».

L'Echo Républicain-Chartres du 17 mai 1985 écrivait de son côté : « ... que tous ensemble, nous fassions que l'histoire de notre pays (*sic !*) continue dans un pluralisme fécond, sous le signe des idéaux républicains. » Ainsi, Mgr Kuehn, évêque de Chartres, Georges Lemoine, Secrétaire d'Etat, Jean Charpentier, maire de Mainvilliers, Raymond Poirier, sénateur, maire de Luisant, Jean Gallet, député, Michel Castaing, maire de Leves... ont apporté leur soutien à S.O.S.-Racisme.

L'Eglise de France faisait, non seulement le jeu de la franc-maçonnerie, mais se trouvait, par ce biais, acoquinée avec le monde politique en ce qui concerne le Code de la nationalité. En mars 1987, S.O.S.-Racisme disposait d'une arme secrète : l'opposition résolue des centristes au projet Chalandon. Le secrétaire général de S.O.S.-Racisme, Eric Ghebali, avait reçu depuis mars 1986 plusieurs télégrammes de soutien de Raymond Barre, de la Trilatérale, et des dirigeants du C.D.S.

Les bonnes relations de ce parti avec S.O.S.-Racisme remontent à décembre 1985. Jacques Barrot avait alors conseillé à Ghebali : « Demandez à Chirac de renoncer au projet du Code de la nationalité inscrit dans la plate-forme R.P.R.-U.D.F., et nous vous appuierons. » Un an plus tard, le 3 décembre 1986, veille de la manifestion nationale des étudiants, MM. Barrot, Méhaignerie et Stasi, recevaient Harlem Désir pour l'assurer que le projet de réforme du Code de la nationalité serait retiré dans la foulée du projet Devaquet.

Alors, qui soutient l'opposition à la réforme du Code de la nationalité ? Plus de cinquante associations de tout poil ont signé un libellé, dans *Le Monde* du 20 janvier 1987, aux termes duquel « ce projet frappe ainsi de suspicion tout mariage mixte » (que vont en penser les juifs ? Ndla), et que « retirer (aux immigrés) la certitude d'acquisition de la nationalité française, c'est accroître les difficultés d'insertion, c'est prendre le risque de déstabiliser la société tout entière » (*sic !*).

Parmi les signataires, citons : l'*Association des juristes démocrates* (proche d'*Amnesty Internationale*) ; l'*Association des nanas beurs ;* l'*Association Réflexion action prison et justice* (A.R.A.P.E.J.) ; l'*Association pour la création plastique et indépendante en Pologne* (A.C.P.L.I.P.) — il fallait l'inventer — le *CEDETIM* ; le *Centre d'études et de dyna-*

misation (*sic !*) *de l'émigration portugaise ; Chrétiens pour le socialisme ;* le *Comité national d'action laïque* (C.N.A.L.) ; les protestants de gauche avec la *C.I.M.A.D.E. ; Droits socialistes de l'homme ;* la *Fédération française des clubs UNESCO ; France Terre d'Asile ; Francs et franches camarades ; Gays pour les libertés,* mouvement des homosexuels ; *Information pour les droits des soldats ;* le *Comité droits et liberté dans l'institution militaire* (C.D.L.I.M.) ; la *J.O.C. ;* la *L.I.C.R.A.* et le *M.R.A.P.,* bien entendu, qui, pour une fois, se trouvent d'accord ! ; la *Ligue communiste révolutionnaire* (L.C.R.) ; la *Ligue ouvrière révolutionnaire* (L.O.R.) — à croire que la première est faite pour les bourgeois ! — ; la *Ligue des Droits de l'Homme ;* le *Mouvement pour le planning familial,* promoteur de l'avortement en France ; le *Mouvement gaulliste populaire* (M.G.P.) ; le *Mouvement de la jeunesse communiste française ;* le *Mouvement des objecteurs de conscience* (M.O.C.) ; le *Mouvement de la jeunesse socialiste* (M.J.S.) ; *Mosaïque finances* (*sic !*) ; la *Nouvelle action royaliste* (N.A.R.) de Bertrand Renouvin ; le *Parti communiste français ;* le *Parti socialiste* ; le *Parti socialiste unifié,* sans compter *S.O.S.-Racisme,* le *Syndicat des avocats de France,* la *C.G.T.,* le *S.N.E.S.,* la *F.E.N.,* l'*U.N.E.F.-I.D.,* l'*Union pacifiste de France,* l'*Union pour la promotion de la communauté noire française,* l'*Union rationaliste...,* que des organisations « apolitiques »... de gauche.

Si, après tous ces exemples, S.O.S.-Racisme ne fait pas de la politique, nous n'y comprenons plus rien... Toujours est-il que l'antiracisme, c'est facile, et ça peut rapporter gros. Le 16 novembre 1985, S.O.S.-Racisme recevait le *Prix de la Liberté,* d'un montant de 75 000 couronnes suédoises (autant de francs français), décerné par deux journaux scandinaves : le quotidien libéral indépendant danois *Politiken* et le quotidien suédois *Dagens Nyheter,* journal indépendant de tendance libérale dirigé par Arne Ruth, pour sa lutte « contre toute forme de racisme en France et à l'étranger, et également pour son combat contre le leader extrémiste du Front national, Jean-Marie Le Pen [23] ».

Ce prix, créé le jour de l'instauration de l'état d'urgence en Pologne, avait été décerné pour la première fois en 1983 à Lech Walesa et, en 1984, à deux militantes procommunistes anti-apartheid sud-africaines, Winnie Mandela et Helen Suzman.

Ça peut rapporter tellement gros que même le trimes-

---

23. *Le Monde,* 19 novembre 1985.

triel *Contre*, n° 2, de décembre 1987, édité par l'association *Octobre* — revue antiraciste soulignons-le, dirigé par M.D. Bianchini — écrivait :

« Il peut sembler paradoxal d'accuser Harlem Désir, fils d'un Antillais et d'une Alsacienne d'être un membre de la " beurgeoisie ". Ce terme apparu au cours des marches, nous semble cependant caractériser certains de ces enfants d'immigrés (maghrébins, mais aussi portugais, africains, etc.) qui se battent en fait pour pouvoir tirer leur épingle du jeu dans le cadre de cette société... Visiblement il y a " potes " et " potes " : ceux qui se fringuent Yves Saint-Laurent (Harlem Désir) pour passer à la télé présenter leur dernier bouquin et ceux qui galèrent dans les cités, les usines et les A.N.P.E... C'est clair, l'antiracisme ça rapporte, mais pas à tout le monde ! »

Et, comme si cela ne suffisait pas, le comité S.O.S.-Racisme de l'Université de Paris-I a son siège au *Centre Pierre Mendès-France*. Le centre universitaire Tolbiac prit le nom de Centre Pierre Mendès-France en octobre 1983. Outre Alain Savary, alors ministre de l'Education nationale, étaient présents, lors de l'inauguration, MM. Pierre Bérégovoy, ministre des Affaires sociales et de la Solidarité nationale, Robert Badinter, garde des Sceaux, ministre de la Justice, Laurent Fabius, ministre de l'Industrie et de la Recherche, Paul Quilès, ministre de l'Urbanisme et du Logement (élu P.S. du XIII[e] arrondissement où est situé ce centre universitaire), Jack Lang, ministre délégué à la Culture, Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat à l'Education nationale, ainsi que Pierre Joxe et Christian Goux, respectivement président du groupe socialiste et président de la commission des Finances de l'Assemblée nationale[23 bis], François Loncle, député socialiste de l'Eure, Jacques Toubon, du R.P.R., Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., Daniel Mayer, président du Conseil constitutionnel et Mme Hélène Ahrweiler, recteur de l'Académie de Paris. Avant de s'entretenir quelques instants avec Mme Mendès-France, François Mitterrand avait dévoilé la plaque commémorative.

Et, comme la jeunesse représente l'avenir — les écoliers d'aujourd'hui sont les électeurs de demain — nos politiciens ont profité de l'occasion, et Jean-Pierre Chevènement,

---

23 bis. *National Hebdo* du 12-18 novembre 1987 raconte : « La fille de Christian Goux est membre actif de S.O.S.-Racisme. L'autre soir, la fille de Christian Goux a été attaquée par un Arabe qui lui a volé son argent et ses cartes de crédit. »

qui se veut « patriote », décidait, le 11 janvier 1985, de « redonner vie au sentiment national » avec la restauration d'une heure hebdomadaire d'« éducation civique » dès l'école primaire.

Présentant, le 23 avril, les programmes du nouvel enseignement, il précisait : « Eminemment morale, l'éducation civique développe l'honnêteté, le courage, le refus des racismes, l'amour de la République. »

Dans ces manuels, publiés par la maison d'édition *Magnard*, l'initiation à la défense des droits de l'homme commence, dès la neuvième, par une double page où l'on ne trouve aucune référence aux pays de l'Est mais, aux côtés d'un drapeau des Nations unies et d'une affiche d'Amnesty International, deux photos témoignant de la discrimination raciale en Afrique du Sud, ainsi que le portrait de Nelson Mandela, le leader noir communiste sud-africain, et celui de Mgr Desmond Tutu !

Sur le combat « antiraciste » proprement dit, le chapitre du manuel de neuvième qui lui est consacré s'ouvre par la citation du livre de Bernard Stasi : « L'Immigration, une chance pour la France. » Et, pour illustration, la main de Fatma de « Touche pas à mon pote ».

L'opération a été parfaitement exécutée — dans la plus pure tradition du terrorisme intellectuel — et *Libération* a raconté avec jubilation les détails de cette offensive contre « le ventre mou des lycées [24] ». Des enfants de douze ou treize ans ont découvert S.O.S.-Racisme dans *Okapi*, ou « en regardant le mini-journal pour les télespectateurs en culottes courtes ». Quoi de plus normal, puisque *Okapi* est un bimensuel pour enfants, édité par *Bayard-Presse*, du groupe catholico-progressiste, dirigé par Jean Gelamur, P.-D.G. de *La Croix*, membre du très maçonnique *Club Le Siècle*, et que le groupe *Bayard-Presse* gère les fichiers informatisés d'*Amnesty International !*

L'insigne de S.O.S.-Racisme, dont la fabrication, selon Julien Dray, grand argentier de S.O.S., a été confiée à « l'épouse d'un journaliste parisien assez connu », est devenu un objet à la mode, et malheur aux chefs d'établissements qui ont essayé ou qui essaieraient d'interdire, conformément à la loi ,le port de cet insigne en classe ! En effet, un texte de 1936, toujours en vigueur, « interdit dans tous les établissements appartenant à l'Education nationale les

24. *Libération*, 13 juin 1985, p. 22.

insignes politiques ou toutes marques pouvant donner naissances à des discussions contradictoires ».

Or, à Charly-sur-Marne (Aisne), la directrice du C.E.S., responsable de l'interdiction, se vit, le lendemain, dénoncée publiquement aux actualités régionales de FR 3 par un de ses élèves de 3e. Aussitôt, S.O.S.-Racisme organisa une manifestation devant le C.E.S., en présence d'Harlem Désir, pour bafouer l'autorité de la directrice et de la loi, et racketter les enfants par une vente massive de l'insigne — ceux qui ne l'achetaient pas étant dénoncés comme racistes Exemple cité par *Libération* du 13 juin 1985 : « Au C.E.S. de Chevreuse, une fille qui avait refusé de porter l'insigne s'est vu coller " une croix gammée dans le dos ! " » Naturellement, l'autorité — en l'occurrence l'inspecteur d'Académie — conseilla au chef d'établissement de s'incliner.

Une mésaventure semblable arriva au proviseur du lycée La Fontaine à Paris : un groupe d'élèves distribua des tracts mettant en cause le chef d'établissement, qui se vit menacé d'un « scandale à l'échelle nationale par les media » (*Libération, ibid.*) et qui dut finalement céder.

« A ces jeunes qui se proclament eux-mêmes totalement ignorants des réalités politiques, écrit Christian Lagrave dans son excellente étude sur " L'Immigration et les Internationales anti-françaises ", mais qui sont soigneusement désinformés par la télévision et la presse, le véritable enjeu de cette campagne n'apparaît pas. On a frappé leur sensibilité en leur rebattant les oreilles de slogans : " égalité, droits de l'homme, partage ", en déclenchant dans leur cerveau un réflexe pavlovien à l'encontre de certains mots-clés, tels que " racisme, fascisme, nazisme " dont on s'applique soigneusement, ensuite, à stigmatiser les adversaires de la conjuration anti-française... » Et d'en conclure que « pour récupérer cette jeunesse déboussolée, les partis de gauche (et de droite. Ndla) ne pouvaient rêver mieux que S.O.S.-Racisme qui leur fournit " un idéal à portée de main ". » (*Libération,* 13 juin 1985.)

Enfin — couronnement suprême d'Harlem Désir et de S.O.S.-Racisme — on apprenait, début septembre 1987, qu'il était « appelé à intervenir dans différentes émissions (à *Europe I*), mais aussi à en animer une, le dimanche matin. Elle s'appellera *Surprises.* C'en est une [25] » !

Harlem sera secondé par Hayette Boudjema qui a été élue

---

25. *Le Matin,* 3 septembre 1987.

vice-présidente de S.O.S.-Racisme en juillet 1987. Etudiante en anglais à la faculté de Villetaneuse, elle est française de parents algériens. « Ses parents sont venus s'installer en France en 1946, qu'ils n'ont jamais pensé devenir français et qu'ils vivent encore dans le mythe du retour au pays[26]. »

Mais, depuis son passage à « L'Heure de Vérité », on parle beaucoup moins d'Harlem Désir. Aussi, S.O.S.-Racisme a mis au point tout un programme de manifestations pour la période fin 87-début 88 :

Novembre : « Les Messagers de l'Egalité. » Il s'agit d'un « Tour de France » mené par de jeunes Français et de jeunes immigrés, et qui traversera une cinquantaine de villes avant de s'achever à Paris, le 29 novembre.

Objectif pour cette apothéose : entre 100 000 et 300 000 personnes, avec la participation de l'U.N.E.F.-I.D. et celle d'un mécène, Jean-François Kahn, qui aurait promis de payer le voyage à Paris des provinciaux.

Décembre : Questionnaire adressé aux candidats à la Présidence de la République sur les excès du racisme.

Janvier 1988 : Harlem et ses potes comptent donner à leur entreprise une dimension internationale. Au programme, un concert tri-continental Paris-New York-Dakar, retransmis en simultané et en mondio-vision. Ce concert pourrait avoir lieu le 18 janvier, jour anniversaire de la mort du pasteur pro-communiste Martin Luther King.

Mars : Premier congrès international de S.O.S.-Racisme, qui a désormais des ambitions mondialistes.

Avec l'aide financière de Paul-Loup Sulitzer, Harlem Désir ne devrait pas connaître de problèmes particulier. Ce n'est pas le cas pour son organisation, qui n'a pas payé le loyer assigné à l'utilisation des locaux de la rue Martel. Le propriétaire,effrayé par l'état des lieux, a décidé de mettre tous ces gens à la porte. D'où les cris offusqués des potes devant cette décision évidemment raciste. Ce qui n'empêche pas certains de murmurer sur les dépenses princières d'Harlem Désir et de son état-major qui ne cessent de voyager un peu partout dans le monde ; ainsi, leur récent voyage au Burkina Fasso, encore dirigé par le marxiste Thomas Sankara, aurait coûté la bagatelle de 100 000 francs.

Affaire de gros sous encore quand en octobre 1987, les potes de la bande à Harlem, recevaient des « chicard » à la Villette. « Pas de petits loulous des banlieues, en jeans

---

26. *Libération*, 2 novembre 1987.

et blousons bardés de badges, comme le narrait Guy Konopnicki, dans *Le Matin* du 29 octobre. Non, on est là pour banquer et banqueter. S.O.S.-Racisme ne peut pas se contenter des signatures sur les pétitions. Il faut sortir le chéquier. Mille balles minimum, plus si possible, c'est pour les œuvres des potes... Etre antiraciste, membre de la jet society parisienne et ne pas raquer, c'est faire preuve d'une avarice insondable. Entre deux morceaux d'exégèse biblique, talent qu'on ne lui connaissait pas, Pierre Joxe s'étonne. C'est bien la première fois qu'il dîne pour ce prix, mais qu'est-ce qu'on ne ferait pas pour être en face d'Isabelle Thomas, à côté de Daniel Mesguich. Et puis, Michel Boujenah, avec son accent, cinquante pour cent Bagneux, cinquante pour cent la Goulette de Tunis.

« Alexandre Minkowski, près de son ancien ministre, Georgina Dufoix, qui lui inflige l'éternelle défense et illustration des médecines douces. Fabius regarde : la moitié de son ancien conseil des ministres, Georges Fillioud et Jack Lang en tête... Quelques mots d'Harlem Désir. Il cite les catégories socio-professionnelles représentées. Ecrivains, artistes, patrons profiles politico-culturels, modèle Alain Minc, hommes politiques de toutes tendances, avec tout de même une nette prédominance du courant " A " du P.S., en dépit de la présence de Lionel Stoléru, dont le ruban rouge est presque aussi gros que le nœud pap de Georges Fillioud... L'antiracisme est devenu chic. Le Tout-Paris, le vrai, se presse aux dîners de S.O.S.-Racisme. »

Tout est dit... Merci, M. Konopnicki.

Il est vrai que maintenant S.O.S.-Racisme fait dans le B.C.B.G. Patrick Sudolski écrivait dans *Le Parisien* du 30 novembre 1987 à la suite de la manifestation du 29 : « En effet, impossible d'approcher les leaders, les potes ont aujourd'hui la grosse tête. Leur service d'ordre musclé interdit toute tentative de communication avec ceux qui sont devenus des stars de la lutte contre le racisme. »

Enfin, d'après *L'Evènement du Jeudi* du 12 au 18 novembre 1987, « Claude Malhuret a envisagé tout à fait sereinement de rétablir les subventions gouvernementales pour de prochaines activités de cette association ».

Moralité, ce sont toujours et encore les contribuables qui continueront à financer les « élucubrations » de S.O.S.-Racisme.

« Il faut être gentils pour tous les terroristes. On ne sait jamais qui, parmi eux, deviendra chef d'un nouvel Etat. »

S∴. Maryse Choisy (L'accoutumance du Terrorisme et l'anoblissement du fait accompli *in* « La prophylaxie du terrorisme » — *Etudes internationales de psycho-sociologie criminelle, N°s 20 à 23, 1971-1972*).

AMNESTY INTERNATIONAL

De par son milieu d'origine, le fondateur d'Amnesty International était destiné à faire la brillante carrière qu'on lui connaît.

Fils de John Mac Bride, chef d'une brigade irlandaise anti-anglaise, fusillé le 5 mai 1916, et de Maud Gonne, fille d'un colonel de l'armée anglaise d'origine irlandaise, créatrice en 1900 du mouvement féminin « *Les Filles de l'Erin* », Sean Mac Bride est né le 26 janvier 1904 à Paris.

Sa mère, surnommée « La Jeanne d'Arc irlandaise », dirigeait un journal, « *L'Irlande Libre* » ; elle rencontrait des dirigeants politiques, faisait de fréquent voyages en Europe et aux Etats-Unis pour récolter des fonds et, d'après son fils, « s'installa à Paris, probablement parce que, depuis la Révolution française, la solidarité entre les deux pays a toujours été profonde, étroite » [1].

Après des études au collège St-Louis de Gonzague de Paris, il retourne en Irlande, où il rejoint très rapidement les rangs de l'I.R.A. révolutionnaire et, dès 1927, on le retrouve au côté de E. de Valera (qui passait pour un marrane, juif espagnol « converti » pratiquant le judaïsme en secret), ainsi qu'au quotidien *Irish Press*.

Obligé de vivre continuellement dans une semi-clandestinité, il part — d'après ses dires — pour l'Angleterre — chez ses pires ennemis —, où il travaille comme journaliste sous un faux nom au *Morning Post*, « le plus conservateur et le plus farouchement anti-irlandais des quotidiens britanniques » [2].

---

1. *L'Exigence de la Liberté* - Amnesty International, par Sean Mac Bride, Stock, 1981, p. 28.
2. *L'Exigence de la Liberté*, p. 86.

Ensuite, il se retrouve à l'*Agence Havas*, à Paris et comme correspondant du *Chicago Tribune*.

« En 1932, écrit-il, l'I.R.A., à laquelle j'appartenais encore, aide de Valera à remporter les élections générales grâce au nouveau parti qu'il a créé en 1927[3]. » Mais, « Après en avoir été le chef d'état-major, je quittai l'I.R.A. en 1936, lors de l'adoption de la nouvelle Constitution qui éliminait toute référence à la couronne britannique. Je considérais, poursuit-il, que désormais il était possible d'aboutir à nos objectifs par la voie électorale, ce que persistait à nier une importante fraction de l'I.R.A. qui deviendra très vite le principal adversaire du gouvernement. Je ne peux plus, conclut-il, approuver cet extrémisme, mais je reste très sensibilisé aux sévices qui leur seront infligés[4]. »

A cette époque, Sean Mac Bride est avocat et commence à s'occuper du sort des prisonniers politiques de l'I.R.A.

En 1946, il fonde le *Clann na Poblachta* (Parti Républicain), et devient membre du *Dail Eireann* (1947-1958) ; il est nommé ministre des Affaires étrangères du nouveau gouvernement de coalition de de Valera en 1948 et y restera jusqu'en 1951.

C'est à ce titre qu'il participera à la création de l'O.C.D.E., (vice-président de 1948 à 1951), puis du Conseil de l'Europe (président du Conseil des ministres).

Mais, ce que l'on sait moins, c'est son appartenance à la European Round Table, au Bureau International de la Paix (Président), au Congrès des Forces Mondiales pour la Paix (Président - Moscou, 1973) ; et qu'il est Prix Nobel de la Paix, en même temps que Prix Lénine de la Paix. Et, en 1982, l'hebdomadaire *Valeurs Actuelles* révélait dans son numéro du 22 mars 1982 qu'une *Association internationale pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel palestinien*, venait d'être créée à Paris, en liaison avec l'O.L.P., et que Sean Mac Bride en assumerait la présidence.

Sean Mac Bride est également membre « garant » du *Groupement pour les droits de minorités* (G.D.M.) aux côtés de Germaine Tillion et Pierre Vidal-Naquet. Précisons que cette organisation se déploie également en Belgique et en Suisse.

Information des plus extraordinaires — et à accueillir avec prudence, bien qu'il n'y ait pas eu de démenti, à notre

---

3. *L'Exigence de la Liberté*, p. 86.
4. *L'Exigence de la Liberté*, p. 93.

connaissance. Werner Gerson, dans son ouvrage « *Le Nazisme, société secrète*[5] », préfacé par le F ∴ Pierre Mariel, mentionne Sean Mac Bride en tant que membre du très mystérieux *Ordo Templi Orientis* (O.T.O.), dont aurait fait partie le non moins mystérieux Trebitsch-Lincoln ; ce dernier, issu d'une riche famille israélite, était en étroit contact avec le général Haushofer, passant pour le « maître à penser d'Adolf Hitler ».

On assure même qu'avant de mourir, Weishaupt transmit sa pensée et son rite à l'O.T.O. [5a].

Est-ce en conséquence un hasard que de retrouver Haushofer et Sean Mac Bride (membre du Comité exécutif) à l'*Union Pan Européenne* du Comte Richard Coudenhove-Kalergi, propagatrice d'un Gouvernement mondial ?

Autre fait particulier que ne mentionne pas son ouvrage autobiographique : son amitié et sa collaboration avec Joseph Retinger. Ce dernier, fils d'un israélite fortuné[6], était membre de la F ∴ M ∴ suédoise, ami et collaborateur du colonel Mandel House, des « Masters of Wisdom », en même temps que membre de la Round Table et fondateur du C.F.R.

Ce fait est important, car Sean Mac Bride nous apprend qu'il lança « l'idée d'une convention des droits de l'homme immédiatement après la guerre, dans une des premières réunions du Mouvement européen[7] ». Or, dans le Cinquième Bulletin (1960-1961) du *Centre de Culture Européenne,* constitué à Genève par Retinger, on peut lire que « sans lui, la *Ligue Européenne de Coopéartion Economique,* le

---

5. *Le Nazisme société secrète,* par Werner Gerson. Belfond, 1976.

5a. Certains — et en particulier les francs-maçons — vont nous rétorquer que l'O.T.O. n'est pas un ordre maçonnique et que les Loges dites « régulières » n'ont absolument aucun lien avec l'O.TO. A ce propos, nous leur rappelons l'*Europäischer Freimaurer Kalender* (Almanach Maçonnique de l'Europe), 1966, publié par Agis-Verlag-Baden-Baden. Editions Jean Vitiano, Paris. A la page 2, on peut y lire : « Réservé uniquement aux francs-maçons. » A la page 198, dans la rubrique bibliographie maçonnique 1964-1965, on lit : « 29. *Oriflamme.* Organ van Ordo Illuminatorum Ordo Templi Orientis (O.T.O.), Fraternitas Rosicruciana Antiqua und Gnostisch-Katholische Kirche. P.A. : Hermann Metzger, Zurich, Birchstr, 26. » De plus, à la page 173, l'O.T.O. est recensé sous le nom de Ordo Illuminatorum ,avec pour adresse : Thelema, Stein/App., Tf : (071) 593 01 (A. Borgent).

6. Devenu orphelin à 4 ans, Joseph Retinger fut recueilli par le comte Ladislas Zamoyski qui, en 1906, l'envoya faire ses études à la Sorbonne. Il s'y lia avec André Gide. De riches Polonais réfugiés à Paris, les Bodebski, cousins des Zamoyski, le mirent en relations avec le célèbre écrivain anglais, d'origine polonaise lui aussi, Joseph Conrad. Vers 1913, celui-ci le présenta à l'éditeur Walter Hines Page, ami du « colonel » Edward Mandel House.

7. *L'Exigence de la Liberté,* p. 126.

Mouvement Européen et notre *Centre de Culture Européenne* n'auraient jamais vu le jour[8] ».

Mais n'y a-t-il pas meilleur témoignage que celui même de Retinger qui, parlant de Mac Bride, disait : « J'ai eu de très bonnes relations, presque intimes, avec Sean Mac Bride, et son amitié ne m'a jamais fait défaut[9]. »

Sean Mac Bride est également président de la Commission à l'UNESCO sur « les problèmes de la communication dans la société moderne » et dont le but est « l'instauration d'un Nouvel Ordre de l'information et de la communication[10] », membre du Comité de Patronage de l'E.I.P. (Ecole, Instrument de la Paix), secrétaire général de la Commission internationale des juristes — dont nous reparlerons plus loin — avec laquelle il mettra sur pied sa plus belle œuvre : Amnesty International.

Comme par un concours de circonstances extraordinaires, le thème de la Convention des droits de l'homme, prélude à la fondation d'Amnesty International, fut popularisé par le socialiste Ernst Bevin, ancien président de la *Society for Socialist Inquiry and Propaganda* et membre influent

---

8. *Lectures Françaises*, n° 206, juin 1974. Note : Pierre de Villemarest, spécialiste des affaires soviétiques, faisait remarquer à ce sujet que « pas une seule fois la presse soviétique qui, durant des années, a dénoncé ces Mouvements et leurs responsables, même les plus secondaires, ne s'est attaquée à Joseph Retinger ». (*Historia*, n° 356 bis, 1976 - Les morts mystérieuses.) Dans son article sur « Du nouveau sur l'énigme Sikorski », il nous apprenait que Sikorski était membre de la franc-maçonnerie de l'Ordre des Aigles Blancs, et que c'est au sein de cet ordre qu'il se lia avec Joseph Retinger. Il faisait également remarquer que « Wladyslaw Sikorski était le seul homme à connaître la vie de J.H. Retinger depuis le milieu des années vingt. Etonnante " coïncidence ", Sikorski a disparu peu après avoir rompu avec lui et au moment même où il venait de découvrir que des confidences tenues par lui à celui qu'il croyait son ami paraissaient parfaitement connues de ses interlocuteurs soviétiques, lors de leurs dernières discussions autour du drame de Katyn et des drames vécus par la résistance intérieure polonaise... »

9. *Memoirs of an Eminence Grise, Joseph Retinger.* Edited by John Pomian, with a Foreword by H.R.H. Prince Bernhard of the Netherlands, p. 16.

10. *Le Monde*, 23 février 1980. Note : Lors de la cession de l'Institut d'Etudes Mondialistes, tenue à la Lambertie au mois d'août 1980, la dernière séance de l'Institut consista en une table ronde animée par Paul de La Pradelle sur le thème « Mass Media et Nouvel Ordre Mondial ». Le meilleur accueil fut réservé au rapport Sean Mac Bride. Enfin, à la conférence générale de Belgrade, le mercredi 14 octobre 1980, la commission « Culture et Communication » de l'U.N.E.S.C.O. a ratifié le rapport Mac Bride. Donnant l'information, le journal *Le Monde* notait : « Les Soviétiques, qui ont fait remarquer que la commission Mac Bride ne comprenait que deux pays socialistes sur seize (U.R.S.S. et Yougoslavie), ont estimé que le rapport était " trop imprégné de terminologie occidentale ". Mais ils ont pris sa défense lorsque l'attaque est venue d'en face. » (*Le Monde*, 17 octobre 1980.)

de la Fabian Society, sur les conseils et l'insistance de Sean Mac Bride.

En effet, dans son ouvrage autobiographique, Mac Bride nous donne même la preuve que c'est lui qui rédigea le discours de Bevin. N'écrit-il pas : « Je vous ai parlé de mon projet de convention des droits de l'homme. Parlez-en, appuyez-le, et vous verrez, conclut-il avec une belle assurance, tous vous suivront. » Le lendemain, Bevin s'exclama : « Les droits de l'homme ! Excellent objectif. » Et se penchant ,en confidence : « Vous ne pourriez pas m'écrire quelques notes sur le sujet, je ne le connais pas très bien ? J'en ferai un discours. »

Aussitôt dit, aussitôt fait, et Mac Bride de conclure : « Et c'est vrai, il prononça un discours sur ce thème, mais se montra aussi un partisan indéfectible de la Convention. Mon premier objectif était atteint, car Bevin aurait pu faire obstacle au projet [11]. »

Parlant comme un stratège militaire... « mon premier objectif était atteint », cela voulait dire qu'il y en avait un autre, en bonne logique... militaire.

« J'étais en relation, écrit Mac Bride, par la Commission internationale des juristes, avec de nombreux confrères. Par recoupement, en interrogeant les milieux émigrés, nous arrivions à obtenir des renseignements sur des cas de détention. Un de ces avocats était un Londonien appelé Peter Benenson. Il s'intéressait aux erreurs judiciaires, et, à plusieurs reprises, il avait tenté d'aider des personnes persécutées dans leur pays pour leurs opinions religieuses ou politiques.

« Nous militions ensemble, poursuit-il, depuis 1957 dans une association portant le nom de « *Justice* », qui faisait campagne pour le respect des droits de l'homme tels qu'ils avaient été énoncés par les Nations Unies... [12] »

L'idée de lancer une campagne internationale sur ce thème faisant rapidement son chemin, il fut décidé de prendre un nom. Le choix s'arrêta sur « *Appel en faveur de l'amnistie* ».

Qui dit « campagne », dit publicité. Aussi, selon l'expression même de Mac Bride, décidèrent-ils de « frapper un grand coup ».

Pour ce, « Le rédacteur en chef du célèbre hebdomadaire *l'Observer* promit de publier en double page un article de lancement qui serait repris par *Le Monde*. Il fut

---

11. *L'Exigence de la Liberté*, p. 136.
12. *L'Exigence de la Liberté*, pp. 150-151.

demandé que la parution eût lieu le jour de la Trinité, le 28 mai 1961, de façon que cette fête religieuse prenne une signification laïque [13] ».

Pour un grand coup, c'en fut un ! Car nous défions quiconque, s'il n'est pas dans la « ligne de conduite conformiste », d'arriver, non seulement à avoir une double page — même en payant — dans *l'Observer* ou *Le Monde*, et à avoir en plus l'exigence du jour — presque de l'heure et de la minute — de parution... Fallait-il que Sean Mac Bride ait de puissantes relations !

Ces puissantes relations, il les avait en la personne de David Astor, propriétaire du grand hebdomadaire *l'Observer* qui, écrit Mac Bride « nous soutenait depuis la fondation d'Amnesty [14] ».

Or, encore par le plus grand des hasards, David Astor est membre du Comité directeur du R.I.I.A., de la Round Table, de la Pilgrims Society ainsi que du Bilderberg, fondé par Joseph Retinger, grand ami de Sean Mac Bride...

Que de coïncidences...

Coïncidence d'ailleurs qui n'empêche nullement M. Mac Bride d'attaquer dans son livre la compagnie minière britannique, *Rio Tinto Zinc*, « appliquant, dit-il, les principes les plus vicieux de l'apartheid [15] » et dont « le plus beau fleuron demeurait Lord Carrington, actuel ministre des Affaires étrangères, conservateur et ancien administrateur de la société, qui fut remplacé par un membre de l'entourage de la famille royale [15] ».

Le fait que Lord Carrington soit membre du R.I.I.A., au côté du bienfaiteur d'Amnesty International, n'a pas l'air de gêner le moins du monde M. Mac Bride — ni d'ailleurs le fait que la compagnie *Rio Tinto Zinc* participe, en même temps que la famille Astor et *l'Observer*, au bon fonctionnement du R.I.I.A. et du Groupe de Bilderberg en particulier...

Mais ce n'est pas tout... Son second soutien venait de la *Commission Internationale des Juristes* (C.I.J.), dont Sean Mac Bride fut le secrétaire général de 1963 à 1970.

Fondée les 24-31 juillet 1952 à Berlin-Ouest, cette organisation bénéficie du statut consultatif à l'E.C.O.S.O.C., à l'UNESCO et au Conseil de l'Europe.

L'organisation d'Amnesty International est calquée sur celle de la C.I.J., dont le rôle est « de promouvoir la pri-

---

13. *L'Exigence de la Liberté*, p. 152.
14. *L'Exigence de la Liberté*, p. 190.
15. *L'Exigence de la Liberté*, p. 247.

mauté du droit et la protection juridique des droits de l'homme partout dans le monde. Des observateurs internationaux sont mandatés par elle pour suivre les grand procès politiques afin de pouvoir intervenir auprès des gouvernements et informer l'opinion publique lorsque la primauté du droit n'est pas respectée. Seuls les pays de l'Est refusent systématiquement aux juristes de la C.I.J. le droit d'assister aux procès ou d'enquêter sur des violations des droits de l'homme [16] ».

Ce qui fait qu'il n'y a jamais — ou presque — de dossier consacré au grand pays démocratique qu'est l'U.R.S.S. En revanche, le C.I.J., tout comme Amnesty International d'ailleurs, n'a pas de mal à obtenir des informations en provenance de pays comme le Salvador, le Chili, le Nicaragua, etc., dirigés — comme chacun sait — par de féroces tyrans assoiffés de sang, plus communément appelés « dictateurs ».

L'actuel secrétaire général du C.I.J. est Niall Macdermot. Coïncidence, ce dernier est membre de la Fabian Society, du Groupe Bellerive [17], courroie de transmission de la Pugwash [17], ainsi que Grand Officier de la Grande Loge d'Angleterre. La vice-présidence est tenue par un homme de loi de New York, Elie Whitney Debevoise, membre du C.F.R. et que l'on retrouve à la Pilgrims Society avec David Astor et David Rockefeller, le patron de la Trilatérale.

La France est merveilleusement représentée par Edgar Faure, ancien président de l'Assemblée nationale et proche du *Comité Permanent Mondialiste*, et par Louis Joxe, cofondateur et secrétaire général du C.E.P.E. [17], premier président de l'I.F.R.I. [17] et père de Pierre Joxe, dirigeant du Parti Socialiste.

Sont présents également au C.I.J., Sir Guy Powles, président du N.Z.I.I.A. [17] de 1967 à 1971, membre du World Council of Churches, du Race Relations et d'Amnesty International en Nouvelle-Zélande ; Isaac Forster, membre de la Cour internationale de justice de La Haye ; le vicomte Walter J. Ganshof van der Meersch, procureur général à la Cour de Cassation de Belgique, professeur à l'Université de Bruxelles et membre de l'I.R.R.I. depuis 1947 ; Sir Adetokunbo Ademola, fondateur du N.G.I.I.A. et Dudley B. Bonsal, du C.F.R.

Nous avons gardé pour la fin l'un des plus beaux fleurons du C.I.J., Lord Shawcross. Ce dernier, directeur de la *Shell Transport & Trading* (1961-1972), de *Morgan & Cie*

16. *Le Monde*, 2-3 novembre 1980.
17. Voir *La Trilatérale et les Secrets au Mondialisme*, p. 201.

International (1966), de *Times Newspapers* (1967-1974), du *Hawker Siddeley Group* (1968), président de l'International Advisory Council de la *Morgan Guaranty Trust Co.* de New York depuis 1978, est également membre du R.I.I.A., du Bilderberg, ainsi que vice-président de la Pilgrims Society, où il retrouve son ami David Astor.

Mentionnons enfin que, le 2 novembre 1980, le Conseil de l'Europe a décerné le premier prix européen des droits de l'homme à la C.I.J.

Si, avec tout cela, Amnesty International n'a pas de succès !

Donc, comme nous venons de le voir, Sean Mac Bride ayant, avec sa seule volonté, frappé un grand coup, celui-ci eu des échos et, très rapidement, tous les grands organes de presse internationaux, le *New York Times* et le *Washington Post* aux Etats-Unis, l'*Asahi Shimbum* au Japon, *Die Welt* en Allemagne fédéral et *Le Monde* en France, publièrent des articles de fond sur cet « Appel en faveur de l'Amnistie ».

Le fait que le *New York Times* et le *Washington Post* soient tous deux entre les mains du C.F.R. des Rockefeller, et aussi de la famille Ochs-Sulzberger (du lobby juif américain), que l'*Asahi Shimbum* soit lié à l'I.I.S.S., fondé par l'intermédiaire de Denis Healey [18], ami personnel de Joseph Retinger, que *Die Welt* et *Le Monde* soient, par leur directeur, non seulement liés à l'I.I.S.S., mais aussi au groupe de Bilderberg, n'inquiète nullement encore une fois Sean Mac Bride... et c'est normal [19].

Deux mois après l'Appel de *l'Observer*, douze personnes se réunirent au Luxembourg, dans l'arrière-salle d'un café. Amnesty International était né.

Les campagnes de presse, la publication de rapports, allaient se succéder à une belle cadence... jusqu'en 1966, où un grave dilemme allait se poser.

---

18. Voir *La Trilatérale et les Secrets du Mondialisme*, p. 193.
19. John Rarick, député des Etats-Unis, déclarait dans le *Rutland Herald* du 21 avril 1971 : « Par entente collective, les Bilderbergs possèdent une puissance financière telle que, par le retrait de leurs fonds, ils peuvent conduire un pays à la banqueroute ou, comme cela a été annoncé en octobre 1970, créer un déficit de la balance commerciale des Etats-Unis avec l'étranger atteignant 821 millions de dollars en un mois ! Les investissements américains ont été transférés à des banques étrangères et les dollars U.S. joués à la baisse dans les établissements de change étrangers pour créer une panique qui vienne aggraver la crise du dollar. Et ceux qui ont créé la panique ont rapidement manœuvré pour tirer profit de leur escroquerie par la dévaluation. »

On torturait à Aden ! La Grande-Bretagne, elle aussi, avait ses bourreaux. Incroyable, mais vrai...

Peter Benenson, accablé par ces révélations, décida en septembre 1966 de se rendre en personne à Aden pour vérifier la véracité des assertions du Dr Rastgeldi, l'auteur de ce rapport explosif.

La contre-enquête à laquelle il se livra confirma point par point les accusations de torture formulées dans le précédent rapport.

A partir de ce moment, raconte Mac Bride, « Peter ne put jamais surmonter cet épisode, et une " ère de soupçon " s'instaura au sein du secrétariat, empoisonnant les rapports entre des gens qui avaient jusqu'ici travaillé en parfaite harmonie et en pleine confiance, ralentissant et même paralysant l'action de l'organisation.

« Benenson se mit à voir partout la trace et l'empreinte des services secrets britanniques... Il se mit à soupçonner l'ensemble du secrétariat de travailler pour les services secrets... le climat s'était tellement détérioré que les gens ne venaient même plus à leur travail, par crainte d'esclandres ou d'affrontements [20]. »

Aveu extraordinaire de la part de Mac Bride, la première chose qu'il fit devant cette situation : « J'en parlai avec David Astor, propriétaire du grand hebdomadaire *l'Observer*, qui nous soutenait depuis la fondation d'Amnesty. »

« Astor considérait aussi qu'il fallait très rapidement crever l'abcès si nous voulions avoir une chance de survie ; il avait, durant la guerre, travaillé dans les services secrets et il songeait à un homme que je connaissais, tout comme Benenson : Peter Calvocoressi.

« Ecrivain, Calvocoressi avait été un des as du renseignement britannique durant la Seconde Guerre mondiale... Il avait gardé des liens et des relations avec les services secrets. Selon David Astor, si Peter Benenson acceptait l'intervention de Calvocoressi, celui-ci pourrait ensuite aisément vérifier le bien-fondé des accusations portées contre les services anglais.

« Il existait quelques hommes baptisés " les parrains d'Amnesty ", car ils étaient là depuis les débuts, et nous nous réunissions de manière informelle chaque fois que se posait un problème. Il s'agissait notamment d'Eric Baker et de Norman Marsh [21]. Nous approuvâmes tous la pro-

20. *L'Exigence de la Liberté*, pp. 189-190.
21. Membre de la C.I.J., dont le patron à cette époque n'était autre que Mac Bride.

position d'Astor et le choix de Calvocoressi. Nous savions que nous pouvions avoir confiance en lui. Si les critiques de Peter étaient justifiées, Calvocoressi nous le révélerait immédiatement.

« Benenson accepta sans la moindre réticence, et, après plusieurs semaines d'un très bon travail, Calvocoressi remit un rapport extrêmement précis et complet.

« Sa conclusion était formelle : il y avait eu quelques négligences dans les enquêtes sur le recrutement de certains collaborateurs qui avaient autrefois travaillé pour les services de renseignements, mais absolument aucune preuve que ces membres d'Amnesty aient agi pour les services secrets.

« Peter Benenson décida alors de démissionner[22]. »

L'affaire était close... mais pas pour nous.

Un dicton célèbre veut qu'à force de vouloir prouver son innocence, le coupable fasse toujours un faux pas... En effet, Sean Mac Bride, à force de vouloir nous démontrer — ainsi qu'à Peter Bensenson — qu'il n'y a pas d'agents des services secrets à Amnesty, nous donne lui-même la preuve qu'il y a au Comité exécutif — dans les « parrains d'Amnesty » —, non seulement des anciens membres des services secrets (Astor-Calvocoressi), mais — et surtout — que ceux-ci sont toujours en contact avec ces services et qu'ils y ont toujours leurs entrées...

D'autre part, il faut remarquer que, pour Sean Mac Bride, tout est très facile. Veut-il savoir si telle ou telle personne est un membre des services secrets ? Pas de problèmes ; il demande à Calvocoressi, qui le lui fait savoir immédiatement ! C'est à croire que les services secrets britanniques sont une vraie passoire... ou que M. Sean Mac Bride est lui-même membre de ces services...

Quant à Calvocoressi, vétéran des services secrets, il est le grand patron de la maison d'édition *Penguins Book*, directeur de *Chatto & Windus Ltd* et de *The Hogarth Press*. Mais en plus — et cela devient très intéressant — il fut membre du tribunal de Nuremberg, et il est membre du R.I.I.A. (au Comité exécutif de 1955 à 1970) au côté de David Astor, de l'I.I.S.S. (membre du C.E. de 1961 à 1971) et de l'Institute of Race Relations.

Nous admettons volontiers certains « hasards », mais constatons tout de même que cela commence à faire beaucoup de membres du R.I.I.A., du Bilderberg, de l'I.I.S.S.,

22. *L'Exigence de la Liberté*, pp. 190-191.

de la Pilgrims Society et de membres de services secrets autour de la fondation d'Amnesty International... surtout quand on sait par qui ont été fondées toutes ces mystérieuses sociétés [23] !

Toujours est-il qu'en 1965, Sean Mac Bride s'était rendu à Washington sur l'invitation d'Averell Harriman, alors ambassadeur extraordinaire de Lyndon Johnson, « avec lequel, nous confie S. Mac Bride, j'avais des relations amicales depuis plus de quinze années [24] ».

Très en veine de confidences, Mac Bride nous présente son ami Harriman et nous ne résistons pas au plaisir de vous le présenter :

« Harriman était mêlé depuis plus de dix ans à toutes les décisions majeures de politique étrangère américaine. Très jeune, entre les deux guerres, il s'était occupé d'affaires bancaires internationales et notamment d'une concession de manganèse en Union Soviétique, ce qui l'avait amené à faire la connaissance de Trotski.

« En 1941, à l'âge de quarante-neuf ans, Roosevelt en avait fait son envoyé spécial, d'abord à Londres pour superviser les relations économiques, vitales, entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, puis à Moscou, comme ambassadeur.

« A ce poste, il est certain qu'il rencontra Staline beaucoup plus souvent que n'importe quel autre Américain avant ou après lui [25]. »

Tous ces renseignements sont fort intéressants, mais très incomplets. Il faudrait que M. Mac Bride apprenne à ses lecteurs — et par là même aux membres d'Amnesty — qu'Harriman est membre du C.F.R. (directeur de 1950 à 1955), dont les patrons sont les Rockefeller (à l'époque Nelson et, aujourd'hui, David, tous deux membres de la Pilgrims Society), ainsi que de la Pilgrims Society, dont fait partie David Astor, le bailleur de fonds d'Amnesty...

Décidément, on tourne en rond, à Amnesty...

Mais, vous direz-vous, qu'allait faire le patron d'Amnesty aux Etats-Unis ? Enquêter sur le sort malheureux de quelques prisonniers d'opinion ? Nullement !

Il s'en explique lui-même : « L'administration démocrate connaissait mes bonnes relations avec les dirigeants du Nord-Vietnam. Accepterais-je d'aller exposer mes vues

23. Voir *La Trilatérale et les Secrets du Mondialisme*, par Yann Moncomble.
24. *L'Exigence de la Liberté*, p. 192.
25. *L'Exigence de la Liberté*, p. 127.

sur le conflit en cours à une dizaine de responsables politiques de premier plan [26] ? »

Ayant, bien entendu, accepté, Harriman organisa une rencontre entre S. Mac Bride et « les architectes de la politique vietnamienne » : Dean Rusk, ministre des Affaires étrangères, Mac George Bundy, conseiller spécial du Président et Robert Mac Namara, ministre de la Défense.

Au bout d'un moment, raconte Mac Bride, Harriman me demanda : « Nous aimerions avoir votre avis sur la guerre, sur notre engagement au Vietnam et la meilleure politique que nous pourrions adopter. »

« La meileure politique que vous pourriez suivre, répondit-il, serait de quitter immédiatement le Vietnam. »

Et, tout en pensant que ses propos avaient provoqué un petit scandale, il conclut : « Je sentais que certains étaient d'accord avec moi, mais qu'ils craignaient de le dire [27]. »

Ils étaient d'accord avec lui, et pour cause ! Bien que nous ne croyions pas à ce dialogue — nous pensons plutôt que la discussion porta sur la façon d'organiser une campagne mondiale pour la paix au Vietnam —, il est bon de savoir que Dean Rusk, Rhodes Scholar, ancien président de la Fondation Rockefeller, membre du C.F.R. et de la Pilgrims Society, fit l'objet de poursuites, dans le cadre de l'I.P.R. [28], pour menées pro-communistes... que Mac George Bundy, qui jouera plus tard un rôle-clé dans la création de l'I.I.A.S.A. [28] avec la collaboration du gendre d'Alexis Kossyguine, est membre du C.F.R., du Bilderberg et de l'I.I.S.S... et que Robert Mac Namara, à l'époque président de la Banque Mondiale, est également affilié au C.F.R., au Bilderberg et à l'I.I.S.S.

Quelques semaines après cette entrevue, rencontrant à nouveau Harriman [29] à Genève, S. Mac Bride proposa deux noms qui pourraient servir d'intermédiaires : Philip Noel-Baker, vice-président du Ruskin College en 1914, premier président du Bureau International de la Fabian Society, membre de la Pugwash, de l'I.I.S.S., du R.I.I.A., de la Pilgrims et de la Round Table, et Jean Sainteny, déjà

26. *L'Exigence de la Liberté*, p. 192. Note : Il avait rencontré Hô Chi Minh, la première fois en 1928, lors d'un congrès anti-impérialiste qui se tenait en Europe.
27. *L'Exigence de la Liberté*, pp. 193-194.
28. Voir *La Trilatérale et les Secrets du Mondialisme*, pp. 77 et 225.
29. Quelques années plus tard, ce membre important du C.F.R. et de la Pilgrims deviendra le principal négociateur des pourparlers de paix de l'avenue Kléber à Paris.

dépêché à Hanoï par M. Pierre Mendès-France pour y représenter la France après les accords de Genève.

Sainteny, connaissant déjà bien le « problème » vietnamien, fut choisi. « Chaque fois qu'il faudra bien tenter de surmonter le pire pour passer de la guerre à la paix, pour reconstruire, note Jean Lacouture, c'est toujours à Jean Sainteny que Ho Chi Minh demandera de parler [30]. »

En effet, c'est par son entremise, et d'abord sous son toit, que Henry Kissinger put organiser avec les envoyés de Ho Chi Minh la grande négociation qui allait, de 1968 à 1973, aboutir aux accords de Paris [31].

Derrière toutes ces allées et venues, on retrouvait la trace de la Pugwash avec Herbert Marcovich et Raymond Aubrac, ainsi que la présence d'une haute personnalité du judaïsme américain, Milton Katz, membre du B'nai B'rith. C'est un membre de Harvard, de la Ford Foundation, administrateur du Carnegie Endowment for International Peace, du C.F.R. ; également membre du Comité exécutif de la Fondation pour la Paix Mondiale (World Peace Foundation). Or, par un étrange concours de circonstances, Sean Mac Bride était en relations avec cette Fondation... Katz était l'homme qui avait présenté Kissinger lors d'une des réunions de la Fondation pour la Paix mondiale — où prit naissance, comme par hasard, la campagne mondiale pour la paix au Vietnam — et c'est encore à lui qu'Averel Harriman téléphona en 1972 pour lui demander des renseignements sur un politicien inconnu nommé Jimmy Carter.

Cet invraisemblable enchevêtrement de sociétés, de groupes et de fondations, donne le vertige...

Nous allions oublier la Franc-Maçonnerie, à laquelle bon nombre de membres haut placés d'Amnesty sont rattachés. C'est ainsi qu'on pouvait lire dans la revue *Huma-*

---

30. *Le Monde*, 28 février 1978.
31. Note : Kissinger connaissait très bien Sainteny. « J'ai rencontré Sainteny, écrivait-il, grâce à Claude, son épouse... Elle avait été une de mes étudiantes, en 1953, au Séminaire international que, pendant dix-huit ans, je dirigeai à l'université de Harvard... Beaucoup de ces participants devinrent des amis et le restèrent. Quand Claude eut épousé Jean Sainteny (Claude Badalo épousa J.S. le 12 septembre 1955), les visites que je leur faisais dans leur appartement, sur les Tuileries, comptèrent parmi les meilleurs moments de mes séjours à Paris. » (*Espoir* - Revue de l'Institut Charles de Gaulle, n° 24. Hommage à Jean Sainteny - Derniers efforts pour la Paix, par H.A. Kissinger, p. 50 - Plon, octobre 1978.) D'autre part, Kissinger connaissait très bien Le Duc Tho. « Et cela depuis beaucoup plus longtemps qu'on ne le croit : depuis ce jour de 1966 où Kissinger, professeur à Harvard, avait rencontré Le Duc Tho à Hanoï avec huit autres professeurs des grandes universités américaines. » (*Paris-Match*, n° 1 233, 23 décembre 1972.)

nisme : « La guerre du Vietnam, par son évolution implacable, atroce, inhumaine, remue la conscience universelle, concerne le monde entier et impose un choix à chacun. On assiste à une lutte inégale du pays le plus riche, le plus puissant du monde, qui s'essouffle à mater la résistance d'un petit pays misérable, mais dont l'énergie, le courage et la détermination dans le combat imposent le respect à tous » et : « depuis sa création, la République démocratique du Vietnam a disposé d'un gouvernement homogène, formé de personnalités affirmées ,intègres, et dont le sens critique contraste avec celui de leurs homologues du Sud [32]. »

D'ailleurs, selon certaines informations sérieuses, il existe des liens étroits entre la franc-maçonnerie et Amnesty International. Le Grand Orient de Belgique, par exemple, incite ses membres à militer dans cette organiastion. Les maçons belges ont, d'ailleurs, constitué une sorte de fraternelle maçonnique, le *Cercle Frédéric Bartholdi*, dont les membres sont à la fois initiés et adhérents d'Amnesty International. Le F∴ Adelin Pirlot, de Bruxelles, en est l'animateur.

Enfin, la composition du Comité de Patronage d'Amnesty International de cette époque, est particulièrement révélatrice de l'entourage de M. Sean Mac Bride.

Parmi les membres du comité de patronage d'Amnesty International 1970-1976, citons :

Président :

Paul Oestreicher : fils d'un juif allemand converti au catholicisme, il est membre du British Council of Churches. Auteur de *What Kind of Revolution : A Christian-Communist Dialogue* (1968) avec le théoricien du Parti communiste James Klugman, et de *The Christian Marxist Dialogue* (1969). Il est considéré comme très proche du marxisme.

Administrateur du Prisoners of Conscience Fund :

Lord Ritchie-Calder : membre d'honneur du *Center for the Study of Democratic Institutions.* Charles Beard, lecturer au Ruskin College d'Oxford en 1954, puis Bentwich lecturer à l'Hebrew University en 1973. Membre de la délégation britannique à l'UNESCO (Paris 1946, Mexico 1946-1966 et 1968), vice-président du Workers' Educational Association, de 1958 à 1968. Membre de l'OXFAM,

32. *Humanisme,* Centre de documentation du G∴O∴ de France, n° 71, novembre-décembre 1968.

de la Pugwash, du Comité exécutif de la Fabian Society et des I.C.U.S.

Dr Ernst Payne : Président du *World Council of Churches* (nommé en 1968) et secrétaire général de l'Union Baptiste de Grande-Bretagne et d'Irlande.

Lord Sainsbury : président de *J. Sainsbury Ltd.* depuis 1967. Membre du Comité exécutif du P.E.P. (courroie de transmission du R.I.I.A.). Membre du Labour Party.

Patrons :

The Archbishop of Canterbury : vice-président de la Pilgrims Society. A fait ses études à Cambridge et à Oxford, ainsi qu'à la Tywhitt Hebrew School. Mason Prize 1932. Prélat de l'Ordre de St. John de Jérusalem 1967.

Roger Baldwin : président de l'*International League for the Rights of Man.* Fut directeur, de 1917 à 1952, de l'*American Civil Liberties Union* (A.C.L.U.), avant de devenir, en 1962, membre du Comité National, membre de la *League for Industrial Democracy* (L.I.D.) et de la Fabian Society, organisations « progressistes » (au sens américain du terme).

Danilo Dolci : Coordinateur et fondateur du Centro Studi e Iniziative depuis 1958. Membre de l'International Council of War Resisters' International. Prix Lénine de la Paix.

Erich Fromm : professeur à New York et Mexico.

Lt. Gen. Sir Brian Horrocks : directeur de *Bovis Holdings* depuis 1963.

Jean Flavien Lalive : (Suisse).

Salvador de Madariaga : président honoraire de l'International Liberal Union and Congress for Freedom of Culture. Fondateur et président du College de l'Europe. Commença sa carrière à la section Presse de la S.D.N. (1921), puis directeur de la section Désarmement de la S.D.N. (1922 à 1927). Ambassadeur d'Espagne aux Etats-Unis en 1931 et en France de 1932 à 1934. Délégué permanent espagnol à la S.D.N. de 1931 à 1936. Prix Charlemagne 1973. Auteur d'un ouvrage intitulé « Le Grand dessein », publié en 1934, chez Flammarion, véritable plaidoyer en faveur d'un gouvernement mondial.

Yehudi Menuhin : directeur de l'UNESCO pour la musique.

Gunnar Myrdal : économiste suédois. Rockefeller Fellow de 1929 à 1930, puis professeur associé Post-Graduate à l'Institute of International Studies de Genève. Membre du Sénat suédois en 1934 (social-démocrate). Travailla ensuite sur le « problème noir » aux Etats-Unis, pour le compte de la Carnegie (1938). Membre du Conseil de la

Banque de Suède, puis ministre du Commerce de 1945 à 1947. De 1957 à 1967, travaille pour le compte du Twentieth Century Fund. Fondateur de l'*Institute for International Economic Studies* de Stockholm en 1961 et vice-président du *Stockholm International Peace Research Institute* (courroie de transmission de la Pugwash). Membre de l'Institut Suédois pour les Affaires Internationales (courroie de transmission du C.F.R.).

Alan Paton : ancien président national du *South African Liberal Party*, à l'époque où ce mouvement était illégal. Ancien professeur aux Universités d'Harvard et de Rhodes.

Martin Niemöller : président du *World Council of Churches* de 1961 à 1968.

Giorgio La Pira : président de la *Fédération Mondiale des Villes Jumelées* (F.M.V.J.). Ancien maire de Florence, il fut député Démocrate-Chrétien à l'Assemblée constituante, puis à l'Assemblée législative. Ancien ministre du Travail (cabinet de Gaspari).

Julius Stone : professeur de droit à l'Université de New South Wales depuis 1973. Etudes à Havard et à Oxford. Rockefeller Fellow en Sciences Sociales en 1931. Membre de la Woodrow Wilson International. Président du groupe de recherche de l'*Australian Institute of International Affairs* de 1942 à 1945. Observateur officiel de l'International Commission of Jurists au procès Eichmann en 1961. Membre de l'*International League for the Rights of Man.*

Comme on peut le constater, M. Sean Mac Bride avait de bonnes relations... et son action était bien épaulée.

Quoi qu'il en soit, Sean Mac Bride se vit décerner le prix Nobel de la Paix en septembre 1974... vraisemblablement pour « service rendu »... et, dans son discours à l'intention des membres de son organisation, il n'hésita pas à dire : « C'est en effet l'opinion publique américaine et mondiale qui força Washington à se retirer du Vietnam [33]. »

Round Table, R.I.I.A., C.F.R., Pilgrims, Bilderberg, F∴ M∴, etc. connais pas !

Continuant sur sa lancée, S. Mac Bride décide que s'occuper des prisonniers d'opinion n'est pas suffisant et, au cours d'une réunion, à Vienne, il lance une campagne contre la peine de mort. Le deuxième président de cette réunion était — encore une coïncidence — le chancelier autrichien Kreisky, grand ami et financier de la Pugwash

---

33. *L'Exigence de la Liberté,* p. 242.

et de l'I.I.A.S.A., deux organismes mondialo-progressistes.

Et, en décembre 1972, Amnesty International lance une campagne mondiale sur « l'abolition de la torture », dont l'apogée devait être la tenue à Paris d'une réunion, les 10 et 11 décembre 1973, dans les locaux du Palais de l'UNESCO.

En 1973, Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations Unies, nomme Sean Mac Bride secrétaire général adjoint chargé des problèmes de la Namibie. Ne pouvant cumuler, il démissionnait de la présidence d'Amnesty International en 1974, tout en demeurant très proche de l'organisation.

Malgré ce « départ », Amnesty International n'en continue pas moins sa percée et participe à des réunions des représentants de gouvernements organisées sous le patronage de l'UNESCO, afin de préparer un projet de Déclaration sur la race et les préjugés raciaux (mars 1978), ainsi qu'à des réunions d'experts, également organisées sous le patronage de l'UNESCO, sur « les droits de l'homme et l'établissement d'un nouvel ordre économique international » (juin 1978)[34].

Alors, Amnesty International — organisation politique ou apolitique ?

« Amnesty International n'admet pas, à juste raison, d'être qualifié d'apolitique. Son combat est politique au premier chef, mais elle fait souffler, dans le vieux forum des droits de l'homme, un vent d'exigence et de rigueur. Sa totale impartialité, sa souveraine indifférence aux combinaisons et aux dosages, son intérêt pour les hommes emprisonnés ou tortués en raison de leurs convictions, lui ont valu, comme vient de le rappeler le président exécutif de l'organisation, d'être " critiquée par un nombre croissant de gouvernements à l'Est comme à l'Ouest ". Repaire de communistes aux yeux des caudillos d'Amérique latine, elle passe à Moscou pour un bastion de la guerre froide[35]. »

Qu'en penser réellement ?

Si l'on en croit le *Guide d'Amnesty* — et il n'y a pas de raison de ne pas le croire —, « Nul n'est adopté en tant que prisonnier d'opinion s'il est considéré comme ayant eu recours ou incité à des actes de violence, ou s'il s'est livré à l'espionnage. Ce critère permet d'établir la distinction entre les prisonniers d'opinion et les autres prison-

---

34. Amnesty possède le Statut consultatif auprès de l'O.N.U., de l'U.N.E.S.C.O., du Conseil de l'Europe, de la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme, de l'Organisation des Etats américains et de l'Organisation de l'Unité africaine.

35. *Le Monde*, 12 octobre 1977.

niers, et permet d'éviter qu'A.I. puisse être accusée d'apporter son soutien au terrorisme[36]. »

Or, que voit-on ? On voit cette organisation humaniste déléguer des observateurs aux procès contre les terroristes et leurs complices, car elle suppose que ces procès pourraient ne pas être menés selon les règles d'une juste procédure, et se fait du souci au sujet des conditions de détention des membres de la « *Rote Armee Fraktion* » (Groupe de l'Armée Rouge).

Comme par un fait exprès, Amnesty ne se fait du mauvais sang que pour les terroristes d'extrême gauche... pas pour ceux d'extrême droite ! On aimerait connaître les critères d'une sélection aussi arbitraire... Quoi qu'il en soit, il est bien entendu que, pour nous, qu'il soit d'extrême gauche ou d'extrême droite, de gauche ou de droite, le terrorisme est condamnable sous toutes ses formes.

Deuxièmement, poussant le raisonnement jusqu'à l'absurde, et en admettant le fait de « prisonnier d'opinion », il faudra tout de même bien reconnaître que, pour exprimer cette opinion, ces militants ont fait usage de la violence et, par ce fait, deviennent des terroristes... donc A.I. ne peut les prendre en considération[37].

Que voit-on encore ? Que le 13 juillet 1978, une délégation française d'Amnesty demanda à M. Giscard d'Estaing « la non-ratification, dans sa forme actuelle, de la convention européenne sur la répression du terrorisme[38] ».

Dépassant même les limites de la convenance « démocratique », Amnesty va jusqu'à « METTRE EN GARDE[39] les autorités françaises à propos de M. Klaus Croissant[40] », avocat du groupe terroriste Baader-Meinhof, récemment arrêté en France à la demande des autorités de la République fédérale en raison de sa complicité avec ces derniers, et faisant l'objet d'un arrêté d'expulsion[41].

Plusieurs personnalités (près de deux cents) signèrent une lettre ouverte dans laquelle elles exigeaient la libération de Klaus Croissant. Figuraient parmi celles-ci :

---

36. *Guide d'Amnesty International*, réservé uniquement à l'usage des membres, 1978, p. 11.
37. Notons que dans tous ces procès, A.I. fait fort peu cas des victimes qui, elles, aimeraient bien pouvoir s'exprimer.
38. *Le Monde*, 15 juillet 1978. C'est la première fois qu'un chef d'Etat français recevait des représentants d'A.I.
39. Les majuscules sont de nous.
40. *Le Monde*, 11 octobre 1977.
41. « Depuis deux ans déjà, on le soupçonnait d'avoir servi de lien entre les membres emprisonnés du groupe Baader-Meinhof et leurs amis ou complices toujours en liberté. » (*Le Monde*, 2-3 octobre 1977.)

Mme Simone de Beauvoir, MM. Yves Boisset, Claude Bourdet, François Châtelet, Maurice Clavel, Régis Debray, Jacques Debû-Bridel, Gilles Deleuze, Jean Ellenstein, Vladimir Jankélévitch,. Pierre Joxe, Georges Kiejman, Françoise Mallet-Joris, Françoise Sagan, MM. Antoine Sanguinetti, J.-P. Sartre, Haroun Tazieff, Laurent Schwartz, Fred Zeller (ancien G ∴ M ∴ du G ∴ O ∴), Pierre-Bloch (LICRA), Badinter (avocat de la LICRA) et Jean Denis Bredin.

Toutes personnalités cataloguées à gauche — si ce n'est à l'extrême gauche — jusqu'à Serge Klarsfeld, « le chasseur de nazis », qui publiait, dans *Le Monde* du 14-10-1977, un article invitant les autorités françaises à ne pas livrer Me Croissant aux Allemands...

Comme on peut le constater, déjà Amnesty s'éloigne très largement de ses statuts : « Nul n'est adopté en tant que prisonnier s'il est considéré comme ayant eu recours ou incité à des actes de violence... afin d'éviter qu'A.I. puisse être accusée d'apporter son soutien au terrorisme. »

Autre curiosité humaniste : l'adoption des « Dix de Wilmington », neuf noirs et une jeune femme blanche condamnés au total à deux cent quatre-vingt-deux années de prison en septembre 1972, pour l'incendie d'une épicerie lors des émeutes raciales dans la petite ville de Wilmington en 1971.

« Amnesty International les adopte en tant que " prisonniers d'opinion ", considérant que les faits qu'on leur reprochait n'avaient pas été clairement établis, tandis que leur passé de militants antiracistes était connu [42]. »

Nous y voilà ! Cela signifierait-il que si vous êtes reconnu comme « militant antiraciste », vous bénéficierez, quelles que soient vos exactions, du soutien immédiat d'Amnesty ?

Curieuse conception du droit...

C'est à croire qu'il y a deux sortes de prisonniers d'opinion pour Amnesty. Car si, régulièrement, Amnesty « attire l'attention sur le scandale du maintien en prison ou dans des camps de « suspects de communisme [43] », « nous n'avons, à notre connaissance, jamais vu Amnesty attirer l'attention du public sur le scandale du maintien en prison et dans des camps de « suspects d'anticommunisme » !

Toujours est-il que, le 10 octobre 1977, Amnesty International recevait — pour services rendus — le prix Nobel de la Paix qui lui rapporte, comme l'écrit Sylvianne Stein dans *L'Express* du 16-22 octobre 1981 : « un certificat

42. *Le Monde*, 25 janvier 1978.
43. *Le Monde*, 10 décembre 1977.

d'honorabilité... avec plus de 700 000 francs ». Ce qui a fait dire à un « caudillo d'Amérique Latine », M. Hector Artucio, chargé de l'Education en Uruguay, que l'attribution du prix Nobel de la Paix à A.I. était « une blague de mauvais goût [44] ».

Prix Nobel de la Paix qui fut suivi, le 1er juillet 1983, par la remise du *Prix des droits de l'homme* du Conseil de l'Europe, à la section médicale d'*Amnesty International*, qui fut à l'origine du *Centre d'Orientation Médicale* (COMED), créé en mai 1979 avec la CIMADE (protestants de gauche) et du *Groupe Action Solidarité* (G.A.S. — dont la vocation est d'apporter une aide aux réfugiés sud-américains), dans le dessein d'aider sur le plan médical les réfugiés politiques statutaires et les demandeurs d'asile.

Aussi, pour certains, Amnesty n'est en fait qu'un « repaire de communistes ; et pour d'autres, ce n'est qu'un bastion de la guerre froide.

Qu'en est-il réellement ?

Au sein du secrétariat international siègeant à Londres, se trouve le « service le plus important numériquement du secrétariat international, (qui) assume la tâche fondamentale de recueillir et d'analyser les informations sur les violations des droits de l'homme en provenance du monde entier [45] ». De plus, toutes les sections nationales se contentent de traduire — quand ce n'est déjà fait —, quels qu'en soient les sujets, les communiqués, les directives, les publications mis au point par le service de recherche.

Or, ce département de recherche est dirigé par le professeur Derek Roebuck, doyen de la faculté de Droit de l'Université de Tasmanie et leader du parti communiste australien. Né en 1935, Roebuck fit ses études à Manchester, puis au Hertfort College d'Oxford. Après avoir été chargé de cours de droit commercial à l'Université de Wellington, en Nouvelle-Zélande, il passe à l'Université de Tasmanie. Il fut, en outre, membre d'un grand nombre de commissions internationales, toutes de gauche ou d'extrême gauche, allant de l'enquête sur les crimes de guerre américains au Vietnam à la campagne sur la réunification de la Corée, en passant par le Tribunal Russel.

Si, jusque-là, nous étions tentés de dire : Amnesty, Round Table, Pilgrims, Bilderberg, F∴M∴ etc., même combat, nous nous voyons contraints de rajouter à cette liste : communisme.

---

44. *Le Monde*, 13 octobre 1977.
45. *Guide d'A.I.*, p. 25.

Reconnaissons toutefois que cette nomination n'a pas recueilli l'unanimité. M. Brian Harradine, sénateur de Tasmanie et membre du groupe parlementaire d'Amnesty à Camberra, dans une lettre envoyée le 14 septembre 1978, déclarait au président du groupe : « Je trouve incroyable qu'un des membres les plus notoires du parti communiste australien en Tasmanie, le professeur Derek Roebuck, ait été nommé chef des recherches au Q.G. d'Amnesty International à Londres...

« En ce qui me concerne, poursuivait-il, je ferais très peu de crédit à la valeur des recherches politiques préparées par le professeur Derek Roebuck qui, d'une manière surprenante, a déclaré qu'il aime qu'on l'appelle propagandiste politique (T.D.T. 12 septembre 1978) avec des activités partisanes [46]. »

D'autre part, en France, dans une circulaire « Interne », provenant du Bureau exécutif — Groupe 67.No SF 80 NO42 et intitulé : « Problèmes posés par la nomination du professeur D. Roebuck », on pouvait lire :

« Bon nombre de membres d'A.I., dans la Section Française et dans d'autres sections nationales, se sont émus de la nomination à Londres, l'an dernier, du professeur D. Roebuck à la tête de la recherche, c'est-à-dire, à un poste de très haute responsabilité... Pour le groupe de Dreux, l'inquiétude est venue et, avec elle, le besoin d'approfondir les choses, justement lors de cette AG de Nantes, avec l'évocation rapide et confuse — on ne peut parler de débat — de la motion présentée par C. Langlois et signée par plus de trente délégués, chiffre nécessaire, je vous le rappelle, pour qu'un débat vienne devant l'Assemblée.

« Bien que la motion ait été déclarée recevable, son auteur n'a pu à aucun moment présenter publiquement ses arguments. Il n'était pas question à ce stade, pour C. Langlois, de faire état de ses réserves quant à la nomination du professeur D. Roebuck, mais simplement de faire ressortir l'inutilité du débat. La parole appartenant à un seul bord, il ne fut pas difficile au président de séance qui, en l'occurrence, prit partie, d'obtenir de l'AG qu'elle refuse de débattre. En outre, un peu plus tard, Martin Ennals, avec tout son prestige et de tout son poids, condamna d'avance ceux qui remettraient en cause la nomination de D. Roebuck et parla de maccarthysme, visant ainsi de façon blessante C. Langlois qui ne pouvait répondre. Curieuse façon de concevoir " l'impartialité d'A.I. ". »

---

46. Cité dans *Confidentiel*, n° 1, Hiver 1979.

Nous nous permettrons de faire remarquer à M. Brian Harradine, qui est sûrement un homme sincère — comme beaucoup de membres d'A.I. qui ignorent totalement les buts réels de cette organisation —, et à la section de Dreux qu'il aurait déjà pu s'apercevoir que le premier président et fondateur d'A.I., Sean Mac Bride, était, lui aussi, un curieux personnage avec son prix Lénine de la Paix, qui est, ne l'oublions pas, une récompense donnée à ceux qui ont travaillé en faveur de l'U.R.S.S. !

Il faut reconnaître que, bien que membre du Parti communiste australien — ce qui est son droit le plus strict —, D. Roebuck a de curieuses positions. Auteur, en collaboration avec Wilfred Burchett, d'un livre intitulé : « Les Putains de l'Impérialisme, les mercenaires en Afrique » (*Cahiers libres* 332, François Maspero, 1977), il parle dans cet ouvrage des procès des mercenaires arrêtés en Angola et écrit que ces condamnations étaient « sévères, mais justes ». Lors d'un meeting organisé à l'Univertsité de Tasmanie par l'*Union des Etudiants* et le *Comité Australie-U.R.S.S.*, il raconta avoir vu en Lithuanie des églises pleines et affirma que la liberté religieuse n'y posait aucun problème. Or, on sait de quelle façon leur Eglise est harcelée par l'Etat...

Enfin, pendant le 5e anniversaire de la promulgation de la nouvelle constitution socialiste nord-coréenne, il fit paraître dans un journal australien « The people of Korea », du 30 novembre 1977, un article qui surprend de la part d'un futur chef de la recherche d'*Amnesty*.

D. Roebuck écrit, entre autres : « La Constitution explique les droits et les devoirs des citoyens : dans un pays où il n'y a pas d'exploitation et d'oppression et où les intérêts social et individuel sont en plein accord, les droits et les devoirs des citoyens sont basés sur le principe collectiviste : un pour tous, tous pour un. » Comme chacun sait, il n'y a pas d'exploitation et d'oppression en Corée du Nord ! Et l'intérêt individuel n'y entre jamais en conflit avec l'intérêt collectif !

Un peu plus loin, il affirme que « la liberté d'opinion, d'assemblée, d'association et d'expression de sa conviction, liberté religieuse et liberté de faire de la propagande antireligieuse, sont garanties ». On ne s'étonnera donc pas de lire dans sa conclusion que le modèle auquel il croit doit s'imposer, et qu'en particulier « l'indépendance et la réunification de la Corée en accord avec le programme du Président Kim Il Sung sont maintenant essentielles, de telle sorte que tous les Coréens puissent jouir de la qualité de

vie dont jouissent les citoyens de la République Démocratique de Corée, décrite et sauvegardée par la nouvelle Constitution ».

Avouons que ces opinions ne prédisposent pas particulièrement à rechercher en toute indépendance et objectivité les entraves à la liberté d'opinion dans tous les camps et en tout lieu...

D'ailleurs, à voir la faible part consacrée à la défense des prisonniers d'opinion dans les pays communistes, on a l'impression que les rares références consacrées à ces derniers ne sont là que pour sauver les apparences !

A ce genre de remarque, Martin Ennals, secrétaire général d'Amnesty, répond : « Le nombre de pages ou de lignes consacrées à un pays donné, ne correspond en aucune façon à une évaluation qualitative ou quantitative des violations des droits de l'homme dans le pays en question, *mais il peut refléter le temps consacré à ce pays ou la complexité d'une situation qui pose des problèmes particuliers à A.I.*[47]. »

On aimerait tout de même savoir en vertu de quels critères Amnesty passe tant de temps sur tel ou tel pays, et peu (ou pas) de temps sur tels ou tels autres, sous prétexte de « la complexité d'une situation qui pose des problèmes particuliers ». Il est pourtant logique de comprendre que, plus on a de mal à avoir des renseignements sur tel ou tel sujet, plus on est à même de soupçonner que l'on cache quelque chose... Amnesty n'a pas l'air de bien comprendre cela.

Car, à première vue, Amnesty n'a pas trop de mal à obtenir des « informations » en provenance de régimes dictatoriaux — « nazis » comme on dit aujourd'hui —, mais, curieusement, n'a pas les mêmes facilités avec des régimes « démocratiques » comme Cuba, l'U.R.S.S., l'Allemagne de l'Est, le Vietnam aujourd'hui. Comme Amnesty doit regretter le bon temps où existait encore le Sud-Vietnam... là au moins, ils avaient des tonnes de renseignements...

A tel point curieuses, les données d'Amnesty et d'U.R.S.S. que certains groupes se posent des questions. Nous en donnons deux exemples. En date du 2 août 1981, le groupe 67 d'Amnesty à Dreux envoyait une lettre à la « Coordination U.R.S.S. », dans laquelle l'un des responsables s'exprimait ainsi :

---

47. Introduction au *Rapport d'Amnesty International 1978*. Supplément à la Chronique d'Informations Internationales, n° 42, août 1979. Souligné par nous.

« ... Plus on y réfléchit et plus cela fait penser que le service de la recherche sur l'U.R.S.S. se comporte d'une façon " frivole ". Ma lettre à Londres est écrite en termes mesurés, mais la Coordination nous étant plus proche, je vais pouvoir vous faire part de quelques réflexions que le travail de la recherche à Londres m'inspire. 1) Que sait-il exactement, s'il ne sait pas les informations publiées par A.I. ? 2) L'urgence de faire de nouveaux dossiers est-elle si grande pour qu'on arrive à faire des dossiers sur des gens dont nous avons publié la libération... ? »

Dans leur lettre adressée au bureau de Londres, le groupe A.I. de Dreux écrivait :

« Par lettre du 16 juin, vous nous avez informés que le dossier de Braunas Jaugelis était clos. Nous serions content de cette nouvelle si, après réflexion et enquête, cette information ne laissait la totalité du groupe perplexe... Voici l'exposé de nos doutes. Vous nous dites que le prisonnier est libéré, car l'annonce de cette libération apparaît dans un article de *Chronicle of currents events* de mars 1979... Tout cela nous semble fort étrange... En effet, vous étiez déjà en disposition de cette information en mars 1979, information qu'avait A.I., puisque c'est nous qui publions le *Chronicle of currents events*, et vous avez quand même fait un dossier sur ce prisonnier en septembre 1979. Une question : où va-t-on si A.I. ne consulte pas, avant de faire un dossier, les informations qu'elle publie ?

« Donc, pendant deux ans ,nous avons travaillé (le nombre de lettres et de démarches faites par notre groupe représente une certaine somme d'argent et d'énergie) en pure perte, car notre propre organisation savait que ce prisonnier n'était pas un prisonnier... Comment cela est-ce possible ? »

Sur ce, A.I. France répondait en date du 11 août 1981 :

« ... Ça fait plus de cinq ans que certains d'entre nous travaillent la Coordination U.R.S.S., et c'est la première fois que Londres fait une erreur de ce genre. » Nous voulons bien le croire. Mais, en date du 4 janvier 1982, le Groupe A.I. 174 " Jaurès " envoyait une lettre stipulant :

« Notre groupe d'adoption s'occupe depuis plusieurs années d'un prisonnier d'opinion ukrainien, Levko Gregorievitch Lukyanenko, membre fondateur du groupe ukrainien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, actuellement interné au camp à régime sévère de Perm 36... Entre autres actions du groupe, nous avons pu obtenir, en juin dernier, une invitation officielle de la part de l'Université de Paris-X Nanterre... Cette invitation ne

suffit pas à elle-même : comme nous l'a dit un membre de la Coordination U.R.S.S., il faut la " faire mousser ", qu'elle soit connue par différents media...

« C'est pourquoi nous avons demandé à la Coordination U.R.S.S. l'autorisation d'insertion dans la presse (notamment *Le Monde*) et l'accord pour un contact avec *Radio Liberté*. Jenny Maizener nous a donné son accord par téléphone, au cours de la seconde quinzaine de novembre, après avoir pris contact avec l'attaché de presse et Londres (pour *Radio Liberté*). »

Au bout de quelque temps, ayant des difficultés avec ce dossier, le groupe estima correct de téléphoner à l'attachée de presse d'A.I. avant de donner le feu vert à l'A.F.P. :

« L'attachée de presse d'A.I., se souvenant très bien de sa conversation avec Jenny Maizener (de la Coordination), indique qu'elle n'a jamais donné accord pour une quelconque action avec la presse et qu'elle s'y oppose formellement... »

Curieux. Est-ce que ces deux exemples — nous en avons d'autres — infirmeraient cette petite phrase imprudente, relevée dans une circulaire interne d'A.I. SF 83 I 043.Pol 01-04-83, du 23 août 1983 : « A.I. œuvre uniquement pour la protection de *certains* droits de l'homme » ? On aimerait comprendre.

Et que penser de l'ouvrage de Hugues Kéraly, « *Enquête sur un organisme au-dessus de tout soupçon : Amnesty International* », qui s'est adressé en vain à plus de vingt éditeurs pour faire publier son étude ?

Que dit l'auteur de ce livre : « Allant au Chili, j'ai emporté un dossier d'Amnesty International pour me faire une idée du degré de véracité des informations diffusées par cette officine. A l'époque, le Chili était précisément l'une des cibles privilégiées d'Amnesty. Le dossier que j'emportais traitait du cas de onze malheureux, onze prisonniers d'opinion, des hommes et des femmes qui avaient " disparu " parce qu'ils avaient commis le crime, selon Amnesty, de ne pas penser comme M. Pinochet. Je suis revenu avec le dossier de onze authentiques terroristes, membres de l'organisation révolutionnaire M.I.R. (les brigades rouges chiliennes), poseurs de bombes. Neuf d'entre eux étaient encore en vie ; deux avaient péri après un affrontement armé avec la police, comme cela arrive malheureusement aussi dans un pays " démocratique " tel que l'Italie, par exemple. J'ai donc rencontré ces neufs terro-

ristes dans leur prison, et je tiens à préciser au passage qu'ils ont été libérés quatre mois plus tard[48]. »

Alors ? Alors il faut reconnaître que la façon de travailler d'Amnesty est des plus curieuses. « Le secrétariat international, lorsqu'il répartit les dossiers, prend grand soin de veiller à ce que ces différences (opinions politiques, appartenance idéologique) soient suffisamment marquées pour prévenir toute suspicion de partialité politique contre le groupe (d'adoption) ou contre le mouvement dans son entier... afin aussi d'assurer un internationalisme rigoureux dans le travail accompli pour la sauvegarde des droits de l'homme, les groupes d'Amnesty International ne se voient jamais confier des cas individuels de prisonniers d'opinion dans leur propre pays[49]. »

Voilà l'explication d'Amnesty. Mais ne pourrait-on pas penser que, de cette façon de travailler, de procéder, les vérifications directes des informations transmises par le Centre de recherches — ce qui serait normal —, sont à peu près — et, dans certains cas, totalement — invérifiables par les groupes d'adoption ?

A ce sujet, le *Guide d'A.I.*, réservé aux membres, rappelons-le, note : « Des membres du groupe effectuant des voyages d'affaires ou d'agrément dans des pays où ils ont adopté des prisonniers, peuvent avoir l'occasion de rencontrer la famille du prisonnier et, parfois même, de rendre visite à des prisonniers. *Les membres effectuant de telles visites ne sont pas autorisés à parler ou à négocier au nom d'Amnesty.* Ces visites sont totalement indépendantes des missions officielles d'A.I., qui ne sont autorisées que par le Comité exécutif international.

« Les membres du groupe désirant effectuer de telles visites doivent recueillir des informations précises auprès du Secrétariat international à cet effet. Il ne doit être rendu visite à aucune famille sans que celle-ci ait donné son consentement formel à l'avance. Une visite inattendue de la part d'un étranger peut avoir des conséquences fâcheuses[50]. »

Est-ce que le rapport Hugues Kéraly peut-être classé parmi les « conséquences fâcheuses » ?

Autre domaine, la collaboration très étroite avec des organismes tels que *La Ligue des Droits de l'Homme*. « Expliquant ses prises de positions actuelles, la Ligue des

---

48. Interview faite à *Rivarol*, 4 décembre 1980.
49. *Guide d'A.I.*, pp. 15-16.
50. *Guide d'A.I.*, p. 52.

Droits de l'Homme, par la voix de son président, Henri Noguères, déclare : " C'est pour mener cette action d'ensemble, commencée avec l'affaire Dreyfus, poursuivie au temps du Front Populaire et prolongée dans la Résistance, que la Ligue des Droits de l'Homme — ses derniers congrès l'ont unanimement rappelé — se veut aujourd'hui pleinement solidaire de la Gauche unie [51]. " »

Nous avons donné suffisamment de renseignements sur la L.D.H. au début de ce livre pour y revenir. La conclusion s'impose d'elle-même.

Amnesty collabore également de façon très étroite avec le *Secours Populaire Français*, « organisme contrôlé par le parti communiste et ayant pour objet de venir en aide aux militants communistes se trouvant dans une situation difficile en raison de leur activité et des poursuites judiciaires dont ils peuvent être l'objet [52] ». Comme par hasard, on trouve — ou trouvait — comme membres du S.P.F., Frédéric Joliot-Curie (Pugwash), Paul Langevin (membre du G∴O∴ et ancien président de la Ligue des Droits de l'Homme), Lucie Aubrac, femme de Raymond Samuel (dit Aubrac) et que l'on retrouve au centre du règlement du conflit vietnamien aux côtés de H. Kissinger (C.F.R., Bilderberg, Trilatérale) et de la Pugwash. Citons également Jacques Mitterrand (Grand Maître du G∴O∴), Alfred Kastler, mondialiste de la première heure, Marcel Paul, membre du P.C. et ancien ministre, Sicard de Plauzolles, ancien président d'honneur de la Ligue des Droits de l'Homme, ainsi que Pierre Paraf, ancien président du M.R.A.P. Le S.P.F. a pour secrétaire général Julien Lauprêtre, membre du Comité central du parti communiste français.

Amnesty entretient aussi de très bonnes relations avec la C.I.M.A.D.E., groupement protestant de gauche lié au *Mouvement Chrétien pour le socialisme*, dont le secrétaire général, Roby Bois, est collaborateur assidu de la revue *Sudestasie* [53] aux côtés de Jacques Chonchol, ancien ministre du président chilien Salvador Allende (F∴M∴) et de Pierre Luc Seguillon, rédacteur en chef de *Témoignage Chrétien*.

« La L.I.C.R.A. coopère avec A.I. dans le cas où le racisme

---

51. *Dictionnaire de la Politique Française*, H. Coston, T. III.

52. *Dictionnaire de la Politique Française*, H. Coston, T. I. Dans *Le Quotidien de Paris*, du 20 février 1981, on pouvait lire : « Secours Populaire, association contrôlée et animée, bien qu'elle s'en défende, par d'excellents militants du P.C. »

53. Voir *La Trilatérale et les Secrets du Mondialisme*, p. 20.

et l'antisémitisme sont le fondement de la répression. Sur un plan général, elle souscrit aux actions de cette organisation humanitaire... » (*Le Droit de Vivre*, juin 1981) et, si l'on en croit *La Croix du Midi*, du 21 novembre 1978, l'*Association des chrétiens pour l'abolition de la torture* (A.C.A.T.), que nous avons étudiée en détail dans *La Maffia des Chrétiens de gauche*, « reçoit ses informations d'Amnesty International ».

Elle collabore également avec le *Secours Rouge*, organisation créée le 11 juin 1970 à la suite de l'appel de dix-huit personnalités de gauche et d'extrême gauche. Le Comité d'initiative national de Secours Rouge se compose de Claude Angeli (naguère au *Nouvel Observateur*, aujourd'hui au *Canard Enchaîné*), de Georges Casalis (de Christianisme Social), de Robert Davezies (du Réseau de soutien au F.L.N.), de Mme Maurice Halbwachs (fille de Victor Basch, président de la Ligue des Droits de l'Homme de 1926 à 1940), de Georges Montaron [54] (directeur de *Témoignage Chrétien*) et de Vercors, homme de gauche, co-fondateur des *Editions de Minuit* et que l'on retrouve tout à fait par hasard au *Mouvement Universel pour une Confédération mondiale*, fondé par Garry Davis, membre de la *Federal Union* de Clarence Streit (C.F.R.)... décidément...

N'oublions pas de mentionner qu'Amnesty collabore aussi avec l'*Association Internationale des Juriste Démocrates* (A.I.J.D.) qui est « en quelque sorte l'héritière de l'Internationale des " Juristes rouges " installée à Moscou en 1927 [55] ». Cette association était dirigée par Denis Pritt, prix Staline en 1955, membre du Conseil Mondial de la Paix (comme Sean Mac Bride) et ancien président de la *Society for Cultural Relations with Soviet Union*, dont

---

54. Il est intéressant de noter qu'en 1953, Georges Montaron faisait partie du Comité de patronage de *La Tribune des Peuples*, « Revue internationale de la Gauche », au côté de G.D.H. Cole, président de la Fabian Society, et de Ritchie-Calder, professeur au Ruskin College et que l'on retrouvera, quelques années plus tard, à Amnesty International en compagnie de G. Montaron.

Ce Comité de patronage comprenait, du côté anglais : Tom Balogh, H.N. Brailsford, Fenner Brockway, Barbara Castle, R.H.S. Crossman, Norman Mackenzie, Kingsley Martin, Ian Mikardo, tous membres de la Fabian Society.

Du côté français. Jean Daniel (patron du *Nouvel Observateur*), Alfred Sauvy, Georges Suffert, Léo Hamon, Jean-Marie Domenach (rédacteur en chef de la revue *Esprit*), Claude Bourdet, Maurice Duverger, Georges Friedmann et Clara Malraux.

Dernière précision : on trouvait au comité de rédaction de *Tribune des Peuples* M. Michel Crozier, l'un des auteurs de *The Crisis of Democracy*, qui n'est autre que la bible de la... Trilateral Commission.

55. *Dictionnaire de la Politique Française*, H. Coston, T. II.

étaient membres Bernard Shaw, Bertrand Russel, Sidney Webb et H.G. Wells, tous membres de la Fabian Society et mondialistes convaincus [56].

Son secrétaire général actuel n'est autre que Me Joe Nordmann, membre du parti communiste, ancien membre de la Commission d'épuration de la Magistrature, secrétaire général de l'*Association française des Juristes démocrates* et avocat, avec Robert Badinter (avocat de la L.I.C.R.A., du C.R.I.F. et du Club Le Siècle) de Me Klaus Croissant, l'ancien défenseur du groupe terroriste Baader-Mainhof... Faisant connaître ses objectifs lors de la célébration de son 30e anniversaire à la Maison de l'UNESCO à Paris, l'A.I.J.D. déclara que ceux-ci sont « de mettre la loi au service de l'homme, de la démocratie, de la liberté et d'un nouvel ordre économique international [57] ». Comme on peut le constater, nous ne sortons pas, avec l'A.I.J.D., des sphères d'actions mondialistes.

Et ce n'est pas fini : Amnesty est liée avec le très important *Conseil Œcuménique des Eglises* (C.O.E.), fondé en 1948 à Amsterdam en présence des communistes T.C. Chao (Chine) et Joseph Hromadka (Tchécoslovaquie).

« J'ai beaucoup appris de l'analyse marxiste de la société » avoue le révérend Philip Potter, secrétaire général du C.O.E., surnommé « le pape rouge ».

Son prédécesseur, le Dr Eugene Carson Blake (membre du World Council of Churches de 1966 à 1972), enseignait déjà cette matière puisqu'il affirmait : « La pensée marxiste est devenue très importante pour les Eglises. L'étude du marxisme est, pour elles, une nécessité.

« Sous son égide, le C.O.E. accorda son appui financier et moral aux déserteurs américains, à des organismes "antiracistes" d'extrême gauche en Angleterre, à des groupes terroristes cherchant à saboter les travaux du barrage de Cabora-Bassa : un don de 10 000 livres fut même consacré à "l'éducation politique" des aborigènes d'Australie.

« Tout en refusant toute aide, de quelque sorte qu'elle soit, aux millions de persécutés derrière le rideau de fer (en 1968, le C.O.E. rejeta purement et simplement la candidature des Eglises luthériennes de Lettonie en exil, fortes de quatre-vingt mille membres) [58]. »

---

56. Voir *La Trilatérale et les Secrets du Mondialisme*, p. 62.
57. *Le Journal du Parlement*, 6 au 19 février 1981. Allocution de Jimmy Goldsmith à la Chambre des Communes, devant la Commission des Media du Parti Conservateur.
58. *Le Nouvel Europe Magazine*, n° 35, avril 1973, article de Pierre Hofstetter.

A ce propos, lors de la session annuelle du comité central du C.O.E., ouverte le 1er janvier 1979, « un délégué d'une Eglise luthérienne d'Allemagne soulignait en privé "l'énorme influence" des Eglises des pays de l'Est, principalement des Eglises orthodoxes, au sein du comité central [59] ».

Fait non moins curieux, Amnesty, qui entretient de si bons rapports avec le C.O.E., a des contacts directs avec la Fédération mondiale des Eglises luthériennes !

D'ailleurs, nombres d'instances religieuses appuient les efforts d'Amnesty. Citons parmi elles le Conseil Consultatif des Eglises anglicane ; Pax Christi, qui déclarait, les 22 et 23 avril 1978, que « l'installation d'un ordre économique entièrement nouveau était seul capable de résoudre les problèmes de fond des grandes migrations dues aux déséquilibres économiques planétaires [60] » ; le Congrès mondial musulman ; l'Alliance mondiale des Eglises réformées ; le Congrès juif mondial ; la Société religieuse des Amis (Quakers) et la Commission pontificale pour la Justice et la Paix.

Faisons une place également à *France, Terre d'Asile,* organisation collaborant aussi avec Amnesty. Fondée le 20 décembre 1970, cette organisation était dirigée par un certain abbé Glasberg (décédé le 26 mars 1981), « né en Russie, juif ukrainien, prêtre et converti, naturalisé français par confiance en l'idéal qu'incarne la France dans le monde [61] », il est également le fondateur du *Centre d'orientation sociale* (C.O.S.).

Ce que l'on fait moins remarquer, c'est son « rôle fort important dans la Résistance d'obédience communiste [62] ». « Dès la fin 1940, l'abbé Glasberg assumait une liaison avec Londres et travaillait avec un groupe de cheminots qui faisaient du sabotage [63]. »

D'autre part, l'actuel président de *France, Terre d'Asile,* n'est autre que Jacques Debû-Bridel, gaulliste de gauche qui, après un passage « à l'Action Française, puis au premier parti fasciste français *Le Faisceau* [64] » de Valois, et à *l'Ordre* d'Emile Buré, se retrouva dans la Résistance au Comité National de la Résistance (C.N.R.), puis au

59. *Le Monde,* 4 janvier 1979.
60. *Le Monde,* 26 avril 1978.
61. *Le Monde,* 2 avril 1981.
62. *Le Réseau Curiel,* ou la subversion humanitaire, par Roland Gaucher. Jean Picollec, 1981, p. 313. Nous conseillons la lecture de ce passionnant dossier.
63. *Le Monde,* 2 avril 1981.
64. *Dictionnaire de la Politique Française,* T. I, de Henry Coston.

groupe *Libération*, et dirigera en 1944-1945, le quotidien progressiste *Front National*, très proche du parti communiste français[65]. Mentionnons aussi son appartenance au M.R.A.P., organisation juive très proche du parti communiste.

Or, tout ce beau monde non seulement collabore avec Amnesty, mais également avec toute une série d'organisations — qui, elle-mêmes, sont en contacts étroits avec Amnesty — comme la C.I.M.A.D.E. Le pasteur Jacques Beaumont, ancien secrétaire général de la C.I.M.A.D.E., occupait à France, Terre d'Asile, le poste de trésorier en 1970, et on le retrouve comme directeur général adjoint de l'Institut International de Recherches, de Formation, Education et Développement (I.R.F.E.D.), dont le secrétaire général est Christian Bompard, un des dirigeants de *Solidarité*, où l'on retrouve, comme par hasard, le révolutionnaire judéo-égyptien Henri Curiel et l'abbé Glasberg.

Hasard peut-être, Florence Vermeil, de *Solidarité*, est journaliste au groupe *Bayard-Presse*, qui gère les fichiers d'Amnesty International...

Or la maison *Bayard-Presse*, qui édite le journal *La Croix*, *Le Pèlerin*, etc., a pour P.-D.G. Jean Gélamur, vice-président du *Syndicat de la Presse hebdomadaire parisienne*, président de l'*Union Catholique Internationale de la presse*, et membre du très maçonnique Club *Le Siècle*, dirigé par le F∴ Georges Bérard-Quélin...

Mais est-ce encore par hasard que la *Fédération Française des Clubs UNESCO* a son siège au 43, rue de la Glacière à Paris, juste à côté de la *Bibliothèque des facultés dominicaines* (I.S.T.I.N.A.) et du *Centre International de recherches et d'échanges culturels* (C.I.R.E.C.), deux organismes collaborant avec France, Terre d'Asile, Solidarité et Amnesty International, et qu'au 49, siège l'I.R.F.E.D. ?

Est-ce encore « par hasard » si le directeur du C.I.R.E.C., le père Barth, fut « en 1973, vice-président de l'*Association de solidarité avec les travailleurs immigrés* (A.S.T.I.) au foyer sis rue Léon-Maurice Nordmann, tout près de la Glacière[66] », ainsi que membre du *Conseil mondial du Mouvement de la Paix*, en novembre 1971 — où l'on retrouve Sean Mac Bride — et directeur, en août 1974, du

---

65. On retrouvait à *Libération*, entre autres, Mme Lucie Aubrac, femme de Raymond Samuel (dit Aubrac), celui-là même que l'on retrouvera au centre du « règlement » du conflit vietnamien, avec H. Kissinger et la Pugwash.

66. *Le Réseau Curiel*, p. 311.

bimensuel *France, Terre d'Asile,* « organe de l'association que dirigent Gérold de Wangen et Debû-Bridel, ce qui le place dans le sillage des satellites du P.C. français [66] ? ».

Est-ce encore par hasard que l'I.R.F.E.D. fut fondé par le Père Lebret (1897-1966), « précurseur du nouvel ordre économique international [67] » et « pionnier du militantisme du développement, né de la campagne contre la faim que la F.A.O. lança en 1960 [68] ». De l'aveu même du Père Vincent Cosmao, collaborateur de Lebret à l'I.R.F.E.D., interviewé par la revue *Sudestasie,* Lebret, « dans les années 30... lisait *Le Capital,* c'est sûr. Mais il est resté pragmatique et praticien, tout en incorporant des apports du marxisme [69] ».

Aussi, est-ce encore une coïncidence si le père Vincent Cosmao, consultant à la commission pontificale « Justice et Paix », membre de la S.O.D.E.P.A.X. de 1967 à 1972 et directeur du Centre Lebret « Foi et développement » depuis 1972, est l'auteur d'un ouvrage intitulé « *Nouvel Ordre mondial : les chrétiens provoqués par le développement* [70] », et que son action soit soutenue par la revue *Sudestasie,* au sein duquel collabore Roby Bois [70a], secrétaire général de la C.I.M.A.D.E. — organisme, rappelons-le, collaborant étroitement avec Amnesty International...

Décidément, on tourne vraiment en rond...

Enfin, et pour en terminer, mentionnons que « Depuis quelques années déjà, Amnesty entretient des relations de travail dans des domaines d'intérêt mutuel avec un certain nombre d'organisations syndicales [71] ». Parmi celles-ci, la Confédération Internationale des Syndicats Libres, la Confédération Mondiale du Travail et la Fédération Syndicale Mondiale [72].

Au risque de paraître un peu long en citant les organi-

---

67. *Sudestasie,* juillet 1980.
68. *Le Réseau Curiel,* p. 272.
69. *Sudestasie,* juillet 1980.
70. Editions Châlet, 1978.
70a. On retrouve Roby Bois comme administrateur de la FONDA — Fondation pour la vie associative — dont le président, Frédéric Pascal, est un haut membre d'Amnesty International. Dernière précision : la FONDA est issue directement de la D.A.P. (Association pour le Développement des Associations de Progrès). Or, le fondateur et président de la D.A.P. n'est autre que François Bloch-Lainé, ancien P.-D.G. du *Crédit Lyonnais,* fils d'un associé de la *Banque Lazard frères,* et membre dirigeant du Club Jean-Moulin qui s'appuie essentiellement sur les idées de Jean Monnet, et vise à la création d'une Europe planifiée.
71. *Rapport* A.I., 1978, p. 24.
72. Voir, pour cette dernière organisation, *La Trilatérale et les Secrets du Mondialisme,* p. 26.

sations collaborant étroitement avec Amnesty International, avec un bref historique, nous avons pensé qu'il était indispensable de le faire afin de démontrer qu'elles sont toutes reliées entre elles.

Alors, Amnesty, bastion de la guerre froide ou bastion communiste ? Les faits parlent d'eux-mêmes... mais ne pourrait-on pas renoncer à ces deux qualificatifs pour employer celui — à notre avis plus juste — de « sous-marin » mondialiste ?

Surtout après avoir lu, dans la préface du Rapport 1978 d'Amnesty International, par Thomas Hammarberg, président du Comité exécutif international : « Nous devons faire preuve de prudence quand il s'agit de coopérer avec d'autres organisations et, avant d'accepter les offres de dons que nous recevons, nous les examinons de très près, selon des critères stricts. Cela aussi, c'est maintenir notre indépendance, et nous faisons en sorte que cela soit bien clair. »

Car, comme nous l'avons démontré, tout cela est « bien clair » — limpide dirons-nous — entre le R.I.I.A., le Bilderberg, les services secrets, la Pilgrims Society et le Communisme international, le tout chapeauté par la Haute Finance Internationale... quelle prudence... quelle indépendance !

On est en droit — si ce n'est en devoir — de se demander : comment cela se fait-il que Sean Mac Bride n'ait pas fait intervenir son grand ami Peter Calvocoressi, si bien placé auprès des services secrets, afin de vérifier les antécédents et prises de positions du Chef du département de recherche, Derek Roebuck, ainsi que ceux des organisations gravitant autour d'Amnesty ?

N'écrit-il pas lui-même qu' « il faut absolument qu'Amnesty reste à l'écart de toute pression politique, géographique et idéologique [73] ? ».

Est-ce toujours par « prudence » et « indépendance » que le secrétaire général d'Amnesty, Martin Ennals (de 1968 au 1er juillet 1980), est un pur produit de la London School of Economics, qui passe pour être « l'une des écoles les plus marxisantes d'Angleterre [74] » ?

Est-ce toujours par « prudence » et « indépendance » que Martin Ennals collabore, dans le cadre d'Amnesty International, avec John Ennals, son frère, qui — nouvelle coïncidence — est membre du Rotary, de la F∴M∴, président du Mouvement Antiapartheid depuis 1968, adminis-

73. *L'Exigence de la Liberté*, p. 224.
74. *Le Spectacle du Monde*, n° 35, février 1965.

trateur du Gilbert Murray Trust, directeur de l'United Kingdom Immigrants Advisory depuis 1970, membre du Comité exécutif de la World Federation of U.N. Associations et, pour finir, qu'il fut de 1956 à 1966 le secrétaire général et tuteur en relations internationales du Ruskin College, ayant pour objectif d'étudier et d'enseigner « comment transformer les institutions en place, et prendre en main, méthodiquement et scientifiquement, possession du monde[75] » ? John Ennals, ancien président du *Mouvement contre l'Apartheid*, est aussi fondateur des *Amitiés anglo-yougoslaves* et il est titulaire de la plus haute décoration du parti communiste yougoslave. Avec son frère Martin qui soutient D. Roebuck, la boucle est bouclée !

Décidément, on peut, sans avoir peur de se tromper, dire qu'Amnesty International est vraiment à « l'écart de toute pression politique, géographique et idéologique » !

Au fait ! Comment expliquer la présence de Lord Ritchie-Calder (R.I.I.A., Fabian Society), administrateur du *Prisoners of Conscience Fund* — organisme subventionnant Amnesty International — et membre d'Amnesty International aux réunions des *International Conferences on the Unity of the Sciences* (I.C.U.S.), dont le grand patron et commanditaire n'est autre que le Révérend Moon, qualifié par les uns de « nazi » et par les autres d' « antisémite » ?

Dans l'*Irrésistible expansion du mondialisme*, nous pensions avoir sérieusement mis les « pieds dans le plat » en ce qui concerne les curieuses et néanmoins réelles fréquentations de la haute direction d'*Amnesty International*.

Le livre était à peine sorti que tombaient dans notre escarcelle quelques nouveaux documents — et quels documents !

Voyez vous-même...

La branche américaine d'*Amnesty* venait de choisir son nouveau comité exécutif. Parmi ses membres, et nommé au poste très important de directeur du Comité de Recherche, le Rev. Dr William Wipfler, directeur de mission au très progressiste *National Council of Churches* pour l'Amérique Latine et les Caraïbes.

Le magazine libéral *New Republic*, décrivait de la façon suivante les activités et les attitudes du Dr Wipfler :

« Le Dr Wipfler s'en prit vivement aux façons d'agir

75. *The Burning Question of Education*, issued by the Executive Committee of the Plebs League. Voir également *La Trilatérale et les Secrets du Mondialisme*, p. 51, chapitre sur la Round Table.

brutales des dictatures d'Amérique Latine. Grand bien lui fasse ! Toutefois, quand il s'agit de régimes " progressistes ", le visage sévère du Dr Wipfler se radoucit nettement... Lorsque lui et sept de ses collègues du N.C.C. visitèrent Cuba en mars 1977, leur conclusion fut que les rapports relatifs à des violations des droits de l'homme à Cuba avaient été " exagérés ". A en croire le Dr Wipfler, " les Etats-Unis sont fort mal informés au sujet des droits de l'homme à Cuba ". D'où lui venait cette belle assurance ? Eh bien, il s'était entretenu avec un grand nombre de personnalités officielles, ainsi qu'avec des dirigeants religieux de Cuba.

« Pour tout ceci ,le Dr Wipfler reçut le prix Letelier-Moffit que l'*Institute for Policy Studies* " le centre de pensée progressiste " décerne annuellement à " ces individus estimables... qui se consacrent à la lutte pour la défense des droits de l'homme aux Etats-Unis et dans le Tiers Monde ". De même que le Dr Wipfler, l'I.P.S. est enclin à ne pas tenir compte du fait qu'il existe également une lutte pour les droits humains dans le Deuxième Monde (ou Monde Soviétique), dont Cuba, en dépit de ce que ce pays prétend, fait partie. Amnesty sait fort bien à quoi s'en tenir à ce propos [76]. »

Or, fort curieusement, l'I.P.S. fut fondé en 1963 par deux anciens membres de la Maison Blanche et du Département d'Etat, Marcus Raskin et Richard Barnet, tous deux également membres du C.F.R. de M. Rockefeller... De plus, et indépendamment du fait que l'I.P.S. organisa (et organise) de nombreux séminaires afin de soutenir Fidel Castro et les mouvements de « libération nationale » dans le Tiers Monde, il est assez étonnant — c'est un euphémisme — de voir que l'une des principales sources financières de l'I.P.S. provient de la *Samuel Rubin Foundation,* dont le fondateur (décédé en décembre 1978), Samuel Rubin, directeur de *Fabergé Inc.,* passait pour un communiste notoire.

Le président actuel de l'I.P.S. est Peter Weiss [77], mari de Cora Rubin Weiss [78], fille de Samuel Rubin. Or, que ce

---

76. *New Republic,* 2 décembre 1981, page 8.

77. En 1930, il fut très actif au sein de la *National Lawyers Guild,* mise sur pied avec l'assistance du Komintern et dirigé par un nombre impressionant de membres américains du Parti Communiste.

78. A l'époque de la Guerre du Vietnam, elle fut l'un des chefs de file de la campagne pour la cessation de la guerre, et faisait de fréquents voyages Paris-Hanoï afin de soutenir les meetings communistes vietnamiens.

soit le mari ou la femme, ils passent tous deux pour pro-communistes.

Mais nous aurons tout dit lorsqu'on saura que l'un des principaux soutiens financiers de l'I.P.S. n'est autre que l'*Institute for World Order* (Institut pour un Ordre Mondial), très lié au *Council on Foreign Relations* et à la Haute Finance Internationale, puisque l'un de ses grands patrons n'était autre que Douglas Dillon, membre du C.F.R. et patron de la *Brookings Institution*... très proche de la *Trilatérale*.

Les membres du comité exécutif d'*Amnesty U.S.A.* ont de bonnes relations, constatons-le.

Revenons en France et allons faire un tour au sein de l'*Association pour le Droit à l'Information* (A.D.I.) qui édite le *Bulletin d'Information sur l'Intervention Clandestine* (B.I.I.C.).

Jusque-là, me direz-vous, tout est on ne peut plus normal. Tout le monde a droit à l'information. Mais voyons l'A.D.I. d'un peu plus près...

L'Association pour le Droit à l'Information est membre du groupe d'étude sur le renseignement de l'*Association internationale de la recherche sur la paix* (I.P.R.A.), et l'un des buts les plus importants de l'A.D.I. est de « donner les noms et les biographies des membres de la C.I.A. classés par pays d'affectation » et d' « aider des mouvements progressistes partout dans le monde ».

Immédiatement, un fait nous saute aux yeux : pourquoi ne donner les noms que des membres de la C.I.A. et pas ceux du K.G.B. ? Nous prévenons très aimablement l'A.D.I. et son bulletin le B.I.I.C. que certains vont y voir un fait exprès...

Mais, me direz-vous, quel rapport y a-t-il avec Amnesty ? Tout simplement que le président d'honneur de l'A.D.I. n'est autre que le Prix Lénine de la Paix, Sean Mac Bride, fondateur d'*Amnesty International*...

Il est d'ailleurs fort bien entouré. La présidence du Conseil est assurée par Mlle Dominique Sigaud, employée d'administration, et les vice-présidents, au nombre de six, sont : Claude Bourdet, fondateur de *l'Observateur*, membre du Comité de patronage de *La Tribune des Peuples* au côté de Michel Crozier, entre autres, un des auteurs de *The Crisis of Democracy*, bible de la Trilatérale, et membre influent de la *Ligue des Droits de l'homme* ; Georges Casalis, membre du Comité d'initiative national du *Secours Rouge*, du Comité de soutien français de l'*Appel des 13*, membre du *Mouvement de la Paix* et animateur des *Comi-*

tés Chrétiens pour la Paix, il est aussi membre de la *C.I.M.A.D.E.*, mouvement protestant de gauche ; André Jacques, un des patrons de la *C.I.M.A.D.E.* ; Didier Motchane, membre du bureau exécutif du *Parti Socialiste* et animateur du *C.E.R.E.S.* ; Philippe de Saint-Robert, chroniqueur au journal *Le Monde* et l'inénarrable amiral Antoine Sanguinetti.

Le trésorier est Maurice Barth, ancien membre du comité directeur de *Solidarité* (dont le patron n'était autre que Henri Curiel), membre, dans les années 1970, du Comité de soutien du *Black Panthers Party,* du Conseil mondial du *Mouvement de la Paix* et directeur du bimensuel *France, Terre d'Asile,* dirigé par les crypto-communistes Debû-Bridel et de Wangen. Quant au secrétaire de l'A.D.I., Pierre Halbwachs, il est chercheur au C.N.R.S., pacifiste, antimilitariste, et on le retrouvera au premier rang dans les opérations ultérieures du *Secours Rouge,* puis dans les campagnes antimilitaristes des années 1973-1976. « Halbwachs, écrit Roland Gaucher, n'a eu sans doute que des rapports intermittents avec le réseau Curiel, mais il participe de façon active à la diffusion dans les milieux intellectuels d'un certain état d'esprit anti-américain et provietcong. »

Nous comprenons donc un peu mieux maintenant pourquoi l'A.D.I. ne donne que les listes d'agents de la C.I.A. et non celles du K.G.B. et de la C.I.A.

De plus, dans leur N° 5-6 de juillet-octobre 1981 du B.I.I.C., l'article consacré à la D.S.T. était signé Gilles Perrault, écrivain membre du parti communiste depuis 1977 ; l'article sur les Renseignements Généraux était signé André Paquier, secrétaire général adjoint du *Syndicat national autonome de la police en civile* (S.N.A.P.C.), qui intenta un procès au journal *Minute* parce que celui-ci soulignait ses liens avec le P.C., et l'article sur « La sécurité militaire : de l'obsession du secret à la psychose de la subversion », est du secrétaire du *Comité Droits et Libertés dans l'institution militaire, Ligue des Droits de l'Homme,* donc très proche d'*Amnesty International.*

Et dans le B.I.I.C. N° 7 de nov.-déc. 1981, trois pages étaient consacrées à un article-interview de Philip Agee, ancien officier de la C.I.A. Or, le journal *Le Monde* notait en date du 18 février 1977 que MM. Agee et Hosenball seront expulsés de Grande-Bretagne le 1er mars et écrivait que « L'ancien agent américain a provoqué bien des suspicions par ses voyages à Cuba et à Moscou... (et) M. Agee a reconnu que ses travaux de recherches à Cuba ont été

financés par l'éditeur français Maspero dont il a reçu près de 5 000 dolars, sans toutefois avoir jamais signé de contrat avec lui. »

Il est de notoriété publique que l'éditeur Maspero est classé à gauche — si ce n'est à l'extrême gauche.

Enfin, mentionnons que jusqu'à sa nomination de chargé de mission à l'Elysée, Régis Debray fut l'un des vice-présidents de l'A.D.I. Ce dernier, issu d'une famille de la bourgeoisie israélite, est connu pour ses idées marxistes et était membre de l'*Union des Etudiants Communistes* (U.E.C.). Il quitta le P.C. raconte-t-il, « parce que je désapprouvais le soutien qu'il apportait à Mitterrand aux élections présidentielles [79] ».

Comme le disait récemment, le 26 novembre 1981, M. Michel Poniatowski — témoin au procès de Broglie — « Si on assassinait tous les gens qui changent d'opinions, il n'y aurait plus grand monde en France ».

Mais nous n'en avons pas fini. Comme nous le faisions remarquer au début de cette étude, l'A.D.I. et le B.I.I.C., sont membres du groupe d'étude sur le renseignement de l'*Association internationale de la recherche sur la Paix*, de son nom d'origine, *International Peace Research Association* (I.P.R.A.).

Or, l'I.P.R.A., fut fondé le 1er décembre 1964 par quelques Pugwashistes réunis à la *CIBA Foundation* à Londres et l'on peut penser, sans avoir de grandes chances de se tromper, que cette dernière participa à son financement. Parmi les fondateurs, se trouvaient Bert Roling et Joseph Rotblat, fondateur et grand patron de la *Pugwash*, financée à ses débuts par le multimillionnaire communiste et associé des Rockefeller, Cyrus Eaton [80].

De nos jours, la Pugwash et ses satellites sont financés par des fondations internationales telles que la *Fondation Ford*, la *CIBA Foundation*, la *Nuffield Foundation*, la *Theodore Korner Foundation* et même, un temps, par l'*Adlai Stevenson Institute of International Affairs* de Chicago, dont le directeur, Williams Polk, est membre du C.F.R. Malgré ses ressources « capitalistes », l'I.P.R.A., tout comme la Pugwash d'ailleurs, passe aux yeux de certains pour être « une émanation du premier directorat du K.G.B., la police secrète soviétique [81] ».

79. *Le Figaro*, 18 novembre 1974.
80. Voir *La Trilatérale et les Secret du mondialisme.*
81. *Minute*, n° 1019, 21 au 27 octobre 1981. L'actuel dirigeant de l'*I.P.R.A.* est Asbjorn Eide, membre de la *Pugwash*. Notons également que l'*I.P.R.A.* a des relations très suivies avec le *S.I.P.R.I.*

En fait, l'A.D.I. n'est qu'une courroie de transmission de l'I.P.R.A., lui-même issu de la Pugwash, elle-même fortement noyautée par les agents du communisme international, le tout chapeauté par la Haute Finance Internationale.

Aussi, on peut se demander très logiquement, et étant donné que l'A.D.I. est, selon ses propres dires « membre du groupe d'étude sur le renseignement de l'I.P.R.A. », si cette Association si noblement présidée par le sieur Mac Bride, ne reçoit pas des fonds de cette dernière, c'est-à-dire, par des voies détournées, des grandes fondations internationales ci-dessus nommées ?

On se demande vraiment ce que viennent faire l'organisation *Amnesty International* (nous parlons, bien entendu, de ses hauts dirigeants) et Sean Mac Bride dans cette galère de haute stratégie politique, alors qu'à première vue Amnesty et ses dirigeants ont une vocation humanitaire ?

D'autre part, l'A.D.I. donne pour adresse le 46, rue de Vaugirard, considéré comme étant une des plaques tournantes de l'agitation révolutionnaire en France. A la même adresse, on trouve l'*Association des Etudiants Protestants de Paris* (secrétaire général : André Micaleff), la *Communauté Evangélique d'Action Apostolique* (président : René Lacoumette, professeur en retraite [82]), le *Dispensaire d'Hygiène mental* (?), l'*Eglise Réformée* et la section des Jeunes du *Mouvement Chrétien pour la Paix* (présidente : Mme Laurence Eberhard) [83].

L'immeuble du 46, rue de Vaugirard appartenant à l'*Association des Etudiants Protestants*, reconnue d'utilité publique, le secrétaire général, André Micaleff, autorisa par lettre datée du 21 février 1980 l'*Association pour le Droit à l'Information* à avoir son siège social dans l'immeuble de son Association.

Mais si l'idée vous prend d'aller au 46, rue de Vaugirard pour contacter les responsables de l'A.D.I., vous ferez « chou blanc » car il n'y a pas de bureaux de l'A.D.I. à

(*Stockholm International Peace Research Institute*), autre courroie de transmission de la *Pugwash* également dirigé par Joseph Rotblat. Or, l'un des plus hauts dirigeants du *S.I.P.R.I.* (ancien président), n'était autre que Gunnar Myrdal, membre du Comité de patronage d'*Amnesty International* (1970-1976), mais il est également membre de l'*Institut Suédois pour les Affaires Internationales* (courroie de transmission du *C.F.R.*). Sa femme, Alva Myrdal, fut présidente du Comité d'installation du *S.I.P.R.I.* en 1965-1966 et elle est membre de la *Pugwash*.

82. Le président, au 15 mars 1972, était le pasteur Eugène Hotz, le vice-président le pasteur Jacques Maury et le secrétaire général le pasteur Samuel Raapotu.

83. Les anciens présidents sont Georges Viot, professeur, et le pasteur Olivier Bres.

cette adresse, mais simplement une « boîte aux lettres »... comme dans tout bon roman d'espionnage. Quoi de plus naturel, me direz-vous, pour des gens s'occupant d'affaires d'espionnage...

Mais alors, où se trouve l'A.D.I. ? Où se fabrique leur buletin le B.I.I.C. ? Tous les membres de son comité directeur sont membres, soit d'*Amnesty International* soit de la *Ligue des Droits de l'Homme* ; aussi, ne pourrait-on pas supposer que l'A.D.I. et le B.I.I.C., dont le rédacteur en chef est un certain Olivier Schmidt, se trouvent dans les locaux de l'une ou l'autre de ces organisations ?

Voilà un mystère que la C.I.A., la D.G.S.E. et le K.G.B. devraient éclaircir...

L'Assemblée générale annuelle de l'A.D.I. s'est réunie le 18 septembre 1984 sous la présidence de Marie-Pierre Tezier.

Après une discussion de politique générale et l'expédition des affaires courantes, cette réunion s'est terminée sans prendre de décisions de nature administrative.

Le Conseil s'étant rendu compte que plusieurs formalités administratives n'avaient pas été remplies de façon adéquate auprès du Bureau des Associations de la Préfecture de Police, tient à mettre à jour la liste des membres et leurs fonctions comme suit :

Depuis la démission de Dominique Sigaud le 19 juin 1983, la Présidente de l'A.D.I., depuis le 16 septembre 1983, est Mme Tezier, Marie-Pierre, née le 31 juillet 1928 à Valence, de nationalité française, exerçant la profession d'Assistante de Direction.

M. Régis Debray avait démissionné du Conseil le 11 mars 1981,

Maurice Barth avait démissionné le 12 mars 1982 de son poste de Trésorier de l'A.D.I., mais reste membre du Conseil et

MM. Philippe de Saint-Robert et André Jacques ont démissionné du Conseil le 13 novembre 1983.

Le siège de l'A.D.I. a été transféré le 27 octobre 1982 au 16, rue des Ecoles, 75005 Paris, adresse correspondant à la librairie de *L'Harmattan*.

Ainsi, le Conseil d'Administration de l'A.D.I. est composé actuellement de la façon suivante : Marie-Pierre Tezier (présidente), Claude Bourdet (vice-président), Didier Motchane (vice-président), Antoine Sanguinetti (vice-président), Georges Casalis (vice-président), Pierre Halbwachs (secrétaire) et Maurice Barth (membre du Conseil).

Tous ces changements ont été confirmés lors de l'Assemblée générale de l'A.D.I. qui s'est tenue à Paris le mardi 26 novembre 1985.

Il y a quelque temps l'*Association Internationale du Livre de la Paix* (A.I.L.P.) voyait le jour, ayant pour adresse le 22, quai de Béthune, domicile correspondant à un certain Hifzi Topuz, fonctionnaire à l'*UNESCO*, comme par hasard.

Si la présidence de cette association est tenue par un architecte, Gilles, Marie, Bruno Sainsaulieu ,le secrétariat général par l'éditeur dieppois Paul de Foville, et le trésorier se trouve être le conseiller juridique Emile Lebeau, c'est-à-dire trois illustres inconnus, il n'en est pas de même des parrains, puisqu'il s'agit de Sean Mac Bride, Alfred Kastler et Lord Noël-Baker.

Alfred Kastler, prix Nobel de physique, est membre de l'*Association mondiale pour l'Ecole*, du *M.R.A.P.*, de la *Pugwash* [84], du *Secours Populaire Français*, organisation para-communiste collaborant étroitement avec *Amnesty International*, et membre du comité directeur de l'*Institut d'études mondialistes* [85].

Lord Noël-Baker, quant à lui, fut vice-président du *Ruskin College* en 1914, premier président du *Bureau International de la Fabian Society* ; il est membre de la *Pugwash*, de l'*I.I.S.S.*, du *R.I.I.A.*, de la *Round Table* et de la *Pilgrims Society*. Il collabora également au *Mouvement Paneuropéen* — tout comme Sean Mac Bride —, fondé par le F∴ Richard Coudenhove Kalergi, et membre du Comité directeur de l'*Institut d'études mondialistes...*

Du beau monde... dont la première préoccupation fut de lancer deux lettres — une en russe et une en américain — constituant un appel à la paix « sans couleur politique ». Vu leurs *curriculum vitae*, on peut dire qu'ils ont de l'humour. Dans cette lettre, ils demandaient tout simplement — et sans espérer ni désirer de réponse — aux Russes et aux Américains de donner un cinquième du dixième de 1 % du budget annuel de l'armement et proposaient que « les fonds ainsi alloués soient confiés à l'*Organisation non Gouvernementale* (O.N.G.) du *Comité de désarmement* à Genève, dont le président est M. Sean Mac Bride, prix Nobel de la Paix, prix Lénine de la Paix, détenteur de la

---

84. Lire *L'Irrésistible expansion du mondialisme*, où tout un dossier est consacré à cette expansion.
85. Lire la *Trilatérale et les Secrets du Mondialisme.*

médaille américaine pour la justice et président du *Bureau international de la paix* à Genève »... Rien que ça !

De plus, non content de demander des fonds aux gouvernements, ils demandaient également aux simples mortels que nous sommes d'envoyer, ne serait-ce qu'un dollar — le mot rouble ne figurait pas sur cette publicité, on se demande bien pourquoi — au *Bureau international de la paix...*

Et quoi encore... ils prennent vraiment les gens pour des imbéciles !

Mais nous n'en aurons terminé que lorsque nous vous aurons appris que le rédacteur de cette lettre n'est autre que Bernard Stanley Benson, l'un des hommes qui a le plus contribué à la sophistication des armements, puisque ancien conseiller au Pentagone, il est l'inventeur du missile à tête chercheuse, de systèmes informatiques et qu'aujourd'hui encore — bien qu'officiellement retiré — il reste en contact avec les milieux militaires américains et possède des informations précises sur l'évolution des armements mondiaux. Reconnaissons que l'on fait quand même mieux comme pacifiste...

Toujours est-il qu'en 1962, il vend toutes ses sociétés et se consacre à la philosophie. En 1980, il vient s'installer en France, au Moustier, petit village du Périgord. Pourquoi n'est-il pas resté aux Etats-Unis ? Ça, c'est un mystère...

Du château de Chaban où il vit avec sa famille, il appelle « à l'insurrection des peuples du monde pour la paix », se consacre à la philosophie boudhiste et veut installer un monastère tibétain. Mais les habitants des communes voisines ne voient pas cela d'un très bon œil, au point que le maire de Plazac, un socialiste, a même démissionné avec tout son conseil municipal au mois de février 1980. Dans une lettre envoyée au préfet pour expliquer sa démission, M. Maurice Estardier se plaint de « l'invasion de plus en plus importante de la commune de Plazac par des sectes boudhistes qui regroupent toute une population hétéroclite et indésirable autour du château de Chaban. Sous couvert de divers dénominations et regroupements, toutes les terres qui se trouvent à vendre sont achetées à des prix défiant toute concurrence et auxquels les agriculteurs ne peuvent accéder [86] ».

Au total, Benson, richissime, a acheté 350 hectares sur les communes du Moustier, de Plazac et de Saint-Léon-sur-

---

86. Cité par *Le Matin Magazine*, n° 1171, des 29-30 novembre 1980.

Vézère, alors que nos agriculteurs survivent péniblement avec une vingtaine d'hectares. Il est vrai que pour ces curieux partisans de la paix, la paysannerie française n'a pas beaucoup de valeur... Elle ne fait pas partie du Tiers Monde ! Toutefois, nous ne saurions trop conseiller au gouvernement « socialo-chiraquien », de s'intéresser de près aux signes extérieurs de richesse du sieur Benson, étant donné que ce personnage roule en Rolls-Royce. Ah, mais...

Enfin, mentionnons que les publicités pour l'*Association Internationale du Livre de la Paix* et pour Stanley Benson, passent dans la revue maçonnique et ésotérique *Le Monde Inconnu*... encore un hasard, assurément.

Encore un hasard, assurément, si le secrétaire général du mouvement écolo-pacifiste allemand *Die Grünen*, M. Lukas Beckmann, avait auparavant milité six ans à Amnesty, puis « travaillé » en Amérique du Sud au « développement ». Il a clairement indiqué les conditions de participation de ses élus à tout gouvernement, même minoritaire : « renonciation au nucléaire civil, aux euromissiles américains, aux dépôts d'armes chimiques sur le territoire ouest-allemand ». Pense-t-il que ses idées seront reprises en R.D.A. ?

Autre aspect : « Le terrorisme basque est étroitement lié à des problèmes politiques. Amnesty International a toujours condamné les extraditions à caractère politique. En mon nom personnel, je regrette donc l'extradition des trois Basques. » Sean Mac Bride, interrogé le lundi 1er octobre 1984 par *Magazine Hebdo*, ne pouvait en dire plus : le ministre de la Culture, le B'nai B'rith Jack Lang, venait de le décorer de l'ordre des Arts et des Lettres. Une nouvelle médaille venant s'ajouter à celle du Nobel de la Paix et du prix Lénine de la Paix.

L'embarras perceptible d'Amnesty étant partagé par les autres « organisations humanitaires » présentes à cette cérémonie (Ligue des droits de l'homme, L.I.C.R.A., etc.) : trop liées au pouvoir socialiste, elles seraient obligées de condamner les multiples « entorses » au droit international du gouvernement socialiste. Saisi du seul arrêté d'expulsion, le Conseil d'Etat n'a pu donner qu'un avis formel. Le recours déposé, après le refus d'asile politique, auprès de l'*Office français pour les réfugiés et les apatrides* (O.F.P.R.A.) sera seulement examiné dans un an. Ironie des choses, il se fonde largement sur les rapports d'enquêtes d'Amnesty sur les brutalités policières en Espagne !

Poussant son raisonnement d'« impartialité » à l'absurde, *Amnesty International - Coordination Viêt-nam*,

adressait aux Secrétaires de Groupe, en décembre 1983, une note « Confidentiellement » et « Interne » No SF 83 G 486 - ASA 41 que nous reproduisons dans son intégralité :

Décembre 1983.

Chers Amis,

L'actualité cinématographique met en vedette de longs métrages se rapportant à la République Socialiste du Viet Nam.

L'un d'eux, « Boat People, passeport pour l'enfer » d'Ann Hui, a attiré l'attention de certains directeurs de salle qui ont pris contact avec des groupes d'Amnesty, afin de faire suivre la projection du film d'un débat sur la situation au Viet Nam.

La coordination tient à souligner le caractère éminemment politique de ce film, œuvre d'une jeune cinéaste chinoise de Hong Kong. Quelles que soient ses qualités cinématographiques, « Boat People » est une prise de position contre le gouvernement de Hanoï. C'est pourquoi ce film ne peut en aucun cas être présenté par des groupes d'A.I., de l'avis même du Département de la Recherche.

Ce n'est ni un documentaire sur la vie en République Socialiste du Viet Nam, ni un reportage d'actualités. Même si Ann Hui déclare : « J'ai pris beaucoup de photos, et interviewé des réfugiés qui étaient venus de Hanoï par la route », son film n'en est pas moins une œuvre de fiction. Ne nous en veuillez pas trop de freiner votre travail. Le mandat d'Amnesty International est précis : au Viet Nam, nous intervenons auprès des autorités pour obtenir la libération de personnes détenues en camps de « rééducation » ou en prison, pour protester contre les peines de mort et contre des allégations de mauvais traitements. Aussi A.I. veille-t-elle scrupuleusement à maintenir à l'égard des gouvernements une attitude de courtoisie de la part de tous ses membres et à ne jamais cautionner une prise de position anti-gouvernementale d'où qu'elle vienne : nous ne pouvons courir le risque de nuire aux prisonniers dont nous avons la charge.

Bon courage à tous et amitiés.

Geneviève Lebeaupin.

Il est tout de même curieux qu'Amnesty International n'ait pas ou n'ait pas eu une « attitude de courtoisie » identique envers les gouvernements de Franco, en Espagne, de Pinochet, au Chili, de Thieu, au Sud-Viêt-nam, ou bien encore du général Marcos, aux Philippines !

Membres et financement d'Amnesty International

Que représente aujourd'hui cette organisaion ?

D'après les chiffres qu'elle fournit, Amnesty compte près de 300 000 adhérents répartis en 2 300 « groupes d'adoption », de 74 nationalités différentes et appartenant à 120 pays.

Dans 38 d'entre eux, il existe une section nationale. La plupart des membres travaillent dans l'un des 2 300 « groupes d'adoption » chargés de suivre, jusqu'à sa libération, le dossier de l'un des 4 200 prisonniers que les « chercheurs » de Londres ont mis au point. Dans cette ville, siège mondial de l'organisation, un secrétariat international regroupe plus de 150 permanents pour les tâches de gestion et de recherche. A lui seul, le service de recherche réunit plus de 40 personnes.

En France, depuis 1971, le nombre des membres n'aurait pas cessé de progresser, selon les chiffres. « Elle a 4 000 membres en 1976, 10 000 en 1977, puis 18 000 en 1978 et plus de 20 000 aujourd'hui. En moyenne, 300 personnes adhèrent chaque mois à la section française...[87] »

Le tout sous la direction de Marie-José Protais, ancienne secrétaire générale d'une O.I.N.G. de l'O.N.U. — le Mouvement international des étudiants pour les Nations Unies — et fondatrice de la section française d'Amnesty. Connue pour ses « sympathies (qui) vont à gauche[88] », elle fit partie du Comité de Soutien de l'organisation de gauche *Fraternité - Vietnam*, avec Hubert Beuve-Méry, fondateur du journal *Le Monde*, Roby Bois, secrétaire général de la C.I.M.A.D.E., Georges Condominas, directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Georges Hourdin, ancien directeur de la revue *La Vie Catholique*, Georges Montaron, directeur de *Témoignage Chrétien*, tous journaux et hommes qui ne tarissent pas d'éloges sur Amnesty International.

Pour sa propagande, Amnesty a recours à des spots publicitaires dans les salles de cinéma et à des communiqués de presse ; elle envoie des missions et des observateurs dans différents pays, etc.

Pour tout cela, il faut de l'argent, beaucoup d'argent...

Dans son ouvrage autobiographique, Sean Mac Bride nous dit : « En 1962, nous avions fonctionné avec un

87. *Le Monde*, 17 février 1980.
88. *Valeurs Actuelles*, 24 octobre 1977.

budget ridiculement bas, à peine 7 000 livres provenant presque exclusivement de souscriptions et de donations... Deux ans plus tard, en 1964, il existait 360 groupes d'Amnesty répartir dans 17 pays, et le budget du secrétariat général à Londres dépassait alors 13 000 livres[89]. »

Le Monde, lui ,nous apprend que « son financement est entièrement assuré par ses membres : 150 francs par an pour l'abonnement et la cotisation de chaque membres[90] » et Amnesty « refuse les subventions gouvernementales ou (celles) de partis politiques[91] ».

De plus, *CHAQUE* « groupe d'adoption » verse 4 000 F par an à la maison mère de Londres : ce qui, en vertu des 2 300 « groupes d'adoption » existants, nous donnerait la somme de 9 200 000 nouveaux francs par an.

La France, à elle seule, à en croire le journal *Le Monde*, a un budget de 4 260 000 francs (en 1979). Possédant 277 « groupes d'adoption », notre pays donne donc près de 1 108 000 francs à Londres.

Or — et toujours d'après *Le Monde* et Amnesty — en 1978-1979, le budget mondial d'Amnesty s'est élevé à 1 600 000 livres, soit 15 millions de francs nouveaux. Remarquons qu'Amnesty écrit : « Le bon fonctionnement d'une (telle) organisation exige un effort financier qui est passé de 4 millions de francs en 1975 à 7 millions en 1977 sur le plan international[92]. »

Ce qui signifie qu'en un an, de 1977 à l'exercice de 1978-1979, Amnesty a doublé son budget !

Si l'on fait le calcul des 200 000 membres revendiqués à l'époque, à 150 francs par an et par personne, cela nous donne 30 millions de francs, ou l'équivalent de 3 milliards d'ancien francs...

Ce qui fait qu'entre le chiffre officiel d'Amnesty 1978-1979, soit 1 600 000 livres (ou 15 millions de francs), et celui, trouvé par le calcul, de 200 000 membres cotisant chacun 150 francs et qui est égal, comme nous venons de le voir à 30 millions de francs, il y a un écart du simple au double[93].

---

89. *L'Exigence de la Liberté*, p. 171.
90. *Le Monde*, 17 février 1980.
91. *Le Monde*, 12 octobre 1977. Le Yearbook of International Organizations, 1974, signale que le financement d'Amnesty est assuré par la contribution des sections nationales et des membres individuels, mais aussi par des dons provenant de Fondations. Citons également des fonds provenant du Conseil de l'Europe, du Prisoners of Conscience Fund.
92. A.I. Plaquette de Topor, réédition 1980, p. 19.
93. Notons que la revue *Valeurs Actuelles* du 24 octobre 1977 mentionnait 300 000 membres, dont 5 000 en France, et la revue

De son côté, *L'Express* du 16-22 octobre 1981 note qu' « en dix ans, le nombre des groupes a presque triplé. L'Allemagne de l'Ouest détient un record absolu avec plus de 600 groupes. Avec les Etats-Unis et cinq pays européens (France, Suède, Suisse, Grande-Bretagne et Pays-Bas), elle alimente à 85 % le budget de l'organisation : 2 millions de livres sterling (22 millions de francs) destinées à financer les salaires des 150 permanents du siège et le loyer. Ce sont les mêmes pays qui récoltent aussi le plus d'argent pour leur bureau local. Ainsi, la section néerlandaise reçoit tant de dons — en plus de la somme fixée que chaque groupe doit verser — qu'elle va financer l'achat d'un immeuble à Londres pour installer le nouveau siège. »

Pour 1983, Amnesty avouait un budget de 13 490 000 F (réf. : Spécial Assemblée générale de Bordeaux, avril 1983 - Supplément réservé aux membres) et de 16 488 318,84 F pour 1984 (réf. : A.I. doc. SF 85 F 017 du 23 avril 1985), et dans un document interne No SF 85 N 238-ORG/BE daté du 13 juin 1985, « Amnesty revendique 500 000 membres et donateurs, répartis dans le monde entier. A.I. Section Française à 30 000 membres » — 25 000 selon *Télé 7 jours* du 7-13 juin 1986, répartis, pour la France, en 430 groupes. D'après une ciculaire No SF 84 F 009, A.I. notait que « 5 800 francs pour les groupes créés avant le 30 septembre 1983, soit du groupe 1 au groupe 395 inclus » était la somme à payer.

Mais les fonds ne proviennent pas que des « militants ».

Nous venons d'avoir le rapport annuel de *New York Community Trust* et du *Community Funds, Inc.*, deux fondations américaines importantes mais peu connues. Or, à la page 29 de ce rapport, on a eu la surprise — si l'on peut dire — d'apprendre qu'elles avaient octroyé une subvention de 4.200 $ à l'organisation *Amnesty International.*

Cependant, il faut être juste et faire remarquer qu'*Amnesty* n'est pas la seule organisation à bénéficier des mannes de ces fondations, puisque l'on a relevé des subventions accordées à :

— l'A.C.L.U. Foundation (72.850 $) ;
— l'American Jewish Committee (26.750 $) ;
— l'Anti-Defamation League of B'nai B'rith (163.900 $) ;
— Council on Foreign Relations (7.250 $) ;
— Foreign Policy Association (3.050 $) ;
— Martin Luther King Center (3.000 $) ;

Croissance des Jeunes Nations de novembre 1977 faisait état de 200 000 membres, dont 8 000 pour la France.

— Masonic Brotherhood Foundation (5.000 $) ;

— N.A.A.C.P. Legal Defense & Educational Fund (102.270 $), l'équivalent de notre L.I.C.R.A. ;

— Planned Parenthood Federation of America (86.549 $), etc.

Cela est une chose. Mais il est bon de savoir comment et par qui sont accordées ces subventions. En effet, à la tête du *New York Community Trust* se trouve le *Distribution Committee*, chargé de sélectionner les demandes de subventions.

Or, qui retrouve-t-on à la tête de ce comité ? William Parsons (président), associé du Cabinet *Milbank, Tweed, Hadley & McCloy*, qui travaille essentiellement pour la *Chase Manhattan Bank* de David Rockefeller ; Arhur G. Altschul, de la firme *Goldman, Sachs & Company*, membre du *C.F.R.* et de la *Pilgrims* ; Robert E. Blum, ancien vice-président d'*Abraham and Straus*, membre de la *Pilgrims* et du *Bilderberg* ; Frank H. Detweiler, ancien associé du Cabinet *Cravath, Swaine & Moore*, proche de la *Pilgrims* et membre du Conseil de l'*Edward E. Ford Foundation* ; Judah Gribetz, administrateur de l'Université de New York, directeur et secrétaire de l'*Hebrew Free Loan Society* et président de la *Federation of Jewish Philanthropies*.

Mais également John B. Madden, « managing partner » de *Brown Brothers Harriman & Co*, et membre de la *Pilgrims* ; Mrs Laurance S. Rockefeller, femme du directeur du *Rockefeller Center*, elle-même membre du Conseil de la *Y.M.C.A.* de New York et de la *Foreign Policy Association* (F.P.A.) ; Whitney North Seymour, ancien président et administrateur de la *Carnegie Endowment*, membre du *C.F.R.* et de la *Pilgrims* ; Lindsley F. Kimball, ancien associé de *Rockefeller Brothers*, il fut pendant plusieurs années l'associé de John D. Rockefeller Jr., ancien vice-président exécutif de la *Rockefeller Foundation* et du *General Education Board* ; Herbert B. West, directeur de *The New York Community Trust* et président du *Community Fund* ; et Caroll L. Wainwright, associé du Cabinet *Milbank, Tweed, Hadley & McCloy*, administrateur de l'*Edward John Noble Foundation* et de la *Pilgrims*.

De plus, le *New York Community Trust* est administré par dix-sept grandes banques new-yorkaises. Les voici (avec indication des noms des présidents actuels) :

— *Chase Manhattan Bank* (Thomas G. Labrecque).

— *The Bank of New York* (Peter Herrick).

— *Bankers Trust Company* (John W. Hannon).

— *Barclay's Bank of New York* (Barend J. Swart).

— *Chemical Bank* (Walter V. Shipley - C.F.R., Pilgrims).
— *Citibank* (William I. Spencer).
— *Fiduciary Trust Company* (Lawrence S. Huntington).
— *Irving Trust Company* (Joseph A. Rice - Pilgrims).
— *Lincoln First Bank N.A.* (William Balderston III).
— *Long Island Trust Company* (Arthur Hug Jr.).
— *Manufactures Hanover Trust Company* (John F. Torell III).
— *Marine Midland Bank* (John Petty - C.F.R.).
— *Morgan Guaranty Trust Company* (Robert V. Lindsay - Pilgrims).
— *National Bank of North America* (William T. Knowles).
— *Republic National Bank* (Walter Weiner).
— *J. Henry Schroder Bank & Trust Company* (Mark J. Maged - C.F.R.).
— *United States Trust Company* (Daniel P. Davison - C.F.R.).

Quant aux généreux donateurs de *New York Community Trust*, citons, entre autres : Henry R. Breck (*C.F.R.*), la *Carnegie Corporation*, Henry Kissinger (*C.F.R., Pilgrims, Bilderberg*), la *Lehman Brothers Kuln Loeb Incorporeted*, Mr & Mrs Arthur I. Meyer, Charles S. Munson (*Pilgrims*), William S. Paley (*C.F.R., Pilgrims*), Peter G. Peterson (*C.F.R.*), Mrs David Rockefeller — étant donné que le *Community Trust* finance le *C.F.R.*, l'argent de tous ces gens-là circule en circuit fermé et leur permet de ne pas payer d'impôts —, Richard G. Rockefeller, Laurance Rockefeller, V. Henry Rothschild, Mr et Mrs Bayard Schieffelin (*Pilgrims*), Frank Stanton (*C.F.R.*), John C. Whitehead (*C.F.R.*), John et Robert Winthrop, tous deux de la *Pilgrims*...

De plus ,et afin d'être perfectionnistes, nous mentionnerons d'après l'annuaire *Careers in International Affairs* — School of Foreign Service — Georgetown University 1982, qui est un ouvrage répertoriant les organisations au sein desquelles il est possible de faire une carrière internationale... qu'*Amnesty International U.S.* dispose approximativement d'un budget de 3 milions de dollars.

Heureusement qu'*Amnesty* est une organisation indépendante...

En tout cas, voilà encore une fois une donnée qui ne fait que confirmer le dossier sur *Amnesty*, donné dans l'*Irrésistible expansion du mondialisme*, dossier qui n'a fait l'objet d'aucun commentaire de la part d'*Amnesty*,

section française, bien que celle-ci nous l'ait directement commandé en date du 23 novembre 1981 (chèque B.N.P. n° 4628474). Nous pensons que si ce dossier avait été facilement « démontable », nous en aurions eu des échos.

Dommage que certains n'aient pas cru bon de s'en servir !

Enfin, dans une circulaire A.I. - S.F. — référence SF 82 N 192 du 26 avril 1982, on apprenait que « des subventions d'environ 3 000 livres sterling chacune ont été données à partir du Fonds du Prix Nobel de la Paix à 27 sections », et *L'Unité* du 9 septembre 1983, organe du Parti socialiste, commentait « la publicité offerte à A.I. par l'agence *Dupuy-Campton* ».

Ce qui n'empêche pas A.I. d'écrire dans le Cahiers des projets de résolutions présentés à l'Assemblée générale de Grenoble (17 et 18 avril 1982) : « Par ailleurs, on retiendra qu'une douzaine de groupes financiers dans le monde ont une puissance économique bien supérieure à celle de certains pays, et qu'il n'est pas déraisonnable pour A.I. d'orienter son action vers les véritables détenteurs des pouvoirs de décision. Cette attitude se justifierait d'autant plus que ces pouvoirs sont multiples, souvent occultes et en tout cas largement confortés par le caractère international des firmes et par les protections que leur confère le fait d'être soumises au droit privé. » Et Chantal Desormeaux, chargée des relations extérieures, d'écrire en date du 3 janvier 1983 : « De plus, nous n'acceptons pas de dons de partis politiques, de gouvernements ou de puissances financières. » Tiens donc !

Toujours est-il qu'en date du 26 juin 1985, Christian R. Balcou, conseil juridique et fiscal, militant de groupe A.I. depuis dix ans, écrivait à Marc de Montalembert, l'un des dirigeants d'A.I. :

« Le 15 avril dernier, en réponse au document SF 85 N 145 relatif à la Déclaration d'Utilité publique, je t'avais fait parvenir une note d'information aussi complète que possible sur ce problème.

« J'avais souhaité que cette note, pour l'information objective et honnête des Délégués à l'A.G., soit diffusée le plus rapidement possible et, au moins, avant l'entrée en séance.

« Dans le cadre du " verrouillage " de l'Assemblée, tu n'as pas jugé bon de diffuser cette note qui n'a été distribuée qu'à l'entrée de la réunion de la Commission des Finances.

« Eu égard à sa technicité, il était évidemment impossi-

ble pour les participants à cette Commission d'en prendre vraiment connaissance et de l'analyser clairement.

« Je ne puis que regretter cette manœuvre.

« Aujourd'hui, je tire les conclusions de la décision prise par l'Assemblée.

« Je joins à la présente un texte extrêmement court que je souhaiterais voir publier dans le plus prochain Bulletin Interne. »

Ce texte disait, entre autres :

« Pour des raisons d'ordre financier — qui, au surplus, sont sans valeur, la Section Française d'Amnesty International va solliciter la tutelle du ministère de l'Intérieur.

« En agissant ainsi, elle porte gravement atteinte à la crédibilité de l'Association qui s'est toujours prétendue indépendante de tous les gouvernements, de tous les pouvoirs, de toutes les Eglises.

« Comme un journaliste qui démissionne pour clause de conscience quand il constate qu'il n'est plus d'accord avec l'orientation de son journal, j'ai le regret de démissionner, pour raison de conscience, d'Amnesty International. »

Dans son N° 30, d'octobre-novembre 1985, le Bulletin Interne de la Section Française d'A.I. faisait part de la nomination de Jean-Louis Hoffet comme directeur de la Section Française. Or, il faut savoir que ce dernier a milité très tôt au P.S. (tendance C.E.R.E.S.) et qu'il est entré au Conseil municipal de Mulhouse sur une liste P.S. dirigée par M. Bockel, secrétaire d'Etat au Tourisme.

Actuellement, l'organisation Amnesty International, qui a fêté au mois de mai son vingt-cinquième anniversaire, est agitée par de sérieuses dissensions intestines. Un courant « libéral », menée par Jean-François Lambert (ancien président de la Section Française, démissionnaire depuis septembre 1982) et Teddy Follenfant, s'y oppose à une tendance d'extrême gauche dite « Lumière » — Pour un regroupement des militants d'Amnesty International pour la démocratie interne contre la bureaucratie —, dont le chef de file est Jean-Yves Prengel, ancien trotskyste aujourd'hui rallié au P.S. Opposées entre elles ,les deux tendances sont d'accord pour estimer que l'action d'Amnesty est très inefficace et, dans une large mesure, fortement partisane. Le « centralisme londonien » est aussi très critiqué : l'appareil du secrétariat international, basé à Londres, absorbe plus du tiers du budget de l'organisation.

Parlant d'Amnesty, Raymond Aron écrivait en 1983 :

« Accomplit-elle sa mission honnêtement ? On a beaucoup de raisons d'en douter. »

Ce doute a fait place à une certitude pour MM. Jean-François Lambert et Teddy Follenfant, membre du bureau exécutif d'Amnesty pendant six ans :

« Amnesty participe à la manipulation de l'opinion par la sélectivité de ses condamnations », ont-il déclaré à *Valeurs actuelles* du 20 octobre 1986.

A la question « Est-il dans les habitudes d'Amnesty de lancer si vite des informations ? », Jean-François Lambert répondait :

« Non. Sur les trois quarts du monde, Amnesty prétend ne pouvoir rien dire, sous prétexte qu'elle ne peut recouper ses informations par des sources contradictoires. Aussi avait-elle estimé que les témoignages de milliers de Cambodgiens n'étaient pas une source fiable parce que tous hostiles au " kamputchéa démocratique ". »

Teddy Follenfant, de son côté, dit :

« De même, Amnesty a gardé le silence sur les massacres d'Hama en Syrie. Le premier, en 1981, fit 350 morts. Le second, en février 1982, plus de 15 000. Dès avril 1981, Michel Seurat fit passer l'information à Amnesty, via le Centre d'études et de recherches du Moyen-Orient contemporain, qui dépend du C.N.R.S. La " coordination " Syrie de la section française d'Amnesty alerta aussitôt la direction de Londres, qui attendit le 29 octobre pour lui donner l'autorisation de tenir une conférence de presse. Finalement, Londres lui a demandé d'arrêter son travail et de rendre les dossiers. Et n'a consacré que cinq lignes à ces massacres dans son " rapport 1982 ". »

A la question « La sélectivité des condamnations d'Amnesty relève-t-elle de la manipulation ? », Jean-François Lambert répondait :

« Il y a des coïncidences troublantes. Pourquoi Amnesty a-t-elle lancé une vaste campagne de dénonciation contre le régime de Sekou Touré, juste au moment où la Guinée se rapprochait de la France ? Ou contre les " tortures " dans les territoires occupés par Israël, au moment où M. Perez De Cuellar demandait le retrait israélien du Sud-Liban ? »

« Les missions d'Amnesty se rendent-elles réellement partout ? », Teddy Follenfant de s'exclamer :

« Ce n'est pas la même chose d'être tabassé dans un commissariat en France et dans une caserne d'Afghanistan. Les missions d'Amnesty arrivent à se rendre au Chili, pas en Afghanistan. Il faut concentrer nos efforts sur les

pays totalitaires : on ne peut pas y aller, donc il s'y passe des choses encore plus graves. »

Et Jean-François Lambert d'en conclure :

« Amnesty a entretenu une espèce de mauvaise conscience en Occident qui a fait le lit du marxisme, même si les militants d'Amnesty ne sont pas marxistes. Or, nous n'avons pas à rougir de l'Europe. Les droits de l'homme, c'est nous qui les avons inventés, ce ne sont ni les Incas ni l'Islam chiite. »

Alors !

« Dans les Loges B'nai B'rith, tous les Juifs sont les bien-venus et se sentent chez eux. Ils étaient "Frères" avant d'avoir goûté la poésie du rituel de l'initiation. Ils étaient "Fils de l'Alliance" dès leur naissance et l'Alliance n'a pas été tracée par quelques hommes assemblés en Loge ; elle a été faite par Dieu et Israël au pied du mont Sinaï. Abraham, le père de la race hébraïque, fonda la première Loge, dirions-nous au figuré, et trouva son rituel lorsqu'il leva les yeux vers les myriades d'étoiles brillant sous la voûte des cieux et vit en elles l'œuvre d'un Créateur. Les étoiles lui parlèrent ; elles dirent : "Vois, ton peuple sera comme les étoiles du Ciel... Sois béni..." »

(*B'nai B'rith Magazine* : Why the B'nai B'rith ? May, 1929, p. 274.)

La plus grande force organisée des temps modernes : les B'NAI B'RITH

« Les B'nai B'rith ? Connais pas... »

Voilà la réponse que vous aurez si vous posez la question autour de vous. Il est vrai que les gens sont excusables, puisque l'*Ordre des B'nai B'rith* — les B.B. comme l'on dit dans les milieux avertis — sont totalement inconnus du grand public, tout comme de certains milieux dits — ou qui devraient être — avertis. Depuis plus de quarante ans, hormis quelques rares journalistes et écrivains, personne ne leur parle de cette organisation aussi puissante qu'occulte, sans doute la plus puissante des sociétés secrètes actuelles. Le *Bilderberg*, le *C.F.R.*, la *Trilatérale*, la *Franc-Maçonnerie* anglo-saxonne ou latine, ne sont que des courroies de transmission du colossal organisme que sont les B'nai B'rith.

Comme l'écrit David M. Blumberg, alors président mondial des B'nai B'rith, dans la brochure « Une façon d'être juif », publiée par les B.B., réédition d'octobre 1975 :

« La place des B'nai B'rith est unique parmi les organisations juives. Ils sont représentés de façon effective dans quarante pays et, aux Etats-Unis, dont le rôle est primordial dans les affaires du monde. Ils comptent plus de membres que toute autre organisation juive. Ces faits

sont mentionnés, non point par orgueil, mais simplement pour indiquer que *nous avons une responsabilité particulière dans la famille des organisations juives vis-à-vis de notre peuple et de l'humanité...* » Les B'nai B'rith sont « destinés à préserver notre précieux héritage juif » et « il n'est pas moins important de penser que le renforcement de nos rangs à travers le monde donnera plus de poids à notre voix ».

De son côté, Georges M. Bloch, président du District 19 (Europe continentale), écrit :

« Rêvons un peu, *d'autant que la réalité n'est guère éloignée du rêve.* Imagine-t-on la force du Judaïsme si, à l'instar des B'nai B'rith, des milliers de loges, démocratiquement établies, prenaient sur elles la préoccupation portée aujourd'hui par quelques personnes quant à l'avenir de notre civilisation ? Choisir d'être Ben B'rith, c'est choisir d'être Juif à part entière. Non pas facilement, en suivant le courant qui nous entraîne le plus souvent vers la déjudaïsation la plus totale, mais en nous efforçant d'agir pour les idéaux du peuple juif. Cet effort, sollicité par les B'nai B'rith, est le prix de la survie juive. »

Gabriel Vadnai, directeur du Bureau francophone, allait encore plus loin dans cette brochure en écrivant :

« Le Juif pourrait être défini par ses responsabilités : devant Dieu, devant l'histoire, devant son peuple, devant l'humanité... L'éthique juive est l'une de celles qui donnent à l'homme la place la plus élevée dans la création. C'est pour lui que le monde, et tout ce qu'il contient, existe. C'est pour qu'il s'accomplisse, réalisant ainsi l'époque messianique, que l'univers a été créé. » (*sic !*)

Alors, on comprend mieux que l'historien anglais Paul Goodman ait écrit :

« Ce regroupement de Juifs profondément engagés du Nouveau et de l'Ancien Monde, étroitement unis dans une seule association et motivés par un idéal commun, représente la plus grande force organisée des temps modernes luttant pour la promotion des intérêts du Judaïsme. »

C'est en 1843 — le 13 octobre exactement — que l'organisation fut créée aux Etats-Unis, par douze hommes, au Sinsheimer's Café, dans le Lower East Side de New York. A cette époque, la communauté juive consistait en quelque 25 000 individus provenant pour la plupart d'Allemagne, de Pologne, de Bohême et d'Autriche. Son fondateur, Henry Jones (forme anglicisée de l'hébreu Jonas), un « Synagogue leader » — comme l'écrit une publication des B.B. « This is B'nai B'rith, a story of service » — proposait de

mettre sur pied une société basée sur l'enseignement du judaïsme, d'« unir les israélites pour leurs intérêts les plus élevés ainsi que ceux de l'humanité ». Et, plus précisément, « défendre le patrimoine religieux et spirituel par une action éducative et culturelle cohérente, notamment auprès des jeunes et, par voie de conséquence, réagir quand il convient contre les tendances assimilatrices [1] ». Sans compter qu'un autre de ses buts est de fonder une « aristocratie juive ». L'avocat londonien David Goitein écrivait : « Si nous réussissons à avoir vivants trente-six aristocrates juifs, nous serons en mesure de propager notre évangile [2]. »

Entouraient Henry Jones à la fondation : Isaac Rosenbourg, William Renau, Reuben Rodacher, Henry Kling, Henry Anspacher, Isaac Dittenhoefer, Jonas Hecht, Michael Schwab, Hirsch Heineman, Valentine Koon et Samuel Shaefer.

Dans la brochure « This is B'nai B'rith, a story of service », on peut lire : « La tâche qu'affrontaient les B.B. en 1843 n'aurait pu être accomplie par des individus faibles de caractère — et, chose étrange à dire, une infirmité était considérée comme un motif de rejet ! »

Pour la plupart juifs allemands, le premier nom adopté fut « Bundes-Brueder » (League of Brothers) mais, comme l'expliquent les B.B. : « Les fondateurs eurent le bon sens de trouver un nom moins explicite et prirent le nom de *The Independant Order of B'nai B'rith* » beaucoup moins accessible aux profanes. En effet, que veut dire *B'nai B'rith* en hébreu ? Ce nom se rattache à la racine hébraïque *Ben*, qui signifie enfants ou fils, parfois prince, communauté ou disciples, et *B'rith* provenant de la racine *Berith* qui, nous dit l'ex-F∴ Jean Marques-Rivière, a le sens d'alliance, d'union ou de promesse. *B'nai B'rith* signifie donc : les *Fils de l'Alliance.*

On trouve souvent la déformation yiddish de *Bne Briss*, utilisée en Allemagne ; son titre habituel est *Unabhängiger Orden B.B.*, c'est-à-dire *Ordre Indépendant des B.B.* Les juifs séphardites prononcent *Bene-Berith.*

Entre le 13 octobre et le 12 novembre 1843, douze Loges furent fondées — une par fondateur. Pour commémorer cet événement, la *Masonic Room* située au coin de Oliver et Henry Streets à New York fut louée et Henry Jones

1. *Guide Juif de France*, Editions Migdal 1971, p. 106.
2. *B'nai B'rith Magazine*, « Wanted : a Jewish Aristocracy », December 1929, p. 99.

nommé « Chairman ». Ce fut la naissance officielle de la première loge, la *New York Lodge No 1*.

Bien que le F ∴ Henry Jones fût le fondateur, il ne prit pas le poste de premier président des B.B., mais le secrétariat général, poste à partir duquel il pouvait tout contrôler. Isaac Dittenhoefer fut élu président ; R.M. Rodacher, vice-président, Samuel Shaefer, trésorier, William Renau, premier « Chaplain » et Isaac Rosenbourg, second « Chaplain ».

Cette nouvelle maçonnerie était — et est toujours — composée uniquement de juifs.

« C'était, écrit le Frère Hayim Pinner (dans le N° 3 de la revue du District 19 octobre 1973 — Tishri 5734 — réédité en octobre 1975, p. 4) un demi-siècle avant Herzl, avant Pinsker et les précurseurs du sionisme, alors que beaucoup voyaient une solution du problème juif dans l'émancipation et l'assimilation. »

Si nombre d'israélites ont été tentés depuis un siècle de s'assimiler, c'est-à-dire de fusionner avec les peuples parmi lesquels ils vivent en épousant des non-juifs ou des non-juives et en incitant leurs enfants à suivre leur exemple, les dirigeants juifs s'y opposent formellement et considèrent l'assimilation comme un mal pire que les persécutions antisémites.

A l'époque, nous rappelle le *Dictionnaire Universel de la Franc-Maçonnerie* (Paris 1974, p. 154), « les juifs émancipés par des lois libérales étaient nombreux à souhaiter entrer dans les loges maçonniques. Or, nombre d'entre elles, aux Etats-Unis et en Allemagne principalement, refusaient l'entrée aux juifs. Cela permit une extension rapide des B.B. ».

Effectivement, le succès de l'entreprise fut considérable. Les juifs étaient heureux de pouvoir « œuvrer » au sein d'ateliers composés uniquement d'israélites. Le rituel était un mélange de *Rite d'York* et du rite américain des *Odd-Fellows*. L'entrée des nouveaux membres est subordonnée, comme dans les autres maçonneries, à l'initiation cérémonie consacrant l'affiliation d'un « profane » à la maçonnerie des B.B.

La « maçonnerie régulière », c'est-à-dire celle qui est reconnue par la *Grande Loge d'Angleterre*, Grande Loge mère de la maçonnerie mondiale, n'a « officiellement » aucune relation, aucun lien, avec l'Ordre des B'nai B'rith. Le *Dictionnaire Universel de la F ∴ M ∴* écrit sur les B.B. :

« Les membres s'appellent " Frères ", recoivent une initiation et se réunissent en loges. Malgré ce vocabulaire

emprunté à la F∴M∴ ainsi que la pratique des signes de reconnaissance, les B.B. ne sont pas une organisation maçonnique. Les obédiences maçonniques et les B.B. s'ignorent et, par conséquent, rien n'empêche un Franc-Maçon d'être membre des B.B. et réciproquement. »

Il n'empêche qu'il existe des rapports « officieux » entre les B.B. et les autres obédiences depuis une bonne cinquantaine d'années, ce qui explique que l'*Almanach Maçonnique de l'Europe*, annuaire édité à Baden-Baden, donne ces indications à la page 214 : « United Order of B'nai B'rith (U.O.B.B.). District continental Europe XIX. Directeur de l'Office D.G.L. XIX. International Coucnil : Dr. E.L. Ehrlich, Bâle (Basel), Furkastr. 75. Schweiz, Suisse. » Quant au *Guide de la vie juive en France*, il écrivait, dans son édition de 1983 : « Le B'nai B'rith, ou la franc-maçonnerie aux couleurs du judaïsme, avec toute la fascination et les interrogations qu'elle suscite... » On ne peut être plus clair !

Mais nous avons trouvé bien mieux... En effet, dès 1874, les B.B. concluaient avec la haute maçonnerie internationale un concordat de « reconnaissance mutuelle ». Ce document fut signé par Armand Lévy pour les B.B. et par Albert Pike, chef suprême du *Directoire Dogmatique du Rite Ecossais*, pour la Franc-Maçonnerie Universelle. Cette donnée est des plus importantes, car c'est Albert Pike et Adriano Lemmi qui, en 1888, lancèrent dans les loges maçonniques européennes la campagne du pacifisme universel qui devait aboutir à la création de la S.D.N., autre institution maçonnique. Or, ces deux francs-maçons n'étaient pas n'importe quels francs-maçons.

Quand Albert G. Mackey[3], considéré comme « the best-informed Mason in America[4] » devint secrétaire général du Conseil Suprême Maternel du Rite Ecossais Ancien et Accepté, « il persuada Pike de s'affilier à l'Ordre ; celui-ci fut bientôt Grand Inspecteur Général Souverain et se décida de se consacrer au Rite ; il réussit à reconstruire de fond en comble l'organisation, révisa ou récrivit ses Grades, entretint une énorme correspondance ; de plus, il écrivit la " Bible " du Rite Ecossais, *Morals and Dogma*, véritable montagne de matériaux qu'il n'a jamais achevée et qu'il n'aurait peut-être jamais pu achever[5]. »

---

3. Albert Mackey, 33e Grand Maître des Royal and Select Master de la Caroline du Sud ; également General Grand High Priest des Royal Arch de Chicago et secrétaire général du Suprême Conseil de la Juridiction Méridionale M∴ des Etats-Unis.
4. *Dictionnaire Universel de la F∴M∴*, vol. II, p. 789.
5. *Idem*, p. 1012.

D'autre part, Pike était membre d'honneur de la plupart des Suprêmes Conseils du monde. Il reçut cette dignité du Suprême Conseil de France en 1889 et, « quoique américain, Albert Pike est universellement reconnu comme étant une des plus hautes, sinon la plus haute, autorité maçonnique ».

Quant à Adriano Lemmi, il fut initié dans la L∴ *Propagande* de Rome le 21 avril 1877. En 1879, il était Grand Trésorier de l'Ordre et ne fit que développer et enrichir le Trésor avec son argent. Grand Maître du 15 janvier au 31 mai 1896, il fut Souverain Grand Commandeur du Rite Ecossais Ancien et Accepté, de 1885 à sa mort, survenue en 1906... Ami fraternel du F∴ Giuseppe Mazzini, du F∴ Garibaldi et de Kossuth, il fit partie de la *Jeune Italie*, de la *Jeune Europe* et lança l'idée de l'Europe Unie... fonda, avec les F∴ Castellani et Albert Marie, le *Cercle républicain des Droits de l'Homme* et le journal la *Lega della Democrazia*[6].

Sans compter cette curieuse déclaration du rabbin F∴ Magnin parue dans le *B'nai B'rith Magazine*, vol. XLIII, p. 8 :

« Les B'nai B'rith ne sont qu'un pis aller. Partout où la maçonnerie peut avouer sans danger qu'elle est juive par nature comme par fin, les loges ordinaires suffisent à la tâche. »

Cette identification des finalités juives et maçonniques n'est pas récente. Il y a plus d'un siècle, la *Vérité Israélite*, en 1831, t. V, p. 74 déclarait que « l'esprit de la maçonnerie, c'est l'esprit du judaïsme dans ses croyances les plus fondamentales, ce sont ses idées, c'est son langage, c'est presque son organisation ».

En 1855, l'organisation des B.B. comporte 20 loges avec 2 218 membres aux Etats-Unis. Mais sa vocation est internationale et il lui fallait répondre aux besoins de la dispersion du peuple juif. Alors commença à apparaître le véritable caractère de cette maçonnerie. Elle va s'occuper des communautés juives dans le monde entier — et tout d'abord en Europe.

C'est à cette époque-là que les B.B. ouvrirent le Hall de l'Alliance d'Amérique, le premier centre communautaire juif, et formèrent la première bibliothèque juive dans ce pays.

En 1851, les B.B. interviennent auprès des autorités

6. *Idem*, p. 747.

américaines pour protester contre un traité signé entre les Etats-Unis et la Suisse, parce que certains cantons de la Confédération helvétique apportaient des restrictions aux droits des juifs. Les B.B. étaient déjà assez puissants pour obtenir gain de cause puisque en 1857 le traité fut modifié.

Depuis 1867, les difficultés du judaïsme roumain préoccupaient les israélites aux Etats-Unis, et ils avaient prié le Département d'Etat d'y trouver un remède. Comme ce Département ne semblait pas y parvenir, Simon Wolf, des B.B., demanda à son ami le Président Grant de nommer Benjamin F. Peixotto, ancien « Grand Saar » des B.B., Consul américain à Bucarest. Grant accepta et nomma Peixotto en 1870.

Benjamin Peixotto était né à New York en 1834. Entré dans l'intimité de Stephen Douglas, qui était alors candidat à la Présidence de la République, il lui apporta l'appui du journal *Cleveland Plain Dealer.* Entré de bonne heure aux B.B., Peixotto en devint Grand Maître. En Roumanie, il crée avec Adolphe Stern, la *Confrérie de Sion,* en 1872, qui se transforma, en 1888, en Grande Loge Sion N° IX, laquele devint le noyau des B.B. en Roumanie ; elle eut la haute main sur les Loges de Bucarest, Braïla, Galatz, Ploesti, Buzan, Jassy, Piatra-N, Romam Moinesti, Czernowitz, Klausenburg, Szatmar et Kronstadt. Le district roumain est à l'origine de *L'Union des juifs roumains* qui devait devenir l'organisme représentatif des juifs du Royaume de Roumanie.

A partir du consulat général de Bucarest, Peixotto fit profession d'agitateur. Il rédigea notamment, lors des troubles d'Ismaïl et de Bessarabie, des rapports que le Département d'Etat utilisa lorsqu'il demanda aux souverains d'Europe de joindre leurs effort à ceux du Président des Etats-Unis pour sauver les juifs de Roumanie en péril. Peixotto fut aidé en cela par l'*Alliance Israélite Universelle,* par le Tr ∴ Ill ∴ F ∴ Adolphe Crémieux, Souverain Grand Commandeur du Suprême Conseil de France, et par Benjamin Disraeli. Ce fut l'amorce de la condition posée à l'indépendance de la Roumanie par le Congrès de Berlin en 1878.

La troisième grande offensive des B.B. fut lancée contre la Russie. Elle fut menée avec infiniment plus d'acharnement, car ils acquéraient, en même temps que le judaïsme américain, une puissance considérable.

Depuis 1881, la Russie se défendait avec peine contre le marxisme, et les communautés israélites étaient souvent

appelées à payer cruellement les crimes des juifs qui encadraient et animaient les nihilistes.

Devant l'aide apportée par le judaïsme mondial aux révolutionnaires russes, le Tsar décida de soumettre les israélites étrangers à un régime spécial de passeports qui faciliteraient la surveillance des perturbateurs de l'ordre. En 1902, Goldfogle demanda à la Chambre des Représentants d'obtenir le retrait de cette mesure humiliante et dont l'effet le plus certain était, dans beaucoup de cas, d'empêcher les israélites américains d'entrer en Russie.

Henry Mayer Goldfogle naquit à New York en 1856. Elu juge à la Cour municipale en 1888, il donna sa démission en 1900 pour devenir conseil juridique et se distingua dès 1896 parmi les militants du Parti démocrate. Il avait en outre été choisi comme Grand Président par le District N° 1 des B.B. Enfin, c'est en 1901 qu'il avait été récompensé pour ses éminents services et avait été envoyé par la neuvième circonscription de New York à la Chambre des Représentants.

Le 15 juin 1903, une délégation des B.B., conduite par son président Leo Napoleon Levi et Sulzberger, se présenta à Théodore Roosevelt, qui appartenait à la Matinecock Lodge N° 806. Elle lui demanda de signer une pétition priant le Tsar de revenir sur les mesures prises à l'égard des israélites russes. Le F∴ Roosevelt lui réserva le meilleur accueil :

« ... Il est naturel, lui dit-il, que les sentiments qui se sont emparés du monde civilisé aient trouvé leur expression la plus puissante, la plus intense, dans les Etats-Unis, car de toutes les puissances, les Etats-Unis ont le plus fait, depuis le commencement de leur existence nationale, pour réparer les injustices faites à la race juive et pour rendre justice aux citoyens américains d'origine et de religion juives. Aucun événement de ces temps derniers n'a attiré et n'attirera davantage mon attention. Toute mesure promettant un résultat quelconque sera prise pour prouver la sincérité de la devise historique des Etats-Unis, d'après laquelle chacun doit être jugé selon ses mérites, sans égard pour sa religion, sa race ou son origine[7]. »

En prononçant cette allocution, le Président Roosevelt oubliait un peu trop vite les préjugés si forts qui mettaient alors la race noire au ban de la société américaine...

Toujours est-il que le Tsar refusa de réserver un bon accueil à la pétition.

---

7. *L'Alliance Israélite Universelle*, par N. Leven, t. 1er, p. 450.

La guerre russo-japonaise permit aux juifs de reprendre leur action contre le Tsar et, avec la défaite ,le Tsar fut obligé d'envoyer à Washington, en vue de négocier la paix, le comte Witte qui était marié avec une juive. Ajoutons, entre parenthèses, que ce personnage fort bien né avait pour cousine la S∴ Blavatski, fondatrice de la *Société Théosophique*, et qu'il paraissait très séduit par l'intelligence et la fantaisie de cette aventurière.

Nous ferons grâce à nos lecteurs de la démagogie assez plate à laquelle le comte Witte s'abaissa à New York pour se concilier la sympathie des israélites d'origine russe. Ce serait sortir de notre sujet. Disons toutefois que c'est probablement cette attitude qui incita les grandes fortunes de l'époque, Jacob Schiff et Isaac Seligman, Oscar Straus, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople, Adolphe Lewisohn et Adolphe Kraus, à lui rendre visite après la signature du traité de Portsmouth.

Et là encore, nous n'inventons rien...

Dans le numéro de mai 1920 des *B'nai B'rith News*, nous trouvons des renseignements intéressants, bien que certainement incomplets puisque imprimés et ,par conséquent, accessibles aux non-initiés. Dans cette livraison figure le rapport du Président de l'Ordre, Kraus ; on y lit notamment ceci :

« Avant d'aborder le point principal de mon rapport qui doit concerner en détail la guerre et ses résultats pour les juifs et, d'autre part, la paix et sa signification pour le peuple professant notre foi, vous voudrez m'excuser de m'arrêter sur un souvenir personnel. En août 1903, M. Witte était le représentant principal de la Russie à Portsmouth pour la conclusion de la paix avec le Japon. Le comité dont je faisais partie demanda à M. Witte d'intervenir auprès du Gouvernement russe afin d'obtenir des droits humains pour ses administrés de race juive. Ce diplomate nous donna peu d'espoir. Il nous déclara seulement que le Tsar, certainement, pourrait aider les juifs, mais que, néanmoins, grâce à un concours donné de circonstances, de longues années devraient s'écouler avant qu'on leur accorde l'égalité des droits. Alors, un des membres de notre comité lui dit : " Si le Tsar ne veut pas donner à notre peuple la liberté désirable, alors une révolution instituera la république au moyen de laquelle ces droits seraient obtenus. " »

Le membre du comité auquel Kraus faisait allusion n'était autre que Jacob Schiff, l'un des bailleurs de fonds de la Révolution bolchevique et de la *Pilgrims Society*. Dès

1904, J. Schiff soutenait de son argent l'agitation révolutionnaire en Russie et, comme par hasard, deux F∴ hauts membres de la *Pilgrims Society*, Lord Milner et Sir George Buchanan, furent chargés de rassembler l'argent mis à la disposition de Lénine par Schiff (patron de la grande banque juive *Kuhn, Loeb & Co*), Félix Warburg, Otto Kahn, Mortimer Schiff, Jérôme H. Hanouer, Guggenheim et Max Breitung, tous membres des B'nai B'rith.

Ce fait est confirmé par De Goulevitch, qui note :

« Le 7 avril 1917, le général Janin consigna ce qui suit dans son journal (au G.G.C. russe — le quartier général russe — *Le Monde Slave*, vol. 2, 1927, pp. 296, 297) : Long entretien avec R..., qui a confirmé ce que M... m'avait auparavant déclaré. Après avoir fait allusion à la haine que les Allemands nourrissaient à son égard et à celui de sa famille, il aborda le sujet de la Révolution qui, à ce qu'il prétendit, avait été montée par les Anglais et, plus précisément, par Sir George Buchanan et Lord (Alfred) Milner. A cette époque, Petrograd fourmillait d'Anglais... Il affirma qu'il était en mesure de nommer les rues et les numéros des maisons dans lesquelles des agents britanniques étaient logés. On signalait à leur propos que, durant le soulèvement, ils avaient distribué de l'argent aux soldats et les avaient incités à se mutiner. » Continuant ses révélations, De Goulevitch ajoute : « Au cours d'entretiens privés, l'on me dit que plus de 21 millions de roubles ont été dépensés par Lord Milner en vue d'assurer le financement de la Révolution russe. »

Mais n'allons pas trop vite...

Dans *Les Archives Israélites* du 26 octobre 1905, p. 339, de Cyrus Adler : *Jacob Schiff, his life and letters,* t. II, pp. 129-132, on peut lire :

« L'influence des juifs aux Etats-Unis, surtout leur influence politique, a atteint déjà un haut degré et augmente constamment, attendu qu'elle s'accroît d'une façon continue par l'afflux considérable des juifs russes immigrés. Or, peut-on s'attendre à ce que l'influence des juifs américains sur l'opinion publique s'exerce en faveur d'un pays qui poursuit systématiquement l'abaissement de leurs coreligionnaires en leur rendant peu à peu l'existence intolérable ? »

Le F∴ Roosevelt s'efforça d'appuyer cette requête et, au lendemain de sa prise de congé, Witte reçut une lettre où le Président lui écrivait, entre autres choses :

« ... Dans le cours de la conversation que nous eûmes hier soir, je vous pressais de porter votre attention sur

les questions de la délivrance de passeports à de respectables citoyens américains, juifs de croyance. Il me semble que si cette réforme était accomplie, elle éliminerait les dernières causes d'irritation entre les deux peuples, dont je cherche de tout mon pouvoir à perpétuer l'ancienne et mutuelle amitié[8] ... »

Mais l'ardeur avec laquelle les israélites russes s'engagèrent dans la révolution de 1905 rendit vaine toute tentative de conciliation. Lorsque Nicolas II put se débarrasser du comte Witte, il chargea Stolypine, qui n'avait pas la réputation d'être un tendre, de mettre les fauteurs de troubles à la raison et, pendant quelques années, la Russie connut un calme relatif et les juifs étrangers se crurent obligés à un silence prudent.

Calme qui allait être troublé par la venue au pouvoir de l' « introuvable » William Howard Taft. Elu Président des Etats-Unis en 1909, Taft était F∴ M∴, Grand Maître pour l'Ohio (18 février 1909), membre de la Kilwinning Lodge N° 356 de Cincinnati, et était un admirateur passionné des juifs. Au mois d'avril 1910, il assista à la Tenue générale des Grandes Loges des B'nai B'rith à Washington. A l'issue du banquet, il se leva et prononça ces quelques paroles :

« Je connais depuis longtemps l'Ordre des B'nai B'rith et je l'estime comme une société israélite moderne. J'ai la plus grande admiration pour la race juive... Les juifs sont de remarquables citoyens. Ils sont toujours du côté du Droit et de l'Ordre, et je me réjouis de les voir venir dans notre pays. J'en connais qui habitent les Etats-Unis depuis aussi longtemps que moi, et qui sont aussi Américains que moi. J'en connais également de récemment immigrés et j'ai trouvé chez eux la plus grande considération pour nos libres institutions.

« Je ne voulais pas du tout parler, chers amis, mais si vous déduisez de mes paroles ma très grande admiration pour la race que vous représentez, pour la plus belle race du monde qui, à bon droit, peut se nommer l'aristocratie de l'humanité, et qui, cependant, fournit les meilleurs républicains, mon discours aura atteint son but[9]. »

Avec un pareil Président et une telle profession de foi, que ne pouvaient espérer les B.B. ?

A la fin de l'année 1911, le Tsar refusant toujours de supprimer la formule spéciale des passeports israélites, la Chambre des Représentants vota, par trois cents voix

---

8. *Mémoires*, comte Witte, p. 146.
9. *Archives Israélites*, 3 novembre 1910, pp. 347, 348.

contre une, le projet de loi Sulzer dénonçant le traité de commerce qui liait les Etats-Unis et la Russie depuis 1832. Sans attendre le vote du Sénat, le F∴ Taft prit sur lui de dénoncer le traité et d'adresser au Sénat un message pour l'informer de sa décision illégale. Le Sénat ne protesta pas et, sans autre forme de procès, ratifia le décret présidentiel.

Taft n'attendit pas longtemps sa récompense ; à une réunion du Comité exécutif des B'nai B'rith qui eut lieu à Berlin en avril 1912, il fut décidé de lui remettre la médaille d'or des B.B., et Adolphe Kraus la lui apporta en personne à la Maison Blanche. Taft lui répondit par ce discours haut en couleur :

« Je n'ai pas à faire l'éloge du peuple juif : si l'on compare la valeur de nos ancêtres, ceux d'entre nous qui ne sont pas Israélites doivent se montrer modestes. Le génie, la force de votre race et la persévérance avec laquelle vous défendez vos droits et exaltez votre race vous font une place à part dans l'histoire du monde. Les persécutions dont vous avez été l'objet à cause de votre religion ont, dans un sens, développé le caractère et la ténacité de votre race. Mais une libre contrée comme les Etats-Unis peut seule faire éclater aux yeux du monde le merveilleux pouvoir qu'ont les vôtres de soutenir la loi et l'ordre, sous un gouvernement de liberté qui a toujours insisté sur l'égalité devant la loi.

« Mon père était unitarien. En face de l'Eglise unitarienne, à Cincinnati, s'élevait la Synagogue. M. le docteur Wise en était le rabbin et nos prédicateurs échangeaient leurs chaires, si bien que dans mon enfance, je me trouvais assis aux pieds du docteur Wise, dans l'église unitarienne, et j'entendais les discours qu'il y prononçait. Il n'y a aucun doute que les juifs marchent à la tête de la civilisation et surmonteront les inégalités et les persécutions qui existent encore dans les autres pays. C'est une grande satisfaction pour moi de voir que ce mouvement juif, pour faire éclater son mérite et obtenir la justice sociale, a eu beaucoup de succès aux Etats-Unis, et ce sera pour moi l'un des plus grands honneurs et l'une des plus grandes joies de ma présidence [10]. »

L'épilogue de cette histoire fut la révolution bolchevique de 1917. Les B'nai B'rith, aidés par la Pilgrims Society, la Franc-Maçonnerie et la Round Table, avaient gagné une fois de plus...

10. *Archives Israélites*, 30 janvier 1913, p. 35.

A l'époque, le secrétariat de l'Ordre était entre les mains de Boris Bogen, né à Moscou. Elève au lycée de cette ville à une époque où pareille faveur était rare, il avait manifesté sa reconnaissance à ses hôtes en s'affiliant aux organisations révolutionnaires de la jeunesse et en cachant ceux de ses compagnons juifs à qui leur imprudence avait valu un arrêté d'expulsion, jusqu'à ce qu'ils pussent gagner les provinces connues sous le nom de Territoires réservés, parce que les Israélites y avaient droit de cité.

Parti aux Etats-Unis, il travailla chez un imprimeur, puis dans une filature, à l'Institut juif de New York, devint ensuite professeur à l'Ecole technique hébraïque de New York, enfin à l'Ecole agricole juive que le baron de Hirsch avait fondée à Woodbine, dans le New Jersey. L'éclat avec lequel il remplit sa mission le fit désigner pour le poste de surintendant de l'*Union des œuvres juives* de Cincinnati.

Pendant la guerre de 1914, il devint, aux dires du *B'nai B'rith Magazine*, « homme d'Etat et serviteur social international ». A la fin des hostilités, il devint agent, en Pologne, du *Joint Distribution Committee*. Pour mieux défendre les juifs de ce pays contre leurs nouveaux maîtres qui se révélaient plus intolérants que le Tsar, il se fit nommer à la Mission Hoover et en devint l'âme, ce qui lui permit d'endosser un impressionnant uniforme américain, d'approcher M. Paderewski, président de la nouvelle république et de gagner sa confiance. Il aida aussi Henry Morgenthau (membre de la Pilgrims, de la Round Table et des B.B.) dans son enquête sur les pogroms de Pologne et alla, après trente ans d'absence en « sauveur », à Moscou, sa ville natale.

Rentré aux Etats-Unis, il devint « prophète ». Aux juifs qui auraient eu tendance à jouir en paix des gains acquis et à se contenter de pousser leurs enfants vers les carrières lucratives, il rappela leurs devoirs envers le judaïsme, parcourut les Etats-Unis et prit dans toutes les communautés la parole en faveur des *Institutions Hillel*, adjurant les pères de famille de préserver leurs enfants de l'indifférence ou du doute. « Il rassembla ainsi le pays autour de la bannière de l'idéal B'nai B'rith [11]. »

La mort vint le surprendre près de Los Angeles le 29 juin 1929.

Ordre à vocation internationale, les B.B. envoient, en 1882, leur délégué Moritz Ettinger en Allemagne, pour fonder la première Loge allemande, la *Deutsche Reichsloge*,

11. *B'nai B'rith Magazine*, juillet 1929, pp. 315-316.

le 20 mars 1882. L'Ordre devint si populaire dans ce pays que trois ans plus tard, en 1885, son président, Julien Bien, quitte New York pour aller inaugurer la première Grande Loge des B.B. d'Allemagne. De ce pays, les B'nai B'rith passent en Autriche, en Roumanie, en Hongrie et dans les autres pays où ils montent des Loges et des Grandes Loges B.B. « nationales ». Dans le même temps, les Grandes Loges d'Allemagne, d'Autriche, de Hongrie, de France et d'Angleterre, autorisent leurs membres à s'inscrire au *Grand Orient* et à l'*Alliance Israélite Universelle.*

Après la Première Guerre mondiale, les loges palestiniennes eurent leur propre district, le XIV. Avec la création d'Israël, les Loges B.B. se multiplièrent. La plus ancienne des Loges B.B. du pays fut créée à Jérusalem, en 1888, par Siegmund Bergel, de Berlin, sous le nom de *Jeruschalayim.* Père de l'hébreu moderne, Ben Yehouda, en fut le premier secrétaire. Aujourd'hui, il y a plus de 200 loges en Israël. *Tribune Juive,* n° 697 annonçait, par exemple, en 1982, la création d'une Loge B.B. de langue française à Jérusalem sous le nom de *Loge Robert Gamzon* (temple : 5, Kezen Hayessod, Jérusalem). Ses fondateurs sont deux israélites qui possèdent la double nationalité (israélienne et française), le F∴ Jacques Vatine et la S∴ Germaine Vatine, qui habitaient à Nice.

En France, les B.B. ont été officiellement introduits en 1932, avec la création à Paris de la Loge France N° 1151, par le F∴ Sliosberg. Né à Mir (gouvernement de Minsk, en Russie) le 14 janvier 1863, mort en juin 1937, Enoch, dit Henri Sliosberg, était un avocat de gauche inscrit au barreau de Pétrograd. Conseiller juridique au ministère de l'Intérieur russe, il siégea quelque temps à la Douma (parti libéral), le Parlement siégeant à Pétrograd (ex-Saint-Pétersbourg, devenu Léningrad).

Après la Révolution bolchevique d'octobre 1917, il se réfugia en France où il exerça la profession d'avocat et se fit initier, dès 1921, dans une Loge du Rite Ecossais. En 1926, il appartenait à la Loge Thebah et il fut l'un des fondateurs des Loges russes dépendant de la *Grande Loge de France* : Astrée (dont il fut député en 1932), Hermes, Gamaïoune et Lotos, toutes travaillant au R∴ E∴ A∴ A∴. Avant-guerre, à ses côtés, dirigeaient les B'nai B'rith un exportateur, S. Roditi Salvator et S. Alphandery, secrétaire des Loges françaises.

Le 24 janvier 1940, le chef de l'*Union Universelle des Communatés sépahrdites,* écrivait au représentant des B.B. en France :

« Cher Monsieur Roditi,

« M. Paul Goodman, le secrétaire général de la Communauté Séphardite de Londres, nous informe que la Loge Beni-Berith de Londres déploie une certaine activité pour préparer le terrain des revendications juives. Il nous rappelle que le Beni-Berith avait joué un rôle important auprès de la Conférence de la Paix en 1919, et que la Loge de Londres dont il était le président avait envoyé comme délégué M. Herbert Bentwich, qui représente aussi la Grande Loge d'Amérique.

« Il ajoute que la position en Angleterre est pleine de promesses et que, grâce à l'envergure des personnalités du District de la Grande Loge d'Angleterre, celles-ci peuvent de nouveau agir comme représentants des Loges américaines les plus importantes.

« M. Goodman désire aussi le concours de la Loge de Paris qui peut être important.

« Je vous serai obligé de me mettre à même de répondre à M. Goodman.

« Veuillez agréer, cher Monsieur Roditi, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le rédacteur en chef :
M. Camby. »

Cette lettre est à souligner ; elle confirme les buts politiques de l'Ordre des B.B. A la conférence de la paix de 1919, le délégué des B'nai B'rith de Londres, le F∴ Herbert Bentwich, représentait également la Grande Loge d'Amérique ; le rôle des représentants du judaïsme mondial fut important, aux dires même des juifs, pendant les pourparlers de 1919, pour établir « la paix future du monde ».

D'ailleurs, la prépondérance des influences juives au cours des délibérations du Traité de Versailles avait profondément frappé certains observateurs, et l'écrivain anglais E.J. Dillon résumait ainsi leur opinion :

« Un nombre considérable de délégués croyaient que les vraies influences derrière les peuples anglo-saxons étaient sémitiques, opinion que ces délégués résumaient dans la formule : à partir de maintenant, le monde sera gouverné par les peuples anglo-saxons, eux-mêmes dominés par leurs éléments juifs [12]. »

Même David Lloyd George, qui se trouvait dans le giron de la Pilgrims Society, de la Round Table et des B.B.,

---

12. *The Inside story of the Peace conference*, by E.J. Dillon, pp. 496-497.

écrivait : « Il est relativement aisé de bâcler une paix qui devrait durer une trentaine d'années [13]. »

Et, en rendant compte que quelque chose clochait dans cette « paix », Anatole France s'exclamait : « La plus horrible des guerres a été suivie d'un traité qui ne fut pas un traité de paix, mais la prolongation de la guerre. L'Europe en périra si, enfin, la raison n'entre pas dans ses conseils. »

Quelle prophétie !

Même le banquier américain Vanderbilt jugeait ainsi la situation résultant du Traité de Versailles :

« J'en suis arrivé à croire que le Traité de Versailles a été conçu dans un esprit de haine et de méchanceté, d'aveuglement et de folie, et que la plupart, sinon tous les maux d'Europe lui sont imputables. On a commis à Versailles des atrocités incomparablement plus grandes que les atrocités de la guerre. Ce sont les mains et les jambes des peuples qui y ont été coupées [14]. »

Et Robert Lansing, F∴ et haut membre de la Pilgrims Society, alors ministre des Affaires étrangères des Etats-Unis, qui présida à leur entrée dans la guerre et qui négocia l'Armistice avec les Allemands, avouait que « le Traité de Versailles a été conçu dans l'intrigue et formé dans la cupidité. Il suscitera des guerres plutôt qu'il ne les préviendra [15]. »

Or, cette « paix », elle fut bâclée par qui, si ce n'est par ceux qui l'ont conçue en vue d'une prochaine, celle de 1939-1945, c'est-à-dire par Louis Brandeis, Samuel Untermeyer, le rabbin Stephen Wise, Jacob Schiff, le « colonel » Mandel House, Paul Warburg, administrateur de la banque *Kuhn, Loeb & Cie*, et dont le frère Max était le représentant allemand à la Conférence avec Oscar Oppenheimer. Egalement par Henry Morgenthau, Philip Sassoon, George Mandel (pseudonyme de Jeroboam Rothschild), Lord Reading (Rufus Isaacs), Herbert Samuel, Stuart Montagu, Sir Stuart Samuel, Otto Kahn, Jacob de Haas, Lucien Wolff, Montefiore..., tous membres des B'nai B'rith !

Or, de l'aveu même de cette lettre reproduite plus haut, on reprend les mêmes et on recommence en vue de préparer « le terrain des revendications juives »...

Parmi les grands animateurs des B'nai B'rith en France, on pouvait remarquer les F∴ Stéphane Zambrowski, médecin pédiatre à l'hôpital Saint-Antoine, vénérable de la

---

13. Some Considerations for the Peace Conference before They Finally Draft their Terms.
14. *Unity*, 8 décembre 1921.
15. Manchette du journal *L'Œuvre* du 23 janvier 1922.

Loge France qui remplacera Jean Pierre-Bloch, en 1981, nommé Président d'honneur ; Aronowitz, président de la Loge Zadoc-Kahn ; Winocour, animateur de la Loge Paris-Est ; la sœur Melita Bern, présidente de la Loge féminine Anne Franck, fondée par la sœur Colette Stourdze.

Tellement politiques ces B'nai B'rith que le *Journal des Communautés*, N° 589, annonçait qu'un coloque organisé par les loges et chapitres de l'Ordre international des B'nai B'rith de la région parisienne s'était tenu à Limours. Dans ce numéro, il publiait une intéressante introduction à ce colloque due à M. Roger Berg.

Après un rapide survol de l'histoire politique de la judaïté en France, M. Berg écrivait :

« Les problèmes politiques de notre temps concernent essentiellement le monde de l'économie et les rapports sociaux. Sur ce point, Lionel Stoleru, qui appartient à la majorité présidentielle, et Jacques Attali, qui est le conseiller du premier secrétaire du parti socialiste, se sont exprimés (...). Jacques Attali, qui se fait tout autant talmudiste que Lionel Stoleru, évoque, dans la Bible, la protection de la nature, la *tsedaka* nivelant les inégalités (...). Au fond, consciemment ou non, c'est la doctrine morale des Prophètes d'Israël qui inspire les Juifs lorsqu'ils entrent en politique... »

Mais le « grand manitou » des B.B. en France est sans conteste le F∴ Jean Pierre-Bloch. Nous ne redonnerons pas ici sa biographie puisque, du fait qu'il est le grand patron de la L.I.C.R.A., nous la donnons en détail dans le chapitre consacré à cette organisation. Toutefois, cela nous amène, par la L.I.C.R.A., à dire un mot de l'*Anti-Defamation League* (A.D.L.), fondée par les B.B.

En 1913, un avocat de Chicago, membre des B.B., Sigmund Livingston, crée l'*Anti-Defamation League of B'nai B'rith*, une organisation chargée de défendre les juifs contre l'antisémitisme, et dont il confie la direction au F∴ Richard E. Gutstadt.

L'A.D.L. se transforme rapidement en un organisme de « recherche » et de documentation sur la droite et l'extrême droite, multipliant les opérations d'infiltration, les pressions politiques et la constitution de fichiers, à tel point que certains n'hésitèrent pas à l'accuser d' « espionnage ».

A titre d'exemple, le 13 décembre 1933, l'A.D.L. adressait aux éditeurs de publications anglo-juives des Etats-Unis, une circulaire signée de son directeur de l'époque, Richard E. Gutstadt, recommandant le boycott par le silence du livre de Madison Grant « The Conquest of a Continent »,

édité quelques mois plus tôt, malgré les efforts déployés par l'A.D.L. pour l'empêcher, par les éditions Scribner & Sons. La circulaire précisait :

« Nous sommes intéressés à étouffer la vente de ce livre. Nous croyons que le meilleur moyen pour y parvenir est de lui refuser la moindre publicité (...). Moins on en parlera, plus la résistance à la vente augmentera. »

D'après certains renseignements, l'A.D.L. collabore ponctuellement avec le F.B.I. pour des missions d'« infiltration » dans des mouvements d'extrême droite. C'est ainsi que le 13 février 1971, le *Los Angeles Times* révélait que le directeur des bureaux de l'A.D.L. de la Nouvelle-Orléans, A.I. Botnick, avait fourni au F.B.I. la somme de 69 000 dollars, qui permit l'infiltration de deux agents fédéraux à l'intérieur du Klan : Alton Wayne Roberts et son frère Raymond. Ceux-ci incitèrent alors deux membres du Klan, Thomas A. Tarrants III et Joe Danny Hawkins, à commettre un attentat au domicile d'un dirigeant de la communauté juive de Meridian (Miss.) Meyer Davidson. Lorsque ces derniers voulurent commettre leur attentat, la police était au rendez-vous. Une bataille s'ensuivit, au cours de laquelle Tarrants, vingt et un ans, fut grièvement blessé et une jeune femme enceinte, Kathy Ainsworth, qui se trouvait dans la voiture de Tarrants, tuée. L'affaire avait eu lieu le 30 juin 1968. Cette opération avait eu lieu dans le cadre d'activités illégales entreprises par le F.B.I. à partir de 1961 dans des opérations d'un programme de contre-terrorisme baptisé « Cpintelpro ».

Mais tout le monde n'est pas d'accord avec l'action de l'A.D.L., au sein de la communauté juive. En juillet 1971, l'A.D.L. était accusée de délation. Certains milieux juifs critiquèrent l'A.D.L. pour avoir confirmé aux services de renseignements américains (F.B.I.) l'identité des dirigeants locaux de la J.D.L. (Ligue de défense juive) dans la région de Philadelphie.

Comme suite à cette affaire, un porte-parole de l'A.D.L. déclara que l'A.D.L. « fait ce que la communauté juive a toujours voulu qu'elle fasse : rassembler des informations sur les organisations qui risquent de compromettre la sécurité des juifs américains ».

Le rabbin Arnold Wolf, de la congrégation Solel de Highland Park qui avait fortement critiqué l'A.D.L., a précisé : « La collaboration entre l'A.D.L. et le F.B.I. ne s'est probablement pas limitée à donner des informations sur les membres de la J.D.L. Toute la communauté juive a le

droit de savoir sur quels autres groupes ou personnes l'A.D.L. fournit ou a fourni des informations au F.B.I. »

Placée sous les auspices des B.B., l'A.D.L. se développera rapidement grâce à l'appui d'Adolphe S. Ochs, propriétaire du très progressiste *New York Times*, qui appartenait à son comité exécutif, et popularisera ses thèmes dans la grande presse.

Son action va tellement loin qu'en 1982, l'A.D.L. tenta de s'opposer en justice à l'exécution testamentaire d'un legs de 30 000 $ en faveur de l'O.L.P., fait par un juif antisioniste réputé, Fred Sparks (Siegelstein), journaliste et écrivain, titulaire en 1951 du prix Pulitzer. Mort à New York le 18 février 1981, Sparks avait décidé de laisser une grande partie de sa fortune à l'O.L.P. L'A.D.L. s'y opposa en faisant valoir qu'aucun legs ne peut aller à une organisation palestinienne.

En avril 1982, un juif d'origine polonaise, Haviv Schieber, entama à Washington une grève de la faim pour protester contre les démarches de l'A.D.L. pour faire interdire sa naturalisation américaine. Schieber se plaignait que l'A.D.L. fasse campagne contre lui en raison de ses sentiments antisionistes.

Possédant un fichier de près de deux millions de personnes, l'A.D.L. organise la « mise en quarantaine » ou la « mise à l'écart », c'est-à-dire le silence, sur les hommes, les organisations, les livres ou les journaux qu'elle considère comme ses adversaires.

En 1980, l'A.D.L. obtient la démission, sur des documents fournis à l'A.D.L. par un représentant démocrate du Connecticut, Sam Gejdenson, de Warren Richardson, nommé à un poste officiel au ministère de la Santé, en révélant qu'il était associé à *Liberty Lobby* — en tant que conseiller juridique —, éditeur du magazine *The Spotlight*, pourfendeur de l'A.D.L., des B.B. et de la Trilatérale.

Sur ce, *Liberty Lobby* répliquait en dénonçant « la police secrète toute-puissante de l'A.D.L. qui opère illégalement aux Etats-Unis, et qui devrait être déclarée comme agent au service de l'Etat d'Israël ».

Dans l'affaire des avions AWACS, l'A.D.L. s'est fait remettre par 62 sénateurs quelque 3 300 lettres reçues de leurs électeurs, afin d'en faire une analyse (et, on le suppose, de noter les « coordonnées » des expéditeurs). L'analyse de ce courrier a paru le 27 novembre 1981 dans le *B.B. Messenger* avec un commentaire de Nathan Perlmutter.

Mais les relations entre divers organismes juifs — les

B.B. et surtout l'A.D.L. — ne sont pas toujours excellentes. En juin 1979, une dispute assez sérieuse éclata entre la branche européenne du *Congrés Juif Mondial* (dont le directeur exécutif était Stephen J. Roth) et l'A.D.L. La cause en était une déclaration du directeur national de l'A.D.L., Nathan Perlmutter, qui avait affirmé que la création d'un bureau européen de l'A.D.L. impliquerait un « échange régulier d'informations par-dessus les frontières nationales (...) pour déterminer des stratégies et améliorer les tactiques » dans la lutte contre l'antisémitisme.

Le Dr Stephen J. Roth répondît immédiatement en laissant clairement entendre qu'il considérait cela comme une « intrusion » inutile, en rappelant que la branche européenne du C.J.M. avait déjà un organisme spécialisé dans la lutte contre l'antisémitisme, qu'elle publiait des rapports détaillés à ce sujet, et que les différentes sections du C.J.M. eu Europe échangeaient déjà des informations, de telle sorte que l'A.D.L. n'avait que faire en ce domaine. Réticence significative [16].

Ce qui n'empêcha pas l'A.D.L. d'ouvrir un bureau à Paris en mars 1980. Son directeur était Shimon Shmuels, un jeune Israélien d'origine anglaise. Dès son installation, il ne dissimula pas son intention de mettre sur pied une organisation de portée européenne. Au même moment, à New York, le directeur adjoint de l'A.D.L., Abraham Foxman, déclarait que les juifs de France manquaient d'une « vue continentale » de l'antisémitisme...

L'A.D.L. est dirigée par une troïka comprenant Maxwell E. Greenberg, de Los Angeles (président national), Nathan Perlmutter (directeur national) et Abraham H. Foxman (directeur national adjoint).

L'A.D.L. est composée de huit divisions (administration, droits civiques, services communautaires, communications, développement, affaires internationales, leadership et programme). C'est dans la division « droits civiques » que se trouvent les départements de recherche et de collecte de faits (fact finding department) concernant les organisations de droite ou d'extrême droite. La division des communications est chargée de la diffusion de textes et de la propagande. La division des affaires internationales a toute autorité sur les bureaux hors Amérique (Europe, Amérique Latine, Proche-Orient).

Derrière la troïka, l'A.D.L. est animée par une commission nationale groupant 144 dirigeants juifs, dont la moitié

16. *Jewish Chronicle*, 29 juin 1979.

plus un appartiennent statutairement aux B.B. Cette commission nationale est elle-même doublée d'une commission exécutive composée de permanents élus ou cooptés.

Tellement politisée que le 31 janvier 1984, la Fondation Européenne de l'Anti-Defamation League, succursale de l'organisation maçonnique juive des B'nai B'rith, a tenu un séminaire à Strasbourg sur le thème « La personnalité autoritaire et le néo-fascisme dans l'Europe d'aujourd'hui ».

C'est au cours de ce séminaire, auquel étaient associées les *Fédérations universelles des associations chrétiennes d'étudiants* — organisations placées sous contrôle de la maçonnerie « blanche » des Etats-Unis — que la décision a été prise de lancer l'anathème contre le Front National et d'obtenir des hommes politiques français l'engagement qu'ils ne s'allieraient en aucun cas au parti de Jean-Marie Le Pen.

Cet engagement a été pris sous serment par plusieurs membres du R.P.R. et de l'U.D.F., dont Alain Madelin qui, à en croire l'*Agence Télégraphique Juive* du 30 janvier 1986, a participé à un débat organisé par les B'nai B'rith sur le thème « Ethique et politique » qui s'est tenu le 25 janvier 1986 à Paris avec MM. Michel Charzat, député de Paris, secrétaire national du Parti socialiste, Christian Duroc, délégué du *Mouvement des Radicaux de gauche* et Michel Guillenschmidt, délégué pour les droits de l'homme du R.P.R. Débat au cours duquel Madelin a juré qu'il ne serait jamais question de passer des alliances avec le Front National. Pour un ancien membre du mouvement d'extrême droite *Occident*, il faut le faire !

Un tel engagement devait, dans l'esprit de ceux qui avaient juré, rester secret. L'ennui, c'est que dans l'esprit des témoins, il était, tout au contraire, destiné à être rendu public.

C'est ce qui explique que, le 26 mars 1986, le B'nai B'rith ait publié dans *Le Monde* un communiqué rappelant au R.P.R. et à l'U.D.F. l'engagement pris par leurs représentants qualifiés.

« Les associations B'nai B'rith lancent un appel à la vigilance, attirent l'attention des partis de la Nouvelle Majorité contre toute tentation de vouloir reprendre les slogans extrémistes sur l'insécurité et les idées xénophobes à l'encontre des immigrés, et rappellent aux représentants de ces partis leur engagements pris, au cours des forums du B'nai B'rith, devant la communauté, déclarations reprises après la proclamation des résultats du vote, de ne s'allier en aucun cas au Front National. »

Communiqué absolument ahurissant et révoltant, dans la mesure même où la nature du B'nai B'rith, organisation étrangère à vocation supranationale, dont les statuts excluent explicitement toute activité politique, devraient lui interdire toute immixtion dans les affaires électorales françaises.

Dans la mesure aussi où il est conrtaire à toutes les règles que les élus acceptent de prendre, devant une organisation étrangère, des engagements dont seuls les électeurs devraient être les dépositaires.

C'est ce que, le premier, Jean Madiran a signalé dans « Présent ». Depuis plus d'un an, inlassablement, le quotidien de la droite catholique ne cesse de revenir sur ce serment contre nature. Par tous les moyens, il a tenté d'obtenir une explication de la part de ceux qui sont supposés l'avoir prêté. Jamais il n'a obtenu de réponse.

Guy Herlory, le député du Front National, a posé, au mois de juillet 1986, une question écrite à Jacques Chirac, pour lui demander s'il avait lui-même prêté ce serment et, dans le cas contraire, qui l'avait prêté pour le compte du R.P.R.

Au mépris de toutes les règles, alors que la réponse à une question écrite est réglementairement obligatoire, Chirac n'a jamais répondu.

On est donc, aujourd'hui, dans cette situation extravagante : la majorité qui gouverne ce pays a, elle-même, aliéné une part de sa liberté entre les mains d'une organisation supranationale. Se mettant en somme, au regard de la franc-maçonnerie juive, dans la situation même ou le parti communiste se trouve vis-à-vis de l'Internationale soviétique.

Cette situation est d'autant plus inacceptable que le B'nai B'rith n'a rien à voir avec un groupuscule d'agités du bocal façon S.O.S.-Racisme. Il s'agit du fer de lance de la maçonnerie mondiale. De la « Loge mère de toutes les loges », en quelque sorte, ainsi que le révèle un texte du rabbin Magnin publié en page 8 du volume 18 du *B'nai B'rith Magazine* ; « Les B'nai B'rith ne sont qu'un pis aller. Partout où la maçonnerie peut avouer sans danger qu'elle est juive par nature comme par fin, les loges ordinaires suffisent à la tâche. »

Autre aspect de l'A.D.L. : en date du 6 mai 1985, le journal *Nouvelle Solidarité* — dont nous sommes les premiers à reproduire les informations avec une extrême prudence — écrivait :

« Le lien le plus évident entre l'A.D.L. et le K.G.B. passe

par le président de l'A.D.L., Kenneth Bialkin. Celui-ci est de longue date l'avocat de Robert Vesco, un fugitif recherché par la justice ; le cabinet juridique auquel il appartient, *Wilkie, Farr and Gallagher*, ainsi que la banque qu'il dirige, la *Sterling National*, sont mêlés de près aux sales affaires financières de Vesco. Robert Vesco, qui vit à La Havane (Cuba), se trouve au centre des opérations de la "filière bulgare" de trafic de drogue aux Etats-Unis. Depuis 1978, l'A.D.L. s'est avérée à maintes reprises être un composant primordial du lobby de la drogue américain. »

Qu'en est-il en réalité, et que faut-il penser ? Nous ne savons.

Toujours est-il qu'en 1979 paraissait par le *National College of Criminal Defense Lawyers and Public Defenders*, subventionné par la *Playboy Foundation* un recueil intitulé « Cocaïne, défenses légales et techniques contre les poursuites se rapportant à la cocaïne ». Or, le co-directeur de la *Playboy Foundation*, à cette époque, était un avocat de Chicago, B. Joseph, membre de l'A.D.L. Comme par hasard, ce personnage a été l'un de ceux qui ont décidé, en septembre 1980, de décerner à Hugh Hefner, patron de *Playboy*, le prix de l'A.D.L., le « First Admendment Freedoms Awards ».

Mais ce n'est pas tout... Un autre individu a parrainé la célébration par l'A.D.L. des vingt-cinq ans de carrière du grand-père de *Playboy* ; il s'agit d'Al Adelmann, ancien vice-président de la *Playboy Corporation* ; Al Adelman, qui travaillait pour différentes sociétés, s'occupait notamment de l'agence *Arthur Ribilof*, une des plus importantes sociétés immobilières de Chicago, qui se révèle être également un des principaux financiers de l'A.D.L. et de la *Charles Allen and Company*. Or, en 1978, le *New York Times Magazine* a accusé cette dernière société d'être un lien entre la « Caraïbes Connection » de la drogue et les jeux. L'argent provenant des opérations de la *Charles Allen and Company* étant recyclé par une société cinématographique, la *Columbia Pictures*...

Mais revenons aux B'nai B'rith...

En 1912, les B'nai B'rith participèrent à la conférence de Bruxelles relative aux recours en faveur des Balkans ; ils adressèrent une protestation au Président Taft contre les émeutes antisémites en Grèce. En outre, ils prirent des mesures contre une proposition visant à restreindre le nombre des immigrations, ce qui aurait eu pour effet de ne pas laisser entrer des milliers d'émigrants juifs, et inau-

gurèrent le Centre d'accueil des orphelins à Erie, en Pennsylvanie. En 1914, l'Ordre envoya la somme importante de 102 000 dollars pour aider directement les juifs victimes des suites des guerres, tant en Europe orientale qu'en Palestine. La même année, les B.B. fondèrent le Leon N. Levi Memorial Hospital à Hot Springs, dans l'Etat d'Arkansas, et mirent sur pied le *Fonds d'Aide en cas d'Urgence, ainsi* qu'un département d'Assistance sociale.

Le 10 décembre 1922, en l'honneur d'une « Barmitzvah », un banquet des membres de la loge londonienne de l'Ordre indépendant des B'nai B'rith, fut donné à Londres. Le Dr Israël Feldman présidait et le principal orateur était le grand rabbin d'Angleterre, le Dr Hertz, qui revenait du triomphal voyage autour du monde qu'il avait accompli en 1920-1921 sous prétexte de recueillir dans les Dominions et les colonies britanniques des fonds pour le *Mémorial juif de la Grande Guerre*. Le grand rabbin, en portant un toast à la santé de « l'Ordre » au banquet du Hyde Park Hotel, donna de précieux détails qui font ressortir l'importance de cette association. Il commença par répandre une douce gaîté sur les convives en racontant qu'il avait parfois dans son courrier des lettres dont l'adresse était pour le moins étrange.

L'une était adressée à « Sa Sainteté le docteur Hertz, roi de l'Eglise d'Angleterre pour les Juifs », une autre au « Rabbin universel »... Mais, prenant ensuite le ton sérieux qui convenait, l'orateur célébra l'ancienneté, les services rendus par la célèbre « Loge » qui fut la plus vieille et est restée la plus importante de « toutes les associations fraternelles juives du monde ».

Le *Jewish Chronicle* du 15 décembre 1923, relatant le discours du Dr Hertz, écrivait : « La vie et les institutions du judaïme avaient, en conséquence, acquis une vitalité nouvelle. Les B.B. avaient été bénis dans leurs œuvres et il convenait de porter un toast à la prospérité du Grand Ordre juif qui encerclait le globe. »

Sir Alfred Mond, membre du Parlement et ancien ministre du Cabinet de Lloyd George, prit ensuite la parole pour exalter les mérites et les succès de la Loge qui avait affirmé « le magnifique optimisme de la race ». Aucun autre peuple « n'aurait voulu partir, si petit numériquement, avec un idéal si grand et l'espoir de l'atteindre [17] ». Puis, entonnant l'inévitable couplet sur le sionisme

---

17. Une correspondance de New York a fait connaître qu'à la Convention tenue à New Haven, dans le Connecticut, le 1er juillet

et son avenir, Sir Alfred Mond raconta qu'à son retour de Palestine, il avait eu un entretien avec M. Briand, lequel lui aurait dit : « Il y a toujours quelque chose de mystique dans l'âme des peuples. »

Or, Sir Alfred Mond (Lord Melchett), membre de la *Pilgrims Society*, fut l'un des promoteurs de la fameuse Déclaration Balfour, avec les grandes familles juives, Astor, Baring, Rothschild, Lord Burnham (ex-Lewy-Lawson), Lord Goschen, Lord Michelham (ex-Herbert Stern), Lord Swaythling (ex-Samuel Montagu) et Lord Wandworth (ex-Sidney Stern), tous membres de la Pilgrims et des B'nai B'rith[18].

En 1923, les B.B. établissaient un bureau à Mexico, afin de venir en aide aux juifs. En effet, en 1920, les lois concernant l'immigration firent fermer les portes d'Ellis Island, et des milliers de personnes furent de ce fait empêchées de pénétrer en Amérique du Nord. Ainsi, près de 10 000 juifs purent immigrer au Mexique.

C'est à cette même époque que les B.B. mirent en place les *Fondations Hillel* réservées à l'éducation de la jeunesse juive, du nom du rabbin Hillel qui vivait au Ier siècle avant l'ère chrétienne et qui enseignait l'art de la patience pour que le judaïsme arrive à ses fins, en opposition à Shammaï qui, lui, prônait la violence. 1923 fut aussi l'année de la création de l'Organisation de la Jeunesse des B'nai B'rith.

De nos jours, d'après un rapport de la *B'nai B'rith Foundation* publié en 1960, intitulé « Changing Patterns of Jewish Life on the Campus », près de 63 % des jeunes juifs passent par cette Institution.

Après l'effondrement économique de 1929, la discrimination contre les juifs, contraignit l'Ordre en 1930 à convoquer une Conférence nationale afin de lutter contre cette situation.

Une année plus tard, les B.B. intercédèrent en faveur des juifs du Mexique lorsque des désordres de nature antisémites éclatèrent dans ce pays.

Depuis longtemps, le président Alfred M. Cohen rêvait d'unité parmi les juifs. Les problèmes auxquels les juifs avaient à faire face étaient vastes à un point tel qu'aucun individu ou qu'aucune organisation ne pouvaient les résoudre. Le 22 février 1933, le président Cohen organisa le Conseil Consultatif en Commun des B.B., du Congrès

---

1923, M. Nathan Chazan a été élu « NAZI » de l'Ordre des B'nai B'rith.

18. Pour plus de détails sur la Déclaration Balfour, lire *Les Vrais Responsables de la Troisième Guerre mondiale*, pp. 70 à 73.

Juif Américain et du Comité Juif Américain. Ce fut l'avant-coureur du Conseil Général Juif et de la Conférence Juive Américaine.

Avec l'arrivée du régime national-socialiste en Allemagne en 1933, les efforts des B.B. devinrent une partie qui ne cessa de prendre de l'importance dans leur programme. En 1934, une pétition générale dirigée contre le gouvernement nazi fut organisée par les B.B. et soumise à la Maison Blanche par le président Cohen et le Dr I. M. Rubinow, alors secrétaire. Une année après, le speaker Joseph Byrns dénonça les persécutions qui s'abattaient sur l'Europe et attaqua vigoureusement les nazis au cours de l'allocution principale qu'il prononça lors du Congrès de la Loge Suprême à Washington.

La crise allemande déclencha aussi une série de visites de la part du président Cohen à M. Cordell Hull (C.F.R.), secrétaire d'Etat, au nom des juifs qui se trouvaient à l'étranger. Lorsque l'Allemagne eut procédé à la dissolution des loges des B.B. dans ce pays en avril 1937, confisqué leurs propriétés et incarcéré un grand nombre de leurs représentants officiels, le président Cohen rendit visite au Secrétaire d'Etat Hull, à Washington. M. Hull se déclara disposé à faire tout ce qui était en son pouvoir pour adoucir les souffrances des personnes éprouvées par le gouvernement nazi.

En 1937, le président Cohen rencontra à nouveau Hull, le Secrétaire d'Etat, à propos des lois antisémites promulguées en Roumanie par le cabinet ministériel de Goga-Cuza. Montrant qu'il était bien au courant de l'historique des sévices exercés à l'encontre des juifs en Roumanie, M. Hull informa le président Cohen de ce que le Département d'Etat et le ministre américain en poste à Bucarest étaient fréquemment en relations à propos de la toute récente phase des souffrances juives en Roumanie, et que l'envoyé américain avait officieusement fait comprendre aux personnalités roumaines que le gouvernement des Etats-Unis s'inquiétait profondément des incidents en Roumanie. Lorsque le Secrétaire d'Etat, avec l'approbation du Président Roosevelt, invita trente-trois nations européennes et américaines, en 1932, à ouvrir leurs portes aux réfugiés politiques en provenance d'Allemagne et d'Autriche, dans la limite des contingentements en existence, il y eut d'autres communications entre les B'nai B'rith et le Département d'Etat, concernant cette fois-ci les méthodes permettant d'aider, afin d'appliquer les propositions humanitaires du Secrétaire d'Etat Hull.

La même année, des représentants des B'nai B'rith transmirent aux autorités gouvernementales à Washington qui sympathisaient avec le ministre bulgare des nouvelles relatives à une législation imminente ayant pour objectif l'expulsion de juifs étrangers hors de la Bulgarie. Dans le même ordre d'idée, l'ambassadeur polonais reçut la visite du secrétaire de l'Ordre des B'nai B'rith, en relation avec la dissolution de la Grande Loge polonaise régionale, ce qui, également, amena à discuter de la situation des réfugiés bloqués à la frontière germano-polonaise, et à étudier des propositions visant à adoucir cette situation pénible.

En 1938, le siège central des B'nai B'rith fut transféré à Washington. Les conférences et les contacts avec les départements et les personnalités officielles du gouvernement devinrent non seulement plus fréquents, mais encore plus urgents du fait de l'aggravation de la crise mondiale. Ce fut alors qu'on prit conscience de l'importance d'un accès immédiat à l'information et aux personnalités.

Dès le début de l'année 1938, un comité de dirigeants des B'nai B'rith, comprenant le Dr Abram Simon, le membre du Congrès Celler et le secrétaire Bisgyer, eut l'occasion d'interviewer longuement le Président Roosevelt, à l'époque où la situation des juifs à l'étranger faisait l'objet de discussions. Quand George Rublee fut désigné en tant que directeur de la Commission Intergouvernementale des Réfugiés, qui constituait comme une excroissance de la conférence internationale dont il a été question ci-dessus, le secrétaire des B'nai B'rith eut un entretien avec lui avant le départ de celui-ci en vue de rejoindre son nouveau poste. C'est à la suite de cette entrevue que le programme des B'nai B'rith se développa en faveur des réfugiés, par l'intermédiaire duquel on s'assura le concours de déclarations officielles faites sous serment de la part d'amis et de personnes plus ou moins apparentées aux membres déshérités se trouvant à l'étranger, qui s'étaient auparavant adressés aux B'nai B'rith aux Etats-Unis afin d'obtenir de l'aide. Ce service d'aide aux réfugiés permit à quantités de gens de fuir l'Allemagne et les pays qui étaient sous la domination nazie.

Washington fut le théâtre, en 1938, du Congrès de la Loge Suprême des B'nai B'rith, manifestation qui fournit l'occasion de deux déclarations énergiques qui furent réitérées au sujet de choses qui tiennent à cœur à l'Amérique. D'une part, l'allocution prononcée par le Speaker William B. Bankhead ; de l'autre, un message émanant du Président Roosevelt, lu par James Roosevelt. A cette occasion,

M. Henry Monsky, succédant à M. Cohen, fut élu président.

Quelques mois après ce Congrès, les B'nai B'rith attirèrent l'attention de la nation sur le centenaire de la naissance de John Hay, le Secrétaire d'Etat, champion attitré des opprimés, par l'intermédiaire d'un programme diffusé, à partir de Washington, dans tout le pays...

Membre fondateur de la *Pilgrims Society*, John Hay était secrétaire de la légation américaine à Paris en 1865 quand « son rêve, sa vision d'un millénium républicain en Europe, fondé sur la liberté et la paix lui apparut », note le *Dictionary of American Biography*, « sous l'influence de John Bigelow — ami intime d'Horace Greeley — son chef ». C'est toujours sous son influence que Hay se lance dans le journalisme, d'abord au *Chicago Republican*, en 1970, puis au *New York Tribune* de Greeley, où il se charge de l'éditorial avec Whitelaw Reid... Que de coïncidences !

Mais le plus curieux dans cette affaire, c'est l'influence énorme qu'a eu John Bigelow sur Hay. Franc-maçon membre des Illuminés de Bavière, Bigelow est l'auteur d'un très curieux ouvrage intitulé *The Mystery of Sleep* (1897), dans lequel il donne un petit aperçu de son immense intérêt pour le rite et la philosophie de Swedenborg auxquels il appartenait.

Né le 29 janvier 1688 à Stockholm, Emmanuel Swedenborg est le fils de Jasper Swedberg, prédicateur de l'Eglise Réformée de Suède à la Cour de Charles XI, lui-même fils de Daniel Isaksson. En 1719, la famille de Jasper Swedberg fut anoblie par la reine Ulrika, qui lui conféra, ainsi qu'à sa famille, la noblesse héréditaire et transformant son nom en celui de Swedenborg.

Les F∴M∴ soutiennent que Swedenborg ne fut jamais initié. Signalons toutefois qu' « en 1718, le colonel Baltzer Wedman, membre de la *Stockholm Lodge Lecture*, affirma que Swedberg était maçon et qu'il avait sa signature à la *Loge de Lund*. Ces assertions furent également confirmées par le roi Gustave III [19] ». D'autre part, Swedenborg fut le créateur d'une Maçonnerie (cf. Ragon, *Orthodoxie*, p. 256), appelé *Rite de Swedenborg*, au sein duquel se retrouvaient un grand nombre de maçons, et non des moindres. A noter également qu'il fera de fréquents voyages à Londres où il décédera le 29 mars 1772.

Son œuvre la plus célèbre est la *Nouvelle Jérusalem*. Analysant le message de Swedenborg, L.J. Français écrivait :

---

19. *Occult Theocrasy*, by Lady Queenborough, T. I, p. 331. Le Roi Gustave II était initié.

« Swedenborg nous annonçait donc qu'une ère nouvelle allait naître et que les formes passées étaient condamnées... il nous donnait les lois nouvelles qui devaient remplacer les formes périmées... il nous annonçait que le monde devait être transformé. Or, n'est-ce pas cette transformation dont nous sommes les témoins ?

« Ne voyons-nous pas que l'humanité est conduite, par une puissance invisible, à réaliser cette union conforme aux lois de la forme humaine appliquées à l'organisation sociale ? N'est-ce pas là l'aboutissement même du socialisme mondial[20] ? »

Or, fort curieusement, ce même auteur, se fondant toujours sur l'enseignement de Swedenborg, écrit à la page 253 :

« Aujourd'hui, c'est encore à Jérusalem, le lieu prédestiné, qu'est le " Rendez-vous de la Paix "... c'est la seule base possible de la paix mondiale... Le Seigneur a pourvu à ce que le lieu qu'Il destine au siège de l'union mondiale s'appelle " Rendez-vous de la Paix ". »

On croirait entendre parler les dirigeants de la Pilgrims... et des B.B.

Mais ce n'est pas tout, car cet homme, Bigelow, qui eut une indéniable influence sur la formation idéologique de John Hay, avait rencontré, lors d'une curieuse tournée en Europe, Charles-Augustin Sainte-Beuve, célèbre critique littéraire et anti-catholique farouche, et s'était lié avec Richard Cobden et John Bright, les fondateurs de la « *Société pour la Paix*[21] » !

Toutes ces coïncidences sont des plus curieuses.

Toujours est-il que John Hay devient en 1878 assistant du Secrétaire d'Etat, tout en continuant de collaborer à *Tribune*. En 1897, le Président républicain William Mc Kinley[22] dont il était l'intime, le nomme ambassadeur en Grande-Bretagne, où il fut un fervent partisan de l'union anglo-méricaine. Il deviendra le Secrétaire d'Etat de Theodore Roosevelt et il était particulièrement lié avec Reid et H. Cabot Lodge. Sa sœur, Helena, épousera le frère d'Harry Paine, riche famille parente des Vanderbilt !

---

20. *Naissance du Monde nouveau, annoncé par E. Swedenborg*, par L.J. Français. Edition des Eaux Claires, 1950, p. 213.
21. Voir *L'Irrésistible*, pp. 23 à 25.
22. Président de 1897 à 1901, il fut initié à l'*Hiram Loge*, n° 21, de Winchester, en Virginie le 1er mai 1865. Il reçu le 2e degré (compagnon) le lendemain et le 3e (Maître) le surlendemain. Il appartint à la *Canton Lodge*, n° 60 de l'Ohio et fut élevé au grade de Chevalier du Temple à la Commanderie de Canton, le 23 décembre 1884.

Après le Livre Blanc du gouvernement britannique au sujet de la Palestine, en 1939, le président Monsky se joignit à d'autres organisations sionistes ou non sionistes, afin de faire des représentations à l'ambassadeur britannique. Par la suite, en qualité de porte-parole d'une délégation de dirigeants juifs, il remit au Secrétaire d'Etat Hull une pétition qui avait été lancée lors d'un congrès national convoqué d'urgence à Washington.

Au tout début de la Seconde Guerre mondiale, les B'nai B'rith se mirent en devoir d'abonder dans le sens du plaidoyer du Président Roosevelt en faveur de l'unité nationale en maintenant avec vigueur l'effort en vue de préserver et de défendre la démocratie. A cette fin, les B'nai B'rith œuvrèrent avec tous les bureaux gouvernementaux, collaborant pour lutter contre les activités de nature subversive. Les représentants des B'nai B'rith à Washington furent invités à participer à des conférences avec des porte-parole du gouvernement à propos de problèmes concernant des affaires panaméricaines, ainsi que la nouvelle implantation de réfugiés dans l'hémisphère occidental.

En octobre 1939, un mois après l'invasion allemande de la Pologne, les B'nai B'rith se présentèrent avec l'un des premiers dons importants reçus par la Croix-Rouge pour le Secours en faveur de la Pologne en guerre. Du fait qu'elle avait été apportée sans la moindre condition quant à la race ou à la croyance des personnes qui devaient en bénéficier, cette contribution des B'nai B'rith fit une profonde impression aux autorités de la Croix-Rouge, tout particulièrement parce qu'elle précédait l'annonce, de la part de cette institution, aux termes de laquelle celle-ci ne fournirait pas d'aide à la Pologne occupée par les nazis, à moins que tous les bénéficiaires de l'aide de la Croix-Rouge ne soient traités sur un pied d'égalité, sans distinction de race ou de religion. La persistance de la Croix-Rouge dans cette attitude finit par porter ses fruits.

Au nom de cet organisme officiel, les auxiliaires féminines des B'nai B'rith amassèrent des couvertures et de l'argent pour un montant total de 10 000 dollars lesquels devaient être expédiés à des réfugiés polonais par la Croix-Rouge. Les B'nai B'rith contribuèrent pour une somme de 25 000 dollars à cette organisation lorsqu'ils lancèrent un appel en faveur du Secours de guerre de 10 millions de dollars, donnant ainsi le branle aux efforts déployés par les B'nai B'rith en faveur de la Croix-Rouge, ce qui eut pour résultat des dons et du matériel d'une valeur globale de 250 000 dollars jusqu'au jour de la victoire.

Les B'nai B'rith jouèrent un rôle dans les vastes efforts de défense du pays. En juillet 1940, des autorités du Département de la Justice eurent des entretiens avec les représentants d'un certain nombre d'importantes organisations nationales, y compris les B'nai B'rith, ceci afin d'élaborer des projets en vue d'une coopération mutuelle destinée à mettre en pratique les objectifs de l' « Alien Registration Act » (Loi sur l'Enregistrement des Etrangers), sans éprouver pour autant les non-citoyens loyaux. La contribution des B'nai B'rith consista dans la nomination rapide de comités d'aide juridique dans plus de 350 communautés des B'nai B'rith.

Le « Vocational Service Bureau » des B'nai B'rith, par l'entremise de son directeur, Max F. Bauer, fut le seul organisme juif représenté le 18 novembre 1940 lors d'une conférence nationale concernant la Défense et les postes occupés à Washington sous les auspices de l'United Office of Education et de la National Vocational Guidance Association. Sur les sollicitations pressantes des B'nai B'rith, un congrès national sur la discrimination en matière d'emplois dans l'industrie de la Défense se tint à Washington en novembre 1941. Y participèrent des fonctionnaires gouvernementaux représentant le Comité présidentiel chargé d'étudier les pratiques équitables en matière d'emploi, le Conseil de la Production de Guerre et le Service américain de l'Emploi.

Le 19 mars 1940, Summer Wells, Secrétaire d'Etat en exercice, reçut une délégation juive composée de représentants des principales organisations juives à propos de la question du torpillage du navire de réfugiés « Struma » et de l'admission de réfugiés en Palestine. M. Monsky apporta sa contribution en présentant un mémorandum déclarant que la politique responsable de tels désastres ne s'harmonisait pas avec les idéaux de justice et d'humanité, et demanda au Département d'Etat de faire en sorte que ses bons offices entraînent une modification de la politique de l'Administration palestinienne concernant l'admission de réfugiés juifs. Le 8 décembre 1942, une délégation d'organisations juives, composée de personnes telles que Henry Monsky, le Dr Stephen S. Wise, Maurice Wertheim, Adolph Held et Rabbi Israël Rosenberg, soumit un mémorandum au Président des Etats-Unis, à la Maison Blanche, en attirant son attention sur la triste situation des juifs en Europe. Ils demandèrent au Président d'avertir une fois de plus les nazis « de ce qu'ils auront strictement à rendre compte de leurs crimes » et « de recourir à tous les moyens

à sa disposition pour susciter des protestations solennelles et avertir les peuples de l'Axe de telle façon qu'ils hésitent à agir en tant qu'instruments des monstrueux desseins de leurs dirigeants détraqués ». Ils exhortèrent aussi à désigner les membres d'une Commission américaine dès que possible pour revoir et examiner tous les témoignages de barbaries nazies perpétrées à l'encontre de populations civiles, et de soumettre ces témoignages au tribunal de l'opinion publique et à la conscience mondiale.

Autre aspect peu connu des B'nai B'rith : leur travail de pénétration au sein de l'Eglise catholique.

Elie Erbelin, dans *Les Juifs d'aujourd'hui*, écrivait :

« Israël accomplit inlassablement sa mission historique de rédemption de la liberté des peuples, le messie collectif des droits de l'homme. » Cette idée est à rapprocher des récentes consignes romaines invitant les catholiques à « préparer le monde à la venue du Messie en œuvrant ensemble avec les juifs pour la justice sociale ».

Au moment de Vatican II, l'A.D.L. travaille en étroite collaboration avec le cardinal Béa, par l'intermédiaire d'un de ses agents, Joseph Lichten.

Le 20 septembre 1964, un rapport spécial intitulé « Christian Beliefs and Antisemitism », publié par l'A.D.L. en plusieurs langues, est adressé à 2 400 pères conciliaires et experts en théologie dans le monde. Au même moment, ce document est présenté à Washington, à la presse américaine, par Dore Schary, alors président de l'A.D.L. A cette époque l'un des principaux dirigeants de l'A.D.L. est Bart Lytton (Kaplan), ancien membre du parti communiste, du *Motion Picture Democratic Committee* et fondateur, par la suite, de la *Lytton Financial Corporation.*

Le 20 novembre 1964, l'assemblée des évêques, archevêques et cardinaux du monde entier réunis en concile à Rome (troisième session) adoptait à une énorme majorité un schéma concernant l'attitude et la position de l'Eglise catholique à l'égard des juifs et du judaïsme.

Sous une apparence innocente d'unité œcuménique, de charité chrétienne, de filiation spirituelle commune, de réconciliation des Eglises, ce vote avait une portée très grave, car il revenait à dire que depuis deux mille ans, l'Eglise s'était trompée, qu'elle devait faire amende honorable et réviser entièrement son attitude à l'égard des juifs. Ce vote donnait satisfaction aux campagnes tenaces menées ces dernières années par les porte-parole des grandes organisations internationales juives (les *B'nai B'rith,* le Congrès juif mondial, etc.) en vue du « *redres-*

sement et de la purification de l'enseignement chrétien vis-à-vis du judaïsme », campagne dont nous allons donner ici un bref résumé.

Résumons donc brièvement les faits, car il est nécessaire de les connaître pour bien comprendre la signification réelle de ce vote, l'un des plus graves émis par le Concile.

La motion votée à Rome révèle de la part des Pères conciliaires une méconnaissance profonde de ce qui constitue l'essence même du judaïsme talmudique contemporain ; il semble qu'ils ne se soient attachés qu'à l'aspect humanitaire du problème, habilement présenté par les porte-parole du judaïsme mondial et par une presse entièrement dominée par les éléments judaïques.

Le rôle de Jules Isaac et des organisations juives

Ce sont, en effet, diverses personnalités et organisations juives qui sont à l'origine des réformes proposées au Concile en vue de modifier l'attitude et la doctrine séculaire de l'Eglise à l'égard du judaïsme : Jules Isaac, Label Katz (président des B'nai B'rith), Nahum Goldmann (président du Congrès juif mondial)...

Parmi les personnalités juives précédemment citées, il en est une qui a joué un rôle essentiel : l'écrivain Jules Isaac, juif d'Aix-en-Provence, mort récemment à un âge avancé, ancien inspecteur général de l'Instruction publique et auteur des manuels classiques d'Histoire de France, Malet et Isaac.

Mettant à profit le Concile où il avait trouvé de sérieux appuis parmi les évêques progressistes, Jules Isaac a été le principal théoricien et promoteur de la campagne menée contre l'enseignement traditionnel de l'Eglise.

Voici l'essentiel de la thèse qu'il soutient :

Il faut en finir une fois pour toutes avec l'antisémitisme dont l'aboutissement a été le massacre des juifs européens à Auschwitz et autres camps de la mort, au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Le plus redoutable antisémitisme est l'antisémitisme chrétien à base théologique. En effet, l'attitude des chrétiens face au judaïsme a toujours été fondée sur le récit de la Passion, tel qu'il est relaté par les quatre évangélistes et sur l'enseignement qu'en ont tiré les Pères de l'Eglise : saint Jean Chrysostome, saint Ambroise, saint

Augustin, saint Grégoire le Grand (pape), saint Agobard (Primat des Gaules), et d'autres.

C'est donc cette base théologique fondamentale que Jules Isaac a cherché à détruire en contestant la valeur historique des récits évangéliques et en discréditant les arguments avancés par les Pères de l'Eglise pour préserver les chrétiens de l'influence des juifs accusés de nourrir en permanence des desseins subversifs contre l'ordre chrétien.

Dès la fin de la guerre, il commence à tenir des réunions nationales et internationales avec des personnalités catholiques philosémites favorables à sa thèse. En 1947, il rédige un mémoire en dix-huit points sur le « *Redressement de l'Enseignement chrétien concernant Israël* ».

La même année, il est invité à la conférence internationale de Seelisberg, en Suisse, à laquelle participent soixante-six personnes venues de dix-neuf pays. La conférence adopte en session plénière les « Dix points de Seelisberg » qui suggèrent aux Eglises chrétiennes les mesures à prendre pour purifier l'enseignement religieux à l'égard des juifs.

Puis, avec le grand rabbin de France et son adjoint Jacob Kaplan, des amis catholiques, tel Jacques Madaule et des amis protestants, comme le professeur Lovsky, il fonde l'*Amitié Judéo-chrétienne*, qui a maintenant de nombreuses branches disséminées un peu partout.

Le 13 juin 1960, il est reçu par le pape Jean XXIII, auquel il demande la condamnation de « *l'enseignement du mépris* » et suggère la création d'une commission chargée d'étudier le problème.

Quelque temps après, M. Isaac « *avait la joie d'apprendre que ses propositions avaient été retenues par le Pape et transmises au cardinal Béa pour étude* ». Celui-ci créait alors au sein du *Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens*, un groupe de travail spécialement chargé d'examiner les rapports entre l'Eglise et Israël, et en 1964, la question était soumise au Concile pour aboutir finalement au vote du 20 novembre 1964.

Jules Isaac a donc été à Rome le porte-parole officieux des grandes organisations juives mondiales ; c'est à ce titre qu'il a été accueilli par Jean XXIII, qui a nommé le cardinal Béa à la tête du Secrétariat pour l'unité des chrétiens afin de donner satisfaction aux demandes de Jules Isaac. Le fait est unanimement reconnu et attesté par les deux partis en présence. Ce sont les arguments de Jules Isaac, arguments publiquement exposés dans les milieux juifs et qui ont servi de base aux discussions conciliaires.

En fait, il n'est pas exagéré de dire que le vote du Concile a porté sur le thème suivant : pour ou contre les thèses de Jules Isaac.

Tout cela découlait d'une conférence internationale qui se tint du 30 juillet au 5 août 1947 en Suisse, à Seelisberg. « Cette réunion, écrit *Tribune Juive* du 10-16 juillet 1987, était placée sous l'évocation du souvenir du génocide hitlérien de six millions de juifs présent à tous les esprits. Le travail de la commission religieuse, destiné à évaluer la part de responsabilité de l'Eglise dans la Shoah, s'appuyait sur des propositions de Jules Isaac que celui-ci devait publier ultérieurement dans son livre *Jésus et Israël.* »

De son côté, Jean Pierre-Bloch nous apprend dans *Droit et Liberté* du 15 janvier 1965 (organe du M.R.A.P.) :

« Nous venons de perdre un grand ami : Vincent Auriol était membre du Comité d'Honneur du M.R.A.P. Serviteur de la justice, de la paix, il déclarait : " Israël, proclamé enfin Etat indépendant en 1947, fait confiance aux Nations Unies garantes de son existence. Le combat se poursuit sur le terrain du droit, combat de la liberté, de la justice et aussi de la fidélité. Ce combat est le nôtre, de son issue dépend le sort de l'humanité libre... " »

Puis, continuant sur sa lancée, Pierre-Bloch écrit :

« Lorsque nous conçûmes, avec Cletta Mayer, l'idée d'une rencontre Jules Isaac-Jean XXIII, nous fîmes part de notre projet à Vincent Auriol. Lui seul était capable de préparer cet entretien historique. Au cours d'une visite, après lui avoir montré l'intérêt de la visite de Jules Isaac, Vincent Auriol, qui avait gardé des relations suivies avec le nonce du Pape, Roncali, devenu Jean XXIII, n'hésita pas, et, dans une longue lettre au Saint-Père, lui expliqua les raisons de cette demande d'audience. Nous connaissons la suite : Jules Isaac fut longuement reçu par Jean XXIII. Et, après les décisions du Concile qui ont lavé le peuple juif de l'accusation absurde de déïcide, si l'on doit souligner l'action de Jules Isaac, il faut rappeler aussi que c'est Vincent Auriol qui prépara le voyage historique de Rome. »

Quand on a lu les livres de Jules Isaac, de Josué Jéhouda, de Rabi, de Benamozegh et autres, on comprend très bien la manœuvre et le piège dans lequel les Pères conciliaires sont tombés.

L'Eglise, nous dit Jules Isaac, est seule coupable ; les juifs sont totalement innocents, purs de toutes responsabilité[23] ; celle-ci incombe à l'Eglise, dont l'enseignement

23. Dans « *L'Antisémitisme — Son histoire et ses causes* » (réédité

est la source profonde et durable de l'antisémitisme.

C'est donc à l'Eglise seule qu'il incombe de faire acte de réparation en purifiant et en rectifiant son enseignement millénaire. Et Jules Isaac en vient aux réalisations pratiques.

Il demande au Concile ou plutôt exige de lui :

La condamnation et la suppression de toute discrimination raciale, religieuse ou nationale à l'égard des juifs.

La modification ou la suppression des prières liturgiques concernant les juifs, celles du Vendredi Saint en particulier.

L'affirmation que les juifs ne sont aucunement responsables de la mort du Christ, dont la faute incombe à l'humanité entière.

La mise en sommeil ou l'annulation des passages évangéliques relatant cet épisode crucial de la Passion, celui de saint Matthieu principalement, que Jules Isaac traite froidement de menteur et de faussaire.

L'aveu que l'Eglise porte tous les torts dans cet état de guerre latente qui persiste depuis deux mille ans entre les juifs, d'une part, et les chrétiens et le reste du monde, d'autre part.

La promesse que l'Eglise modifiera définitivement son attitude dans un sens d'humilité, de contrition et de pardon à l'égard des juifs, enfin qu'elle fera tous ses efforts pour réparer le tort qu'elle leur a causé en rectifiant et en purifiant son enseignement traditionnel, selon les directives de Jules Isaac.

Malgré l'insolence de son ultimatum et en dépit de son virulent réquisitoire contre les évangiles et contre l'enseignement des Pères de l'Eglise, qui trouve son fondement dans les paroles mêmes du Christ, Jules Isaac a trouvé chez les prélats modernes, et à Rome même, de puissants appuis, à commencer par les nombreux adeptes de l'*Amitié judéo-chrétienne.*

Quand Jules Isaac et consorts sont venus à Rome, ils se sont bien gardés de mentionner ces passages de leurs livres : ils ont parlé de charité chrétienne, d'unité œcuménique, de filiation biblique commune, d'amitié judéo-chrétienne, de lutte contre le racisme, de martyre du peuple juif, et le coup a réussi, puisque mille six cent cinquante et un évêques, cardinaux, archevêques et pères conciliaires ont voté la réforme de l'enseignement catholique confor-

---

en 1969), l'écrivain juif Bernard Lazare démontre que les juifs ont aussi leur part de responsabilité (N.D.L.A.).

mément aux directives de Jules Isaac, des *B'nai B'rith* et du *Congrès Juif Mondial.*

Bien entendu, quand ils sont venus à Rome préparer le vote conciliaire, Jules Isaac et les chefs des organisations juives n'ont pas dit au Pape et aux évêques :

« Vos évangélistes sont de fieffés menteurs.

« Vos pères de l'Eglise sont des faussaires et des tortionnaires qui ont répandu à travers le monde la haine du juif.

« Ils sont les précurseurs d'Hitler, de Streicher ; ils sont les véritables responsables d'Auschwitz et des six millions de juifs morts victimes des nazis. »

Ces accusations, on peut les lire en toutes lettres dans les livres de Jules Isaac, livres qui sont en vente dans toutes les librairies, mais apparemment, les Pères conciliaires ne les ont pas lus — pas plus qu'ils n'ont lu les livres de Jéhouda, Benamozegh, Rabi, Memmi et autres.

Non, Isaac et les chefs des grandes organisations juives n'ont pas dit avec Josué Jéhouda, un des maîtres de la pensée juive contemporaine, que ce monothéisme est un faux monothéisme, une imitation bâtarde et falsifiée du seul vrai monothéisme, le monothéisme hébreu, et que si le christianisme ne revient pas aux sources juives, il est condamné sans appel.

Ils n'ont pas dit avec Benamozegh, qui est une des gloires de la pensée juive contemporaine :

« *La religion chrétienne est une fausse religion censément divine. Il n'y a pour elle et le monde qu'une voie de salut, revenir à Israël*[24]. »

Ils n'ont pas dit avec Memmi :

« *Votre religion est aux yeux des juifs un blasphème et une subversion. Votre Dieu est pour nous le Diable, c'est-à-dire le condensé du mal sur la terre*[25]. »

Ils n'ont pas dit avec Rabi :

« *La conversion du juif au christianisme est trahison et idolâtrie, car elle implique le blasphème suprême, la croyance en la divinité d'un homme*[26]. »

Ils se sont bien gardés d'effrayer Rome en dévoilant leur pensée, et ils ont réussi à gagner à leur cause un certain nombre de prélats.

---

24. Elie Benamozegh : « *Israël et l'Humanité* ». (Ed. Albin Michel, Paris, 1961. L'édition originale date de 1914.)
25. A. Memmi : « *Portrait d'un Juif* ». (Ed. Gallimard, Paris, 1962.)
26. Rabi : « *Anatomie du Judaïsme français* ». (Editions de Minuit, Paris, 1962.)

Tout cela est vraiment une histoire étrange...

La manœuvre a été menée avec une suprême habileté et elle a réussi. Le vote est là pour en témoigner.

Mille six cent cinquante et un Pères conciliaires ont estimé que la version de la Passion selon Jules Isaac était préférable à celle de saint Jean et de saint Matthieu.

Ces mille six cent cinquante et un évêques, archevêques et cardinaux ont admis que l'enseignement de saint Jean Chrysostome, de saint Augustin, saint Grégoire le Grand, saint Ambroise et saint Agobard devait être purifié et rectifié conformément aux injonctions de Jules Isaac, dont un écrivain juif, Rabi, déclarait récemment que son livre : « *Jésus et Israël* » était « *l'arme de guerre la plus spécifique contre un enseignement chrétien particulièrement nocif* [27] », c'est-à-dire l'enseignement codifié par les Pères de l'Eglise ci-dessus mentionnés.

En modifiant la liturgie du Vendredi Saint, ces mille six cent cinquante et un évêques ont donné raison à Jules Isaac, qui dit en parlant d'eux :

« *On ne saurait dire ce qui est le plus frappant : leur beauté ou leur iniquité* [28]. »

Apparemment, les évêques ont estimé que l'iniquité de cette prière l'emportait sur sa beauté.

Bref, ce vote du 20 novembre 1964, sous ses apparences de charité chrétienne, de réconciliation des Eglises, d'unité œcuménique, est une étape de plus dans la voie de la démission, de l'abandon du christianisme traditionnel et du retour au judaïsme.

***

Au soir du 20 novembre 1964, juifs et progressistes exultaient. La partie était gagnée, l'Eglise avait capitulé. Mais brusquement, tout fut remis en question.

Le pape Paul VI refusa de promulguer le vote du Concile. Il estimait qu'une question aussi grave qui faisait depuis quinze cents ans l'objet d'un âpre affrontement judéo-chrétien, qui mettait en cause l'essence même de la doctrine chrétienne, ne pouvait être tranchée à la légère. Il exigea que le « Schéma » fût remis à l'étude et qu'un nouveau texte plus conforme à la doctrine catholique fût élaboré, pour être soumis à l'approbation des Pères conciliaires.

Le premier vote avait eu lieu en quelque sorte à la sau-

---

27. Rabi : *op. cit.*
28. Jules Isaac : « *Genèse de l'Antisémitisme* », p. 309.

vette et sans que l'opinion publique en ait eu connaissance, car juifs et progressistes s'étaient bien gardés d'informer le monde chrétien de ce qu'ils préparaient.

Les traditionalistes avaient été pris par surprise, mais cette fois, l'opinion publique était alertée et la bataille s'engagea avec une âpreté farouche. De part et d'autre, des laïcs entrèrent en lice et participèrent au combat.

La grande presse, *Le Monde, Le Figaro,* le *New York Times* y consacraient de longs articles, la presse progressiste se déchaînait. Traditionalistes et anti-subversifs de tous pays répliquaient en diffusant à travers tout Rome une série de brochures parfois retentissantes. Dans l'enceinte de Saint Pierre, les prélats conciliaires s'affrontaient avec violence. Le cardinal Béa, entouré d'une cohorte de théologiens progressistes français, allemands, néerlandais, s'opposait à Mgr Carli, à Mgr de Proenza Sigaud et à Mgr Lefebvre, qui défendaient la cause traditionaliste. Les *B'nai B'rith,* le *Congrès Mondial Juif,* l'*Anti Defamation League* se démenaient avec frénésie en faveur de la cause juive.

Finalement, dans cette atmosphère révolutionnaire de fièvre et de bataille, un texte nouveau fut élaboré et soumis en octobre 1965 au vote des Pères Conciliaires. Il était, sur plusieurs points essentiels, très différent du premier, beaucoup plus conforme à la doctrine traditionnelle de l'Eglise Catholique, et, sauf sur un point très discutable, il calmait les craintes les plus vives des catholiques traditionalistes stigmatisés du nom d'intégristes.

Le 14 octobre 1965, il était approuvé par une majorité de Pères Conciliaires et il fut aussitôt définitivement promulgué par le Pape.

Et ceci nous amène au rôle du cardinal Béa à Rome. Il a été jusqu'ici longuement question de Jules Isaac ; parlons un peu maintenant du cardinal qui a été, avec Jules Isaac, le deuxième pilier de l'affaire. Son rôle, comme chef du secrétariat, y a été capital et, pendant toute la durée du Concile, il a été le leader incontesté de la fraction progressiste, inconditionnellement favorable aux juifs et hostile aux traditionalistes. D'âpres polémiques y ont opposé l'éminent théologien traditionaliste, Mgr Carli, et le cardinal Béa sur la question juive.

L'ardeur pro-juive du cardinal Béa a soulevé de véhémentes protestations à Rome, et de graves accusations ont été portées contre lui. On l'a accusé :

1) D'être d'origine juive (son nom serait en réalité Béja

ou Béhar, et ses deux adjoints immédiats, Mgr Baum et Mgr Oesterreicher, sont des juifs convertis).

2) D'avoir été, pendant toute la durée du Concile, un agent secret des *B'nai B'rith*, la puissante et redoutable organisation mondiale juive dont le siège social est aux U.S.A.

3) D'avoir reçu des *B'nai B'rith* et autres organisations juives américaines des sommes considérables pour soutenir et défendre la cause juive à Rome.

Ces accusations manquaient toutefois de preuves formelles et indiscutables, car ce sont là des faits qu'il est excessivement difficile de prouver.

Mais, le 25 janvier 1966, paraissait aux Etats-Unis un document explosif. Il s'agissait de la revue *Look*. *Look* est, avec *Life* et le *Saturday Evening Post*, une des grandes revues illustrées américaines et elle atteint le tirage fantastique de sept millions cinq cent mille exemplaires.

L'éditorial de *Look* était consacré au problème juif devant le Concile, et on y trouvait un récit détaillé des négociations secrètes menées par le cardinal Béa, à New York, avec les dirigeants des B'nai B'rith et du comité juif américain. Cet article, fort long et très documenté, était signé du rédacteur en chef de la revue, J. Roddy, et accompagné de photos montrant le cardinal Béa en discussion avec le rabbin Heschel et autres dirigeants des *B'nai B'rith*. La revue portait sur la couverture un titre provocant : « *Comment les juifs ont changé la pensée catholique.* »

En voici un passage typique :

« *L'affirmation* (faite à Rome) *que les juifs s'étaient infiltrés dans l'Eglise inquiétait les antisémites. Car, effectivement, parmi les prélats juifs travaillant à Rome sur la déclaration juive, il y avait Mgr Baum et Mgr Oesterreicher, qui faisaient partie de l'état-major de Béa, et Béa lui-même, selon le quotidien* Al Gomhuria *du Caire, était un juif appelé Béhar.*

« *Ni Baum, ni Oestreicher n'étaient avec Béa à la fin de l'après-midi du 31 mars 1965, lorsqu'une limousine vint chercher le cardinal à l'hôtel Plazza à New York pour le mener, six blocs plus loin, aux bureaux du comité juif américain. Là, un Sanhédrin attendait le chef du Secrétariat pour l'Unité des religions chrétiennes. La réunion fut tenue secrète vis-à-vis de la presse. Béa voulait que ni le Saint Siège ni la Ligue arabe sachent qu'il était là pour*

écouter les questions auxquelles les juifs désiraient une réponse. »

Look donne ensuite un aperçu des sujets qui furent discutés au cours de cette conférence (le cardinal s'y montra un partisan convaincu des thèses de Jules Isaac), puis il nous montre parallèlement les efforts frénétiques faits à Rome par les représentants des grandes organisations juives (B'nai B'rith, Comité Juif Américain, Congrès Juif Mondial) pour faire triompher leurs point de vue.

Look semble entretenir des relations étroites avec les milieux juifs, et les B'nai B'rith, ainsi que le Comité Juif Américain, lui ont manifestement fourni la documentation très précise et très complète pour cet article. Pour des raisons connues d'eux seuls, ils tenaient maintenant à rendre publiques ces négociations qui avaient été menées jusqu'alors dans un profond secret. Profondément déçus de n'avoir pas réussi à conserver la victoire qu'ils croyaient avoir gagnée par le vote de 1964, ils faisaient retomber sur le cardinal le poids de leur amertume.

Ce qui est sûr, c'est qu'en 1960, le pape Jean XXIII décide de créer un Secrétariat pour l'*Unité*. Il en confie immédiatement la direction au cardinal Augustin Béa — ami du pasteur Willem Visser't Hooft, fondateur de l'ultra-progressiste *Conseil Œcuménique des Eglises* (C.O.E.)[29] et du communiste Josef L. Hromadka — qui, à son tour, nomme secrétaire exécutif du nouveau Secrétariat pour l'*Unité*, le père Jan Willebrands, du C.O.E.

Premier responsable du Secrétariat pour l'*Unité des Chrétiens* créé le 5 juin 1960, Béa, jésuite allemand, ancien confesseur de Pie XII et ami de Jean XXIII, était professeur d'Ecriture sainte. En 1921, il était élu provincial d'Allemagne, puis, de 1924 à 1928, directeur des Etudes supérieures ecclésiastiques de la Compagnie, à Rome. De 1930 à 1949, il est recteur de l'Institut biblique pontifical. Quelque temps après sa nomination au Secrétariat pour l'*Unité des Chrétiens*, les *Informations catholiques internationales* écrivaient :

« Depuis, il a multiplié les contacts avec les “ séparés ” et a manifesté une telle ouverture d'esprit que tout le climat œcuménique en a été fondamentalement modifié, jusqu'à aboutir à la nomination de plus de vingt observateurs non catholiques au Concile[30]. »

---

29. Pour plus de détails, lire *La Maffia des Chrétiens de Gauche.*
30. *I.C.I.*, n° 177, 1er octobre 1962.

Lors du rapport au Concile du 19 novembre 1963, Béa s'exprimait en ces termes :

« Nous affirmons que l'Eglise doit imiter les exemples de la douce charité du Christ à l'égard du peuple juif, par lequel elle a reçu de Dieu de grands et si nombreux bienfaits [31]. »

Que le cardinal Béa ait été en contact étroit avec les B'nai B'rith, cela n'est pas niable, mais, ainsi que l'indique la revue confidentielle *Renaissance traditionnelle*, n° 29, de janvier 1977, réservée aux seuls francs-maçons actifs, Béa était en rapport avec le F∴ Pinkerneil, Grand Maître des Loges Unies d'Allemagne.

Autre fait étrange : décédé en novembre 1968, le quotidien suisse paraissant à Zurich, la *Neue Zuercher Zeitung*, publiait, le 21 novembre 1968, un « faire-part de décès » pour le cardinal Béa, payé par l'*International Stiftung HUMANUM* (Fondation Internationale HUMANUM). Or, quelle n'a pas été notre surprise de constater que les grands patrons de cette Fondation étaient Herbert Rohrer, Valerio Crivelli et Max Kohnstamm, tous francs-maçons. De plus, la présence de Kohnstamm est des plus révélatrices. Franc-maçon de haut grade, il fut, de 1954 à 1974, vice-président du *Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe*. Il est également président du *Comité Jean Monnet*, membre de l'*International Institute for Strategic Studies* (I.I.S.S.), du Bilderberg et membre fondateur de la... *Trilatérale*. Etrange, non [32] ?

Peut-être pas si étrange que cela puisque, en 1974, David Rockefeller, ci-devant grand manitou du C.F.R. et de la Trilatérale, fut membre de la *National Conference of Christians and Jews*.

Toujours est-il qu'il y a dans cet article de *Look* un passage qui revêt une importance particulière, il concerne l'affaire de N.D. de la Guadeloupe.

Le 4 avril 1965, dimanche de la Passion, le Saint-Père alla en personne prêcher le sermon de la Passion dans une église de la banlieue romaine, N.D. de la Guadeloupe. Selon l'*Osservatore Romano*, le Pape prononça les paroles suivantes :

« *C'est une page grave et triste que celle-là, qui nous raconte en effet la rencontre entre Jésus et le peuple juif.*

---

31. *Vérité*, n° 20, 4e trimestre 1968 : « Judaïsme vivant et connaissance de Jésus-Christ ». Curiosité : cette brochure portait en sous-titre « Fils de l'Alliance », qui est la traduction de B'nai B'rith...

32. Pour plus de détails sur ces organisations, lire *La Trilatérale et les Secrets du Mondialisme*.

Ce peuple était prédestiné à recevoir le Messie et l'attendait depuis des milliers d'années, et il était complètement absorbé dans cette espérance et cette certitude, mais au moment même, c'est-à-dire quand le Christ vient, parle et se manifeste, non seulement il ne le reconnaît pas, mais il le combat, le calomnie, l'injurie et finalement le met à mort[33]. »

Sur ce, protestations furieuses des communautés juives italiennes :

« *Le Dr Sergio Piperno, président de l'Union des communautés israélites italiennes, et le Dr Elie Toaff, grand rabbin de Rome, en signe de protestation contre une phrase prononcée par le Saint-Père dans l'homélie du dimanche de la Passion, ont envoyé au Vatican le télégramme suivant : "Juifs italiens expriment leur douloureuse stupeur pour confirmation accusation à charge peuple hébreu dans la mort de Jésus contenue dans homélie Souverain Pontife, prononcée dans l'imminence de la Pâque dans paroisse romaine N.D. Guadeloupe et rapportée presse officielle vaticane, renouvelant ainsi accusation déicide source séculaire tragiques injustices vis-à-vis des juifs à laquelle affirmations solennelles Concile Vatican semblaient mettre fin, pour toujours*[34]. " »

Et voici ce que *Look* écrit au sujet de l'affaire de N.D. de la Guadeloupe :

« *Lorsque le vote de 1964 fut connu, il y eut une explosion de joie considérable parmi les juifs des Etats-Unis parce que leur déclaration avait finalement été promulguée.*

« *En fait, elle ne l'avait pas été.*

« *Il y avait, en effet, de nouvelles difficultés à surmonter. A Segni, près de Rome, l'évêque Luigi Carli écrivit, dans le numéro de février 1965 de sa revue diocésaine, que les juifs de l'époque du Christ et que leurs descendants jusqu'à nos jours étaient collectivement responsables de la mort du Christ. Quelques semaines plus tard, le dimanche de la Passion, à une messe de la périphérie de Rome, le Pape Paul parla de la Crucifixion et de la lourde responsabilité des juifs dans cet événement. Le chef rabbin de Rome, Elie Toaff, déclara dans une réponse attristée que, même chez les personnalités catholiques les plus qualifiées, l'imminence de la Fête de Pâques faisait resurgir tous les vieux préjugés.*

« *Le 25 avril 1965, le* New York Times *lança une nouvelle*

33. Cf. l'*Osservatore Romano,* 7 avril 1965.
34. Cf. *Il Messagero* de Rome, 7 avril 1965.

très troublante ; la déclaration sur la question juive, dit-il, était en péril et le Pape l'avait remise à quatre consultants pour éliminer toute contradiction avec les Ecritures et pour la rendre plus acceptable aux Arabes. »

« Lorsque, trois jours après, le cardinal Béa arriva à New York, il démentit l'histoire du New York Times, *en disant que son Secrétariat pour l'Unité des religions chrétiennes avait toujours le plein contrôle de la déclaration sur la question juive. Puis il présenta des excuses pour le sermon de la Passion : " Gardez présent à l'esprit, dit-il, que le Pape s'adressait à une assemblée de croyants fidèles, composée de gens du peuple simples et ordinaires, et qu'il ne parlait pas devant une élite cultivée. " Quant à l'évêque antisémite de Segni, le cardinal affirma que le point de vue de Carli n'était nullement celui du Secrétariat. Morriss B. Abraham, du Comité Juif Américain, était à l'aérodrome pour accueillir Béa et trouva cette déclaration rassurante ; pendant ce temps-là, il y eut du 9 au 15 mai, à Rome, dans les coulisses du Vatican, une âpre discussion sur les termes de la nouvelle déclaration qui allait être soumise au vote des Pères conciliaires concernant les juifs. La discussion fut close le 15, et les évêques qui avaient pris part à ces réunions se séparèrent sans que rien n'ait filtré au dehors des décisions qu'ils avaient adoptées. »*

En fait, comme le déclare *Look*, « *le mal était fait, et une déclaration entièrement nouvelle sur la question devait sortir de ces discussions* ».

Pendant ce temps, les journaux juifs américains se lançaient dans une campagne acharnée pour essayer de faire pression sur le Vatican, mais les choses allaient vite ; le texte de la nouvelle déclaration fut publié sous une forme très édulcorée, comme le *Times* l'avait annoncé. Puis le Pape s'envola pour l'Assemblée des Nations Unies, où son discours de « *Jamais plus la guerre* » fut un triomphe ; puis il accueillit le président du Comité Juif Américain dans une église de l'East Side. Le sort de la déclaration était toujours en suspens et l'opposition ne restait pas inactive ; non contente d'une déclaration édulcorée, elle voulait obtenir une victoire totale en s'opposant à toute déclaration sur la question juive ; de leur côté, les Arabes soumettaient respectueusement un mémorandum de vingt-huit pages aux évêques conciliaires, leur demandant de préserver la Foi d'une alliance judéo-communiste.

« A Rome, le vote conciliaire était définitivement fixé au 14 octobre ; les représentants des organisations juives Lichten et Shuster téléphonaient fiévreusement au Comité

Juif Américain et aux B'nai B'rith de New York, mais il n'y avait plus beaucoup d'aide à en attendre. Ce fut finalement Mgr Higgins qui fit de son mieux pour les convaincre que les jeux étaient faits, et qu'il fallait se contenter pour le moment de ce qu'ils avaient obtenu. Car si on voulait aller trop fort, on aboutirait à un Concile tellement divisé que le Pape refuserait de promulguer quoi que ce soit sur ce sujet. De son côté, l'abbé René Laurentin (correspondant du Figaro*) envoya un dernier appel à tous les évêques ; finalement, le vote eut lieu à la date annoncée ; mille sept cent soixante-trois évêques votèrent en sa faveur. Deux cent cinquante votèrent contre. A travers les Etats-Unis et l'Europe, la presse mondiale simplifia le contexte avec des titres tels que : " Le Vatican pardonne aux juifs ", " Les juifs ne sont pas coupables ", " Les juifs exonérés de toute culpabilité à Rome ". Les B'nai B'rith firent des déclarations flamboyantes en ce sens, mais chacune de ces déclarations avait une note de désappointement parce que la première et forte déclaration avec été édulcorée. L'ami de Béa, Heschel, fut le plus violent, et déclara que l'échec du Concile refusant de trancher la question du déicide, était " un acte d'hommage à Satan ".*

« Aux Etats-Unis, on crut communément qu'une sorte de pardon avait été accordé aux juifs ; cette idée fut lancée et soutenue par la presse, mais en fait, elle n'avait aucune base dans la déclaration. Finalement, les B'nai B'rith et le Comité Juif Américain durent reconnaître qu'une grande partie de la résistance arabe et de l'intransigeance des théologiens était une réaction contre l'intense pression que les organisations juives avaient exercée sur le Concile. Bien des catholiques sont d'avis que l'énergie dépensée par les juifs fit plus de mal que de bien ; si le Concile avait pu délibérer en secret, sans pression extérieure, la déclaration sur la question juive aurait été plus forte. Il y eut beaucoup d'évêques au Concile qui ressentirent vivement cette pression juive à Rome, et qui en furent choqués. Ils pensèrent que les ennemis de Béa avaient raison quand ils virent les secrets du Concile divulgués dans la presse américaine. " Il veut livrer l'Eglise aux juifs ", dirent les adversaires haineux du vieux cardinal, et quelques théologiens dogmatiques du Concile partagèrent cette opinion.

« Le Père Félix Morion, de l'Université Pro-Deo, qui dirige le groupe d'études travaillant en liaison étroite avec le Comité Juif Américain, fut d'avis que le texte promulgué était le meilleur qu'on pouvait obtenir. Nous aurions pu battre les dogmatistes (traditionalistes), insistait-il. Effec-

tivement ils l'auraient pu, mais il en serait résulté une cassure dans l'Eglise[35]. »

Résumons les faits tels qu'ils sont relatés par *Look* :

Le Pape s'étant permis, le dimanche de la Passion, de lire et commenter l'évangile de saint Matthieu, le cardinal Béa se précipite à New York et va présenter aux B'nai B'rith ses excuses pour ce malencontreux sermon. Il leur dit ceci : « *Ne tenez pas compte de ce sermon. Gardez présent à l'esprit que le Pape s'adressait à une assemblée de croyants fidèles, composée de gens du peuple, simples et ordinaires, et qu'il ne parlait pas devant une élite cultivée.* »

Faut-il en conclure qu'aux yeux du cardinal Béa, seuls, des gens du peuple simples et ordinaires peuvent encore croire à la véracité de l'évangile de saint Matthieu ? Si tel était le cas, ce serait le triomphe posthume de Jules Isaac : avoir réussi à persuader le cardinal que saint Matthieu était un menteur.

Quoi qu'il en soit, un cardinal occupant un des plus hauts postes de la hiérarchie catholique, présentant des excuses aux juifs parce que le Pape s'est permis en Semaine Sainte de lire et commenter l'Evangile de la Passion, voilà le fruit du vote de 1964 et un spectacle qu'on n'avait jamais vu au cours des deux mille années de l'histoire du christianisme !

Cet article de *Look* est excessivement troublant : il a été lu par sept millions cinq cent mille personnes et pourtant, il n'y a eu jusqu'ici aucun démenti. Il ne s'est trouvé personne dans toute l'Eglise catholique pour s'étonner, se lever et demander des explications.

Puisque l'affaire a été lancée par *Look* dans le domaine public et puisque le Vatican n'y a opposé aucun démenti, nous sommes obligés de conclure que les accusations portées à Rome contre le cardinal Béa étaient exactes ; qu'il s'est entendu secrètement avec les chefs des B'nai B'rith et autres grandes organisations juives mondiales pour faire triompher le point de vue juif au Concile ; que les B'nai B'rith ont exercé pendant toute la durée du Concile une censure occulte sur le Vatican et sur le Pape lui-même, puisque le cardinal Béa s'est vu obligé d'aller à New York excuser et justifier devant les B'nai B'rith le sermon de Semaine Sainte du Pape Paul VI.

Si le vote de 1964 avait été promulgué, les juifs se seraient sentis en droit d'interdire la lecture en chaire des passages de saint Jean et de saint Matthieu qui ont à leurs

---

35. *Look*, 1er mai 1966.

yeux un relent formel d'antisémitisme et il faudrait dire des messes pour le repos de l'âme et le pardon des péchés de saint Jean Chrysostome, saint Augustin, saint Grégoire le Grand, saint Agobard et autres docteurs de la chrétienté, « *pamphlétaires orduriers et théologiens venimeux* », coupables d'avoir « *déchaîné sur le monde la sauvagerie de la bête* » (Jules Isaac *dixit*), précurseurs d'Hitler, d'Himmler, de Streicher et véritables responsables idéologiques d'Auschwitz !

Le 24 septembre 1970, fait sans précédent dans les annales de l'Eglise de Belgique, l'une des plus grande figures de *Pax Christi*, le cardinal Suenens, prenait la parole à une tenue maçonnique, organisée par les B'nai B'rith, sous la présidence du Grand Rabbin R. Dreyfus, où il donna une importante conférence sur les rapports de l'Eglise avec le monde, et plus particulièrement avec le judaïsme.

Une dépêche de l'*Agence Télégraphique juive*, parue dans le n° 1744 de son bulletin quotidien, notait :

« Washington, 28 novembre — La conférence américaine des évêques catholiques et l'Anti Defamation League du B'nai B'rith, annoncent la formation d'un groupe de travail commun destiné à examiner les problèmes propres à la fois aux juifs et aux catholiques. »

Les 14 et 15 mai 1978, les Loges françaises des B'nai B'rith se réunissaient en assemblée générale. Elles émirent le vœu que la télévision française projette le film de propagande intitulé *Holocauste*. Le F∴ Jean Pierre-Bloch fut réélu président de l'*Union française des B.B.* et il fut question, à ce congrès maçonnique, de la 7e réunion de la commission internationale de liaison catholiques-juifs tenue à Madrid du 5 au 7 avril, avec la participation, notamment, du père Jorge Mejia, secrétaire de la Commission du Vatican, du professeur Clément Thomas, de Lucerne, du père Bernard Dupuy, de la Commission épiscopale française, des rabbins Sobel, Siegman et Chekroun et du F∴ Joseph Lichten, représentant l'Ordre des B'nai B'rith.

Cela ne suffisant pas, le 31 janvier 1984, la *Fondation européenne de l'Anti Defamatian League des B.B.* était invitée à participer à un séminaire de formation de cadres organisée par la *Fédération universelle des associations chrétiennes d'étudiants* (W.S.C.F.) — branche européenne — au *Centre européen de la jeunesse du Conseil de l'Europe*, à Strasbourg, sur le thème « La personnalité autoritaire et le néo-fascisme dans l'Europe d'aujourd'hui [36] ».

36. *A.T.J.*, 1er février 1984, n° 3515.

Au cours de l'assemblée des *Amitiés judéo-chrétiennes* de Suisse, en août 1985, le Dr E.L. Ehrlich, directeur des B.B. pour le 19e district (Europe continentale), faisait un sermon à... la cathédrale de Bâle. L'*Agence Télégraphique juive* n° 3926 du 29 août 1985 qui le révélait, soulignait que c'était « la première fois qu'un juif prenait la parole à la cathédrale de Bâle ».

Il n'est pas indifférent non plus de constater que plusieurs personnalités juives appartenant au B.B. furent à l'origine des réformes proposées au Concile Vatican II, en vue de modifier la doctrine traditionnelle de l'Eglise à l'égard du judaïsme. Notamment la plus haute autorité de l'Ordre, le F ∴ Label Katz.

Le F ∴ Joseph Lichten, membre du Comité international de collaboration judéo-chrétienne, délégué à Rome des B.B., fut le délégué du *Congrès juif mondial* lors de l'intronisation de Jean Paul II. A ce propos, notons que le rabbin Marc Tannenbaum, de l'*American Jewish Committee* et Chairman de la *National Conference on Race and Relations,* qui fut le seul rabbin présent au Concile, assurait, en 1979, que le cardinal Wojtyla avait visité la synagogue de Cracovie pendant un service de sabbat. La récente visite du pape à la synagogue n'aurait donc pas été la première... On retrouve ainsi quelques petits détails et faits anciens qui aident à éclairer l'actualité... tout comme le cardinal Roger Etchegaray, ardent défenseur du judaïsme, qui fut le premier lauréat du Prix international œcuménique, décerné au nom de Ladislaus Laszt par l'Université Ben Gourion de Beer Sheva.

Le Monde du 3 septembre 1987 écrivait :

« La visite de Kurt Waldheim au Vatican, le 25 juin dernier, permetra-t-elle finalement de donner une nouvelle impulsion au dialogue entre catholiques et juifs, malgré la vague de protestations qu'elle avait suscitée parmi ces derniers, notamment aux Etats-Unis ?

« Venue protester auprès du pape, qui l'a reçue le mardi 1er septembre au Vatican, une délégation du Comité juif international sur les consultations interreligieuses, a reçu, en guise de bienvenue, l'annonce qu'un document officiel serait prochainement publié par le Saint-Siège sur la Shoah, sur l'origine historique de l'antisémitisme et sur ses manifestations d'aujourd'hui. »

Etaient présents le *Congrès juif mondial*, le *Conseil des synagogues d'Amérique* (Synagogue Council of America), le *Comité juif américain* (American Jewish Committee), les

B'nai B'rih International et le *Comité juif d'Israël sur les consultations interreligieuses.*

En juillet dernier, le cardinal secrétaire d'Etat, Agostino Casaroli, qui, si l'on en croit certains documents publiés et jamais démentis, aurait été inscrit à la F∴M∴ le 28 septembre 1957, s'était rendu aux Etas-Unis, où il avait rencontré plusieurs dirigeants juifs.

Or, lors de cette visite du 25 juin, les dirigeants juifs eurent plusieurs réunions de travail au Vatican avec le cardinal Casaroli, qui ouvrit la porte à des contacts directs entre la secrétairerie d'Etat et les représentants de la Diaspora.

Enfin, Jean Paul II reconnaissait, devant le rabbin Mordechai Waxman, que « l'existence d'Israël est fondamentale pour le peuple juif ».

Les F∴ B'nai B'rith pouvaient être satisfaits. Mais s'arrêteront-ils en si bon chemin ?

Nous ne le pensons pas, puisque « une plus grande concertation est apparente également dans un projet du cardinal Willebrands de créer une « structure » chargée de suivre les préoccupations de la communauté juive mondiale [37] ».

Or, rappelez-vous, Willebrands fut le secrétaire exécutif du *Secrétariat pour l'Unité,* mis en place par le cardinal Augustin Béa !

---

37. *Le Monde,* 3 septembre 1987.

A PROPOS DE RACISME...
VOUS AVEZ DIT RACISME ?

Le terme « racisme » est, tout compte fait, d'origine assez récente. Si l'on en croit le *Nouveau Petit Larousse Illustré* — Dictionnaire encyclopédique, publié sous la direction de Claude Augé en 1933, p. 853, on trouve « racine — raciner — racinq club — racinien » et, de là, on saute à « rack »... point de « racisme ». En revanche, juste après la guerre, toujours dans le *Nouveau Petit Larousse Illustré*, sous la direction de Claude et Paul Augé, nouvelle édition entièrement refondue — quarantième édition, publié en 1950, on trouve à la page 853 la définition suivante : « Racisme : n.m. Théorie qui tend à préserver l'unité de la race dans une nation. »

En 1961, toujours dans le *Petit Larousse*, 5e tirage, p. 868, la définition devient : « Racisme : n.m. Système qui affirme la supériorité d'un groupe racial sur les autres, en préconisant en particulier la séparation de ceux-ci à l'intérieur d'un pays (ségrégation raciale). »

L'« évolution » faisant son chemin, le *Petit Robert* — dépôt légal juin 1986 — donnait comme définition : « Racisme : [nasism(e).] n.m. (1930, de race). Théorie de la hiérarchie des races qui conclut à la nécessité de préserver la race dite supérieure de tout croisement, et à son droit de dominer les autres » ; et le *Petit Larousse*, édition 1987, de donner : « Racisme : n.m. Idéologie qui affirme la supériorité d'un groupe racial sur les autres, en préconisant, en particulier, la séparation de ceux-ci à l'intérieur d'un pays (ségrégation raciale), ou même en visant à leur élimination (génocide, racisme des nazis). »

Quelle « évolution » dans la « définition » !

On pourrait se demander si la L.I.C.R.A. ou autres officines « antiracistes » n'y ont pas été pour quelque chose.

En effet, dans *Le Droit de Vivre* (organe de la L.I.C.R.A.), n° 545 de mars 1980, on pouvait relever sous le titre « Le Petit Robert s'améliore », la prose suivante :

« Il y a quelque temps, nous avons relevé, au terme " juif " du dictionnaire *Le Petit Robert*, les définitions secondaires " avare " et " usurier ". Il est vrai qu'elles sont précédées de la qualification " péjoratif " et que cette qualification prouve les intentions loyales de la rédaction ; néanmoins, elle nous paraît trop faible pour stigmatiser dûment l'injustifiable et inacceptable imputation d'avarice faite aux juifs par certains.

« Notre ami Jean Valbot, auteur de notre dernier article sur ce sujet, vient de rencontrer la direction du *Petit Robert* en la personne de Mme Josette Rey-Debove, secrétaire générale de la rédaction. Nous sommes heureux de constater qu'il a trouvé chez elle une pleine compréhension du problème et l'attitude la plus sympathique envers les buts de la L.I.C.R.A. en général et le problème soulevé en particulier. Elle a volontiers accepté de remplacer dans les éditions futures du dictionnaire le qualificatif " péjoratif " de la définition " avare " par le qualificatif " diffamatoire ", et de remplacer la définition secondaire " usurier " par la définition précédée du qualificatif " vieux " : " prêteur d'argent ", qui est plus près de la vérité historique. Nous nous félicitons de la disposition judicieuse et amicale de Mme Rey-Dubove, et nous l'en remercions. »

« Le racisme véridique et sain, écrivait Lucien Rebatet dans *Rivarol* n° 676, ne serait-ce pas justement une sorte de " protectionnisme " de la diversité des hommes, la justification profonde, digne d'un civilisé, de la répugnance quasi unanime, chez les Noirs, chez les Blancs et les Jaunes au métissage ? Etiemble, un des papes de l'antiracisme, fulminait le mois dernier un article contre les " yé-yé ", qu'il accusait, en bon xénophobe, d'aller prendre modèle sur le plus bas américanisme. Il oubliait, ou feignait d'oubier que, yankees ou parisiennes, ces contorsions sont laides, bâtardes, parce qu'elles singent des danses noires qui sont belles, harmonieuses, dans leur pureté raciale. Le racisme, le voilà, un refus de la bâtardise, du croisement entre les grandes espèces humaines, la jaune, la noire, la blanche, que trop de différences zoologiques séparent (surtout la blanche et la noire), afin d'assurer l'homogénéité et le génie de chacune d'elles, à l'instant où, théoriquement du moins, leurs chances deviennent égales. Et considérons bien que ce racisme-là répond à une aspiration mondiale.

« Puisqu'il faut d'abord se connaître pour s'estimer, on

peut dire que l'obscurcissement systématique de toute la morphologie raciale contribue à l'incompréhension, à la zizanie, dans un moment de notre histoire où, justement, l'antiracisme officiel et conventionnel coïncide avec une extension effroyable des racismes les plus grégaires et des pseudo-racismes qui opposent inextricablement des centaines de tribus.

« Tout se passe comme si de singuliers théoriciens prétendaient fondre l'humanité dans une seule race grise, au sein de laquelle, du reste, subsisteraient les plus féroces animosités... Voilà bien un idéal dans le droit fil du progressisme à rebours. »

Dans une circulaire en provenance de Marseille et en date du 21 mai 1969, avec, pour en-tête, « Direction de l'enseignement religieux », le *Consistoire Israélite* de Marseille écrivait : « Il est absolument indispensable que les enfants soient envoyés uniquement dans les colonies de vacances juives et strictement cacher. »

De son côté, le *Mouvement de l'alyah de France* (M.A.F.) distribuait un tract dans lequel on pouvait lire : « Allez-vous au bureau le jour de roch hachana ?... les obligations du travail, dites-vous ? Cette accoutumance inexorable au mode de vie d'une société qui n'est pas la nôtre, c'est cela l'assimilation ! Une de vos connaissance vient de contracter un mariage mixte... un de plus ! A l'heure actuelle, en France, sur dix mariages où l'un des conjoints est juif, il y en a sept où l'autre conjoint ne l'est pas. Quel sera l'avenir de vos enfants en France en tant que juifs ? »

En 1974, une publicité pleine page faisait son apparition aux U.S.A., dans l'ultra progressiste *New York Times* : « Les mariages mixtes sont un suicide national et personnel, pouvait-on y lire. C'est le moyen le plus sûr de détruire un peuple que de le laisser se marier hors de sa foi... Garçons et filles sont sûrs d'y perdre leur identité. Les valeurs et les principes qui ont tant contribué à la culture et à la civilisation contemporaine s'évanouiront de la surface de la terre. L'expérience accumulée de trois mille ans, le riche héritage d'un peuple, tout ce qui est rigoureusement vôtre, sera ignoblement annihilé. Quelle pitié ! Quel désastre ! Quelle honte ! »

Ne cherchez pas plus loin : la honte dont il s'agit ici frappera tous les jeunes juifs (« Juifs ! Soyez Juifs ! ») prêts à prendre femme hors des liens sacrés de la foi mosaïque, et cet étonnant appel à l'identité juive a été rédigé — et payé — par le *National Committee for Furtherance of Jewish Education* (Comité national pour la sur-

vicance de l'éducation juive), officiant à Brooklyn et dirigé par le Rabbi Jacob J. Hecht.

Jusqu'à *Tribune Juive* qui, dans son n° 803 du 6-12 janvier 1984, publie des annonces du genre : « Israélites, pr. vous marier, adressez-vous à l'Agence exclusiv. israélite E.S.G.E... » A ce jour, nous n'avons cependant pas enregistré de plainte provenant de la L.I.C.R.A. ou du M.R.A.P. Il en aurait été sûrement tout autrement — nous en avons donné suffisamment de témoignages tout au long de cette étude — si un journal français avait osé imprimer « Français, pr. vous marier, adressez-vous à l'Agence exclusiv. française... ».

En revanche, personne ne trouve rien à redire pour des petites annonces du genre « Cherche JF Musulmane 20/30 ans pour s'occuper du ménage.. » ou « Cherche JF de préférence arabe pour travailler ds café restaurant maghrébin », ou encore « Phcie, Paris 13ᵉ, ch. Urgent jeune pharmacienne asiatique, dynamique »...

A croire qu'ils ont raison puisque à entendre un journaliste du *Monde* (3 mars 1985) qui est allé enquêter dans les écoles de Paris, a publié une enquête sous le titre « Une classe multicolore à Paris » dans laquelle il rapporte des choses vues significatives : « Les parents, écrit-il, la religion et l'histoire figurent parmi les principaux facteurs d'incompréhension cités par les élèves. Naïsma n'envisage pas d'épouser un non-Marocain et Marc, Israélite, sait que ses parents sont capables de renier sa sœur si elle convolait avec " un Français ou un Arabe ". Dans cette classe, poursuit l'enquêteur, ce ne sont pas les maghrébins, mais les juifs qui ont le plus de difficultés à se situer face au problème de la nationalité. »

Loin de nous — bien au contraire — l'idée de blâmer ces ségrégationistes forcenés, ou de chercher noise au Conseil rabbinique de New York parce qu'il vient d'annoncer son intention d'exclure sans pitié tous les rabbins qui célébreraient des mariages « mixtes ».

Mais où nous ne comprenons plus, c'est lorsqu'un autre rabbin (canadien, il est vrai, celui-ci), proclame que « la seule solution aux conflits raciaux est le mariage interracial » et que le problème sera résolu « lorsque personne ne froncera plus les sourcils à la vue d'un Noir marchant la main dans la main avec une Blanche ». Bien sûr, Rabbi Abraham Feinberg ne méconnaît pas certaines « malheureuses différences » entre les races. Mais les accentuer est indigne du monde civilisé : « En tant que juif, a-t-il déclaré entre deux voyages à Hanoï, je crois que cette propagande

est aussi honteuse que les lois hitlériennes de Nuremberg proscrivant l'amour physique entre Aryens et juifs. » Il est donc urgent que « la loi encourage le mélange des sangs », car « l'appel délibéré aux mariages interraciaux est la seule manière de hâter le processus pour éliminer totalement les préjudices raciaux, puis les races séparées ».

Eh bien, direz-vous, voilà un rabbi qui va recevoir du Consistoire de Brookling une sérieuse volée de bois vert ! Rassurez-vous, sûrement pas. Ce n'est pas à ses coreligionnaires qu'Abraham Feinberg adressait ces incroyables conseils, mais aux lecteurs catholiques et protestants de la très chrétienne *Maclean's Review* de Toronto... Ne mélangeons pas les goyim avec les vrais croyants !

A tel point que dans une brochure éditée par le *Centre Habad d'études Juives — A-Adereth-vea-Emouna*, on lisait, sous la rubrique « Pureté familiale » et « Education juive » : « L'éducation juive est une vraie barrière qui préserve le juif de toute assimilation », et que *l'Information d'Israël* rapporte qu'à l'ouverture du séminaire organisé à l'intention de cinquante-deux jeunes israélites des deux sexes, membres du *Young Poalei Sion* (Zionist Socialist Youth) d'Angleterre, Mme Golda Meir déclara : « La grande tragédie des jeunes juifs dans les pays prospères est le fait qu'ils ne comprennent pas, pour la plupart, que le plus grand danger menaçant la vie juive ne provient pas de l'antisémitisme ou des persécutions, mais de l'assimilation et des mariages mixtes. »

Même les *B'nai B'rith* en prennent pour leur grade. *Tribune Juive* du 29 octobre 1971, l'hebdomadaire des communautés israélites de France, s'indignait du mariage mixte d'un jeune israélite et d'une jeune fille chrétienne. Citant *Le Méridional* du 20 octobre, il précisait que ce « mariage œcuménique » eut lieu à Bouc-Bel-Air, en la chapelle de La Salle. Le père du marié est vice-président de la Loge Emile Zola des B'nai B'rith. Pour le journal israélite, « ce mariage est un scandale ». Et d'en conclure : « Notre propre conception de la nécessaire amitié judéo-chrétienne et de l'universalisme juif ne passe pas par le mariage mixte... »

Alors, où sont les racistes ?

On sait que c'est la loi juive, celle de la Bible et du Talmud qui régit l'Etat d'Israël. On est enterré hors du cimetière si l'on n'est pas juif, c'est-à-dire né de parents juifs. Un juif ne peut se marier avec une non-juive en Israël : les futurs époux doivent aller dans un autre pays pour être unis légitimement. Le *Bulletin de l'Agence Télé-*

graphique Juive du 26 décembre 1975, p. 4, confirme que « Chypre demeure un havre pour les couples israéliens que la rigidité du rabbinat orthodoxe empêche de se marier en Israël ». Et de citer un cas particulièrement significatif : le mariage de Mlle Florina Liberman et d'Ephraïm Siegel, qui ont été unis à Nicosie, leur engagement étant prononcé en grec avant d'être traduit en hébreu. Bien qu'ils soient Israéliens, « les jeunes gens n'avaient pu s'unir en Israël, précise le buletin de l'A.T.J., parce que la mère de Florina n'est pas juive et que le rabbinat a refusé de procéder à sa conversion au judaïsme en arguant que le mariage ne constitue pas une motivation suffisante ». (Rappelons que la loi juive ne reconnaît pour juif que l'enfant d'une juive, quelle que soit l'origine du père.)

Prenant la parole devant les délégués du 29e Congrès sioniste, M. Nahum Goldmann, membre des B'nai B'rith, déclara :

« La survie du peuple juif me préoccupe à l'heure actuelle bien plus qu'aux heures les plus noires du nazisme. Pour la première fois, le groupe juif qui a survécu, est menacé d'extinction par assimilation [1]. »

Allant encore plus loin, Emeric Deutsch, professeur de psychologie sociale à l'Institut d'études politiques de Paris, ne craint pas d'affirmer dans *L'Arche*, le mensuel du judaïsme français, à propos du mariage mixte, que « l'hémorragie est en effet considérable et les pertes par assimilation équivalent à plusieurs trains en partance pour Auschwitz [2] » (*sic*), et Luc Rosenzweig d'écrire dans *Le Monde* : « ... les lamentations d'une mère, cette fameuse mère juive, qui ne s'en remet pas de voir son fils préférer les " shikses " a la bonne épouse qu'elle lui destine depuis qu'il a trois ans », et de nous expliquer que « Schikse (là, il l'écrit comme cela, N.d.l.a.), terme yiddish désignant une femme non-juive. Ce mot, dans la bouche d'une mère juive, prend une consonnance nettement péjorative et tendrait à devenir l'équivalent de " prostituée " [3] » (*sic* !).

Heureusement que c'est Luc Rosenzweig qui l'écrit...

A côté de ces positions extrêmement nettes sur le refus de l'assimilation, il en existe d'autres tout aussi nettes, mais dans l'autre sens. Telle la position de Jacques Ruffié, professeur au Collège de France et membre du Conseil éditorial de la revue socialiste *Enjeu*, qui écrivait dans la revue

1. *Journal des Communautés*, avril 1978, p. 17.
2. *L'Arche*, n° spécial, septembre 1980, « Les Juifs de France : ce qui change ».
3. *Le Monde dimanche*, 30 novembre 1980.

Le Temps stratégique, n° 9, été 1984, sous le titre « Pour sauver notre peau, il nous faut mélanger les races », des « vérités » du genre : « Le mélange des races n'est pas souhaitable, il est indispensable. »

Ce brave professeur, également membre de l'Académie de Médecine, a été à bonne école : ne faisait-il pas une conférence, le vendredi 7 juin 1985, au G ∴ O ∴ de France en « tenue blanche fermée » (c'est-à-dire exclusivement réservée aux F ∴ M ∴), sur « L'Humanité au 3e Millénaire — L'Humanité devant la révolution biologique » ?

Le professeur Ruffié n'en est pas à son coup d'essai. « La notion de race ne s'applique pas à l'homme », décrétait-il dans sa leçon inaugurale de nouveau titulaire de la chaire d'anthropologie au Collège de France, le 7 décembre 1972. Et, pour le démontrer, le Pr Ruffié eut recours à l'hémotypologie. Comme son nom l'indique, celle-ci est une typologie basée sur l'étude du sang, la typologie étant elle-même, selon *Le Petit Larousse* « l'étude des caractères morphologiques de l'homme communs... aux différentes races »... Décidément, on n'en sort pas ! Pour le même *Petit Larousse*, une « race » est « un groupe d'individus dont les caractères biologiques sont constants et se conservent par la génération ». Le *Larousse classique*, édition de 1957, donne pour définition : « Ensemble des ascendants et des descendants d'une famille, d'un peuple : race de David. Groupe d'individus dont les caractères biologiques et psychologiques sont constants et se conservent par la génération : race blanche, race jaune, etc. » Encore des autodafés en perspective...

Par conséquent, nous conseillons vivement à la L.I.C.R.A. et au M.R.A.P. d'ouvrir une procédure contre le professeur Wallon, directeur du Musée de l'Homme qui écrivait : « Une race est un groupement d'hommes et de femmes présentant un ensemble de caractères physiques héréditaires communs, quelles que soient leurs langues, leurs mœurs ou leurs nationalités. » ; et contre l'*Encyclopédia Universalis*, page 909, vol. 14 (1968) qui osait écrire à la définition du mot race :

« Utilisé pour signifier la différence entre les groupes humains, le mot "race" s'attache à des caracères apparents, le plus souvent immédiatement visibles. Les plus frappantes de ces différences sont, chez l'homme : la couleur de la peau, la forme générale du visage avec ses traits distinctifs, le type de chevelure. Ces variations sensibles, sitôt reconnues, sont interprétées par le système de valeurs propres à chaque culture... Aux différences physiques,

s'ajoutent celles du vêtement, de la langue et des mœurs. »

Détail amusant, nous avons trouvé ces deux extraits dans l'ouvrage antiraciste de Michel Fiévet « S.O.S. Racisme. Enfants et jeunes réagissent », publié aux Editions Ouvrières — catholiques progressistes — qui écrivait, à la p. 25, racontant une petite fête pluriculturelle :

« Les Français de France avaient eu bien des difficultés à se découvrir des particularités (*sic !*) ; c'était un jour où ils auraient bien voulu être " étrangers " (*resic !*). Les toutes petites en auraient presque pleuré de n'être pas ce jour-là, une Fatima ou une Nguyen Van Tuc ! »

Mais si la « notion de race ne s'applique pas à l'homme », le Pr Ruffié n'exclut pas qu'elle s'applique aux animaux et que le monde animal soit donc suspecté — permettez-nous ce trait d'humour — d'être « raciste » !

Aussi, à partir de maintenant, vous voilà prévenu. Les différences que vous constatez chez les êtres humains, par exemple entre un Noir et un Blanc, n'existent pas. Si vous persistez et remarquez néanmoins de légères différences, c'est que vous vous trompez — de doctes professeurs l'ont prouvé. Par conséquent, ce qui est juste pour les vaches et les cochons est complètement faux pour les hommes. Dernier avertissement : si vous vous entêtez dans les « différences », vous serez alors un odieux « raciste » — donc par définition un « nazi ».

Aussi conseillons-nous aux F ∴ M ∴, s'ils ne veulent pas s'attirer les foudres de la L.I.C.R.A. et du M.R.A.P., de mettre au ban des nations le célèbre Rudyard Kipling. N'écrivait-il pas en 1890, dans son livre « Au-delà du Pôle » (Beyond the Pole) :

« Un homme devrait, quoi qu'il arrive, rester avec sa propre caste, race ou couleur. Les Blancs avec les Blancs, et les Noirs avec les Noirs — à moins qu'ils ne veuillent un désastre ? »

Et pourtant... Si l'on en croit le *Dictionnaire Universel* de la F ∴ M ∴, t. I, p. 718 : « Le célèbre poète et romancier anglais a été toute sa vie un Maçon très actif. Né à Bombay, initié en 1886 à la Loge Hope and Perseverance, avec dispense d'âge accordée par le Grand Maître Provincial ; en 1888, membre de la Loge d'Allahabad, Independence with Philanthropy. Elevé par la suite aux grades de la Mark, du Royal Arch et membre de la Societas Rosicruciana. »

Qu'ils excommunient pour les uns et fassent procès pour les autres, plus particulièrement à Charles Richet, physiologiste français prix Nobel de Médecine, membre du

Bureau International de la Paix et membre de la Loge Cosmos de la G∴ L∴ D∴ F∴, qui osait déclarer :

« Quoi, nous nous appliquons à produire des races sélectionnées de chevaux, de chèvres, de porcs, voire des variétés de prunes et de betteraves, et nous ne faisons aucun effort pour créer des races humaines moins défectueuses, pour donner plus de vigueur aux muscles, plus de beauté aux traits, plus de pénétration à l'intelligence, plus d'acuité à la mémoire, plus d'énergie au caractère ? »

Encore un qui est bon pour le tribunal de Nuremberg !

Mais, si l'on en croit la L.I.C.R.A., le M.R.A.P., S.O.S.-Racisme et consorts, le racisme ne serait que le seul fait des « racistes blancs »... Apprenons-leur que ce n'est pas toujours le cas. Dans *Le Monde* du 15 octobre 1974, on pouvait lire qu'en Papouasie-Nouvelle-Guinée, des manifestants ont défilé, demandant la démission du gouvernement de coalition en scandant : « Les Blancs et les Kongkongs (Chinois) dehors ! »... M. Simon Kauni, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, a demandé aux manifestants de marcher sur les quartiers habités par des Blancs. M. Kauni souhaite la démission de M. Somare (Premier ministre), accusé d'être soumis à ses conseillers techniques blancs. Il faut, selon M. Kauni, instaurer un véritable gouvernement noir. »

A ce jour, nous n'avons toujours pas enregistré de plaintes « pour racisme anti-blanc » de la part de la L.I.C.R.A. ou du M.R.A.P... un oubli sans doute. Oubli encore, lorsque le directeur de l'UNESCO, M. Amadou M'Bow, déclare dans *Le Figaro* que, lorsqu'il était jeune, dans son pays, « Sénégalais et Français s'ignoraient. Les nôtres redoutaient la contamination[4] » (*sic* !) et, lorsque le célèbre boxeur Cassius Clay se déclare « contre les mariages interraciaux...[5] ».

Aucune clameur d'indignation non plus lorsque le journal zaïrois *Elima* du 5 mars 1987 écrit : « ... ces expatriés, l'esprit bourré de préjugés à l'égard des Zaïrois, se permettent tout, allant jusqu'à abuser de l'hospitalité légendaire des Zaïrois... Il est important de souligner qu'en matière d'emploi, la priorité doit être accordée aux nationaux d'abord... Il serait malvenu que des emplois, même de moindre importance, soient occupés par des expatriés pendant que des nationaux chôment. »

Rien non plus, lorsque Sitiveni Rabuka, qui vient de prendre le pouvoir au Fidji, s'exclame : « Les Fidji aux

---

4. Cité par *Rivarol*, 5 décembre 1974.
5. *The Citizen*, february 1975.

Fidjiens » et, s'en expliquant, dit : « Les raisons de ce coup d'Etat sont simples à comprendre. Le Fidjien s'identifie au sol. Il est né des entrailles d'une terre qui est sa priorité. Il appartint à un village, à un clan. Puis, un jour, une race immigrée arrive et, année après année, graduellement, le surpasse en nombre et le dépossède de sa terre. C'est ce qui est arrivé ici. C'est intolérable. Je ne saurais l'accepter. »

S.O.S.-Racisme qui est au mieux avec les « potes » algériens demeurant sur le territoire français et qui hurle au racisme dès que le gouvernement veut en expulser un, devrait nous expliquer pourquoi il n'a pas réagi lorsqu'en 1986 : « Cinq à six mille Maliens (furent) refoulés par les autorités algériennes [6]. »

Pas de réactions non plus lorsque le président Bongo, qui est franc-maçon, décide d'expulser à brève échéance tous les ressortissants étrangers en situation irrégulière, et de fermer les frontières du Gabon aux « sans-papiers ». « Dans certaines provinces du Gabon, a affirmé M. Bongo, le nombre des étrangers est supérieur à celui des nationaux. » Il a appelé ses compatriotes à dénoncer les « clandestins », et mis en garde ceux qui cacheraient des étrangers, ainsi que les entreprises qui les emploieraient « sans les déclarer ». Enfin, M. Bongo a estimé que l'afflux d'étrangers au Gabon créait des problèmes, car « ils apportent le pillage, le crime, la maladie ».

Or, tout le monde pouvait être au courant de cette « affreuse position raciste » entre toutes, puisque publiée dans *Le Monde* du 14 mai 1985.

Au Burundi, le président Jean-Baptiste Bagaza, destitué en septembre 1987, ne faisait pas, lui non plus, dans la dentelle... Il persécutait les chrétiens, reprochant « aux Eglises d'échapper au contrôle du Parti unique et de proclamer l'égalité des races [7] ».

Et en Israël... Parlons-en : en août 1985, on apprenait que cet Etat venait d'expulser dix mille immigrés clandestins thaïlandais et philippins, quoique ayant un emploi dans le tourisme et l'hôtellerie. Et, en 1986, le cabinet israélien se préoccupait du fait que « 36 % des enfants nés au cours de cette dernière décennie en Israël et en Cisjordanie étaient de parents arabes [8] ».

Et dans les pays arabes... Sous la signature d'Edouard

---

6. *Marches Tropicaux*, 30 mai 1986.
7. *L'Express*, 11-17 septembre 1987.
8. *Lettre de Magazine Hebdo*, 23 mai 1986.

Sablier, qui ne peut pas être suspecté de « racisme », puisque juif — de son vrai nom Schamasch, né à Bagdad (Irak) —, on apprenait par la revue *Valeurs Actuelles* du 9 décembre 1985 qu'en cette année, « plus d'un million d'immigrés arabes on été renvoyés dans leurs contrées d'origine. Un million d'Arabes chassés des pays du Golfe arabe ». Il faut le faire... Sans compter la façon dont sont traités les non-musulmans dans ces pays.

Mais n'est-ce pas dans le revue *Elbadi*, n° 12 de juin 1985, que l'on pouvait lire sous la signature de « la rédaction » :

« Le retour des immigrés dans leurs pays d'origine, dans la perspective de ce changement (la situation politico-économique), est donc la seule position à même de ne pas faillir à leur dignité d'êtres humains ancrés dans une identité culturelle et appartenant à une civilisation glorieuse » ?

N'était-ce pas Maurice Schumann, qui, pour autant que nous le sachions, n'appartient pas au *Front National* de Jean-Marie Le Pen, qui écrivait dans son dernier ouvrage « Une grande imprudence », p. 11 :

« La cécité volontaire est la plus dangereuse des idéologies. Or, il faut se rendre aveugle pour ne pas percevoir à quels malheurs et à quels excès désordonnés nous mènent l'arrivée massive d'immigrés non-européens et leur regroupement dans certains quartiers qui se transforment en zones interdites. Ici, la clandestinité porte atteinte non seulement à l'identité, mais d'abord à l'indépendance nationale. Elle signifie tout simplement que la France n'est plus maîtresse de ses frontières, en d'autres termes qu'elle est privée d'une part essentielle de sa souveraineté sans y avoir renoncé par une décision de son gouvernement et un vote de son Parlement. » ?

Et le plus étonnant, c'est un timbre de 65 centimes avec surtaxe de 25, ayant pour « chapeau » « Pour sauver la race », émis en 1937, sous le... Front Populaire de M. Léon Blum ! Et, de toute évidence, l'enfant que Marianne tient dans ses bras est un petit Blanc. Autrement dit, pour le Front Populaire, c'étaient « Les Français d'abord ! » C'est à croire que les « socialistes » d'aujourd'hui n'ont pas suivi l'enseignement de leurs « maîtres à penser »...

N'était-ce pas Jules Ferry, franc-maçon, qui, répondant à Camille Pelletan, également franc-maçon, le 28 juillet 1985, disait :

« Et je vous défie — permettez-moi de vous porter ce défi, mon honorable collègue, monsieur Pelletan — de soutenir jusqu'au bout votre thèse, qui repose sur l'égalité, la liberté, l'indépendance des races inférieures. Messieurs,

il faut parler plus haut et plus vrai ! Il faut dire ouvertement que les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures... » ?

N'est-ce pas Alfred Sauvy qui écrivait dans *Libre Service Actualité,* N° 1000 du 8 novembre 1985 :

« Il n'est cependant pas impossible que le gouvernement revienne à la disposition accordant, pour un emploi, la priorité à un travailleur français. Une telle disposition choque aujourd'hui parce qu'elle est défendue par le Front National ; et cependant, elle constituait la base de l'ordonnance de décembre 1945, demandée par la C.G.T. et promulguée par le ministre du Travail Croizat, communiste. » ?

Alors, qui est raciste, qu'est-ce que le racisme et même... le racisme existe-t-il ? Comme le note fort judicieusement le mensuel du judaïsme français, *L'Arche*, dans son numéro 240 de mars 1977, p. 51 : « A force d'analyser le racisme, on finit pas tomber dans une sorte de lavasse, où plus rien ne se distingue de rien. »

Cela n'empêche pas la *Grande Loge de France* d'organiser, le 16 juin 1979, une Journée nationale contre le racisme, avec Michel de Just, Grand Maître, M. Vasak, directeur de la division Droits de l'Homme à l'UNESCO, Pierre Simon, ancien Grand Maître de la G∴L∴D∴F∴, le pasteur Le Cossec, Louis Petiti, bâtonnier de l'ordre des avocats, le professeur André Lévy, le R.P. Riquet, M. Monosson, membre du Conseil fédéral de la G∴L∴D∴F∴ et Me Gaston Maurice, avocat qui revendiqua pour les juifs, non seulement le « droit à la différence », mais aussi le droit à l' « absence de différence[9] » (*sic* !)

Jean Pierre-Bloch, lui-même, n'écrit-il pas dans « Un appel du Président », brochure publiée par la L.I.C.R.A. :

« Le droit à la différence, défendu par la L.I.C.R.A., impose à l'homme le devoir d'accepter que son prochain puisse exister avec son propre particularisme, ses traditions et ses coutumes. L'intolérance raciale consiste à vouloir imposer à autrui un mode de vie pour lequel il n'est pas fait ou qu'il ne souhaite pas, de le poursuivre, de le maltraiter ou de le mettre à l'écart sous prétexte qu'il n'est pas comme les autres et qu'il tient à sauvegarder son identité. » ?

Nous sommes bien d'accord avec Pierre-Bloch, mais il ne faudrait pas non plus qu' « autrui » impose dans tel ou tel pays ses traditions, ses mœurs ou ses coutumes à ceux qui l'ont accueilli charitablement !

9. *Le Monde,* 19 juin 1979.

Tellement compliqué, ce « racisme » que, pour les « stratèges du Café du Commerce », ni plus ni moins racistes, ni plus ni moins antisémites que la moyenne des gens, l'affaire libanaise, par exemple, constitue un « os » de taille. Voyez vous-même.

S'ils disent : « Les Palestiniens ont raison de se défendre », ils passent pour des antisémites, auprès desquels Hitler n'était qu'un enfant de chœur, au même titre que s'ils avaient déclaré tout crûment : « Les Palestiniens ont raison de vouloir casser la gueule à ces sales youpins. »

S'ils prennent le parti contraire, ils se voient taxer de racistes, tout comme s'ils s'étaient permis d'affirmer que « les Israéliens ont raison de vouloir faire la peau à ces sales Bougnouls ».

Quant à plaindre les Libanais qui font les frais de l'opération, c'est tout simplement risquer de se voir reprocher à la fois le racisme le plus primaire et l'antisémitisme le plus assassin.

Corneille n'aurait jamais oser rêver pareille situation.

Mais on peut faire mieux. Aujourd'hui un nouveau pas risque d'être franchi : on entend interdire l'emploi du mot « français ». Tout simplement. La preuve : cette ahurissante dénonciation publié par *Le Droit de Vivre* — pour qui, on commence à se le demander —, organe de la L.I.C.R.A., de novembre 1983 :

Café restaurant français.

« Pour le moins équivoque l'annonce de l'ouverture d'un nouveau restaurant, dans le 13e arrondissement de Paris, à proximité de la Porte de Choisy.
« En effet, le propriétaire, dans une publicité, informe la clientèle éventuelle qu'un café-restaurant français ouvrira le 15 septembre.

« Un de nos amis qui a eu le texte publicitaire, a sombré dans un abîme de perplexité. Français ? Qu'est-ce que cela pouvait sous-entendre ? Au mieux, il a pensé que le restaurateur a voulu indiquer qu'il se spécialisait dans la cuisine française. Auquel cas la rédaction de son annonce est incorrecte. Au pire, il a tenu à indiquer que son établissement était français, voulant ainsi se démarquer des restaurants chinois, vietnamiens ou arabes, nombreux dans ce quartier quelque peu périphérique de Paris.

« Dans l'hypothèse la plus favorable, il lui reste à modifier sa publicité pour écarter toute équivoque. Mais dans l'hypothèse la plus détestable, la formulation utilisée est volontairement xénophobe et raciste, et le restaurateur doit être puni.

« Dans le doute, nous ne donnons pas l'adresse de l'établissement... en attendant les explications de l'intéressé. S'il ne répond pas à notre demande d'explications, nous aussi, nous nous chargerons de sa publicité. »

Ahurissant ! Il n'y a pas d'autre mot. A l'heure où, dans Paris, pululent les restaurants marocains, libanais, chinois ou mexicains (que la L.I.C.R.A. ne poursuit pas de sa vindicte pour xénophobie ou racisme anti-français), la L.I.C.R.A. décide qu'ouvrir un restaurant « français » c'est poser la première borne sur le chemin des camps de la mort. Ou ces gens sont des provocateurs, ou ce sont des fous. Va-t-il falloir rayer le mot « français » de notre vocabulaire pour obtempérer aux injonctions des obsédés du racisme ? Devrons-nous abandonner le drapeau « français », la République « française », l'Académie « française » parce que M. Jean Pierre-Bloch et ses affidés en ont décidé ainsi ? Va-t-il falloir renier notre patrie et notre nationalité parce qu'une poignée de dingos s'amusent à se faire peur en échafaudant des amalgames abracadabrants ? Allons-nous devoir céder à la menace, au chantage, en un mot : à un véritable terrorisme qui entend nous priver de notre identité ? Voilà la question que pose ce morceau d'hystérie journalistique.

Ce genre de situation haineuse, devient tellement aberrante que Gabriel Domenech, qui ne passe pas pour un ignoble raciste, écrit dans *Le Méridional* :

« Partout où Jean-Marie Le Pen fait une réunion (...) quelques centaines de braillards surgissent, molestant les gens, incendiant les voitures (ou même le chapiteau, comme à Rouen), dressant des barricades, cassant tout sur leur passage, frappant aussi bien les passants que les journalistes et plus particulièrement, bien sûr, les policiers chargés de maintenir l'ordre par un ministère de l'Intérieur ouvertement complice de ces manifestations anti-démocratiques.

« Car les organisateurs sont connus. A chaque fois, ils annoncent la couleur par banderolles : Parti communiste, Parti socialiste, Ligue des Droits de l'Homme, M.R.A.P., C.G.T., C.F.D.T., Amicale des Algériens eu Europe, bref tous partis, groupements, syndicats et associations, membres du Gouvernement, supporters ou subventionnés par lui.

« Naturellement, les dirigeants locaux de ces mouvements se contentent généralement de mettre la manifestation en branle. C'est à des groupes de Maghrébins, dont on a soigneusement allumé la haine, de passer ensuite à l'action, le Parti communiste étant particulièrement efficace dans

cette forme de manipulaion des masses... et ses créatures du M.R.A.P. — que l'aveuglement, pour ne pas dire le crétinisme et la lâcheté de nos députés, a officialisée par la loi scélérate Pleven de 1972, responsable du développement du racisme en France — savent admirablement jouer le rôle hypocrite pour lequel il a été fondé [10]. »

Autre fait : l'*Associated Press* n'étant pas une agence de presse classée à droite, ni la L.I.C.R.A., ni le M.R.A.P. ne l'ont poursuivie pour racisme et xénophobie. Les remarques qui suivent ont donc plus de poids que si c'était moi qui les avait faites, écrit Mathilde Cruz dans *Présent* du 21 juin 1984. Je passe donc la plume à mon confrère (ou à ma consœur anonyme) de l'*A.P.* :

« A l'occasion de la 3e fête de la musique, bon nombre de manifestations plus ou moins officielles étaient prévues. Et, à la veille de ce grand jour, aussi nombreuses étaient telles que personne ne soupçonnait et qui allaient, notamment en province, prouver qu'il existe en France un grand nombre de musiciens de qualité, qu'ils soient professionnels ou amateurs.

« C'est d'ailleurs ce qu'avaient tenu à mettre en valeur les représentants des musiciens professionnels au cours de la présentation à la presse des diverses manifestations de la journée par M. Jack Lang, le 14 juin dernier. Ils s'étaient insurgés contre la pénurie d'emplois et, surtout, contre le fait que les théâtres parisiens, tout comme ceux de province, n'engagent plus que des étrangers, ne réservant que quelques places aux Français, et encore pour les seconds rôles, voire comme doublures en ce qui concerne les artistes lyriques.

« Quant aux chefs d'orchestre, ils se demandaient si le Conservatoire national est si nul qu'en en sortant, personne ne veuille vous confier un orchestre, à moins de posséder un passeport japonais, américain ou argentin...

« De là à se demander l'utilité d'une fête de la musique dans un pays où les musiciens sont pour beaucoup au chômage, il n'y avait pas loin...

« La soirée que nous propose TF1, qui ne consiste en fait qu'en la retransmission d'une des manifestations parisiennes de la journée (on n'aurai pas pu faire moins original !) n'est pas faite pour remonter le moral des artistes de l'hexagone : *elle est la preuve éclatante qu'en France, le succès ne vient à vous que si vous êtes, comme dans* Tropicadero,

10. Cité par *Rivarol*, 8 juin 1984.

africain, maghrébin ou français des îles... et que vous pratiquez allègrement le smurf, le funk ou le reggae...

« *Quant à Antenne 2, elle se partage entre Michael Jackson et un film musical jamaïquain.*

« *Sans faire aucunement de racisme, avouons tout de même qu'on pousse peut-être un peu loin le bouchon :* que toutes ces manifestations aient lieu, rien de plus normal. La musique se doit d'être universelle et éclectique si elle veut rester ce qu'elle est en essence, un art vivant. *Mais dans le cas d'une fête de la musique dont M. Lang précise bien qu'elle est devenue une " tradition nationale ", ne présenter sur les écrans de la télévision nationale que des artistes étrangers jouant une musique de tradition étrangère, voilà qui ne peut inspirer qu'une réflexion : pauvre France !* »

On pourrait le dire mieux. Mieux vaut que ce soient les autres qui le disent.

Dans le même ordre d'idée, l'hebdomadaire *Minute* du 29 septembre-5 octobre 1984 écrivait :

« Voilà un élu qui ne mâche pas ses mots ; maire de Monsinery-Tonnegrande, le docteur André Lecante vient de livrer le fond de sa pensée à *La Dépêche du Midi.* " Il faut, dit-il, se battre contre l'invasion massive de la main-d'œuvre immigrée clandestine qui forme un sous-prolétariat (entraînant) des problèmes de civilisation en marche : vols, viols, un meurtre par semaine. " " L'association des maires, ajoute ce magistrat municipal, a une conscience aiguë de la menace de déstabilisation interne que représente la masse d'immigrés inactifs. " »

Et de conclure : « A l'heure actuelle, on expulse trente immigrés par jour. De loin, on peut nous prendre pour des xénophobes, mais le véritable racisme consiste à les laisser s'installer. »

On ne peut être plus clair... Voilà, vous direz-vous, une cible de choix pour le M.R.A.P. Exact ! Le seul problème, voyez-vous c'est que le docteur Lecante est un maire « de gauche ». Accessoirement, Monsinery-Tonnegrande est une municipalité de Guyane française et le docteur Lecante est... du plus beau noir. Et *Minute* de conclure ironiquement : « Alors, camarades, on le fait, ce procès ? »

Il est vrai qu'aborder le problème du « racisme » ou de l' « antisémitisme » de nos jours, relève d'un exploit digne de figurer dans le *Livre des records.*

Dans son ouvrage capital *The Other Side of the Coin,* l'écrivain juif anti-sioniste Alfred M. Lilienthal remarquait :

« La crainte d'être qualifié d'antisémite est une arme pulvérisante. »

Comme l'écrit fort bien Gerald Hervé, dans son monumental ouvrage *Le Mensonge de Socrate ou la question juive*[11], « Toutes remarques sur la question juive venant d'un non-juif ne risquent-elles pas d'être jugées comme "impertinentes[12]" ? Exposées à la vindicte d'une interpellation d'antisémitisme ?

« Qui, en effet, en dehors d'un Edmond Vermeil, pourrait se hasarder aujourd'hui à écrire : "Malgré son apparente modernité, le biologisme raciste copie l'Ancien Testament[13]" ?

« Et quel écho — sinon de stupeur — aux "impertinences" de Cocrate-Zielgen : "il existe une parenté aussi surprenante qu'aberrante entre le judaïsme et le nazisme."

« La notion de race sera la transposition germanique de l'idée hébraïque de Peuple élu[14]. »

« La race est tout, écrivait déjà Disraéli dans son roman "Coningsby". Et toute race court à sa ruine qui se montre insouciante de préserver son sang des mélanges. »

« Oui — il faut le répéter, écrit Gérald Hervé : quel éditeur oserait publier cela sans caution d'origine ?

« Aussi bien, convient-il de rappeler, au seuil de ces pages, que lorsque nous évoquons le problème juif comme problème d'ordre culturel, nous nous situons, bien entendu, en dehors de telles assertions !

«' Mais est-il seulement licite désormais en France de parler des juifs autrement qu'en termes laudatifs ou de pitié, comme s'il y avait là un domaine réservé, et devrons-nous révoquer en doute pour antisémitisme certains parmi les plus grands noms de la pensée européenne : de Goethe à Chateaubriand, de Shakespeare à Victor Hugo ?

« La loi française (Loi Pleven) dite loi contre le racisme et l'antisémitisme, ne peut manquer d'apparaître en se sens dans l'interprétation redoutable qui en a été faite, avec sa consonance répressive, comme une atteinte à la liberté d'expression dans un régime démocratique. La liberté d'opinion est indivisible. Si une seule opinion est interdite, toutes peuvent l'être. Il s'agit là d'une véritable tentative de décérébration et d'étêtement de toute pensée non conforme.

« Dans quelles conditions, dans quelles limites, selon

11. Edition l'*Age d'Homme*, Lausanne, 1984.
12. Cf. Cocrate-Zielgen. « Remarques impertinentes sur la question juive », Ed. Cujas, 1972.
13. Edmond Vermeil, « Doctrinaires de la révolution allemande ».
14. Socrate-Zielgen, *op. cit.*

quels préalables, est-il possible aujourd'hui à une pensée libre d'aborder " ce sujet fuyant, complexe, dangereux " — la question juive [15] ? »

Michel Rachline le reconnaît : « Malheur à celui qui, de nos jours, pose ou souhaite poser la question juive [16]. »

Manque de prudence, pensera-t-on, d'écrire des phrases aussi significatives ? Peut-être pas. Il n'y avait pas si longtemps, dans l'euphorie que leur a inspirée, au mois de juin 1967, la campagne de six jours de Tel-Aviv contre l'Egypte, certains des plus notoires de nos Israélites de France ont brusquement perdu le souci de prudence qui avait été jusque-là à peu près unanimement le leur.

Le 16 juin 1967, Edmond de Rothschild, au titre qui est, paraît-il le sien, de président de la Commission d'action financière des organisations juives de France, a adressé à ses coreligionnaires un appel public, largement diffusé par la presse, où, leur demandant de soutenir par leurs subventions l'effort de lutte contre l'Egypte, il écrivait, entre autres : « La victoire militaire a été une victoire du peuple juif... Elle ne pourra être consolidée que par le seul peuple juif, c'est-à-dire, par chacun de nous. »

Cet appel en faveur de Tel Aviv, au nom d'une solidarité pour la première fois ouvertement proclamée de ce que Edmond de Rothschild appelait « le peuple juif », était apparu si choquant, et, il faut bien le dire, si maladroit, que certains Israélites de France eux-mêmes avaient protesté. Dans *Le Monde des* 9 et 10 juillet 1967, une Israélite, Mlle Hadamard, fille d'un universitaire notoire, qui fut dans les dernières années du siècle dernier un des animateurs des campagnes de la *Ligue des Droits de l'Homme* en faveur de Dreyfus, écrivait :

« Je m'inscris en faux contre certaines des affirmations d'Edmond de Rothschild. Il parle d'un " peuple " juif, lequel n'existe pas... Non, je n'appartiens pas au " peuple " juif... M. de Rothschild n'a-t-il pas réfléchi au fait que le prosémite qui se considère comme appartenant à un " peuple élu " est tout aussi raciste que l'antisémitisme ? J'ajoute que son attitude, loin de servir le peuple israélien et les juifs du monde entier, ne fait que donner des armes à l'antisémitisme. »

Tellement étrange, cette situation de « racisme » et d' « antisémitisme », qu'elle en devient parfois franchement

---

15. Gilbert Comte, « Le Grand défi de Maxime Rodinson », in *Le Monde*, 28 janvier 1982.
16. Michel Rachline, « Un juif libre », Ed. Guy Authier, 1976.

comique. Certains vont jusqu'à répondre, lors d'une interview donnée à la revue *Judéoscope* de janvier 1986 :

« ... à chaque fois qu'on parle des juifs dans ma profession, que ce soit pour en dire du bien ou du mal, dès qu'on prononce le mot, la L.I.C.R.A. nous tombe sur le dos. Bon, j'ai déjà eu des emmerdements avec la L.I.C.R.A. ; tout au début de ma carrière, j'avais dit une plaisanterie qui ne concernait pas directement les juifs, mais qui était interprétée par eux comme une possibilité de racisme... Mais c'est vrai que si vous faites une blague sur les catholiques, les catholiques ne vous emmerdent jamais, tandis que les juifs ont une particularité, que j'aime d'ailleurs, mais qui finirait par être un défaut : c'est que, sans chercher à savoir si des fois on ne serait pas les seuls à leur faire de la pub, à partir du moment où on a prononcé leur nom, ils vous tombent sur le dos pour en avoir plus. Et c'est comme ça que j'ai appris que Popeck, qui est juif, qui ne fait que des plaisanteries juives, s'est fait emmerder par la L.I.C.R.A. J'ai trouvé ça odieux... »

Vous direz vous : Voilà encore des paroles d'un ignoble antisémite... qui déclarait dans la même revue : « Moi, je dois dire que je ne suis pas raciste, que je suis le parrain de S.O.S.-Racisme depuis le départ, qu'ensuite ma femme est juive, que depuis que je suis divorcé, je suis aussi avec une femme juive, que mon producteur, Paul Lederman, comme son nom l'indique, est juif. »

Alors, quel est le nom de cet individu qui ose prononcer de telles paroles... allez, dites un nom. Vous ne trouvez pas ? Alors nous allons vous le dire : c'était l'amuseur public Coluche. Etonnant, non ?

De son côté, le patron de l'assemblée consistoriale de Paris, qui est aussi vice-président de la Chambre de Commerce France-Israël et directeur général des *Parfums Caron*, Jean-Paul Elkann, après avoir condamné l'assimilation des juifs français, se vit répondre par un juif français, M. Paul Brissac, dans le journal U.D.R. *La Nation* du 15 juin 1971 :

« (...) L'attitude par vous définie a toujours paru haïssable à un très grand nombre de juifs français, dont je suis. Et... de telles affirmations sont ressenties par chacun de ces Français comme déshonorantes (...) Je ne crois pas que vos raisons soient d'ordre religieux ; et c'est bien cela qui est grave. Vos raisons, Monsieur, ou plutôt la philosophie qui vous les dicte, porte un nom à la fois simple et précis : elle s'appelle le racisme... De quel droit, Monsieur, combattez-vous l'antisémitisme ? Inconfortable position que de

combattre quelque chose qui vous menace quand on a tout fait pour le conforter... »

La L.I.C.R.A. prône l'intégration des travailleurs étrangers — bien qu'elle semble se satisfaire de la lutte anti-assimilationiste des organisations juives. Cela n'empêche pas René Lévy d'écrire dans *Le Droit de Vivre* de juillet 1970, à propos de Indiens et des Noirs de Guyane, que leur « francisation collective » est une « iniquité », et que « l'intégration aboutit toujours à la liquidation des cultures différentes ».

C'est peut-être pour « fêter » toutes ces ambiguïtés que « le président de la L.I.C.R.A., Jean Pierre-Bloch a contacté cent soixante-quinze chanteurs en leur demandant d'apporter leur concours à l'enregistrement d'une chanson contre le racisme. L'idée émane du *Journal des Républicains* d'Hugues Dewavrin et Dominique Ambiel qui ont trouvé que la classe politique avait réagi trop mollement au " point de détail " de Le Pen. Salvatore Adamo a préparé une maquette du disque dont la sortie est prévue en janvier. " Détails, nous sommes tous des détails, peut-on parler d'histoire avec un H majuscule quand on perd la mémoire ? " : c'est le refrain de la chanson ! » (*Le Parisien*, 30 novembre 1987.)

Aussi, devant toutes ces données, est-on en droit de se poser l'ultime question : « Qui a voté la Loi Pleven ? » Eh bien, tenez-vous bien. Personne ! C'est ce que révèle la réponse de l'Assemblée nationale lorsqu'on écrit pour avoir des détails sur cette loi. En date du 15 juin 1987, Pauline de La Malène, chef de la Division du service de l'Information Parlementaire — Division des scrutins — répondait :

« Monsieur,

« En réponse à votre letre du 9 juin 1987, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les éléments d'information suivants :

— la loi N° 72-546 relative à la lutte contre le racisme a été discutée et adoptée à l'Assemblée nationale le 7 juin 1972 ;

— elle a été adoptée sans scrutin public, à simple main levée ; il n'y a donc eu aucun décompte des voix, et il ne reste aucune trace des positions de vote des uns et des autres ;

— il est impossible de savoir combien de députés étaient présents à ce vote ; la consultation du " J.O. débats " de cette séance ne peut donner que la liste de ceux qui sont intervenus dans le débat.

« En regrettant de vous décevoir, sans doute, je vous prie, Monsieur, de recevoir mes salutations distinguées. »

Or, cette loi, votée de nuit, à la sauvette — par combien de députés... cinq, dix, quinze ? Qui le saura jamais ? — a été de la gauche à la droite, censément adoptée « à l'unanimité » par le Parlement. C'est ce que répétait *Le Monde* du 27 juin 1987 en présentant les travaux d'une poignée d'avocats qui se penchaient sur le grave problème de savoir comment éviter que trop de Français y échappent encore !

Alors, à propos de racisme... vous avez dit racisme ?

Non experts en la matière, nous laisserons donc la parole à deux éminents spécialistes que personne ne peut suspecter de « racisme », puisque tous deux membres importants de la communaté juive, MM. Lévi-Strauss et Paul Giniewski.

Ce dernier écrivait dans le n° 64, avril 1987 d'*Information juive* :

« L'Occident, fidèle à sa tradition de tolérance et d'acceptation de l'Autre tel qu'il est, a raison de permettre la libre expression religieuse et culturelle des civilisations étrangères sur son sol, et l'expression d'une libre concurrence intellectuelle.

« Mais sommes-nous pleinement conscients du fait que cette tolérance, fruit de siècles de progrès civilisateurs, ne repose sur aucune réciprocité ?

« Enumérons quelques faits dont il est peu question dans la presse occidentale. Ils constituent la pointe d'un iceberg d'intolérance massive pour les traditions historiques, culturelles et religieuses de l'Occident.

« En Egypte, les Coptes sont 15 % de la population, soit quelque 6 millions d'âmes. Mais ils n'occupent pas de positions d'autorité. Ils ne sont ni hauts fonctionnaires, ni présidents d'universités, ni ambassadeurs. L'hebdomadaire des Coptes, *El-Kereza*, tirait à 300 000 exemplaires avant d'être interdit en 1981. Il est autorisé, aujourd'hui, à paraître à 200 exemplaires par mois. En 1986, quatre membres de l'Eglise évangélique copte ont été jetés en prison et inculpés “ d'outrage à l'islam ”. On avait découvert que ces quatre ex-musulmans s'étaient convertis à une Eglise chrétienne en 1978.

« En Arabie Saoudite, l'importation de bibles, de crucifix et d'autres “ articles anti-islamiques ” a été officiellement interdite en 1986. Aucun symbole chrétien ne peut être arboré. Le port d'une croix est passible de poursuites. Les chrétiens ne peuvent célébrer leur culte que chez eux et loin du regard des musulmans.

« En Iran, les chrétiens vivent dans la clandestinité.

« En Libye, qui comptait naguère de nombreuses églises, il n'en existe plus une seule. A Tripoli, deux anciennes églises servent aujourd'hui d'arsenaux, une autre de stand de tir à un mouvement terroriste, et dans une autre encore, l'autel a été transformé en bar.

« Nous ne commenterons pas ces faits. Ils parlent par eux-mêmes. Les conclusions qu'on peut en tirer sont nuancées et diverses. Laissons chacun les formuler pour sa part.

« Les chrétiens sont aujourd'hui, dans certains pays, réduits comme les juifs à l'état de *dhimmis*, de citoyens de seconde zone, sur pèsent les incapacités juridiques, les ostracismes, les mépris.

« Mais que diraient ces mêmes pays, amis de la France, si la France s'avisait d'interdire l'importation du Coran, le port du croissant et punissait la conversion à l'islam ? »

Quant avec le second, le peuple des intellectuels de gauche, dont Lévi-Strauss, pape du structuralisme en ethnologie, fut l'un des phares, peut se lamenter depuis l'interview que le savant donna à *L'Express*, en octobre 1986.

Non content de se définir comme « un anarchiste de droite », il prend une position radicalement non conformiste sur ce qu'on appelle communément le « racisme ». Tout en prenant prudemment le soin de préciser son manque de « sympathie pour un certain nombre de propos de M. Le Pen », il déplore qu'on mette le racisme à toutes les sauces, ce qui « ne veut rien dire ».

Mais une bonne citation vaut mieux qu'une mauvaise analyse : « J'ai réagi contre cette tendance qui consiste à banaliser la notion de racisme, qui désigne une doctrine fausse mais précise, à en faire une sorte d'amalgame qui ne veut plus rien dire.

« Quand on dénonce comme raciste un attachement à certaines valeurs, un manque de goût pour d'autres — attitudes excusables ou blâmables, mais profondément ancrées dans les communautés humaines —, on aboutit à ceci : les gens à qui on fait ce reproche se disent : “ Si c'est ça le racisme, alors, moi, je suis raciste. ” Et il me semble qu'on fabrique ainsi des racistes. »

Aggravant son cas, Lévi-Strauss rappelle également qu'une société a besoin de temps pour assimiler les éléments qui lui sont extérieurs et d'ajouter : « L'histoire nous enseigne que l'humanité n'a jamais trouvé son originalité que dans un certain équilibre entre l'isolement et la communication. »

Voilà une condamnation bien tempérée du melting- pot(e) accéléré que nous proposent MM. Désir et Stasi ! D'autant que Lévi-Strauss signale le danger d'une uniformisation complète du globe terrestre, une « déperdition extraordinaire » d'humanité et de civilisation. C'est, rappele-t-il, Gobineau qui disait, dans son « Essai sur l'inégalité des races humaines », que nous allions vers une homogénéisation totale, de pair avec une sorte d'abêtissement total.

Diable ! Vous avez dit Gobineau ? Claude Lévi-Strauss ne manque pas de courage...

Toujours est-il que certains vont encore plus loin. Témoin, la revue *Eidgenoss* du 28-8-87 citant un passage de « A radical Programme for the Twentieth Century » par Israël Cohen, fonctionnaire communiste en Angleterre et paru en 1912 : « Nous devons toujours considérer que l'arme la plus puissante de notre parti consiste dans les tensions raciales. En persuadant les races de couleur qu'elles ont été, depuis des siècles, opprimées par les Blancs, nous pouvons les gagner au programme du Parti communiste. En Amérique, nous remporterons une victoire d'une manière particulièrement subtile. (...) Nous aiderons les Noirs à obtenir des succès dans tous les domaines : professionnel, sportif, artistique. Ce prestige leur permettra d'épouser des partenaires de race blanche, et ainsi commencera un processus qui soumettra l'Amérique à nos bus. » Un aveu capital !

CONCLUSION

Une conclusion ! En faut-il une, est-elle possible ? Quelle gageure. A moins que...

En 1974, alors que je traduisais pour le compte d'une revue américaine, il m'est arrivé de rencontrer dans un texte le mot « Negro ». Naïvement et sans penser à mal, je crus bien faire en le rendant par « Nègre ». Le résultat ne se fit guère attendre : peu après, la rédaction reçut plusieurs lettres indignées m'accusant de « racisme éhonté ». Bien entendu, la leçon porta ses fruits ; toutefois, cete mésaventure a eu pour effet de me plonger dans certaines réflexions que j'aimerais partager avec vous.

Quel embarras est le nôtre, parfois, devant les insidieux méfaits de l'évolution du sens de quelques mots français ! Dans ce qu'il est convenu d'appeler le « bon vieux temps », il était courant, donc normal, d'appeler ainsi un individu à la peau noire. Oui, mais voilà : c'est oublier que Molière longtemps auparavant, avait fait dire à Sganarelle : « ... cela était autrefois ainsi, mais nous avons changé tout cela. »

A l'heure actuelle, plusieurs dictionnaires précisent que « l'utilisation de ce mot est péjorative, voire injurieuse, dans la langue commune. Il convient donc de le remplacer maintenant par le mot " noir " — avec ou sans majuscule, selon les cas. » De ce fait, nous voilà traumatisés.

Comment allons-nous en effet pouvoir nous exprimer dans certaines circonstances ? Plus question, par exemple, de citer le proverbe « A laver la tête d'un (abrégeons par prudence) n., on perd sa lessive » (il a d'ailleurs à peu près disparu, l'avez-vous remarqué ?), ni d'employer l'expression « travailler comme un n. » et encore moins de s'excla-

mer devant quelque chose d'incompréhensible : « Mais c'est du petit n. ! »

Que vont, je vous le demande, devenir nos auteurs à succès s'ils ne peuvent plus recourir aux services plus ou moins bien rétribués de leurs n. ? Foin de l'image bien connue « C'est un vrai combat de n. dans un tunnel ! », car elle sent le racisme à plein nez ! Essayer un peu de commander à votre tailleur un complet « tête de n. » ; la réaction ne tardera guère.

Nos pâtissiers sont perplexes : quel nom vont-ils bien pouvoir donner à ce délicieux entremets qu'ils appelaient benoîtement « n. en chemise » ? Et nos politiciens ? Les voilà fort ennuyés de ne plus pouvoir, sans risquer d'encourir les foudres de certains groupements, proposer des motions « n. blanc » (rédigées en termes ambigus). Quant aux saint-cyriens, il leur va falloir absolument trouver un autre terme pour désigner le premier de leur promotion, ou exprimer l'idée de « continuer » — n'en déplaise aux mânes de Mac-Mahon. (J'évite délibérément de citer une autre expression dont la verdeur — si j'ose dire — choquerait les personnes délicates, bien qu'elle évoque de façon saisissante, quoique assez malencontreuse, une extrême noirceur...)

N'allons-nous pas maintenant être sensibilisés au point de ne plus oser dire (ou écrire) « avoir des idées noires, nourrir de noirs desseins, faire de l'humour noir », ou encore lire un « roman de la série noire » ? On y regardera à deux fois avant de parler de « caisse (ou de messe) noire », voire de « marché (ou de travail) noir » — et surtout de « noir animal ». Vous verrez que les choses vont en venir où il ne sera même plus permis d'être la « bête noire » de quelqu'un.

Tout cela est par trop horrible. Rendez-vous compte que les marchands de quatre saisons britanniques vendent une variété de choux rouges sous le nom de « niggerhead » (tête de nègre). Un honorable parlementaire travailliste, M. George Cryer, s'en émut à l'Assemblée européenne de Strasbourg, jugeant cette dénomination « inconvenante » ; aussitôt, la Commission européenne, qui « partage son avis », a soumis cette très grave question à l'attention du gouvernement britannique, lequel s'est engagé à faire son possible pour que les commerçants cessent de parler de « niggerhead ». Ouf ! on respire. Désormais, il s'appellera « Danois rouge » (*sic !*) afin d'éviter toute « offense raciste » (re-*sic* !).

Mais il faut aller plus loin. J'ai le sentiment de remplir

mon devoir de citoyen en signalant à l'attention des diverses « autorités morales concernées », que les paysans du Sud-Ouest appellent également « tête de nègre » — ou parfois même de « gendarme noir » — une variété bronzée de cèpe de Bordeaux, le « Beletus Aereus », poussant ordinairement sous les chênes et les châtaigniers. Sans doute conviendrait-il d'envoyer des brigades d'inspecteurs du M.R.A.P., de la L.I.C.R.A. et consorts entre Montpazier et Bayonne, afin de faire cesser cette infamie...

Ajoutons qu'il ne paraît pas concevable à un observateur impartial qu'en cette fin de vingtième siècle, on ose encore parler de « pets-de-nonne » ; il ne semble guère séant de dire — ou écrire — « boire en suisse », car on redoute de vexer les ressortissants d'un pays ami, « c. comme un Belge » pour les mêmes raisons, filer à l'anglaise, « être soûl comme un Polonais » ou « radin comme un Auvergnat ». La liste est quasiment inépuisable... L'expression « chercher une querelle d'Allemand » est-elle tolérable de nos jours, alors que notre ex-ennemie est officiellement devenue notre alliée ? Nous avouons, pour notre part, hésiter à utiliser l'expression pourtant courante : « C'est une véritable tête de Turc ». Pour nous la faire pardonner, peut-être pourrions-nous recourir à une autre visant le même pays : « Il est fort comme... un Turc » ?

Croyez-vous par hasard que les musiciens s'en tireront à meilleur compte, eux qui osent prétendre qu' « une blanche vaut deux noires » ? Vraiment, on ne sait plus bien où l'on en est... Avez-vous songé à tous les mots que nous allons devoir rayer de notre vocabulaire ? Certes, pour les remplacer, nous aurons d'heureux néologismes et d'adroits euphémismes dans le genre de « noirier, noiresse, noirillon, noiro-américain (ou spiritual), noiritude », etc. J'avoue cependant imaginer assez mal un riche étranger arrivant à Nice et descendant au « Noiresco ». Décidément, « noirophiles » et « noirophobes » ne vont pas manquer de s'affronter !

Mais après tout, pourquoi se faire du souci ? (Un peu plus, j'allais utiliser une odieuse expression raciste entre toutes — « broyer du noir » — quelle horreur !) Pour quelle raison voir tout en noir ? Et n'allez surtout pas noyer votre perplexité au café du coin avec un « petit blanc »... vous risqueriez d'en sortir « complètement noir ! ». Mais je me prends à espérer que, maintenant, ma faute passée me sera pardonnée, puisqu'elle a été avouée par écrit, et « noir sur blanc » !

ANNEXE I

JEAN PIERRE-BLOCH

Fiche de lecture de son livre : *Jusqu'au dernier jour. Mémoires,* Albin Michel, 1983, 282 p.

Pierre-Bloch fait totalement l'impasse sur des événements importants de son existence : sur son passage à Alger, il ne dit presque rien ; rien non plus sur l'affaire de la S.N.E.P., rien sur les services de renseignements gaullistes pendant la guerre, etc. Ce n'est pas un livre dont il faut attendre des révélations, sinon sur des points de détail. Même sur la L.I.C.R.A., Pierre-Bloch (P.-B.) ne dit pas grand-chose.

Son grand- père maternel, David Aboucaya, naturalisé Français par décret impérial en 1866, fut interprète militaire de 1re classe et participa avec le duc d'Aumale à la conquête de l'Algérie.

Son père meurt en 1905. La même année, ce dernier s'était abonné à *L'Humanité* de Jaurès.

Son grand-père paternel, Moïse Bloch, était un Juif alsacien qui servit cinq ans sous l'Empire et fut communard en 1871.

P.-B. a neuf ans en 1914. Il fait ses études au lycée Charlemagne, à Paris. Les lycéens d'origine juive y sont nombreux : « L'antisémitisme n'a pas marqué ma jeunesse » (p. 17). Il est renvoyé du lycée Charlemagne en raison de ses sympathies pour le bolchevisme. On lui reproche d'avoir écrit sur les murs de l'établissement : « Vive la révolution russe ». Il entre à Henri IV.

A quinze ans, il adhère aux Jeunesses plébiscitaires, mouvement bonapartiste d'extrême droite, où il côtoie Pierre Taittinger, futur député de Paris et président des Jeunesses patriotes. A propos de ce dernier, il affirme : « Taittinger,

en 1930, au cours d'un meeting, me fera assommer par ses nervis » (p. 17). P.-B. assure qu'il n'a adhéré aux Jeunesse plébiscitaires que parce qu'il avait « envie » de se rendre à Bruxelles, où le prince Napoléon s'apprêtait à recevoir une délégation d'étudiants et de lycéens à l'occasion du centenaire de la mort de Napoléon Ier. Il reconnaît néanmoins que ses sentiments bonapartistes sont alors bien réels. (« Nous fréquentons les salles de cinéma où l'on projette le "Napoléon" d'Abel Gance et nous crions : "Vive l'Empereur !" », p. 18.) Il affirme s'être aperçu ensuite qu'il s'était « fourvoyé », et ajoute : « Mon bref engagement bonapartiste me poursuivra longtemps » (p. 18).

Ce qui montre que P.-B. a eu, lui aussi, des « erreurs de jeunesse ».

Dans les années vingt, sa mère lui fait donner des leçons particulières par un étudiant en lettres. Il s'agit de Georges Altman, futur directeur de *Franc-Tireur*, qui est alors secrétaire national des Etudiants socialistes révolutionnaires. « Très rapidement, ses leçons particulières de latin se transformèrent en leçons de marxisme » (p. 19).

Dans les années vingt, il crée une « ligue de défense » (p. 19) destinée à faire le coup de poing contre les mouvements de droite. Le journaliste Ostoya en est le président fondateur, P.-B. le secrétaire général. Parmi les premiers adhérents de cette milice, on trouve Henri Hauck, le futur député Paul Campargue, l'avocat René-Georges Etienne, mais aussi le futur « collabo » Jean Luchaire. Henri Hauck, qui fera partie de la France libre, a des relations en haut lieu : Il « me fait régulièrement sortir du poste de police situé près de l'église Saint-Séverin où, régulièrement, je fais quelques séjours après les bagarres qui m'opposent aux Camelots du roi » (p. 19).

La Ligue de défense est installée dans les locaux du journal communiste *Clarté*, de Barbusse. C'est dans le bulletin de la Ligue que P.-B. publie son premier article.

P.-B. n'est pas très précis sur le nom exact de cette ligue de défense. Il pourrait s'agir du « Comité d'action universitaire » qui se transforme, dit P.-B. en Ligue d'action universitaire républicaine et socialiste (L.A.U.R.S.), et dont Pierre Mendès-France devient rapidement le leader. Parmi les membres de la L.A.U.R.S., on trouve notamment : Charles Gombault, futur directeur de *France-Soir*, Papon, Pompidou, Marjolin, Roger Ikor, Maurice Schumann, etc.

Malade, P.-B. est expédié en convalescence à Bordeaux. Il y fait la connaissance d'une jeune Juive, Lucie Meyer, dont

il tombe amoureux. Sans succès. Lucie Meyer épousera... Edgar Faure.

Peu après, il part pour la Tunisie ,où il termine « tant bien que mal » (?) ses études grâce à son oncle, l'avocat Victor Daninos. On est alors en 1924.

Peu après, il fait son service militaire. Il est affecté, comme artilleur, au 62e régiment d'artillerie coloniale de Bizerte. Il s'oppose violemment à ses supérieurs : « Je deviens un mauvais soldat » (p. 21). Il se plaint de l'« antisémitisme » de son adjudant. Son livret militaire mentionne à son sujet : « Révolutionnaire dangereux, mauvais esprit, antimilitariste, à surveiller de près. »

Rentré à Paris, il fréquente assidûment le Club du Faubourg, en compagnie de Jacques Ancelle, président des Jeunesse laïques. Il porte la contradiction à de nombreux orateurs, notamment à un homme de droite nommé Kaminker, dont la fille, Simone, deviendra l'actrice Simone Signoret et l'épouse d'Yves Montand. Il se lie avec un étudiant communiste, Nguyen Ai Quoc, qui deviendra Hô Chi Minh.

Léon Blum, ayant été élu à Narbonne en avril 1929, P.-B. décide d'adhérer au parti socialiste. Il se présente rue Feydeau, au siège de la fédération de la Seine, adhère au P.S. et aux Jeunesses socialistes (9e section) en présence de Jean Zyromski et de Marceau Pivert. La section à laquelle il appartient se réunit rue Bergère. Il y côtoie Jacques Grumbach, frère du cinéaste Jean-Pierre Melville, Pierre Dreyfus, futur P.-D.G. de Renault, Léon Boutbien, Daniel Mayer, Pierre Brossolette, etc.

En 1930, il entre comme journaliste aux « faits divers » au journal socialiste *Le Populaire*. Ses articles sont assez nuls : « J'entretiens, alors, des relations tendues et complexes avec l'orthographe et la syntaxe » (pp. 30-31).

En mai 1932, P.-B. devient candidat socialiste aux élections législatives à Laon. Son adversaire est un homonyme, l'avocat Bloch, de Saint-Quentin, qui « passe pour avoir des opinions d'extrême droite ». P.-B. ajoute : « Cette réputation se vérifiera, car mon homonyme deviendra l'ami de Xavier Vallat, le futur commissaire aux Affaires juives » (p. 38). Il ajoute : « Je me trouve dans l'obligation de répéter que je ne m'appelle pas Bloch, mais Pierre-Bloch. Plus tard, un arrêt du Conseil d'Etat nous attribuera définitivement ce nom de famille » (p. 38).

Dans son livre, P.-B. n'évoque nulle part ses appartenances maçonniques. Il signale seulement, à propos de sa première

candidature électorale à Laon, en 1932 : « Mes relations ne seront pas très bonnes avec la loge de Laon. »

Elections à Laon en 1932. La S.F.I.O. lui trouve de l'argent, une voiture, un chauffeur. Il lance un journal : *Le Cri de Laon.* Peine perdue : il est battu au soir du 1er mai 1932. Toutefois, il a amélioré le score socialiste par rapport aux élections de 1928 et, surtout, il s'est fait remarquer. Peu après, P.-B. entre à la commission administrative du parti (C.A.P.), organisme correspondant à peu près à l'actuel comité directeur du P.S. Il est élu à cette commission sur la liste de Jean Zyromski.

En février 1933, il est délégué à la propagande des Jeunesses socialistes. A cette date, il participe à une importante réunion publique à Paris (aux Sociétés savantes), en plein Quartier latin. A la tribune se trouvent le secrétaire à ce moment-là des étudiants socialistes, Itard, Léon Blum et Marcel Déat. A cette date, précise P.-B., on compte parmi les étudiants socialistes Roger Ikor, Léopold Senghor, Georges Pompidou, Maurice Schumann, Robert Marjolin, Pierre Dreyfus, Fred Zeller, Gérard Rosenthal, etc.

En février 1934, P.-B. participe à la manifestation d'extrême gauche du 12 février, cours de Vincennes ; c'est lui qui tient le micro devant lequel parle Léon Blum. Fait notable : manifestants socialistes et communistes défilent ensemble. P.-B. : « Comme le socialisme semble beau en ce 12 février ! »

Pendant l'été de 1934, Léon Blum le charge, avec Marcel Bidoux, d'enquêter sur les incidents antisémites qui ont eu lieu à Constantine. Il y retrouve alors Pierre Emmanuel, « l'écrivain chrétien envoyé spécial de la L.I.C.A. » (p. 57).

A l'automne, il retourne à Laon, pour une élection législative partielle. Il est à nouveau candidat, et, à nouveau, il se heurte à son homonyme, l'avocat Edmond Bloch, grand blessé de la Grande Guerre, président d'une association d'anciens combattants, qui le dénonce comme « Juif internationaliste, agent de l'Allemagne ! » Léon Blum vient le soutenir à la veille du scrutin. Il y a ballottage. P.-B., arrivé second, connaît un deuxième échec : le candidat radical, arguant de son passé « bonapartiste », refuse de se désister en sa faveur. P.-B. est à nouveau battu. Toutefois, dès la semaine suivante, se déroulent les élections nationales des conseillers généraux. P.-B. est élu au conseil général du canton de Marle (Aisne). Fort de ce succès, il demande l'annulation de l'élection législative qui, selon lui, a été entachée de « fraudes ». Sa demande est rejetée.

Quelques mois plus tard, il est quand même élu à la mairie de Laon. Enfin, aboutissement de ses efforts, le 3 mai 1936, il est élu député de l'Aisne, à la faveur de la vague socialiste qui donne naissance au Front populaire.

Le 6 juin 1936, il se marie, à la mairie de Levallois-Perret, avec Gabrielle Sadourny, qu'il a connue à son retour du régiment. C'est, elle aussi, une militante de gauche, membre des Jeunesses socialistes et de la section S.F.I.O. du IXe arrondissement de Paris. Georges Monnet, ministre socialiste de l'Agriculture, est témoin au mariage. Le même jour, P.-B. siège pour la première fois à la Chambre, où il se fait rapidement remarquer pour la façon dont, à tout moment, il tente d'empêcher ses adversaires de prendre la parole (« A partir de ce jour, je m'initierai avec bonheur au jeu de l'interruption des orateurs... », p. 73).

En 1937 ou 1938, il prend fait et cause pour un jeune Juif, David Frankfurter, qui vient d'assassiner le chef national-socialiste suisse Gustloff. Il publie chez Denoël *L'affaire Frankfurter,* dont la violence lui aliène nombre de sympathies (« Mon acharnement à faire passer ce message me vaut l'inimitié de pas mal de gens. La gêne de certains socialistes qui refusent d'entendre mon propos m'est particulièrement insupportable (...) Bravant la colère de beaucoup de Juifs qui me demandent de me taire, je ne cesse de marteler les mêmes idées... », etc., p. 83). P.-B. retrouvera Frankfurter en Israël en 1957 ; Frankfurter mourra en 1983 à Jérusalem.

En avril 1937, la Chambre des députés décide d'envoyer une commision d'enquête en Algérie. P.-B. parvient à s'en faire nommer vice-président. A Oran, il se heurte violemment à l'extrême droite. Ce voyage aboutit au projet Blum-Violette, qui est rejeté par le Sénat. P.-B. manifeste aux cris de : « A bas le Sénat réactionnaire ! » (p. 86), intervention qui provoque un scandale. Léon Blum lui-même le réprimande.

En 1938, il dépose sur le bureau de la Chambre un projet de loi « antiraciste », qui aboutira à la célèbre loi Pleven de 1972.

A la même époque, il participe à de nombreux voyages et meetings en compagnie de Marcel Déat. Il écrit : « En cette période, bien malin qui s'aventurerait à penser que Déat finirait dans la peau d'un nazi. Reste à savoir comment il a pu le devenir. Par hasard ? Pourquoi pas ? Il est arrivé qu'un mari cocufié par un Juif devienne antisémite » (*sic*).

Durant les années trente, il est membre des « Amis de

l'U.R.S.S. ». Il écrit : « Je nourris encore, en 1939, une profonde admiration pour la Russie des Soviets » (p. 101).

Vers 1938-1939, la L.I.C.A. ne fait pas l'unanimité. « Certains Juifs accusent même l'organisation antiraciste de favoriser la renaissance de l'antisémitisme par ses vigoureuses campagnes » (p. 102).

Jean Luchaire, qu'il a connu aux étudiants d'extrême gauche (ligue de défense), essaiera encore en 1939 de l'entraîner au comité France-Allemagne !

En 1939, P.-B. est secrétaire de la commission de l'armée au parti socialiste. La guerre éclate. P.-B. fait un stage au fort de Vincennes, puis à l'école d'artillerie de Poitiers. A l'occasion, il continue à participer aux séances du Palais-Bourbon. En janvier 1940, l'Assemblée nationale vote la déchéance des députés communistes, en raison du pacte germano-soviétique. P.-B. vote la déchéance « la mort dans l'âme » et par « discipline envers le parti » (p. 131).

Ses liens avec le P.C. sont certains dans l'entre-deux guerres. Il est lié d'amitié avec certains députés communistes, notamment Michels. Il fréquente beaucoup Fernand Grenier, président des Amis de l'U.R.S.S.

Il est mobilisé en mai. Il participe aux mouvements de troupes au Luxembourg, puis à Montmédy, Sivry-sur-Meuse, Verdun, etc. Dès le mois suivant (juin 1940), son groupe est encerclé. Le 23 juin, il se rend. Il est interné par les troupes allemandes au fort de Bainville-sur-Madon, avant d'être transféré à Nancy, puis à Essey-lès-Nancy. Il s'évade, sans difficultés, au mois d'octobre. Muni de faux papiers, il gagne Paris.

Dans les volumes publiés par la Fondation Hoover, il est indiqué que P.-B. fut en fait libéré grâce à Pierre Laval, ainsi qu'un certain nombre d'autres parlementaires. Dans son livre, P.-B. affirme que cette information est un « faux grossier » (?).

Revenu à Paris en 1940, il reprend contact avec le parti socialiste, par l'intermédiaire de Daniel Mayer (début novembre 1940). Il fait rentrer Cletta Mayer dans une société dirigé par son ami R.R. Lambert, officier de réserve (Raymond-Raoul Lambert). Mayer le convie à reconstituer clandestinement la S.F.I.O. P.-B. accepte. Fin décembre, il se rend avec Daniel Mayer à Marseille pour prendre contact avec Félix Gouin. Quoique « bien des membres influents de la S.F.I.O. changent bravement de trottoir dès qu'ils nous voient » (p. 167), il contribue à l'organisation des premières réunions de la S.F.I.O. clandestine début 1941.

En janvier 1941, il se rend à Vichy, et en « profite pour tester quelques hommes-clés du régime » (p. 172). Il se rend notamment auprès du frère du député de Nancy, François Valentin, devenu chef suprême de la Légion française des combattants, et qui n'en est pas moins acquis aux idées de la Résistance ! (P.-B. a connu ce frère à la 3e D.I.C. durant la campagne de 1940). Celui-ci l'engage à rencontrer Xavier Vallat : « Allez le voir, c'est le contraire d'un sectaire. » Cela donne la scène suivante : « Sceptique devant les contradictions de cet homme, et un peu par jeu, je l'invite à déjeuner, persuadé qu'il va refuser, et qu'il se gardera bien de s'afficher en ville avec un Juif. A ma grande surprise, il accepte sans hésiter et, le lendemain, un grand restaurant de Vichy a droit à un spectacle bien curieux : à une même table, M. Valentin, chef de la Légion française des combattants, M. Pierre-Bloch, député socialiste et juif, et Mme Pierre-Bloch parée d'une superbe croix de Lorraine qui amuse beaucoup Valentin » (p. 173).

En février, il rend visite à Léon Blum, qui est interné à Riom.

P.-B. rapporte également une conversation quasiment cordiale survenue « par un pur hasard », en gare de Marmande, avec... Philippe Henriot (pp. 182-183). P.-B., au cours de la conversation, souligne qu'il est un « prisonnier évadé », ce qui lui cause quelques soucis d'ordre financier. Henriot s'en montre préoccupé. Evoquant les campagnes du journal *Gringoire*, il dit à P.-B. : « Vous avez remarqué, j'espère, qu'on ne vous attaque jamais ? » P.-B. est frappé des critiques que Henriot lance contre Laval, Déat, Darlan et les Allemands (« Henriot antiallemand ! », p. 184). Quelques semaines plus tard, Henriot adresse une lettre à l'un des amis de P.-B., qui la lui retransmettra. On lit notamment : Laissez-moi vous dire qu'un de mes collègues de la Chambre, qui furent naguère les plus violents contre moi, était juif. Il s'agit de Pierre-Bloch, député de l'Aisne. J'ai eu la joie de le retrouver l'autre jour. Magnifique combattant, cité, décoré, évadé, pouvez-vous penser une minute que nos campagnes visent de tels hommes ? » (pp. 184-185).

A Vichy, le « prisonnier évadé » Pierre-Bloch multiplie les contacts quasi officiels. Il rencontre des directeurs de ministère : « Mes deux citations, ma croix de guerre et ma récente évasion font que je suis généralement bien accueilli » (p. 185). Pour défendre l'un de ses administrés, il sollicite même une audience auprès de Xavier Vallat, audience qu'il obtient « dans un temps record » (p. 185). Il

est reçu par Vallat en compagnie de son ami Raymond-Raoul Lambert. « Vallat nous accueille de façon relativement cordiale et je me surprends à converser à peu près normalement avec l'ordonnateur des lois antijuives » (p. 185).

Début mars 1941, P.-B. prend contact avec la Résistance, comme suite à une rencontre fortuite, à Vichy, avec le capitaine Scamaronu. Il décide alors d'« organiser la résistance à Limoges et en Dordogne », ce à quoi il s'emploi plus ou moins en compagnie de son ami Max Hymans. A cette date, il appartient au comité directeur du parti socialiste pour la zone Sud. Cela lui vaut d'être chargé d'établir un contact entre Félix Gouin et Daniel Mayer, d'une part, et Londres. Mais les activités de son réseau ne passent pas inaperçues. Quelques mois plus tard, il est arrêté, puis interné à la prison de Périgueux, où il est inculpé d'attentat contre la sécurité de l'Etat. Sa femme, interpellée, est remise en liberté provisoire assez rapidement. P.-B. est transféré au camp de Mauzac, où sa femme lui rend visite trois fois par semaine. Après quoi, il s'évade sans difficultés, gagne l'Espagne, où il est arrêté par la Garde civile. On l'interne à Barcelone, puis à Saragosse et à Figueras, enfin à Miranda de Ebro. S'étant fait passer pour un citoyen britannique, il est relâché, expulsé en direction de Gibraltar d'où il s'envole aussitôt pour Londres.

A Londres, il a une entrevue assez fraîche avec le général de Gaulle : « Ma rencontre avec de Gaulle me laisse un goût amer (...). Il est évident que l'arrivée d'un parlementaire socialiste n'est pas spécialement une bonne nouvelle pour lui » (pp. 214-215).

A Londres, il est affecté au B.C.R.A., le 2e bureau de la France libre. Au bout de quelques mois, il devient le chef de la section politique et travaille en étroite relation avec le commandant (futur colonel) Passy.

En octobre 1943, Alger organise l'Assemblée consultative. P.-B., nommé délégué du parti socialiste à cette assemblée, arrive le mois suivant à Alger en compagnie de Jules Moch et de Claudius-Petit. L'Assemblée consultative siège le 3 novembre pour la première fois. Le 15, le Gouvernement provisoire est créé. Le 17, P.-B. est nommé délégué général à l'Intérieur, adjoint au commissaire à l'Intérieur. Il écrit : « Je suis, en somme, secrétaire d'Etat, mais avec des pouvoirs plus étendus puisque je participe à tous les conseils des ministres et que, pendant les nombreuses absences de d'Astier (de la Vigerie), je deviens, de faits, le ministre de l'Intérieur » (p. 222).

A ce poste, P.-B. acquiert rapidement une réputation d'épurateur impitoyable : « Je m'honore d'avoir, dans l'exercice de mes fonctions, signé quelques arrêtés d'internement, notamment ceux de Flandin, Peyrouton, Boisson, André Albert, l'ami d'Otto Abetz que l'on retrouvera, en juin 1945, lieutenant dans la 1re armée. On m'a accusé d'avoir l'arrestation facile. Je considère, quant à moi, dès cette époque, que la France doit être épurée à jamais des éléments qui l'ont trahie » (p. 222).

Il restera à Alger jusqu'à la Libération.

P.-B. rentre en France, à Toulouse, en août 1944. Il nomme en fonction de ses pouvoirs, Berteaux commissaire de la République à Toulouse, et Cassagneau préfet de la ville.

Désigné par le parti socialiste pour siéger à l'Assemblée consultative qui se réunit au Sénat, il est à nouveau élu député de l'Allier, conseiller municipal, conseiller général, puis président de la Commission de coordination des Affaires musulmanes.

Désigné par « hasard » comme juré au procès Pétain au titre de parlementaire résistant, P.-B. a voté la mort. Il écrit : « Je ne regrette pas d'avoir condamné Pétain » (p. 231).

P.-B. sera traduit deux fois en correctionnelle pour avoir diffamé un autre membre du jury dans un article publié dans *Le Monde.* Il fut condamné à une assez forte amende, ainsi que le gérant de *La Voix de la Résistance,* qui avait publié le même article. Sur les attendus et le contexte de cette condamnation, évoquée en p. 229 de son livre, P.-B. ne donne aucune précision.

Fin 1945 est alors constituée la Société nationale des entreprises de presse (S.N.E.P.).

P.-B. va rester sept ans à la tête de la S.N.E.P., qu'il devra abandonner dans des conditions sur lesquels il reste muet dans son livre.

Le 21 décembre 1952, P.-B. préside une réunion du bureau du Comité d'action de la Résitance, fondé avec Marie-Madeleine Fourcade, Daniel Mayer, le P. Riquet, etc. La réunion a lieu dans les locaux de la S.N.E.P. P.-B. écrit : « Notre but est de lutter contre la falsification de l'histoire » (p. 239). A la sortie, il est attaqué par un petit groupe de royalistes, ce qui lui vaut de nombreux témoignages de sympathie, notamment de la part du comte de Paris et de François Mitterrand.

En 1952-1953, P.-B. est contacté par les dirigeants de la section française du B'nai B'rith, Georges Jacob, avocat, et

Gaston Kahn, membre du Consistoire israélite, qui lui demandent d'œuvrer à leurs côtés en faveur des relations judéo-chrétiennes. Ayant obtenu l'accord de Bernard Lecache et de la L.I.C.A., P.-B. donne son consentement. Il demande à la femme de Daniel Mayer, Cletta Mayer, de devenir sa collaboratrice. Cette nouvelle activité le met en rapport avec Jules Isaac, la princesse Bonaparte, le cardinal Béa et de nombreux dignitaires de l'Eglise. Les Amitiés judéo-chrétiennes joueront un rôle non négligeable dans l'évolution « œcuméniste » du Vatican sous Jean XXIII.

En juillet 1954, François Mitterrand, alors ministre de l'Intérieur du gouvernement Mendès-France, prend contact avec lui par l'intermédiaire de Georges Dayan et le charge d'une mission secrète en Tunisie. P.-B. doit sonder les intentions de Bourguiba. Au même moment, Alain Savary est chargé d'une mission confidentielle analogue par Mendès France. P.-B. et Savary rencontrent Bourguiba, qui est alors en résidence surveillée. A son retour, P.-B. obtient de Mitterrand que Bourguiba soit transféré près de Paris, à Barbizon. Ce voyage enclenche le « processus tunisien » : le 22 juillet, Mendès-France se rend à Tunis.

Jean-Pierre Pierre-Bloch se lie très tôt avec le chanteur Johnny Hallyday, dont il va devenir l'imprésario. Hallyday, ancien militant d'extrême droite (Jeune Nation), évolue vite. En octobre 1965, il prend position pour Mitterrand, et c'est P.-B. qui le conduit à la mairie de Paris pour lui faire obtenir sa carte d'électeur. P.-B. écrit : Johnny « n'a cessé d'être un compagnon attentif, toujours présent, qui n'oublie pas de me fêter mon anniversaire par un télégramme ou d'offrir des fleurs à ma femme, où qu'il soit dans le monde » (p. 253).

C'est dans sa maison du bassin d'Arcachon, la « villa Gribiche », qu'en août 1966, François Mitterrand et Pierre Mendès-France, alors en froid l'un avec l'autre, se réconcilient. L'avocat Roland Dumas est également présent (réunion du 19 août 1966).

Bernard Lecache meurt le 13 août 1968. Quelques jours plus tard, P.-B. devient son successeur à la présidence de la L.I.C.A., sur la demande du sénateur Pierre Giraud, de Maurice Weinberg, de Maurice et Joseph Aidenbaum, qui sont les quatre principaux animateurs de la Ligue depuis la mort de Lazare Rachline (Lucien Rachet).

Evoquant 1965-1966, P.-B. écrit : « Depuis 1963, j'ai pris mes distances avec le parti socialiste. Je paie ma cotisation, mais je n'approuve pas tout ce qui s'y fait, en particulier sur

les problèmes algériens. En revanche, je milite régulièrement à la Convention des institutions républicaines. Je suis élu au groupe permanent et je prends souvent la route de la rue Guynemer chez François Mitterrand, ou celle de la rue du Louvre où se réunit régulièrement le comité directeur. Mon appartenance active à ce groupement n'est pas très prisée au parti socialiste, ni par Guy Mollet, ni même par Daniel Mayer » (p. 255). A ces réunions, P.-B. retrouve tous les promoteurs du futur nouveau parti socialiste : Georges Dayan, Mitterrand, Hernu, Mermaz (« qui ressemble à un grand inquisiteur »), Guy Penne, Roland Dumas, François Abadie, Georges Bérard-Quelin, Michèle Cotta, etc.

En septembre 1967, P.-B. fait la connaissance de Beate Klarsfeld, qui s'est fait une renommée en giflant publiquement le chancelier Kiesinger. Ce geste, apprécié par P.-B., n'est pas du goût de tout le monde dans la communauté juive. P.-B. écrit : « Son mari, Serge, travaille au Fonds social juif unifié. Après la gifle que sa femme a appliquée au chancelier Kiesinger, il est prié de démissionner. A cette époque, on n'aime pas le scandale, rue de Téhéran. Heureusement, cela n'est plus de mise (*sic*). Aujourd'hui, Serge Klarsfeld siège au Conseil représentatif des institutions juives de France (C.R.I.F.). Devenu président de la L.I.C.A., je les fais élire au comité central de notre organisation. Nous prenons en charge leur action, leurs voyages, leur sécurité » (pp. 256-257).

Dans le livre *Partout où ils seront*, Beate Klarsfeld, évoquant l'affaire de la gifle, écrit : « Aux réticences de Henry Frenay s'oppose heureusement l'action de Pierre-Bloch, qui écrira un article virulent. »

Des résistants, nombreux, lui ferment la porte.

Pierre de Bénouville, qui écrit un grand article élogieux sur Jean-Marie Le Pen début 1983, est un proche de P.-B.

Dans le livre de P.-B., pas un mot sur son activité de distribution du budget de l'Etat d'Israël.

En avril 1957, il se rend pour la première fois en Israël. Il racontera ce voyage dans son « Carnet d'un voyageur en Israël ».

P.-B., depuis, n'a pas cessé d'appuyer l'action du couple Klarsfeld.

L'adoption de la loi Pleven, en juillet 1972, représente, selon P.-B., « une grande victoire de la L.I.C.A. » (p. 259).

La première action en justice engagée pour « incitation à la haine raciale » vise le *Bulletin d'information* de l'ambassade soviétique à Paris, dont le gérant, Legagneux, est

membre du parti communiste. Le procès a lieu en mars 1973. P.-B. est présent, aux côtés des avocats Robert Badinter, Gérard Rosenthal, Henri Hadjenberg et Didier Aubourg.

En 1965, P.-B. remet à François Mitterrand un document qu'il détient depuis 1944. Il s'agit d'un rapport d'un nommé Michel Cailliau, alias Charette, neveu du général de Gaulle, qui recommande, semble-t-il, à de Gaulle de se « débarrasser » de Mendès-France, Mitterrand et Pierre Cot (dans quel contexte, à quelle époque, P.-B. n'en dit rien). En avril 1973, Mitterrand, interviewé par Roger Priouret pour *L'Expansion,* fait état de ce rapport dans des termes (« se débarrasser ») qui le font assigner en correctionnelle par Cailliau-Charette. Mitterrand est défendu par l'avocat habituel de la L.I.C.A., Badinter, son futur ministre de la Justice. Quant à Charette, il a pris comme avocat un nommé Gorny, qui n'est autre que le beau-frère de la fille de Pierre-Bloch ! P.-B., cité comme témoin, affirme l'authenticité du document et défend Mitterrand. Celui-ci sera condamné à 2 000 F d'amende.

M[e] Gorny est, selon les propres termes de P.-B., le « beau-frère de la fille de P.-B. ».

En mai 1979, P.-B. rencontre l'ancien ministre de Hitler, Albert Speer. La rencontre a lieu, à la demande de Speer, sur les conseils de Georges Bloch, président du B'nai B'rith européen et de Ludwig Erlich, ami de P.-B., dans les environs de Heidelberg, au domicile de Speer. Ce dernier veut « se confesser ». La conversation aurait été enregistrée et l'enregistrement serait en la possession de P.-B. (« Nous partons avec la précieuse bobine », dit P.-B., p. 266). Le texte intégral n'a toutefois jamais été publié.

INDEX DES NOMS CITÉS

A

C

D

K

L

M

N

S

TABLE DES MATIERES

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE S.E.G.
33, RUE BÉRANGER
CHATILLON-SOUS-BAGNEUX

Dépôt légal : décembre 1987
Numéro d'impression : 3862